



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



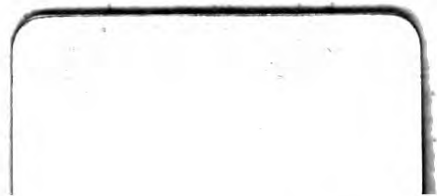
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

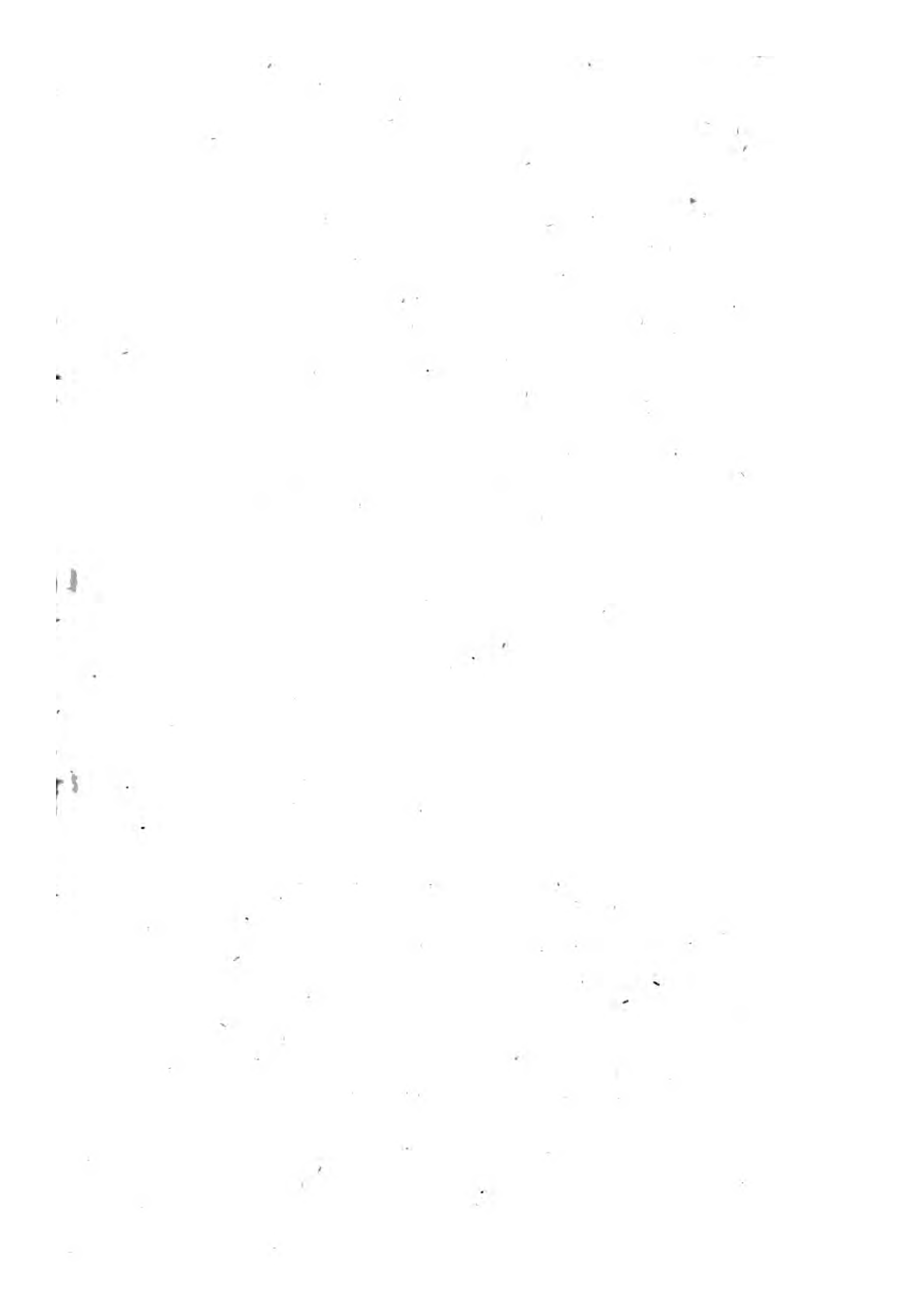


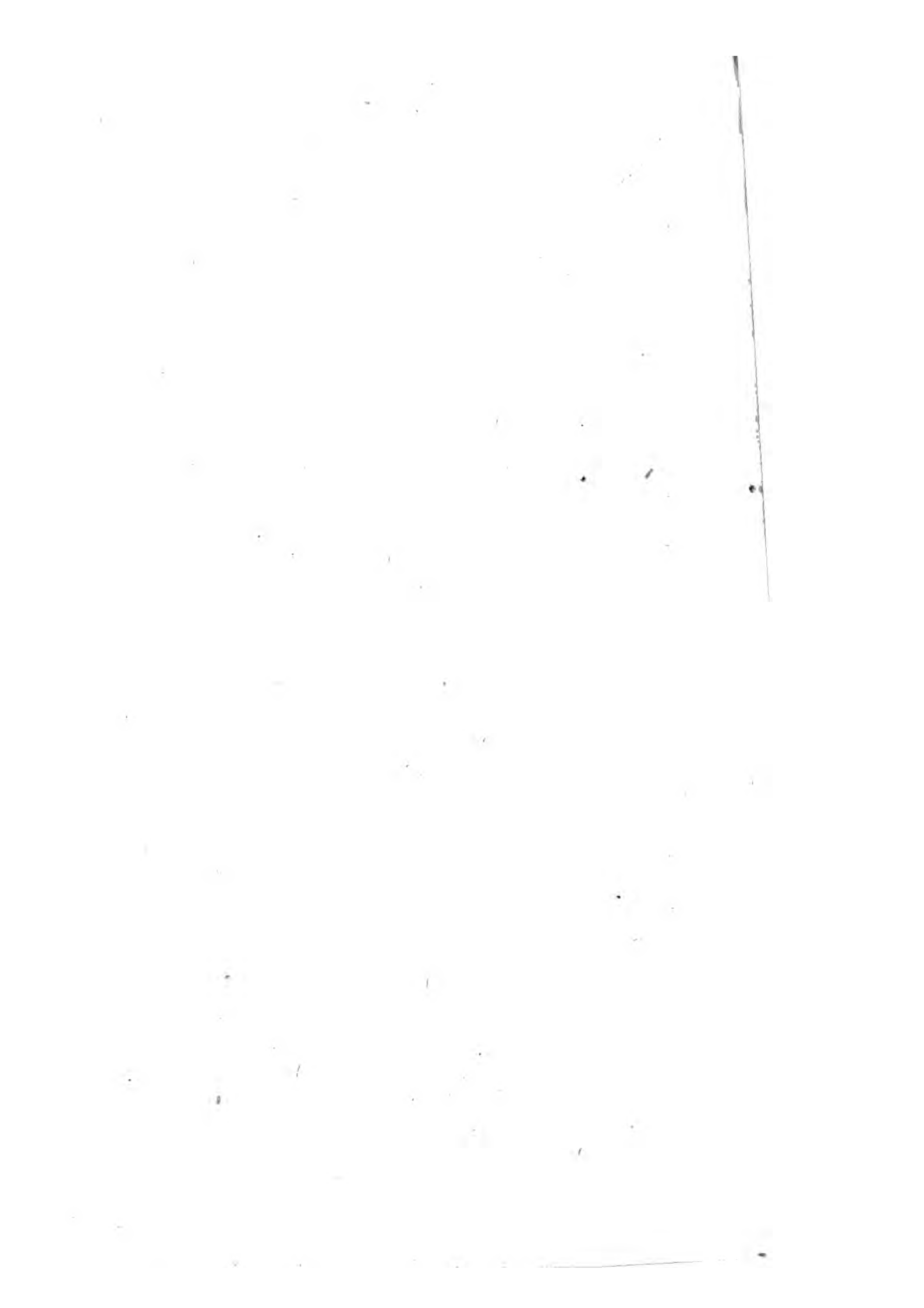
N

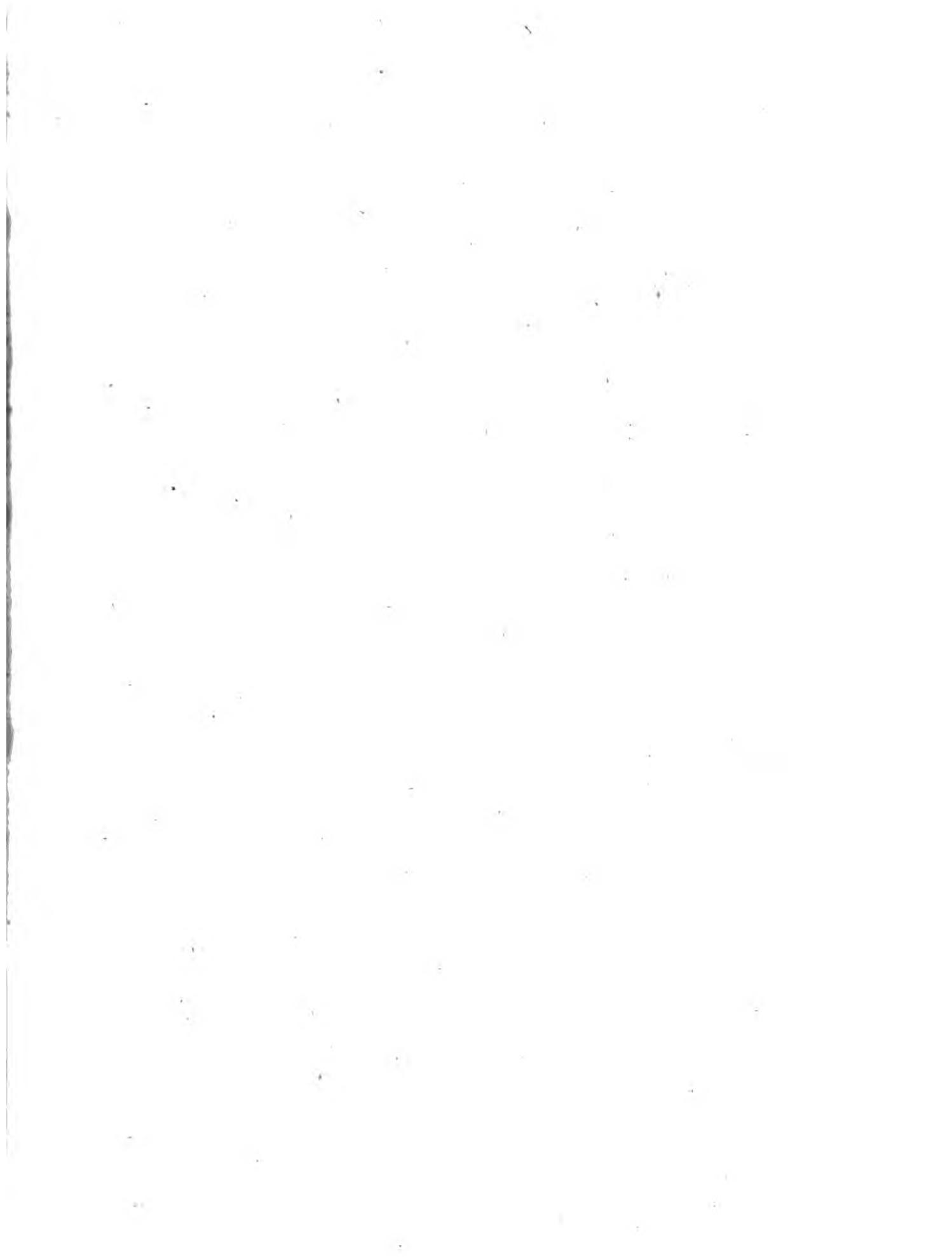


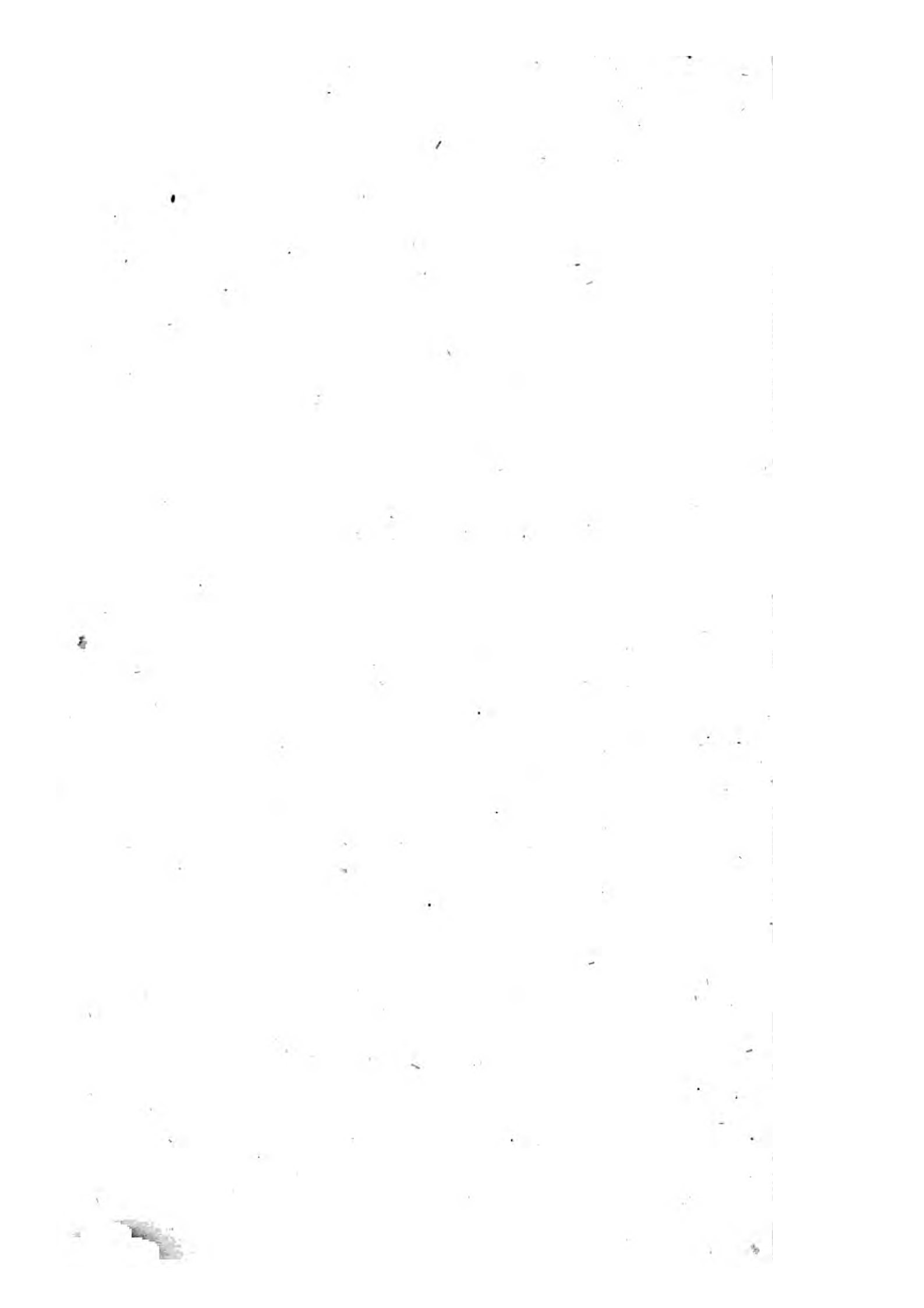
UNS. 168 EE. 37











ŒUVRES

DE

M. L'ABBÉ RAYNAL.

TOME QUATRIÈME,

CONTENANT LE TOME SECOND DES
MÉMOIRES POLITIQUES.



A GENEVE,

Chez J. L. PELLET, Imprimeur de la
Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXXIV.



GEORGE E.

LIBRARY

DEPARTMENT OF PHYSICS

TAYLOR INSTITUTION

UNIVERSITY



M É M O I R E S
HISTORIQUES,
MILITAIRES ET POLITIQUES
DE L'EUROPE.

HISTOIRE des Guerres de CHARLES-
QUINT & de FRANÇOIS I.

LIVRE QUATRIEME.

L'ACCOMMODEMENT dont on vient de
parler, qui rassuroit Charles-Quint contre
les entreprises de Soliman, & qui l'affermis-
soit dans le Milanois, devenoit encore plus ^{1539.} important par la circonstance d'une fermenta-
tion dangereuse, qui commençoit déjà à
agiter les Pays-Bas. Ces provinces étoient

gouvernées par Marguerite d'Autriche, qui avoit obtenu des états de Flandre en 1536 un don de douze cents mille florins, pour faire la guerre à la France. Les Gantois sur qui devoit tomber le tiers de l'imposition, prétendirent qu'elle étoit contre leurs privilèges, & refuserent de payer. Quelques Espagnols, que le hafard avoit conduits à la cour de la gouvernante, lui firent envifager, comme un attentat odieux, une démarche, que des droits bien établis pouvoient rendre très-permife. Cette princeffe, jaloufe de fon autorité, comme la plupart des perfonnes de fon fexe, & toutes celles d'un caractère foible, crut fa dignité intéreffée à punir févèrement une réfiftance, qu'avec un peu d'adrefse & quelques ménagemens on auroit pu vaincre. Dans l'impoftibilité où elle fe trouvoit de rien entreprendre fur Gand, elle prit le parti de faire arrêter ceux des principaux habitans de cette ville, qui fe trouverent répandus dans les autres places des Pays-Bas. Cette vengeance qui fuppofoit plus d'aigreur que de force dans le gouvernement, fut fuivie d'aflez longues négociations, dans lesquelles on fe flattoit d'un côté de tout obtenir par des careffes, & de l'autre de fe faire tout céder à force de fermeté. Lorsque l'impoftibilité de concilier les différentes

prétentions eut été bien établie par une multitude de démarches inutiles, Marguerite travailla à diviser les mécontens, & les mécontens à s'unir avec d'autres villes. L'histoire ne dit point si toutes ces intrigues étoient mal conduites, ou si elles furent traversées par quelqu'un de ces hasards qu'on ne peut ni prévoir ni expliquer ; mais enfin elles ne réussirent point. Les Gantois ne parvinrent pas à mettre leurs voisins dans leurs intérêts, & on ne vint pas à bout d'en détacher les parens des prisonniers, quoiqu'on leur fit craindre pour leur vie. Tous les habitans prirent les armes en 1539.

La cour de France se partagea sur la conduite qu'il falloit tenir avec les rebelles, qui ne pouvoient se soutenir que par sa protection & qui l'imploroient. Le cardinal de Tournon vouloit qu'on fît cette occasion d'affoiblir une puissance ennemie & redoutable. Il pensoit avec toute l'Europe que les Flamands souhaitoient d'être gouvernés par un souverain particulier, & il ne doutoit pas que si on leur en offroit un capable de les défendre, tel qu'étoit le duc d'Orléans, ils ne se joignissent tous aux Gantois pour lui obéir. Cet établissement lui paroissoit préférable à celui du Milanois, qu'on avoit toujours en vue : le renouvellement des

guerres d'Italie étant à ses yeux le plus grand mal qui pût arriver à la monarchie. Ce système, tout censé qu'il étoit, fut vivement combattu par Montmorency. Il justifia sa répugnance par de mauvaises défaites; mais les gens déliés en chercherent les raisons, & ils les découvrirent : ils comprirent que le connétable, qui par un bonheur fort rare étoit à la fois favori du roi & du dauphin, & qui espéroit gouverner le fils comme il gouvernoit le pere, ne contribueroit jamais à établir dans les Pays-Bas le duc d'Orléans, qui étant naturellement remuant & jaloux du prince son frere, pourroit profiter de sa situation pour troubler quelque jour le royaume. Il lui paroissoit plus avantageux de l'envoyer au-delà des Alpes où il trouveroit des ennemis qui exerceroient sa valeur, & des intrigues pour occuper son inquiétude. François laissoit raisonner ses ministres sur ce qui convenoit ou ne convenoit pas à son état, & se déterminoit de lui-même à ne pas soutenir les Gantois. Il imaginoit que ce trait de générosité le placeroit infiniment au-dessus de son rival : pour augmenter encore sa supériorité, il lui fit savoir tous les projets, toutes les vues, toutes les espérances des mécontents.

L'empereur qui connoissoit la franchise de

HISTORIQUES, &c. ¶

François I fut rassuré sur les soupçons qu'il avoit eus que les Gantois avoient été poussés à la révolte, & sur la crainte qu'il avoit qu'ils ne fussent soutenus ; mais cette assurance ne le dispensoit pas du voyage des Pays - Bas , & il ne savoit par où s'y rendre. Le trajet par l'Italie & par l'Allemagne étoit trop long sans être sûr : les protestans étoient trop aigris pour qu'il n'y eût pas du danger à passer sans forcés sur leurs terres. La voie de l'Océan l'exposoit ou à être pris par des vaisseaux anglois , ou à être jetté par la tempête sur les côtes d'Angleterre : deux inconvéniens également à craindre depuis sa rupture avec Henri VIII. Le chemin le plus aisé & le plus court étoit de traverser la France. Charles méprisa assez la politique de cette couronne pour espérer que ce passage lui seroit accordé , & l'événement prouva qu'il avoit bien jugé. En vain Tournon & ses partisans voulurent - ils empêcher cette complaisance que la justice n'ordonnoit pas , & que la prudence défendoit : Montmorency séduit par la promesse qu'on faisoit de donner l'investiture du Milanois au duc d'Orléans , rendit inutile cette résistance. Il soutint même qu'il ne convenoit pas de presser l'empereur de s'obliger par écrit à cette cession ; & ce sentiment prévalut encore , parce qu'étant

romanesque , il parut & devoit paroître généreux au roi.

Charles n'attendoit que cette résolution pour se mettre en marche. Sa confiance affligea & surprit un cavalier Espagnol , qui lui dit pour l'arrêter , que si les François ne le retenoient prisonnier , ils seroient les plus foibles & les plus aveugles des hommes : *Ils sont l'un & l'autre*, répondit l'empereur , *& c'est sur cela que je me fie*. Il trouva à Bayonne le Dauphin & le duc d'Orléans qui offrirent de passer en Espagne pour servir d'ôtages. Le prince rejetta cette offre , parce qu'il trouva plus de fureté à la refuser qu'à l'accepter , & il arriva à Paris où il fut reçu avec une magnificence qu'on outroit exprès , pour lui faire plus de honte de la médiocrité de son équipage. Cette humiliation , qui n'en auroit pas été une pour une plus grande ame , ne l'empêcha pas de s'occuper sérieusement des plus grands objets dans le tumulte des fêtes qui se succédoient sans interruption. Il voulut connoître les loix , les usages du royaume , & il poussa la curiosité jusqu'à vouloir entendre plaider au parlement. Le jour qu'il s'y rendit on devoit décider à qui la sénéchaussée de Beaucaire appartenoit , de Guillaume Signet , ou d'un gentilhomme dont l'histoire n'a pas conservé le nom. S'apper-

cevant qu'il n'y avoit contre Signet que le malheur de n'avoir pas une qualité qu'on foutenoit effentielle , il lui donna une épée, lui fit chauffer des éperons , & dit à fa partie : *La raison que vous alléguez ne subsiste plus , Signet est chevalier.* Cet acte d'autorité étoit une imprudence qui blessa les juges , fit murmurer les peuples , & auroit pu servir de prétexte pour prendre une résolution violente & intéressée.

L'empereur qui sentoit tout le danger de sa situation , ne négligeoit rien pour s'affurer du roi. Il le flattoit sur ses goûts , sur sa valeur , sur sa générosité. Cette conduite lui procuroit deux avantages très-précieux ; celui de sa sureté , & celui de savoir le secret de l'état. François , séduit par les louanges excessives & artificieuses de ce prince , ne lui cacha rien , ni de ce qu'il avoit fait , ni de ce qu'il se proposoit de faire. Il lui conta en détail les particularités des négociations qu'il avoit commencées avec l'Angleterre , & il poussa la légèreté jusqu'à révéler des fautes cachées & honteuses , dont Henri VIII avoit jusques-là dérobé la connoissance à tout le monde , & qu'il avoit seulement confiées à sa discrétion. Charles se servit dans la suite si à propos de ces confidences , qu'il engagea le monarque Anglois , offensé dans son amour-

propre , à déclarer la guerre à la France.

Il restoit à cette monarchie un autre allié , que le séjour de Paris mit l'empereur à portée de lui enlever. Ce prince écrivit à plusieurs ambassadeurs à Constantinople , qu'il étoit dans la capitale de son ancien ennemi où ils goûtoient des plaisirs communs ; que tous les sujets de division entr'eux étoient terminés , & qu'il n'étoit plus question de guerre , que par les arrangemens qu'ils prenoient ensemble pour la faire aux Infideles. Soliman , à qui on fit parvenir le contenu de ces artificieuses lettres , ne fut jamais si pleinement désabusé , qu'il ne lui restât des soupçons , beaucoup de froideur & une indifférence entiere pour les intérêts d'une couronne qui avoit été jusqu'alors toujours amie de la sienne.

Tandis que Charles profitoit si heureusement d'une témérité que les circonstances l'avoient forcé de hasarder , on travailloit à lui ravir le fruit de ses anciennes usurpations & de ses nouveaux projets. Il s'étoit formé à la cour de France un parti puissant , dont le but étoit de le faire arrêter. La proposition en fut faite au roi d'une maniere adroite & détournée. Ce prince avoit un bouffon qui écrivoit sur ses tablettes , qu'il appelloit le calendrier des fous , le nom de tous ceux qui ne lui paroissoient pas sages , & qui y avoit

mis celui de l'empereur , assez hardi pour traverser un royaume dont il avoit autrefois traité le souverain avec tant d'inhumanité. Mais , lui dit François I, *si je le laisse passer sans lui rien faire , que penseras-tu ?* Sire , reprit Triboulet , *j'effacerai son nom , & je mettrai le vôtre.* Cette plaisanterie n'ayant pas produit l'effet que s'en étoient promis ceux qui l'avoient imaginée , la duchesse d'Etampes & le cardinal de Tournon s'unirent ouvertement pour engager François à saisir l'occasion que lui présentait la fortune , de réparer le dommage que lui avoit causé le traité fait durant sa prison. Outre l'intérêt de l'état qu'ils pouvoient avoir en vue , ils étoient encore animés par un intérêt particulier : la maîtresse étoit jalouse de la faveur , & le ministre du crédit de Montmorency , qui appuyoit de toutes ses forces le sentiment différent du leur.

Tant d'intrigues ne produisirent rien. Le roi affermi par les contradictions dans la parole qu'il avoit donnée , ne mit pas peut-être en délibération si la probité & l'honneur lui permettoient de la violer. Nous soupçonnerions même que pour rassurer l'empereur sur les mouvemens qui se faisoient à la cour , il prit le parti de lui en parler en badinant. *Voyez-vous ,* lui dit-il , *mon frere , en lui*

montrant la duchesse d'Etampes, *cette belle dame ? elle est d'avis que je ne vous laisse point sortir de Paris, que vous n'ayez révoqué le traité de Madrid.*

Soit que Charles-Quint n'entrât pas d'abord dans les vues de François I, soit, comme il nous paroît plus naturel de le penser, qu'il craignît que l'amour ne l'emportât tôt ou tard sur la vertu, il ne fut pas tranquille sur ce qu'il venoit d'entendre. Il crut qu'il ne pouvoit s'assurer du roi que par madame d'Etampes, & il s'y prit pour la gagner d'une maniere tout-à-fait galante. Un jour qu'il se lavoit les mains pour se mettre à table, il laissa tomber exprès un anneau enrichi d'un diamant de très-grand prix. La duchesse qui présentoit la serviette le releva & voulut le rendre : *Non, Madame, lui dit-il, il est entre trop belle main pour le reprendre : je vous prie de le garder pour l'amour de moi.* Mad. d'Etampes qui avoit de la délicatesse dans l'esprit, fut charmée de l'adresse de l'empereur, qui lui faisoit un présent magnifique dans la seule conjoncture où le roi pouvoit agréer qu'elle l'acceptât. La reconnoissance ne la porta pas à le servir, mais elle cessa de le traverser. Par cette conduite, elle affuroit, sans se charger de rien, la liberté de Charles, & se conservoit le moyen de perdre Montmorency,

en cas , comme elle persistoit à le croire , que l'empereur ne remplît pas , lorsqu'il seroit sorti de France, les engagements qu'il avoit pris avant d'y entrer. L'événement justifia bientôt toutes ces conjectures. Charles prit tranquillement la route des Pays-Bas. Il nia, (*) dès

(*) Le prétexte dont il se servit , selon Varillas , est si puéril , qu'il n'est pas croyable. « Quelque confiance, dit cet » historien peu exact , qu'eût Charles à la parole de François, » qui lui avoit permis de traverser son royaume, il craignit » toujours d'être arrêté. Ce qui lui fit employer ses premiers » soins à gagner le connétable , qu'il favoit être, mieux que » tous les autres favoris , dans l'esprit de François. Le con- » nétable n'avoit de complaisance que pour son maître , & » rebutoit généralement tous les autres hommes. Cependant il » avoit l'ame si sensible aux carettes des personnes plus élevées » en dignité que lui , qu'il y avoit peu de choses qu'elles n'en » tirassent par cette voie ; & ce fut aussi par là que Charles » entreprit de l'engager , & faire qu'on lui tint parole. Il le » combla d'honneur & de déférences : il le traita de pere ; » il demanda & feignit de vouloir suivre son conseil dans les » plus importantes affaires ; & lorsque le connétable le pressa » de renouveler la promesse qu'il avoit faite d'investir le duc » d'Orléans du duché de Milan , il lui repartit positivement : » *Je veux tout ce que le roi mon frere veut.* Le connétable crut » que ces termes suffisoient pour l'affurance que son maître lui » avoit commandé de tirer de Charles , & qu'il y auroit de » l'indiscrétion à lui en demander une plus grande. Il ne lui » parla donc plus que de festins & de divertissemens ; & Charles » de son côté l'entretint si adroitement dans cette crainte de » lui parler d'affaires , dans le tems qu'il faisoit en sa présence » les mêmes démonstrations de tendresse au duc d'Orléans , » que s'il eût dû être bientôt son gendre , que le connétable » ne renouvella la proposition du duché de Milan qu'après » que Charles fut arrivé à Valenciennes. Sa Majesté impériale » lui répondit alors qu'elle ne lui avoit rien promis : & quand

qu'il fut libre, qu'il eût rien promis, & la chute du connétable suivit une infidélité dont il étoit cause. La disgrâce (*) de ce favori tout puissant

» il lui répliqua en colere : N'est-il pas vrai que vous m'avez
 » dit , *je veux tout ce que le roi mon frere veut. Il est vrai* ,
 » repartit-elle ; *mais le roi mon frere veut le duché de Milan , &*
 » *je le veux aussi.* Ce fut au connétable de se retirer , avec la
 » confusion d'un homme trompé irréparablement en matiere de
 » conséquence. » *Varillas.*

(*) « J'ai ouï conter à personne de foy , que monsieur le
 » conestable de Montmorenci , en sa plus grande faveur ,
 » discourant de ce fait un jour avec le roy , ne fit difficulté
 » ni scrupule de lui dire , que s'il vouloit bien exterminer les
 » hérétiques de son royaume , il falloit commencer à sa cour
 » & à ses plus proches , luy nommant la reine , sa sœur ; à quoi
 » le roy répondit : *Ne parlons point de celle-là , elle m'ayme*
 » *trop : elle ne croira jamais que ce que je croiray , & ne prendra*
 » *jamais de religion qui préjudicie à mon estat.* Dont oncques
 » puis elle n'ayma jamais M. le Conestable l'ayant sceu , &
 » luy aida bien à sa deffaveur & banissement de la cour : si
 » bien que le jour que madame la princesse de Navarre fut
 » mariée avec le duc de Clèves à Chastelleraud , ainsi qu'il la
 » fallut mener à l'église , d'autant qu'elle étoit chargée de pier-
 » reries & de robbe d'or & d'argent ; & pour ce pour la foi-
 » bleffe de son corps n'eut sceu marcher , le roy commanda à
 » M. le Conestable de prendre sa petite niepce au col , & la
 » porter à l'église : dont toute la cour s'en estonna fort , pour
 » estre une charge peu convenable & honorable en telle céré-
 » monie pour un conestable , & qu'elle se pouvoit bien donner
 » à un autre : de quoy la reyne de Navarre n'en fut nullement
 » desplaisante , & dit : *Voilà celuy qui me vouloit ruiner au tour*
 » *du roi mon frere , qui maintenant sert à porter ma fille à l'église .*
 » Je tiens ce conte de cette personne que j'ai dit , & que
 » M. le Conestable fut fort desplaisant de cette charge , & en
 » eut un grand dépit , pour servir d'un tel spectacle à tous , &
 » commença à dire : *C'est fait désormais de ma faveur ; adieu*
 » *lui dis.* Comme il arriva ; car après le festin & diner des
 » nopces il eut son congé , & partit aussitôt. » *Brantome.*

fut-elle un bonheur ou un malheur pour la France ? Le lecteur en pourra juger.

Montmorency un des hommes les plus célèbres de son siècle, avoit les mœurs austères, mais de cette austérité qui naît plutôt d'un esprit chagrin que d'un cœur vertueux. Plus ambitieux de dominer que jaloux de plaire, il ne redoutoit pas d'être haï pourvu qu'il fut craint : sa fierté & de faux principes qu'il s'étoit faits, lui faisoient regarder comme des bassesses des ménagemens raisonnables qui lui auroient concilié l'estime & l'amour des peuples. L'ordre qu'il établissoit par-tout où il avoit de l'autorité, n'étoit pas précisément de l'ordre, c'étoit de la gêne : on y démêloit une certaine pédanterie qui n'est guere moins commune à la cour & à l'armée qu'ailleurs, quoiqu'elle y soit infiniment plus ridicule. Il n'estimoit & n'avançoit les hommes qu'à raison du plus ou du moins de ressemblance qu'ils avoient avec lui ; & il confondoit les citoyens sans talens, avec les citoyens qui en avoient d'autres que les siens, ou qui les avoient autrement que lui. Naturellement despotique, il punissoit le crime sans observer les formalités que prescrit sagement la loi, & il se croyoit dispensé de récompenser les actions utiles à la patrie, sous prétexte qu'elles étoient d'obligation. Le

surnom de *Caton de la Cour* qu'on lui donna, étoit plutôt la censure de ses manières que l'éloge de son cœur : il l'avoit si aigre que la religion même n'avoit pu l'adoucir, & qu'il étoit passé en proverbe de dire : *Dieu nous garde des patenôtres du connétable*. Il eut toute sa vie de fausses idées sur la grandeur ; il la faisoit consister à gêner ceux qui l'approchoient, à faire éclater ses ressentimens, à éviter les amusemens publics, à tenir des discours fiers & insultans, à outrer les dépenses qui étoient purement de faste. La nature lui avoit refusé la connoissance des hommes, & à plus forte raison le talent de les former : il ne voyoit pour les gouverner que la crainte, manière basse qui avilit les âmes les plus élevées, & qui pour un crime qu'elle empêche, étouffe le germe de mille vertus. A juger de Montmorency par les places qu'il occupa, les affaires dont il fut chargé, l'autorité qu'il eut, on croiroit qu'il fut très-intrigant ou très-habile ; cependant il étoit sans manège, & sa capacité étoit médiocre : le hasard & sa naissance contribuèrent beaucoup à son élévation. Comme tous les ministres accrédités, il voulut se mêler des finances, & par une erreur malheureusement trop commune, il crut qu'il suffisoit d'avoir un caractère dur pour le bien administrer. On

ne le soupçonna jamais de rien détourner des deniers publics : mais il abusoit de la facilité de ses maîtres pour se faire donner : sorte de malversation moins criminelle peut-être que la première ; mais qui n'est guère moins odieuse. Toutes les négociations dont il fut chargé réussirent mal : il y portoit de la hauteur , de l'entêtement , de l'aigreur , des idées étroites , un goût trop marqué pour le cérémonial. Son talent pour la guerre se bornoit presque à une prudence lente , qui est le plus souvent la marque d'un esprit froid , timide , & stérile : il réussit quelquefois à se défendre , mais il ne fut jamais ni attaquer ni vaincre. Ce qui distingua le plus sa vie des vies ordinaires , c'est la manière dont il soutint les disgraces qu'il essuya : sa fermeté auroit frappé davantage , si l'ostentation dont elle étoit accompagnée n'eût annoncé plus d'orgueil que de vertu.

On eut occasion de le pénétrer dans son exil de Chantilli. Il y fut visité par ces courtisans déliés qui se font un mérite de leur démarche auprès de celui qui en est l'objet , & auprès de celui à qui ils en rendent compte. Leur sagacité leur fit découvrir que Montmorency qui avoit encore plus de vanité que d'ambition , étoit moins affligé d'être éloigné des affaires que de voir suivre un

autre plan de gouvernement que celui qu'il avoit formé. Il paroiffoit inconfolable que ces vûes pacifiques fuflent regardées par le cardinal de Tournon fon fucceflieur, comme contraires à la dignité de la France, & que le royaume entier applaudît aux projets de guerre du nouveau miniftre. Le fpectacle de cette douleur occupa durant quelques jours; on ne penfa enfuite qu'aux moyens de tirer une vengeance sûre & éclatante de l'empereur.

Ce prince avoit acquis quelques amis par fon adrefle, & la France lui en avoit beaucoup donné par fon imprudence. Ces alliés le rendoient fi redoutable qu'il n'eût pas été fage de l'attaquer fans s'être affuré de puiffans fecours. La fituation de l'Europe ne permettant de les efpérer que des Turcs ou des Vénitiens,

1541. Rincon fut envoyé à Constantinople, & Fregofe à Venife pour les demander. Ces deux habiles négociateurs s'embarquerent fur le Pô, & y furent maffacrés par l'ordre de du Guaft qui gouvernoit le Milanois depuis qu'Antoine de Leve avoit péri dans la dernière expédition de Provence, & qui craignit que cette ambaffade n'eût des fuites fâcheufes pour les affaires de fon maître. Cet événement hâta les préparatifs de guerre que faifoit la France, & en fournit une raifon fort jufté.

Elle

Elle fut déclarée à l'empereur dans le mois de Mai 1542.

Il eût été possible, facile même d'ouvrir avec succès la campagne en Italie, où le brave & sage Langei qui commandoit dans le Piémont, avoit formé des intelligences dans plusieurs villes : le Milanois privé de ses défenseurs qu'on en avoit tirés pour l'imprudente expédition d'Afrique, dont l'issue venoit d'être si funeste, n'auroit pu opposer qu'une foible résistance. Le souvenir des malheurs passés, le défaut d'argent, le projet de donner la main aux troupes qu'on faisoit venir d'Allemagne, & le plaisir d'attaquer une province d'Espagne firent préférer le Rouffillon & les Pays-Bas. Le duc d'Orléans entra dans le Luxembourg & y fit des progrès rapides. Il renonça par un motif lâche & honteux aux conquêtes qu'il avoit faites, & à celles que sa supériorité lui promettoit. Une jalousie mêlée de haine qu'il nourrissoit dans son cœur contre le dauphin, lui fit craindre que ce prince ne vainquît les Espagnols en bataille rangée devant Perpignan. Pour lui ravir la gloire de cette action, ou la partager au moins, il prit la route du Rouffillon avec ses meilleures troupes. Cette imprudente & criminelle démarche fit perdre tout ce qu'on avoit gagné d'un côté, & ne servit à rien

de l'autre. Les Flamands rentrèrent dans toutes les places du Luxembourg, & Perpignan fit une résistance si vive & si opiniâtre qu'il fallut en lever le siege. (*)

1543.

Ces malheurs ne découragerent pas les François : mais la connoissance des fautes qui les avoient causés ne les rendit pas plus sages. Supérieurs dans les Pays - Bas , au commencement de la campagne suivante , ils s'amuserent à prendre quelques places peu importantes , au lieu de profiter de leur ascendant pour accabler l'Espagnol encore foible. S'ils avoient pris ce dernier parti , & qu'ils eussent joint ensuite le duc de Cleves leur allié , ils restoient les maîtres de leurs opérations , & toutes les conquêtes qu'ils voudroient tenter , devenoient faciles. Pour avoir raisonné autrement , ils laisserent à l'empereur le tems de recevoir des secours

(*) Une compagnie Italienne , qui servoit dans la cavalerie Françoisse , enleva , durant le siege , sur les frontieres de la Catalogne un assez grand nombre de dames Espagnoles. Leurs maris prétendirent qu'elles devoient être relâchées sans rançon. L'unique raison dont ils s'autorisoient , étoit que les femmes , què leur sexe éloignoit entièrement de la profession des armes , ne devoient pas être sujettes aux événemens de la guerre. Quoique cette demande ne fût pas juste en elle-même , & que la conduite de la nation ne méritât pas qu'on lui fit grace , le roi , généreux même envers ses ennemis , donna aux Italiens la somme qu'ils pouvoient raisonnablement prétendre , & fit reconduire , avec les précautions convenables , les dames Espagnoles dans leurs maisons. *Paul Jove.*

considérables d'Allemagne, l'avantage de forcer le duc de Cleves, secouru trop tard, de se joindre à lui, & la possibilité de former le siege de Landreci (*) qui couvroit une partie du royaume. Il est vrai que cette dernière entreprise échoua par la valeur de la garnison & l'approche de l'armée Française, commandée par le roi lui-même : mais Charles dont les vues étendues, embrassoient plusieurs objets, se consola de ce malheur en déterminant Cambray, qui étoit une ville libre, à se soumettre à lui, par la crainte qu'il fût lui inspirer de l'ambition, & du joug des François.

Cette nation quoique vive & entreprenante n'avoit jamais formé le dessein dont on l'accusoit : mais elle se conduisoit sur des principes si vagues depuis quelque-tems, que toutes les calomnies qu'on répandoit contre elle, étoient reçues avec une avidité extrême. Les Turcs même si prévenus en sa faveur, avoient été séduits par les bruits publics, & ce n'étoient pas sans quelque répugnance & beaucoup de soins qu'ils avoient été ramenés à son alliance. Le capitaine

(*) L'empereur qui croyoit en venir à une bataille décisive contre François I devant Landreci, ordonna à ceux qui devoient combattre autour de lui : *Que s'ils voyoient sa personne ou son étendart en péril, ils courussent plutôt à son étendart qu'à sa personne.* Histoire de Charles-Quint,

Polin si fameux depuis sous le nom de baron de la Garde, leur avoit ouvert les yeux, & ils étoient revenus de si bonne foi qu'ils avoient envoyé toutes leurs forces maritimes en Provence pour y exécuter les ordres qu'elles recevoient. Le siege de Nice parut dans les circonstances où on se trouvoit, ce qu'on pouvoit faire de plus aisé & de plus utile, & les flottes combinées de Turquie & de France, le formerent le 10 Août 1543. La ville (*) se rendit après une résistance opiniâtre : mais le château se défendit si bien qu'il donna le tems à André Doria, & au duc de Savoie d'assembler les secours qu'ils devoient mener l'un par mer & l'autre par terre. Ces forces étoient si considérables, que les assiégeans se trouvant hors d'état de leur résister, abandonnerent leur entreprise, (**) & se retirerent à Toulon. Barberouffe en partit au printems suivant pour Constantinople, & le comte d'Anguien

(*) Montfort, gentilhomme Savoyard, qui commandoit dans la ville, répondit à la premiere sommation qu'on lui fit, *que l'on s'étoit mal adressé à lui pour rendre la place; que de son nom il s'appelloit Montfort; qu'en ses armes il portoit des pals; que sa devise étoit: il me faut tenir; & que pour toutes ces considérations, il ne falloit attendre de lui qu'une vigoureuse défense.* Guichenon.

(**) Le duc de Savoie pour perpétuer la mémoire de la levée de ce siege, & pour rendre les François odieux à la postérité, fit frapper une médaille avec la croix de Savoie d'un côté, & de l'autre ces mots remarquables, *Nice à Turcis & Gallis obsessa.* Guichenon.

pour le Piémont où il prit le commandement des troupes.

Depuis plusieurs années ce petit état se voyoit foulé par les Espagnols & les François qui en occupoient les places les plus importantes. (*) Quoique les uns y fussent sous le nom d'amis, & les autres comme ennemis,

(*) « Un parti de soldats François s'étant déguisé en payfans » au commencement des guerres de Piémont, à dessein de » traverser plus aisément le pays ennemi, & d'y surprendre » une place, fut assez malheureux pour être lui-même décou- » vert & enlevé tout entier. Il demanda d'être traité en pri- » sonniers de guerre : mais Charles, sous prétexte qu'il n'avoit » point été pris en habit & en posture militaires, refusa de le » mettre à rançon, & le condamna à servir pour toujours » dans les galères d'Espagne. L'ordonnance fut exécutée dans » toute sa rigueur, & François en reçut la nouvelle avec un » extrême déplaisir. Il eût, bientôt après, l'occasion de s'en » venger la plus favorable qu'il pouvoit desirer. Charles avoit » fait embarquer à Genes trois cents soldats Allemands pour » l'armée qu'il assembloit en Catalogne, à dessein de secourir » Perpignan, assiégée par le Dauphin de France. La tempête » jetta les Allemands aux isles d'Ieres, où Virginie Ursin com- » mandoit pour le roi très-chrétien. Ils y furent arrêtés ; & » comme la condamnation des soldats François aux galeres » perpétuelles ne venoit que d'être publiée, on ne douta point » que la même sévérité ne fût exercée à l'égard des Allemands » par droit de représailles. Ursin, tout Italien, & par consé- » quent tout indifférent qu'il étoit, en fut d'avis : mais François » n'estima pas qu'il lui fût permis de manquer, par l'exemple » de l'empereur, ni de se relâcher tant soit peu sur le point » d'honneur, quoique son ennemi semblât y avoir entièrement » renoncé. Sa Majesté très-chrétienne ordonna que les Allemands » fussent traités en prisonniers de guerre ; & ce fut en cette » occasion qu'on lui ouit dire que si elle cédoit à Charles en » prospérité, elle vouloit tâcher de le surmonter en vertu. »
Varillas, Histoire de François I.

ils étoient presque également crains & haïs des peuples. Les premiers commençoient pourtant à y être plus respectés, parce que le marquis du Guast leur général avoit plus d'autorité, de réputation, de capacité que les généraux qu'on lui oppoïoit. L'arrivée seule de M. d'Anguien changea les idées des Piémontois, diminua la présomption des Espagnols, & enfla le courage des François. Ce jeune prince qui avoit un talent brillant & une certaine audace qui vaut quelquefois mieux que l'expérience, auroit bien voulu profiter de cette première impression, & ouvrit la campagne par une action d'éclat; mais la cour intimidée par le souvenir des anciennes disgrâces, & le peu de succès des dernières campagnes, craignoit les événemens décisifs. Ce ne fut qu'après avoir long-tems résisté qu'elle consentit à une bataille.

Cette résolution étoit certainement imprudente. Tout l'avantage que la victoire pouvoit procurer à la France se réduisoit à quelques conquêtes éloignées & peu importantes; au lieu qu'une défaite faisoit perdre nécessairement le Piémont, ouvroit aux Espagnols le chemin de Lyon, rendoit possible leur jonction avec l'armée de Catalogne, exposoit plusieurs provinces d'au-delà de la Loire à être envahies, assuroit presque le

succès des vues que l'empereur & le roi d'Angleterre avoient sur la Picardie & sur la Champagne. Nous ignorons si la cour fit toutes ces réflexions : mais il est sûr que l'armée ne les fit pas, & qu'elle n'eut pas plutôt obtenu la permission de combattre, qu'elle se disposa à en profiter avec une gaieté qui a peu d'exemples dans l'histoire. Un hasard assez singulier avança cet instant si désiré.

Les François avoient formé le blocus de Carignan pour éloigner les impériaux de Turin, & pour rétablir la communication entre les forteresses qu'ils avoient des deux côtés du Pô. Le gouverneur de la place par une politique qu'on peut louer & blâmer, fit dire au marquis du Guast qu'il n'avoit que pour quinze jours de vivres, quoiqu'il en eût pour plus long-tems. Ce faux avis qui pourroit paroître une suite de foiblesse, ou un commencement de trahison, n'étoit donné que pour tirer le général de son indolence, & lui inspirer une résolution convenable aux circonstances. On devoit raisonnablement penser qu'il ne fortiroit pas tout-à-fait de son caractère, & que le secours ne seroit jamais exactement prêt pour le tems pour lequel il auroit été demandé. L'événement fit voir que les hommes les plus froids & les plus lents peuvent être vivement remués par

un grand intérêt, ou une forte passion. Du Guast rassembla promptement ses forces, & ce qui n'est pas si digne d'éloge, il s'approcha de Carignan avec une espece de précipitation, incertain s'il attaqueroit les François, ou s'il se borneroit à jeter du secours dans la ville. Anguien le surprit dans cette indécision, lui présenta la bataille à Cerisoles, & le battit quoique de beaucoup inférieur en troupes. Boutieres, Termes, Montluc & Thais contribuerent beaucoup au succès de cette journée; le premier commandoit la gendarmerie, le second les chevaux-légers; le troisieme les enfans perdus, & le dernier l'infanterie. (*)

(*) « Deux jours avant que de partir de Milan pour aller
 » livrer la bataille de Cerizoles, du Guast brava fort, & menaça
 » de tout battre, vaincre & renverser; dont en ayant fait un
 » festin aux dames de la ville, car il étoit fort dameret,
 » s'habillant toujours fort bien, & se parfumant fort, tant en
 » paix qu'en guerre, jusqu'aux selles de ses chevaux; il brava
 » fort en ce festin, jusqu'à promettre aux dites dames qu'il leur
 » ameneroit ce jeune prince prisonnier, & leur en feroit un
 » présent: mais les dames, toutes courtoises, gentilles & honestes
 » qu'elles estoient, le prierent de lui faire tout bon & honeste
 » traitement, tel qu'il le méritoit, pour en avoir ouï dire
 » beaucoup de bien: ce qu'il leur promit. On dit mesme qu'il
 » avoit fait faire deux charrettes pleines de manottes, qui se
 » trouverent par après pour enchaîner & faire esclaves tous les
 » pauvres François qui seroient pris, & aussitost les envoyer
 » aux galeres. Il arriva le contraire à son penser & dire, car
 » il perdit la bataille; & au lieu de maltraiter les prisonniers
 » ennemis, les nostres leur firent très-honeste & bonne guerre.
 » Dieu l'en punit, car il perdit la bataille & prit la fuite, sans

Le fruit de la victoire fut la prise de Carignan, & la conquête du Montferrat. Les impériaux étoient si affoiblis, leur général

» attendre la dernière heure du combat, & sans s'arrester.»
Brantome.

« Le jour de la bataille de Cerizoles, ainsi que le marquis
 » del Guast reconnoissoit notre armée qui marchoit à lui, il
 » vint dire aux gens de pied Espagnols : *Courage, soldats; les*
 » *Gascons, vos voisins, & presque vos freres, sont ici, si je*
 » *ne me trompe. Que s'ils sont vaincus, nous resterons vainqueurs*
 » *de tous les autres, ni plus ni moins que quand un corps est*
 » *abattu ou renversé par terre, tous les autres membres restent*
 » *sans vigueur & sans force.* » *Brantome.*

« Le maréchal de Saint-André eut la réputation d'avoir très-
 » bien fait & combattu à la bataille de Cerizolles; si bien
 » qu'allant des plus avant à la charge où il faisoit bien chaud,
 » M. d'Anguien, jaloux, voulut se desbander à l'envi aussi bien
 » que luy; mais luy ayant esté remontré le grand tort qu'il
 » faisoit au grand devoir de sa charge & à toute l'armée, &
 » qu'il se souvinst de M. de Nemours, à la bataille de Ravenne,
 » qui, par trop de hardiesse, se perdit & fit perdre les autres,
 » il répondit simplement : *Qu'on fasse donc retirer Saint-André.* »
Brantome.

« J'ai oüy faire un conte à une dame de la cour pour lors,
 » que pour la part du butin de la bataille, & des coffres &
 » hardes de M. le marquis del Guast qui estoit curieux en tout,
 » fut envoyé au roi, par M. d'Anguien, une monstre fort belle,
 » riche & bien labourée. Le roy accepta le présent de très-hon
 » cœur; & ainsi qu'il la tenoit entre les mains & l'admiroit
 » devant les dames de la cour, il y eut madame de Nevers,
 » sœur du prince victorieux, dame belle, honeste & très-bien
 » difante, & qui rencontroit des mieux, comme en cela la ref-
 » semble en tout madame de Nevers d'aujourd'hui, sa fille aînée,
 » qui dit au roy : *Pensez, Sire, que cette monstre n'estoit pas*
 » *bien montée lorsqu'elle fut prise; car si elle eust été montée*
 » *aussi bien que M. le marquis son maître, vous ne l'eussiez pas*
 » *eue, & se fust sauvée aussi bien que luy.* Le roi en trouva le
 » conte très-bon & toute la compagnie, » *Brantome.*

si déconcerté, les peuples si découragés & si mécontents, que le Milanois n'auroit pas résisté, si on l'eût attaqué un peu vivement. Anguien qui voyoit bien par lui-même, & qui étoit éclairé par des gens qui voyoient encore mieux que lui, instruisit la cour de la situation des affaires. Quoiqu'on y eût à cœur, & peut-être plus qu'il ne convenoit, les affaires d'Italie, on se trouva dans l'impossibilité d'y envoyer du secours; on se vit réduit même à en rappeler douze mille hommes pour résister s'il se pouvoit à l'empereur & au roi d'Angleterre (*).

Ces deux puissans princes dont les armées réunies auroient formé un corps de plus de cent mille hommes, étoient convenus d'entrer en France, l'un par la Picardie, & l'autre par la Champagne, de ne point s'amuser à faire des sièges, de marcher droit à Paris par deux chemins différens, de joindre leurs

(*) Charles, quoique plus redoutable à la liberté publique que François I, réussissoit par son adresse à former en sa faveur des ligues plus fortes & plus nombreuses que celles de son rival. « Sans notre grand roi François, voire son ombre seulement, » cet empereur fût venu aisément à subjuguier l'Europe. Et autant » de petits princes & potentats qui s'y eussent voulu opposer, » il en eût autant abattu comme des quilles; & leur puissance » n'y eût eu pas plus de vertu que celle des petits diabolins de » Rabelais, qui ne font que grêler & geler les choux & le persil » d'un jardin, » *Brantome*,

forces aux environs de cette grande ville, & de réduire François I à recevoir le combat avec une certitude morale d'être battu, ou à passer la Loire, en abandonnant la meilleure partie de son royaume. Ce projet loin d'être chimérique n'étoit presque pas hardi ; peut-être même l'exécution en étoit-elle trop facile, & qu'il n'échoua que parce qu'il ne fut pas assez traversé. Cette conjecture est appuyée sur des faits qui paroissent des démonstrations.

L'empereur en entrant en France, y trouva les places en si mauvais état & si mal défendues, qu'il crut pouvoir s'emparer de celles qui étoient sur sa route, sans beaucoup retarder sa marche, & sans nuire au premier objet de son expédition. Il fut affermi dans ses idées par tous les sièges que lui ou ses généraux formerent jusqu'à celui de S. Dizier, qui l'arrêta environ sept semaines. (*) Le roi d'Angleterre convaincu que son allié vouloit le laisser marcher seul vers Paris, pour qu'il y occupât l'ennemi commun pendant qu'il s'empareroit de la Champagne, attaqua de son côté Montreuil & Boulogne. Dès-lors

(*) Lorsqu'on annonça à François I la prise de cette place, il dit : *Ah mon Dieu ! que tu me vends cher un royaume que je pensois que tu m'eusses donné très-libéralement ! ta volonté pour-tant soit faite.* Brantôme.

les deux monarques ne penserent plus à la cause commune , & ne s'occupèrent que de leurs intérêts particuliers. Ils s'accusèrent mutuellement d'avoir manqué à leurs engagements , & cette accusation fit naître entre eux la défiance , & puis la haine. Leur division rendit le courage aux François , qui réunirent sagement leurs forces sous le dauphin , pour couper les subsistances & la retraite aux impériaux. Il y a apparence que cette armée si redoutable auroit péri entièrement sans une intrigue de cour dont il faut développer les causes & les effets.

Le roi de France avoit deux fils , le dauphin & le duc d'Orléans. Le premier avoit les mœurs douces , l'esprit facile , des manières insinuanes ; le second étoit d'un caractère dur , opiniâtre & emporté. L'un n'aimoit & ne se permettoit que ce qui étoit honnête , utile & raisonnable ; l'autre se plaisoit à fouler les préjugés , les loix , les bienséances. Celui-là étoit sérieux , discret & bienfaisant ; celui-ci ne goûtoit que les plaisirs tumultueux , l'intrigue & le pouvoir de nuire. Le dauphin paroissoit né pour gouverner agréablement une monarchie paisible. Le duc d'Orléans avoit tout ce qu'il falloit pour la troubler , y allumer des guerres civiles , & y causer peut-être des révolutions.

Des inclinations si opposées avoient formé entre les deux freres une antipathie insurmontable. Deux femmes fieres, ambitieuses & vindicatives, profiterent de cette averfion pour se mettre chacune à la tête d'un parti. Celui du dauphin avoit pour chef Diane de Poitiers sa maîtresse. Les courtifans qui se croyoient négligés ou qui s'occupoient le plus de l'avenir, s'y rangeoient en foule. La duchesse d'Étampes s'étoit mise à la tête de la faction du duc d'Orléans, & y avoit principalement attiré les ministres & les favoris; elle vouloit s'affurer par-là de l'appui de ce prince que la mort du roi lui rendroit quelque jour nécessaire. Tous ces différens intérêts avoient rempli la cour d'aigreur & de cabales. Le choc de tant de passions violentes n'avoit pas pourtant produit de grands événemens jusqu'au tems où l'empereur entra dans la Champagne. Ce prince s'y trouva dans une situation qui donna lieu à des négociations fort fingulieres.

La duchesse d'Étampes pensoit à s'affurer d'une retraite hors du royaume pour le tems auquel les circonstances placeroient sa rivale à la tête des affaires. Le seul moyen d'y réuffir étoit de déterminer Charles-Quint à donner sa fille ou sa niece en mariage au duc d'Orléans, avec les Pays - Bas ou le

Milanois. On ne pouvoit guere se flatter d'arracher ce sacrifice, lorsque le péril de l'armée impériale en fit hasarder la proposition: elle fut acceptée, parce qu'on l'accompagna de la promesse de rendre les Espagnols maîtres des magasins que les François avoient formés pour leur subsistance. L'intrigue fut en effet si bien conduite qu'on ne soupçonna rien, & que l'empereur se vit, sans avoir couru de risque, en possession d'Épernay & de Château-Thierry où étoient toutes les munitions de guerre & de bouche. Cet avantage & celui qu'il avoit d'être instruit à propos de toutes les résolutions qu'on prenoit contre lui, l'enhardirent à s'approcher assez près de Paris, pour y porter une consternation qui approchoit du désespoir. Il ne jouit pas long-tems du plaisir si cher aux conquérans de se faire craindre. Les vivres commencerent de nouveau à lui manquer par la sage attention qu'on eut de tout dévaster, & sa retraite devint presque impossible par les savantes manœuvres de l'armée Françoisise. Il étoit peut-être à la veille de périr ou de se rendre prisonnier, si la même main qui l'avoit sauvé ne l'eût sauvé encore. Madame d'Étampés appuyée par la reine, & par le duc d'Orléans, persuada au roi de faire la paix. Le dauphin & ses partisans s'y oppo-

terent inutilement. Elle fut signée à Crespi le 18 Septembre 1544. (*)

Par ce traité la France rendoit en Savoie, en Piémont ou dans le Mont-Ferrat plus de trente places fortifiées, & renonçoit à ses prétentions sur Naples & sur Milan. L'empereur évacuoit de son côté quelques villes peu importantes dont il s'étoit emparé en Champagne, & qu'il ne pouvoit conserver. Il s'obligeoit de plus à céder l'état de Milan ou les Pays-Bas au duc d'Orléans, en lui faisant épouser sa fille ou sa niece. La mort violente, selon quelques historiens, & naturelle, selon d'autres, de ce jeune prince, procura à Charles l'avantage de pouvoir manquer avec bienséance à un engagement

(*) « Lorsque le roi François I, & l'empereur Charles-Quint
 » se trouverent en présence l'un de l'autre dans la France, l'an
 » 1544 avec chacun une puissante armée, fort lassés l'un de
 » l'autre de se faire la guerre, quelques grands personnages
 » s'entremirent à faire la paix, qui pour lors se fit entre ces
 » deux grands monarques. Quelques-uns demanderent à Louis
 » Alamanni, Florentin, s'il croyoit que ces personnages pussent
 » faire cette paix, auxquels il répondit en distique italien :

*Com'esser puo ch'noi pace si toglia,
 S'un n'ha necessita, l'altero n'ha voglia?*

« C'est-à-dire,

« Que nous n'ayons la paix, comment se peut-il faire?
 « Vu qu'elle plaît à l'un, à l'autre est nécessaire.

Meynier, demandes curieuses & réponses libres.

qu'il n'avoit pas contracté pour le tenir. Cet incident faisoit rentrer la France dans tous les droits qu'elle avoit sacrifiés; mais la guerre qu'elle continuoit d'avoir avec l'Angleterre, (*) ne lui permettoit pas de les faire voir alors. Nous conjecturons que sa haine & son ambition mal éteintes se feroient réveillées après le rétablissement de la paix entre les deux nations, si la santé de François I lui eût permis de se livrer à de nouveaux projets. Ce prince avoit eu autrefois une maîtresse nommée la belle Feronniere. Le mari de cette femme, jaloux & vindicatif avoit été prendre du mal dans de mauvais lieux pour le donner à son infidelle, & par elle à son rival. Tout lui avoit réussi comme il le desiroit : il en avoit été quitte pour

(*) Le roi d'Angleterre s'étoit ligué avec l'empereur, parce que la France avoit mis des obstacles insurmontables au mariage du prince Edouard avec Marie, héritière d'Ecosse. L'accommodement de Charles ne fut pas pour Henri une raison suffisante de faire le sien, & il continua la guerre. Le succès ne répondant pas à ses espérances, & son chagrin ayant diminué, il se laissa persuader de faire la paix. Elle fut conclue en 1546, à condition que la France donneroit à l'Angleterre, durant huit années, cent mille écus par an, tant pour les arrérages d'une pension qu'on prétendoit être due, qu'en dédommagement des fortifications qui avoient été ajoutées à la ville de Boulogne & aux environs. Les Anglois de leur côté s'engageoient, lorsqu'ils recevroient le dernier paiement, à rendre aux François Boulogne & toutes les places du Boulonnois dont ils étoient les maîtres.

quelques

quelques remèdes ; son épouse étoit morte assez promptement ; & le roi, mal guéri parce qu'il avoit été traité plutôt selon sa qualité que selon son besoin , avoit beaucoup souffert pendant neuf ans : cet ulcère le fit périr au commencement de l'année 1547. (*)

Une passion du même genre que celle qui venoit de mettre François au tombeau , avoit failli à l'écarter du trône. Ce prince avoit

(*) Pierre Duchâtel , évêque de Mâcon , qui fit l'oraison funèbre du roi François , fut attaqué par les docteurs de Sorbonne , qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir protégé autrefois contre eux le fameux imprimeur , Robert Étienne. Ils lui firent un crime d'avoir dit à la fin de l'éloge du prince : *Qu'il étoit persuadé , qu'après une si sainte vie , son ame en sortant de son corps , avoit été transportée au ciel , sans passer par les flammes du purgatoire.* Ils supposèrent malignement qu'il doutoit de ce troisième lieu de l'autre monde , au sujet duquel les protestans avoient excité tant de troubles. Ils députèrent donc à la cour quelques-uns de leur corps pour faire leurs plaintes au roi. Les députés furent reçus par Jean de Mondose , premier maître-d'hôtel : « Je fais , Messieurs , leur dit-il , le sujet qui vous » amène à la cour. Vous regardez M. de Mâcon comme un » hérétique ; vous êtes en contestation avec lui , au sujet du » lieu où est maintenant l'ame du roi mon bon maître. Vous » devez vous en fier à moi , qui le connoissois mieux que » personne , & je puis bien vous répondre qu'il n'étoit pas » d'humeur à s'arrêter nulle part , quelque charmant & agréable » que fût le lieu où il se trouvoit : ainsi , croyez-moi , s'il a » fait un tour en purgatoire , ce n'est pas pour y demeurer » long-tems , mais seulement pour y goûter le vin en passant. » Cette raillerie déconcerta les docteurs , qui virent que le crédit de l'évêque de Mâcon étoit encore trop grand pour rien entreprendre contre lui ; ainsi ils s'en retournerent couverts de confusion. *De Thou.*

été envoyé au-devant de Marie d'Angleterre, troisième femme de Louis XII, & il avoit pris du goût pour elle. Il étoit sur le point de lui en donner des preuves, que l'âge, le caractère, & les intérêts de la jeune reine auroient fait agréer, lorsqu'on lui fit remarquer qu'il alloit se donner un maître. Cette observation n'étouffa pas seulement son amour; elle l'éclaira encore sur une intrigue de Suffolk, & lui inspira des précautions suffisantes pour en prévenir les suites. Il parvint, par une conduite si sage, à voir mourir Louis sans postérité, & à se placer la couronne sur la tête. Son regne fut l'époque de beaucoup d'innovations importantes.

La première regardoit la nomination aux bénéfices. L'église Gallicane choisissoit originairement ses pasteurs, & l'on peut croire qu'elle se seroit maintenue dans cet usage, si les aumônes des fideles eussent continué à être son unique bien. Le don qu'on lui fit d'un grand nombre de terres, de villes, de forteresses, changea sur cela les idées. Comme presque tous ces biens avoient été démembrés de la couronne, qu'ils étoient chargés du service militaire, & qu'il paroïssoit important pour le repos public qu'ils passassent dans des mains sûres, les souverains prétendirent que la disposition des évêchés leur appartenoit.

Il arriva à cette occasion, de qui arrivera toujours dans une matiere mixte , entre deux puissances différentes , dont aucune ne voudra se relâcher de la rigueur de son droit , pour l'assujettir à l'autre. L'église ne voulut considérer les prélatures que du côté du spirituel ; & les princes n'y virent que ce qui intéressoit leur souveraineté. Malgré la fermentation que causoient dans les esprits ces démêlés , les rois de la premiere race nommerent constamment aux évêchés. (*) S'ils permirent quelquefois au clergé & au peuple d'élire des évêques , les élections leur étoient présentées pour être confirmées ou rejetées , de sorte qu'elles ne pouvoient être regardées que comme une présentation. Pepin & Charlemagne étoient trop instruits dans l'art de régner , pour rien relâcher d'un droit si considérable. L'ordonnance par laquelle Louis le Débonnaire rendit en 822 , aux églises la liberté des élections , n'eut point d'exécution ; & les choses , autant que le put permettre l'état de la monarchie , continuerent sur l'ancien pied jusqu'au onzieme siecle.

(*) On ne parle que des évêchés , parce que tous les biens ecclésiastiques de chaque diocese étoient administrés en commun sous l'autorité des évêques , & que jusqu'au dixieme siecle on n'en avoit encore distrait que les biens des monasteres.

Grégoire VII, ce pontife si connu par ses entreprises sur les droits les plus sacrés des souverains, & quelques-uns de ses successeurs, ayant introduit de nouvelles maximes dans le gouvernement de l'église, les divisions des électeurs, l'incapacité ou le libertinage des sujets choisis, la mort des prélats arrivée en cour de Rome, les appels au saint siege; tout servit de prétexte aux papes pour s'emparer de la collation des évêchés, des abbayes, & de la plupart des bénéfices considérables du royaume, même avant la vacance. Cette usurpation dura jusqu'à la pragmatique-sanction, qui fut arrêtée par Charles VII à Bourges en 1438, dans une assemblée générale du clergé & de la noblesse. Cet acte fameux composé presque entièrement des décrets du concile de Basle, rétablissoit les élections, & abolissoit les expectatives, les réserves & les annates. On eût rendu cet arrangement durable, si l'on eût remis les métropolitains & les conciles provinciaux dans leur ancien droit de confirmer les élections. Pour ne s'être pas mis, par défaut de réflexion ou de courage, en situation de se passer de la cour de Rome, il devint nécessaire de concerter une loi qui remédiât aux inconvéniens dans lesquels on se trouvoit. Le concordat en accordant aux rois la nomi-

nation aux bénéfices, & aux papes leur revenu d'une année, toutes les fois qu'ils vaqueroient, parut tout-à-fait propre à finir les divisions. Cet accord fait entre Léon X & François I l'an 1515, eut cela de singulier, qu'il donnoit à la puissance spirituelle, le temporel ; & le spirituel à la puissance temporelle. (*)

(*) « J'ai ouï conter à une grande dame, d'avoir entendu » dire autrefois à ce grand roy François, que le sujet qui le » porta le plus à faire le concordat avec le pape Leon pour » abolir du tout les élections des évêques, abbés & aucuns » priorés, & s'en prévaloir des nominations, fut les grands » abus qui s'y faisoient en telles élections parmi les moines ; » car sans aucun égard à la suffisance, bien que de ce tems-là » ne s'en trouvoit gueres dans les cloistres, ni de sçavoir non » plus... Ils éliſoient le plus souvent celuy qui estoit le » meilleur compagnon, qui aimoit plus les garces, les chiens » & les oiseaux, qui estoit le meilleur hiberon ; bref, qui » estoit le plus débauché, afin que l'ayant fait leur abbé ou » prieur, par après il leur permist faire toutes pareilles débau- » chés, dissolutions & plaisirs, comme de vrai l'en faisoient » auparavant très-bien obliger par bons sermens, & falloît » qu'ils le tinſſent par amour ou par force. Le pis estoit quand » ils ne se pouvoient accorder en leurs élections, le plus sou- » vent s'entrebatoient, se gourmoient à coups de poing, » venoient aux braquemars & s'entrebleſſoient, voire s'entre- » tuoient : bref, il y avoit plus de tumultes, ligueſ & brigues, » qu'il n'y a en la création du recteur de l'univerſité de Paris, » que j'ai veu autrefois ; je ne ſçai ſi cela dure. De plus, » aucuns éliſoient quelque ſimple bon-homme de moine qui » n'eût ofé grouiller, ny commander, faire autre choſe, ſinon » ce qui leur plaiſoit, & le menaçoient ſ'il vouloit trop faire » du galant & rogue ſupérieur. D'autres éliſoient, par pitié, » quelque pauvre here de moine, qui en cachette les déroboit.

Duprat auteur du concordat qui ne fut
reçu par le magistrat & les ecclésiastiques

» ou faisoit bourse à part , & mourir de faim les religieux ,
 » dont s'en trouvoient de grandes plaintes , & autant d'apau-
 » vrissement de l'abbaye... Bref , une infinité d'abus se com-
 » mettoient en ces élections & créations , que je tairai pour
 » ce coup. De plus , ce grand roi considérant les bons services
 » que sa noblesse lui faisoit ordinairement , & ne la pouvant
 » récompenser des finances de son domaine & deniers de ses
 » tailles ; car il falloit le tout convertir aux frais de ses lon-
 » gues & grandes guerres , il trouva meilleur de récompenser
 » ceux qui l'avoient bien servi de quelques abbayes & biens
 » d'églises , que les laisser à des moines claustraux , gens inu-
 » tiles , disoit-il , qui ne servoient de rien , qu'à boire & manger ,
 » taverner , jouer , ou à faire des cordes d'arbalestres , des
 » poches de furet , à prendre des connils , de siffler des linottes ;
 » voilà leurs exercices , & faire une débauche que l'oïiveté
 » leur apportoit : aussi disoit-on en proverbe commun alors , il
 » ne fait rien non plus qu'un prêtre ou un moine ; ainsi que
 » dit l'Italien : *Peti frati monachi & pulli , mai non son satolli.*
 » Or il faut noter que s'il y a eu des abus en ces élections &
 » créations monachales , il y en a bien eu autant ès canoniales ,
 » & celles des évêques qui , pour avoir les voix des chanoines
 » & de ceux qui en tenoient les principales dignités , on les
 » gaignoit & achetoit à purs deniers ; les autres on les corrom-
 » poit par présens & promesses de force bien pour l'avenir.
 » De sorte que cela s'appelloit plutôt une vraie simonie , qu'une
 » légitime & sainte élection ; prenant exemple sur plusieurs
 » papes de ce tems-là , qui gaignoient ainsi les voix & les
 » suffrages des cardinaux. Bien souvent aussi faisoient - ils en
 » leurs chapitres des tumultes , séditions , ligue & brigues ,
 » jusqu'à s'entrebattre , se frapper , se tuer & s'entreblesser ,
 » comme cela s'est fait autrefois en Allemagne , que j'ay ouï
 » dire ; car les chanoines estoient mauvais garçons , comme
 » encore ils sont , & s'aydoient aussi - bien de l'espée que du
 » breviaire. Les évêques élevés & parvenus à ces grandes
 » dignités , Dieu sçait quelles vies ils menoient : certainement
 » ils estoient bien plus assidus en leurs diocèses , qu'ils n'ont

qu'après une longue résistance, donna encore l'idée de la vénalité des charges. Depuis le

» esté depuis ; car ils n'en bougeoient : mais quoi ! c'estoit pour
 » mener une vie toute dissolüe après chiens, oiseaux, festes,
 » banquets, confrairies, nopces & putains, dont ils faisoient
 » des serails, ainsi que j'ay ouï parler d'un de ce vieux temps
 » qui faisoit rechercher de jeunes belles petites filles de l'âge de
 » dix ans, qui promettoient quelque chose de leur beauté à
 » l'avenir, & les donnoient à nourrir & élever qui çà, qui là
 » parmi leurs paroisses & villages, comme les gentilshommes
 » de petits chiens, pour s'en servir lorsqu'elles feroient grandes.
 » Tout cela leur estoit permis ; car nul n'eust osé leur remon-
 » trer ni censurer, tant ils estoient craints & ne craignoient
 » nullement d'être scandalisés. J'en dirois davantage ; mais je ne
 » veux pas scandaliser. Nos évêques d'aujourd'huy sont plus
 » discrets, au moins plus sages hypocrites, qui cachent mieux
 » leurs vices noirs, (me dit un jour un grand personnage) &
 » ce que j'en dis des uns & des autres, tant du vieux temps
 » que du moderne, & de leurs abus, ce n'est pas de tous, à
 » Dieu ne plaise ; car de l'un & de l'autre temps il y en a eu
 » force gens de bien, tant de réguliers que séculiers, & de
 » très-bonne & sainte vie, comme encore il y en a force & y
 » aura, moyennant la grace de Dieu, qui aime & n'abandonne
 » jamais son peuple. *Brantome.*

On trouve dans l'exposition sommaire des ordonnances du roi Charles IX, par Joachin du Chalard, des vers sur cette matière.

Au temps passé l'esprit saint eslevoit
 Ceux dont fouloit l'église être servie ;
 En ce temps-là vertu fruit produisoit,
 Car les éleuz estoient de sainte vie.
 Mais maintenant les mondains, par envie,
 Ont usurpé la sainte eslection,
 Dont s'en ensuy humaine affection ;
 Et par ainsi tous vices procedez
 Sont des pasteurs, qui nous font concedez
 Par les chevaux, par la poste & par dons,
 Trop mieux vaudroit les eslire à trois dez ;
 Car à l'hazard ils pourroyent estre bons.

commencement de la monarchie jusqu'au dixième siècle, les ducs & les comtes avoient eux-mêmes rendu la justice au nom du roi, seul souverain alors dans le royaume. Lorsque, par la foiblesse de Charles le simple, ils furent parvenus à se rendre comme indépendans, ils nommerent des officiers qui jugeoient en dernier ressort, à leur place, des sujets qui étoient encore serfs de leurs seigneurs.

Les croisades ayant été pour les villes & les villages, une occasion de se racheter, les peuples acquirent par leur liberté le droit d'appeller des sentences qu'on rendoit contr'eux, au monarque; & le monarque après avoir confirmé tous les traités qui s'étoient faits pour leur affranchissement, se trouva nécessairement le juge des contraventions. Le tribunal où ces causes étoient portées fut appelé *parlement*, nom consacré jusqu'alors aux assemblées où se traitoient les affaires d'état. Il y eut cette différence entre l'ancien & le nouveau parlement, que tous les seigneurs avoient droit de se trouver dans l'ancien, & qu'il n'y avoit dans le nouveau que les seigneurs qu'il plaisoit au roi d'y appeller. Leur nombre ne fut pas d'abord déterminé, ni le lieu & le tems où ils tiendroient leurs assises fixés. On remédia peu-à-peu à ces inconvéniens, & on hazarda

un changement encore plus considérable.

Jusques à Philippe de Valois , le parlement n'avoit été composé que de prélats & de militaires : les gens de loi n'y avoient été encore appelés que pour être consultés ; & ce ne fut que sur la fin du regne de ce prince , qu'ils eurent voix délibérative. Les formalités sans nombre & très-embarrassantes qu'ils introduisirent dans la discussion des affaires , en dégoûtèrent peu-à-peu ceux que leur état empêchoit de se livrer à l'étude du droit ; & les légistes se trouverent en fort peu de tems seuls administrateurs de la justice. Elle continua d'être rendue aux dépens du souverain , jusqu'à Charles VIII qui chagrin d'être obligé de refaire pour cet usage des fonds qui avoient été dissipés par les malversations d'un commis , se laissa aisément persuader qu'il n'y auroit point d'inconvénient à faire payer aux parties l'expédition de leurs arrêts.

Les dissipations de François I le poussèrent beaucoup plus loin : elles le déterminèrent à rendre vénales les charges de judicature. Cette innovation qui révolta dans le tems tous les esprits , est devenue dans la suite une espèce de problème : les philosophes rigides qui ne jugent que de ce qui est bien ou mal en lui-même , l'ont blâmée généra-

lement ; mais elle s'est trouvée du goût de quelques politiques , qu'une étude sérieuse & profonde des événemens a accoutumés à mal augurer des choix faits par la plupart de ceux qui gouvernent. (*)

On s'est moins partagé sur l'abus que fit François des impositions dont , dans des siècles plus reculés , on ne connoissoit pas seulement le nom. Les rois de la première race étoient réduits au revenu de leurs terres qu'ils habitoient alternativement. Les payfans leur fournissoient des voitures pour s'y rendre ; & les personnes considérables qui se trouvoient sur la route , les recevoient

(*) Convient-il que les charges soient vénales ? Elles ne doivent pas l'être dans les états despotiques , où il faut que les sujets soient placés ou déplacés dans un instant par le prince.

Cette vénalité est bonne dans les états monarchiques , parce qu'elle fait faire , comme un métier de famille , ce qu'on ne voudroit pas entreprendre pour la vertu , qu'elle destine chacun à son devoir , & rend les ordres de l'état plus permanens.

Platon ne peut souffrir cette vénalité. C'est , dit-il , comme si dans un navire on faisoit quelqu'un pilote ou matelot pour son argent. Seroit-il possible que la règle fût mauvaise dans quelque autre emploi que ce fût de la vie , & bonne seulement pour conduire une république ? Mais Platon parle d'une république fondée sur la vertu , & nous parlons d'une monarchie. Or dans une monarchie où , quand les charges ne se vendroient pas par un règlement public , l'indigence & l'avidité des courtisans les vendroient tout de même ; le hasard donnera de meilleurs sujets que le choix du prince. Enfin la manière de s'avancer par les richesses , inspire & entretient l'industrie ; chose dont cette espèce de gouvernement a grand besoin. *Esprit des Loix.*

magnifiquement. Lorsque les souverains se dégoûtèrent d'une vie si errante, ils exigèrent un droit de gîte des seigneurs, des abbés & des évêques chez lesquels ils ne logeoient plus. Avec ce foible secours & quelques dons peu considérables que la nation leur faisoit de tems en tems, ils formerent d'assez grands établissemens, & soutinrent fort heureusement des guerres importantes.

Charles Martel ; ce fameux maire qui eut plus d'autorité que les rois les plus absolus, dépouilla l'église au commencement du huitième siècle. Il prit pour lui les évêchés, donna des abbayes aux généraux qui l'avoient aidé à repousser les Sarrasins, & les cures aux officiers subalternes. Dans la décadence de la famille de Charlemagne, ces bénéfices qui n'étoient d'abord qu'à vie, devinrent héréditaires comme toutes les autres possessions : ils se vendoient, se partageoient, servoient même de dot aux femmes.

Quoique les rois de la troisième race n'eussent que la moindre partie des terres qui faisoient la richesse de ceux de la première, ils ne se crurent pas en droit de retenir les biens ecclésiastiques, & ils les restituèrent. Cette démarche les réduisit à demander des secours à leur peuple, quand ils eurent des guerres à soutenir ou à entre-

prendre. Ces subsides qui augmentèrent avec les besoins de l'état ne s'imposoient que pour un tems. La gabelle n'est ordinaire que depuis le commencement du regne de Jean, les aydes depuis sa prison, la taille depuis Charles VII. Les états généraux ne trouverent point de danger à rendre ces impositions perpétuelles, parce qu'ils en ordonnoient la levée, & que le tems de les dépouiller de la partie d'administration qu'ils s'étoient réservée n'étoit pas encore venu. François I paroît avoir porté les plus grands & les derniers coups à cette autorité.

Ce prince que l'ambition & les flatteries de ses ministres rendoient plus entreprenant qu'il ne l'eût été de lui-même, voulut encore changer la maniere de faire la guerre. Les armées françoises dans les premiers tems de la monarchie n'étoient composées que d'infanterie. Elle étoit si nombreuse & si vaillante, qu'elle auroit pu exécuter les plus grandes choses, si elle eût été capable de discipline, & si elle n'eût pas eu la liberté de se retirer après vingt ou trente jours de service, selon les obligations des fiefs qui la fournissoient. Pepin & Charlemagne sentirent la nécessité d'avoir de la cavalerie, & ils s'en servirent très-heureusement. Leurs successeurs abusèrent si fort de cette sage & brillante idée,

qu'ils en vinrent à mépriser les fantassins. Le peu qu'on en conserva n'étoit pas destiné à combattre, mais à remuer la terre, à aller au fourrage, à dresser des batteries, à relever les gendarmes qui avoient été terrassés. Cette barbarie dura jusqu'à Charles VII, qui éclairé par les événemens, & dégoûté des secours passagers & peu utiles qu'il tiroit des possesseurs de fiefs, voulut avoir à sa solde des troupes nombreuses, parmi lesquelles il y avoit une infanterie assez considérable. Il est vrai que comme elle étoit licenciée d'abord après la campagne, & réputée la partie la plus vile de la nation, elle n'étoit pas comparable à la gendarmerie qui subsistoit même en tems de paix, & qui n'étoit composée que de gentilshommes; (*) mais c'étoit beau-

(*) Le mot de gentilhomme avoit alors une signification plus étendue qu'il ne l'a eue depuis. On ne donnoit pas seulement ce titre, comme aujourd'hui, à ceux qui étoient de noble lignage, mais aussi au citoyen non noble, qui ayant acquis un fief noble remplissoit tous les devoirs auxquels le possesseur de ce fief étoit obligé, & même à celui qui, sans tenir un fief, n'exerçoit d'autre profession que celle des armes. Nos rois avoient voulu qu'on pût parvenir à la noblesse par ces deux voies, sans même avoir besoin de lettres d'anoblissement. Cet usage finit à la fin du seizième siècle. Henri III ordonna dans l'édit de Blois *que les roturiers & non nobles acquérant fiefs nobles, ne seroient pour ce anoblis & mis au rang des nobles, de quelque degré que fussent les fiefs par eux acquis.* Pour ce qui regarde la profession des armes, Charles IX & Henri III donnerent plusieurs atteintes à l'ancien usage; & Henri IV statua enfin dans son édit portant

coup de s'être élevé au-dessus du préjugé. Pour rendre cette prudente hardiesse aussi utile qu'elle pouvoit l'être, il auroit fallu disposer les peuples par des distinctions sages à penser qu'il étoit aussi glorieux de servir l'état à pied qu'à cheval. Louis XI désespéra trop aisément de changer sur cela les opinions reçues; & il trouva plus commode de se servir de l'infanterie Suisse, la plus patiente,

réglement sur le fait des tailles, qu'il n'anoblirait plus celui qui l'exerceroit, & même, à ce qu'il paroît, qu'elle ne seroit pas réputée avoir anobli parfaitement la personne de ceux qui l'avoient exercée depuis l'année 1563. *La licence & corruption du rem s'est été cause aussi que plusieurs, sous prétexte qu'ils ont porté les armes durant les troubles, ont usurpé le nom de gentilshommes, pour s'exempter indument de la contribution ou taille. Pour à quoi remédier, défendons à toutes personnes de prendre titre d'écuyer, & de s'insérer au corps de la noblesse, s'ils ne sont issus d'un ayeul & d'un pere qui ayent fait profession des armes, ou servi en quelque charge honorable du royaume, qui par les loix & mœurs du royaume peuvent donner commencement de noblesse à la postérité.* Quand cet édit fut donné en 1600, la France ne faisoit que de sortir des guerres odieuses, faites au roy par les huguenots, & depuis par les ligueurs. Elles avoient commencé en 1565, & elles avoient duré, presque sans interruption, pendant 37 ans; de manière que la plupart de ceux sur l'état desquels cet édit statue, avoient porté les armes contre le roy. Ainsi la conjoncture étoit favorable pour donner atteinte à l'ancien usage qui multiplioit tous les nobles. Si cet usage étoit nécessaire avant que nos rois entretenissent un nombre suffisant de troupes réglées, il étoit peut-être plus nuisible qu'utile depuis que les princes soudoyent en paix comme en guerre, autant de cavalerie & d'infanterie que les besoins du royaume le demandoient. *Ligue de Cambray.*

la plus brave, & la plus disciplinée de l'Europe. L'Allemande lui fut substituée par Louis XII avec une différence très - considérable. On éprouvoit tant de difficulté à rassembler des fantassins toutes les fois qu'on en avoit besoin, qu'on se détermina à tenir toujours sous le drapeau ce corps de six mille lansquenets si connu sous le nom de *Bandes noires*, & qui fut détruit à la journée de Pavie. Neuf ans après ce malheur, François I imagina de former sept légions, dont chacune seroit composée de six mille hommes, & porteroit le nom de la province où elle auroit été élevée. Ce projet qu'on ne put exécuter qu'en partie, fut bientôt abandonné, & on en revint aux corps d'infanterie de six ou sept cents hommes tels qu'on les avoit auparavant.

Les efforts pour tirer la nation de son ignorance furent plus heureux. Les Gaules éclairées par les Romains, étoient retombées dans la barbarie durant les dévastations & les transmigrations du cinquième siècle. Le jour que Charlemagne avoit fait luire au commencement du neuvième siècle, n'avoit été que passager; & d'épaisses & longues ténèbres avoient malheureusement suivi quelques instans d'une demi-lumière. De fausses lueurs plus dangereuses qu'une obscu-

rité entière , avoient trompé le douzième siècle , & les siècles suivans. On y prenoit les subtilités les plus futiles pour de l'esprit , les sophismes les plus grossiers pour de la raison , les préjugés les plus dangereux pour de la philosophie. Il n'étoit pas possible de ramener tout d'un coup aux vrais principes des arts , des lettres & des sciences , une nation qui s'en étoit si fort écartée. Ce changement devoit être nécessairement l'ouvrage du tems. François I. qui le désiroit passionnément , l'avança par tous les moyens que pouvoit employer le souverain d'un grand état. Il attira des étrangers de réputation , rendit communs les bons modeles , forma des établissemens ; & ce qui est le plus important , & que les princes savent le moins faire , il honora les hommes véritablement illustres , comme doivent être honorés tous ceux qui éclairent le genre humain. (*)

Tant de moyens réunis causerent dans les

(*) « L'académie Française , lorsqu'elle alla complimenter » Louis XIV sur la mort de madame la Dauphine , n'ayant pas » été reçue selon l'usage , avec tous les honneurs rendus aux » cours souveraines , M. de Harlay s'en plaignit directement au » roi ; & afin de rendre plus sensible la faute de l'officier , il » dit à Sa Majesté que *François I* , lorsqu'on lui présentoit pour » la première fois un homme de lettres , faisoit trois pas au-devant » de lui. Histoire de l'Académie.

esprits une révolution qui fut suivie d'une plus importante encore dans les mœurs. Elle fut principalement l'ouvrage des femmes que François qui étoit galant, vain & avide de pouvoir, attira à la cour, pour y fixer ses maîtresses avec plus de bienfiance, étonner l'Europe par un spectacle imposant, & amolir le cœur des grands de son royaume. Cette dernière vue, la seule qui pût intéresser jusqu'à un certain point la politique, eut les suites qu'elle devoit avoir : les femmes corrompirent les hommes, même avant d'être corrompues ; les détournèrent de ce qui étoit grand, pour les fixer à des objets frivoles ; leur rendirent le ridicule qu'elles savent si bien établir, plus redoutable que le vice même, les accoutumèrent à n'attendre leur avancement que d'elles, & familiarisèrent la nation avec cette basse idée, que leurs passions feroient toujours sa destinée.

Quoique les détails qu'on vient de lire aient fort avancé le caractère de François I, nous ajouterons encore quelques traits pour achever de le peindre. Ce prince joignoit à un goût décidé pour tous les exercices du corps, l'adresse nécessaire pour y exceller, & assez de santé pour s'y livrer sans risque. Il n'avoit pas cet air imposant qui a fait le

plus grand mérite de quelques souverains : mais il régnoit dans toutes ses manières une franchise qui préparoit à l'amour, & qui inspiroit la confiance. Pour trouver accès auprès de lui, il n'étoit pas nécessaire d'avoir des places, de la réputation, ou de la naissance : il suffisoit d'être François, ou même homme. Sa conversation réunissoit les agrémens qui doivent donner de la gaieté, le naturel, la vivacité, & les connoissances : il parloit beaucoup, & quand il auroit été un particulier, on n'auroit pas trouvé qu'il parlât trop. Le desir de la louange qui rend quelquefois grands les rois qui l'ont, mais qui ne fait le plus souvent qu'avilir ceux qui les entourent, fut une de ses passions : son caractère autorise à penser qu'il s'en feroit rendu digne, si les flatteurs ne l'avoient perdu.

Contre d'ordinaire des hommes nés pour gouverner, qui ne forment presque jamais de projets dont le défaut même de succès ne soit suivi de quelque avantage, il ne s'occupoit que de ce que les événemens avoient d'éclatant : on ne l'amena jamais à sentir que dans des coups d'état la gloire & l'utilité sont le plus souvent inséparables. Les partis violens qui ne sont permis que dans des situations désespérées, ou quand on se sent assez de force

& de génie pour les soutenir, ne lui coûtoient rien à prendre : l'esprit romanesque de son siècle, & son imprudence particulière, l'empêchoient de voir les difficultés attachées aux affaires, & celles que son caractère y ajouteroit.

Quoiqu'il s'occupât beaucoup du soin d'étendre son autorité, il ne gouverna jamais lui-même : l'état fut successivement abandonné aux caprices de la duchesse d'Angoulême, aux passions des ministres, à l'avidité des favoris. Il eut une probité d'ostentation qui ne lui permettoit pas de manquer de parole à ses ennemis, des principes vrais & réels se feroient étendus jusqu'à ses sujets, & l'auroient empêché de les dépouiller de droits essentiels fondés sur les conventions & sur la nature. La jalousie qui est aussi ordinaire & plus dangereuse sur le trône que dans les conditions privées, n'effleura pas seulement son ame : il étoit soldat, il se croyoit général, & il louoit sans effort, avec plaisir même, tous ceux qui avoient fait à la guerre une action de valeur ou d'habileté. Le feu qu'il mettoit d'abord dans ses entreprises, s'éteignoit tout-à-coup sans pouvoir être nourri par le succès, ni rallumé par les disgrâces : il n'étoit donné à ce prince, si l'on peut parler ainsi, que d'avoir des demi-sentimens, & de

faire des demi-actions. Comme il avoit beaucoup d'élevation & qu'il réfléchissoit peu, il dédaignoit l'intrigue, & négligeoit trop les apparences : son rival moins délicat & plus appliqué, profita de cette imprudente hauteur, pour lui ôter dans l'Europe entière une réputation de probité qui lui auroit donné des alliés fideles, & parmi les François même, une réputation d'habileté qui auroit affermi leur courage. La franchise, la sensibilité, la générosité, qui ont été dans tous les siècles la base des réputations les plus pures, furent la ruine de la sienne : la première de ces vertus lui fit trahir ses secrets ; la seconde ne lui inspira qu'une compassion stérile pour des peuples surchargés qu'il devoit soulager ; la dernière lui fit prodiguer à des courtisans ce qui étoit dû à ceux qui servoient l'état. Son administration fut accompagnée de tous les désordres qui deshonnorent le regne des souverains crédules, vains, inconstans, sans principes, sans expérience, sans connoissance des hommes, & sans fermeté.

On trouve épars dans l'histoire quelques faits propres à confirmer l'idée que nous venons de donner de François I, nous les allons recueillir pour nous servir, en quelque manière, de pièces justificatives.

François plaignant Jean de Montaignu d'être

mort par justice : *Ce n'est point par justice , mais par commissaires* , lui dit un bon Celestin ; & cette distinction de justice & de commissaires frappa si fort le roi qu'il ne l'oublia jamais. Que peut-il y avoir en effet de plus suspect & de plus redoutable à des accusés , dit M. Pelisson dans l'apologie de M. Fouquet , que des juges non pas naturels & ordinaires , mais établis exprès contr'eux , & qui , à regarder les exemples du passé , ont toujours su condamner , & jamais absoudre ! *Lettres d'Offat.*

François , averti qu'un des plus bas officiers de justice avoit été maltraité , porta le bras en écharpe , disant à ceux qui lui en demandoient la raison , qu'on l'avoit blessé à son bras droit. *Le Voyer.*

La justice , depuis la fondation de la monarchie , avoit été rendue en latin. Elle commença en 1539 , à l'être en françois , & cet usage n'a éprouvé depuis ce tems - là aucune interruption. Le roi fut déterminé à ce changement , par un de ces motifs qui le déterminoient ordinairement : on lui rapporta que le premier président du parlement de Paris s'étoit servi en prononçant un arrêt , d'une expression extrêmement barbare. *Scripserat morem Galliæ , leges regni semper latino sermone scribi , donec Franciscus rex ejus nominis*

primus id vetuit anno 1539, sed debuerat Matharellus causam addere : quoniam videlicet præses curiæ parlamenti in arresto pronunciando dixerat, debotamus & debotavimus, quod gallicè, jam pronunciatur, avons débouté & déboutons, de quo rex Franciscus, ut quidam dicunt, multum riserat ; ut alii, multum iratus fuerat. Matugonia de matagonibus adversus Italogalliam Antonii Matharelli.

François parlant à du Chatel de la disgrâce du chancelier Poyet comme d'un événement qui devoit le combler de joie, puisqu'il le délivroit d'un ennemi acharné à sa ruine : cet avantage, répondit ce savant, ne m'empêche pas de sentir que votre majesté n'auroit pas dû faire arrêter le chef de la justice pour un sujet très-léger, après lui avoir laissé commettre tranquillement les plus grands crimes. Je n'ai pas tant de tort que vous pensez, dit le roi. Lorsque le fruit d'un arbre n'est pas mûr, les vents les plus impétueux ne l'ébranlent pas : est-il parvenu à sa maturité, le moindre souffle le fait tomber. *Gallandius in vitâ Castellani.*

Jules Camille, un des savans hommes de son siècle, offrit à François I de lui apprendre, dans un mois, & avec une heure d'application par jour, à parler & à écrire en grec & en latin avec autant d'élégance que

Demosthene & Ciceron, qu'Homere & Virgile. Il n'exigea pour cela que deux conditions : la premiere qu'il auroit l'honneur de travailler seul avec le roi , afin que ce secret important ne pût pas être divulgué ; la seconde qu'on lui donneroit deux mille écus de revenu en bénéfices. L'assurance avec laquelle il parloit fit penser que ces promesses pouvoient avoir quelque fondement. Il entretint deux fois François , & fut renvoyé ensuite avec un présent de six cents écus. *Lettres d'Alciat.*

François ayant été célébrer la fête des rois à Remorentin en 1521 , apprit que le comte de Saint-Paul avoit tiré la feve , & suivant les mœurs du tems , il envoya défier le roi que le fort avoit fait. Le défi fut accepté , dit Dubellai , & on prépara pour recevoir l'ennemi des boules de neige , des œufs & des pommes , armes convenables pour soutenir l'assaut dont on étoit menacé. Les munitions se trouvant épuisées par l'opiniâtreté des assaillans qui étoient venus à bout de forcer les portes de l'hôtel , un des assaillans eut l'imprudence de jeter par la fenêtre un tison qui tomba sur la tête du roi. Quoique ce prince eût été si dangereusement blessé qu'on désespérât de sa vie , il ne voulut jamais permettre qu'on cherchât à savoir de quelle main étoit

parti le coup. *J'ai fait la folie*, répondit-il à ceux qui le pressoient de souffrir que l'on fît des perquisitions, & *il est juste que j'en boive ma part*. La santé revint peu - à - peu au malade qui en fut quitte pour ses cheveux que les chirurgiens furent obligés de lui couper pour le panser. *Depuis*, dit Étienne Pasquier, *il ne porta plus longs cheveux*, étant le premier de nos rois qui, par un sinistre augure, dégénéra de cette vénérable ancienneté. Sur son exemple, les princes premièrement, puis les gentilshommes, & finalement tous les sujets se voulurent former. Pasquier, recherches.

Au commencement du regne de François I. tous les courtisans avoient la plus longue barbe qu'ils pouvoient avoir : c'étoit alors un ornement de petit maître ; & pour cette raison, gens graves n'en portoient pas. De là venoit que les magistrats étoient obligés le jour de leur réception, de se faire raser. François Olivier qui fut depuis chancelier, ne put être reçu maître des requêtes, qu'à la charge de faire couper sa longue barbe, s'il vouloit assister au plaidoyer. François s'étant dégouté de sa barbe, les magistrats laisserent croître la leur, parce qu'elle devint vénérable, dès que les courtisans n'en portèrent plus. *Saint Réal*.

» J'ai lu dans quelque auteur que François

» ayant fait nommer au baptême, par les
 » Suiffes, les trois princes ses fils, ils leur
 » donnerent les noms des trois enfans de la
 » fournaife de Babylone, *Sidrac*, *Mifac* &
 » *Abdénago* : mais on les leur fit quitter
 » enfuite, à ce qu'on dit, pour prendre ceux
 » de *François*, de *Henri* & de *Charles*. *Langlet*
 » *Dufrefnoy*. »

Du Chatel, le feul favant que François prétendoit n'avoir pas épuifé en deux ans, vivoit à la cour & y plaifoit. Les envieux de fon érudition & de fa faveur fe réunirent pour élever fur fes ruines un nommé Bigot, dont ils vantoient avec affectation l'efprit & les connoiffances. Le roi, avant de le faire venir de Normandie fa patrie, voulut favoir quel homme c'étoit. Du chatel lui dit que c'étoit un philofophe qui fuivoit les opinions d'Aristote. Et quelles font ces opinions, continua le prince ? Sire, repartit l'adroit courtifan, Aristote préfere les républiques à l'état monarchique. Ce mot fit une impreflion fi forte fur l'efprit de François, qu'il ne voulut plus entendre parler de ce M. Bigot. *Gallandius in vitâ Castellani*.

François difoit que les grands capitaines, au retour d'une brillante campagne, étoient reçus le premier jour comme des rois, le fecond comme des princes, & le troifieme comme des foldats. *Amelot*.

Charles - Quint ayant prié , en 1531 ; François , sur qui il tenoit de mauvais discours , de lui prêter de l'argent & sa gendarmerie pour faire la guerre aux Turcs , François répondit , sur le chapitre de l'argent , qu'il n'étoit pas un banquier ; & sur celui de ses troupes , qu'il ne les prêtoit non plus que son épée. *Du Bellai.*

Louis XIV disant , dans sa jeunesse , que si la guerre recommençoit , il la vouloit faire en personne , quelqu'un lui fit remarquer que la France avoit beaucoup souffert de la valeur imprudente de François I. Imprudent tant qu'il vous plaira , reprit le jeune prince ; mais avec tout cela , cette imprudence l'a mis au rang des grands rois. *Mémoires de Motteville.*

Le cardinal Carpi dit en plein consistoire , après avoir négocié avec François , que la fortune avoit commis une grande faute en faisant naître ce prince sur le trône , & qu'elle l'auroit bien mieux servi en lui donnant seulement les moyens d'y monter. *Leti.*

François ayant reçu une lettre signée , Charles , Empereur des Romains , Roi d'Espagne , de Castille , de Leon , d'Arragon , de Navarre , de Jérusalem , de Naples , &c. ne prit d'autre titre en répondant , que celui de François , seigneur de Gentilli , village près de Paris. *Amelot.*

François I disoit que si la fidélité se perdoit, elle devoit se retrouver dans le cœur des rois. *Agudeza Discurso 30.*

Louis XII, prévoyant les maux que l'humour prodigue & inconsidérée de François devoit causer à la France, disoit : *Ce gros garçon gâtera tout.* Notes sur Rabelais.

On rapportoit comme un crime de leze-majesté, à François, les murmures du peuple contre une nouvelle taxe qu'il venoit d'imposer. Laissez-les parler, dit le roi; il faut bien qu'ils aient quelque plaisir pour leur argent. *Mezerai.*

François faisoit tant de cas de la noblesse, que, lorsqu'il juroit, il disoit : *foi de gentilhomme.* *Mezerai.*

François I, se promenant avec le cardinal de Tournon, vit un payfan qui portoit des fouliers neufs, & lui demanda, pour se divertir, combien ils lui coûtoient, *devinez*, répondit le payfan : *cinq sous*, dit le roi. *Vous avez menti d'un carolus*, répliqua le payfan. *Sais-tu bien, malheureux*, ajouta le cardinal, pour embarrasser ce bon homme, *que tu parles au roi ? La mort sera le prix de ton insolence.* Le payfan, sans s'étonner, lui répondit sur le champ : *le diable emporte, de vous ou de moi, qui le savoit.* Cette faillie divertit fort François. *Erasme.*

François, déterminé à entreprendre, quoi qu'il pût arriver, le recouvrement du Milanois, consulta ses ministres sur l'endroit par lequel il falloit l'attaquer. Il venoit du conseil. Son bouffon lui dit : Tous vos conseillers sont de grands fols. Pourquoi, lui demanda le roi ? C'est, répondit Brusquet, qu'ils ont seulement délibéré comment vous entreriez en Italie, & qu'ils n'ont pas pensé à voir comment vous en sortiriez. *Dupleix.*

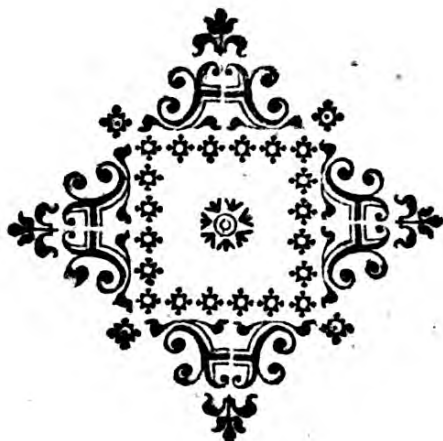
François demanda à du Chatel, s'il étoit gentilhomme. Sire, répondit le savant bel-esprit, ils étoient trois dans l'arche de Noë : je ne fais duquel je suis descendu. Cette réponse lui valut l'évêché d'Orléans. *Moréri.*

« J'ay ouy parler, que le roy François une
 » fois voulut aller coucher avec une grande
 » dame de sa cour qu'il aymoît. Il trouva
 » son mary l'espée à la main, qui l'alloit
 » tuer : mais le roy lui porta la fienne à la
 » gorge, & lui commanda sur la vie de ne
 » lui faire nul mal ; & s'il lui faisoit la moindre
 » chose qu'il le tueroit, ou qu'il lui feroit
 » trancher la tête ; & pour cette nuit, l'en-
 » voya dehors, & prist sa place. *Brantome.*

« Le roy François a bien aimé les dames,
 » & encore qu'il eust opinion qu'elles fussent
 » fort inconstantes & variables, ne voulut

» point qu'on en médit en sa cour & voulut
 » fort qu'on leur portât un grand honneur
 » & respect. J'ay oüy raconter qu'une fois
 » luy passant son carême à Meudon, près de
 » Paris, il y eut un sien gentilhomme ser-
 » vant, qui s'appelloit le sieur Prifambourg
 » de Xaintonge, lequel servant le roy de la
 » viande dont il avoit dispensé, le roy luy
 » commanda de porter le reste, comme l'on
 » voit quelquefois à la cour, aux dames de
 » la petite bande, que je ne veux nommer,
 » de peur de scandale. Ce gentilhomme se
 » mit à dire, parmy ses compagnons & autres
 » de la cour, que ces dames ne se conten-
 » toient pas de manger de la chair crue en
 » carême, mais en mangeoient de la cuite, &
 » tout leur saoul. Les dames le sçeuvent, qui
 » s'en furent plaindre au roy aussi-tost. Il
 » entra en si grande colere, qu'à l'instant il
 » commanda aux archers de la garde de son
 » hostel de l'aller prendre & pendre sans
 » autre délay. Par cas, ce pauvre gentil-
 » homme en eut le vent par quelqu'un de ses
 » amis; qui en évada & se sauva bravement:
 » que, s'il eust été pris, pour le feur il
 » eust été pendu, encore qu'il fust gentil-
 » homme de bonne part, tant on vit le roy
 » cette fois-là en colere, ny faire plus de

» juremens. Je tiens ce conte d'une personne
» d'honneur qui y estoit , & asseuroit que
» le roy avoit alors dit tout haut , que qui-
» conque toucheroit à l'honneur des dames ,
» fans rémission il seroit pendu. » *Brantome.*





HISTOIRE

DES RÉVOLUTIONS

*Arrivées en Suede depuis 1515,
jusqu'en 1544.*

LA Suede qui avoit jetté un si grand éclat lorsque ses habitans, connus sous le nom de Goths, renverserent l'empire Romain, & changerent la face de l'Europe, étoit retombée peu après dans l'obscurité, & y resta jusqu'au quatorzieme siecle. Ses dissentions domestiques toujours assez vives, quoique continuelles, ne lui avoient pas permis de s'occuper de guerres étrangères, & de mêler ses intérêts à ceux des autres nations. Elle avoit malheureusement de tous les gouvernemens le plus vicieux, celui où l'autorité est partagée sans qu'aucune puissance de l'état sache précisément le degré qui lui en appartient. Les prétentions opposées du roi, du clergé, de la noblesse, des villes, des payfans, formoient une espece d'anarchie qui auroit cent fois perdu le royaume, si les peuples voisins avoient eu des loix plus sages. Toutes les

nations du Nord languissoient dans la même barbarie ; & l'ascendant que les unes pouvoient prendre sur les autres , ne devoit point venir de la supériorité de politique ; mais du bonheur des circonstances : elle furent pour le Danemarck.

Marguerite qui y régnoit joignoit à l'ambition ordinaire à son sexe , une suite de vues qu'il n'a pas si communément. Elle parloit avec grace , & favoit employer au besoin ce ton de sentiment qui tient souvent lieu de raison , & qui la rend toujours plus forte. Contre l'usage des souverains , elle abandonnoit les apparences de l'autorité pour l'autorité même ; & elle retenoit le clergé dans ses intérêts , en lui faisant prendre des déférences pour du crédit. Ce qu'elle faisoit éclater de magnificence n'avoit jamais pour objet ses goûts , mais sa place ; & soit qu'elle donnât , soit qu'elle récompensât , c'étoit toujours en reine , & au profit de la royauté. Lorsque ses projets n'étoient pas traversés par la loi , elle la faisoit observer avec une fermeté louable ; & l'ordre public étoit ce qu'elle aimoit le mieux après ses intérêts particuliers. On n'a gueres poussé plus loin qu'elle le faisoit le talent de paroître redoutable sans l'être : elle intimidoit ses ennemis par d'autres ennemis qu'elle avoit l'art de faire

faire croire ses partisans. Ce que ses mœurs avoient d'irrégulier étoit réparé dans l'esprit des peuples par les dons qu'elle faisoit aux églises. Ces sacrifices coutoient à son caractère : mais sa politique les faisoit à sa réputation. Une ancienne tradition veut que le roi Waldemar ait dit souvent que la nature s'étoit trompée en produisant sa fille, parce qu'elle n'avoit fait qu'une femme, quoiqu'en la formant elle se fût proposé d'en faire un homme.

Cette princesse, que la mort de son fils avoit placée sur le trône de Norwege, & celle de son pere sur celui de Danemarck, entrevit la possibilité d'ajouter la Suede à ses autres états, & elle l'entreprit. L'ambition du roi Albert, qui pour dépouiller & asservir ses sujets, avoit inondé le royaume d'Allemands, & violé toutes les loix, fit naître cette idée, & le mécontentement des seigneurs Suédois en assura l'exécution. Ils offrirent leur couronne à Marguerite dans l'espérance qu'elle se contenteroit du titre de reine, & elle l'accepta en vue de réunir la Suede au Danemarck. La chute du tyran fut la suite de cette politique : il succomba après sept ans d'une guerre cruelle & opiniâtre, & il se vit forcé de renoncer au trône pour recouvrer la

liberté qu'il avoit perdue dans une bataille.

Marguerite ne vit pas plutôt toutes les couronnes du Nord sur sa tête, qu'elle forma le grand projet d'en rendre l'union perpétuelle. Les états généraux des trois nations convoquées à Calmar sur la fin du quatorzieme siecle, gouterent cet arrangement, & ils firent une loi solemnelle qui faisoit des trois royaumes une seule monarchie. Cet acte célèbre qu'on appella l'union de Calmar, portoit principalement sur trois bases. La premiere, que le roi, qui continueroit à être électif, comme il l'avoit toujours été dans les trois royaumes, y seroit pris alternativement, à moins que le prince n'eût des parens ou des enfans que les états assemblés jugeassent dignes de lui succéder. La seconde, que le souverain seroit obligé de faire tour-à-tour son séjour dans les trois royaumes, & de consommer dans chacun les revenus qu'il en tireroit. La troisieme, que chaque royaume conserveroit son sénat, ses loix, ses privileges; & que les évêques, les magistrats, les gouverneurs, les généraux, les troupes mêmes, & les garnisons seroient prises de chaque pays.

Ces précautions avoient paru suffisantes pour assurer l'égalité, le repos, la liberté des

trois royaumes, & ne le furent pas (*). Le Danemarck où les monarques du Nord fixerent leur cour, ne tarda pas à rompre le systême d'équilibre qu'on avoit formé avec tant de soin, & à traiter avec hauteur les autres membres de l'union. Sous un prince absolu, également intéressé à la conservation de tous ses états, ce désordre n'auroit pas

(*) Marguerite elle-même viola toutes les conditions de l'union. Un jour que les plus grands seigneurs de Suede lui rappelloient le serment qu'elle avoit fait à son couronnement, de ne jamais attaquer leurs privileges, elle leur demanda s'ils en avoient les titres. Ces grands ayant répondu qu'ils les avoient, & qu'ils étoient prêts à les montrer : Je vous conseille de les bien garder, continua-t-elle : de mon côté je garderai encore mieux les villes, les places fortes & les citadelles du royaume. *Joan. Magnus.*

Les Suédois ont fait à Marguerite un autre reproche, que l'historien de cette princesse rapporte en ces termes : *Aiunt suecæ Margaritam in dedecus gentis suæ, & veluti socordiam exprobrando viris, ea parte, quam in fæminis natura tectam vult, nummum signasse. Sed hoc casu, non studio factum, ut solet subinde in exprimendis nummorum cætypis per negligentiam, aut alias rudiculæ fortuitâ positione aut usu longiore attrita aberrari : hoc enim caractere (ϕ) qui Danis cum virgula transmissa usurpatur loco diphtongi Orebro designabatur : qui locus sive oppidum fuit monetæ id temporis jus habens. Pontanus in vita Margaritæ Reginæ.*

Marguerite ne traita guere mieux les Danois que les Suédois. Elle avoit coutume de dire qu'elle secoueroit le pommier, qu'elle arrêteroit le torrent, & qu'elle casseroit le verre : ce qui vouloit dire, qu'elle vouloit abaïsser ou ruiner entièrement trois puissantes familles, appelées *Abilgaard, Limheke, Beggerè*; noms qui signifient en danois, pommier, torrent & verre. *Pontanus.*

eu lieu ; mais dans l'impossibilité où étoient des rois dont l'autorité étoit si bornée d'affervir une nation autrement que par une autre ; leur ambition rendoit cet événement en quelque sorte nécessaire. Avec un peu moins d'orgueil , & un peu plus de politique , les Danois feroient allés plus lentement à leur but , & y feroient infailliblement arrivés. Leurs premiers succès les enhardirent trop , & leur firent mépriser les loix de l'union , jusqu'à procéder à l'élection d'un souverain , sans convoquer , sans consulter même les autres états.

Les Suédois faifirent l'occasion de cette injustice pour secouer un joug qu'ils détestoient. Ils refuserent de reconnoître une autorité qu'on n'avoit pas eu le droit de conférer sans eux , & se donnerent un maître particulier. Le regne de ce prince ; & celui de ceux qui gouvernerent l'état après lui , sous le nom d'administrateurs , furent troublés par des guerres continuelles que suscitoient les rois de Danemarck , pour faire valoir les droits qu'ils prétendoient avoir. L'épuisement des deux nations suspendit quelquefois les hostilités : mais l'animosité les faisoit bientôt recommencer. La plus longue treve fut celle qui finit en 1515 , année qu'on peut regarder comme l'époque

de l'heureuse révolution qui rétablit l'indépendance de la Suede.

Christiern II , roi de Danemarck , y donna lui-même occasion. C'étoit un monstre qui , presque au sortir de l'enfance , avoit poussé aux derniers excès tous les vices , & n'avoit pas même le masque d'une vertu. Il faisoit consister l'autorité souveraine à violer ses engagements , à fouler les loix , à dépouiller ses peuples , à tout sacrifier à ses caprices. Ce ne furent pas les circonstances qui le rendirent cruel , ce fut la nature ; & sa barbarie étoit plutôt la suite de ses inclinations que l'effet de sa politique. Ses sujets , ses proches , ses confidens , ses ennemis , tout lui étoit également suspect ; & ceux qui étoient surs de leur cœur & de leurs actions , avoient à craindre ses soupçons & sa défiance. Son humeur sombre & farouche faisoit regarder la nécessité de le voir , ou de traiter avec lui comme un très-grand mal , & les courtisans tout avides qu'ils sont ordinairement , aimoient mieux se passer de graces que de lui en demander. Ceux qui lui ont accordé du courage se sont trompés ; il n'avoit que de l'emportement : c'étoit la soif du sang , & non l'amour de la gloire qui lui faisoit entreprendre ou soutenir des guerres. L'ambition qui porte souvent les grandes

ames à des actions héroïques, ne lui inspiroit que des crimes ou des bassesses : tout ce qui étendoit son autorité lui paroissoit permis & noble. On ne peut pas être plus opiniâtre ni moins constant qu'il l'étoit, & il ne suivoit pas un projet parce qu'il pouvoit réussir, mais parce qu'il l'avoit formé. Son siecle lui donna l'odieux surnom de *Néron du Nord*, & la postérité le lui a confirmé.

Loin de rapprocher les Suédois du traité d'union, un prince de ce caractère devoit leur en donner un éloignement que rien ne pourroit vaincre : aussi ne pensa-t-il pas à les gagner, mais à les soumettre. Ce projet n'avoit rien de chimérique. Depuis la mort de l'administrateur Suante-Sture, qui par son activité, sa sagesse, & son autorité, avoit assoupi les divisions & fourni des objets utiles aux passions qui les occasionnoient ; les affaires publiques étoient retombées dans une confusion qui préparoit à une révolution. Le royaume entier se trouvoit partagé en deux factions. La première qui étoit celle du clergé, vouloit faire revivre l'union de Calmar : les évêques avoient joui d'une autorité si étendue sous les rois Danois, qu'ils croyoient ne devoir rien oublier pour ramener les mêmes circonstances. L'indignation que causa au reste de la nation le seul soupçon d'un si

honteux projet, les obligea de recourir à une manière éloignée & détournée de parvenir à leurs fins. Ils proposèrent de placer Eric Trolle à la tête des affaires. Une politique assez raffinée leur faisoit prévoir que ce vieillard timide, indolent & irrésolu, seroit dégoûté de sa place par les traverses qu'on lui suscitoit, & que la crainte de perdre les biens immenses qu'il possédoit en Danemarck, le porteroit à un accommodement tel que cette couronne l'exigeroit. L'histoire ne dit pas si ces vues profondes & odieuses furent pénétrées, ou si le souvenir du dernier administrateur fit préférer son fils à un concurrent plus soutenu qu'accrédité. Ce qui est sûr, c'est que Stenon fut élevé à la première dignité du royaume; & que les évêques eux-mêmes concoururent à l'élection, lorsqu'ils se furent bien assurés qu'il ne leur étoit pas possible de l'empêcher.

Cette importante affaire paroissoit finie, lorsqu'il commença à se répandre que la liberté des suffrages avoit été violée dans l'assemblée. Le clergé semoit artificieusement ce bruit, ou pour asservir la nation en la divisant, ou dans l'espérance qu'on lui feroit des avantages considérables pour l'engager à ratifier ce qu'il avoit fait. La crainte d'une guerre civile qui produit quelquefois de plus

grands maux que la guerre civile même , déterminâ le nouvel administrateur à tout sacrifier pour assurer la tranquillité publique. Dans cette vue il fit conférer l'archevêché d'Upsal au fils de Trolle , démarche qu'il crut propre à consoler son rival de son exclusion , & les évêques d'avoir échoué dans leur projet : il accompagna ce bienfait politique de toute la noblesse , de toutes les graces qu'on met aux actions de sentiment.

La conduite de Stenon fut applaudie par quelques hommes bornés & timides , & blâmée généralement par tous ceux de ses partisans qui avoient de l'étendue dans l'esprit, ou de l'élévation dans le cœur. Ils prévirent que le nouveau prélat abuseroit encore plus de sa dignité que n'avoient fait ses prédécesseurs ; & qu'avec les mêmes moyens qu'eux de troubler l'état , il auroit deux motifs de plus pour l'entreprendre , celui de suivre les vues de sa maison toujours vendue aux Danois, & celui de venger son pere. La suite fit voir qu'on n'avoit pas tout prévu ; & que ce qu'on avoit le plus craint dans Gustave Trolle , étoit infiniment moins à craindre que son caractère.

Cet archevêque né pour le malheur de sa patrie , n'avoit aucune des vertus de son état. Il étoit dur , jaloux , ingrat , violent ,

& ambitieux. Il confondoit la grandeur avec le faste, & l'arrogance lui paroissoit de l'élevation. Jamais il ne distingua la fierté du cœur de celle de manieres, & il ne parvint pas à sentir que si la premiere convient à tous les honnêtes gens, la derniere n'est supportable dans personne. Ces ménagemens adroits qui gagnent les hommes, étoient à ses yeux des bassesses, & il ne connoissoit pour traiter avec eux que les manieres de commandement qui les révoltent. Le choix des tems, des lieux, des hommes, & des circonstances, étoit une politique qu'il ne croyoit pas faite pour lui; il prétendoit que tout cédât à sa naissance, à ses richesses, & à sa dignité. Il rapportoit à lui tous les événemens publics, & étoit très-étonné, très-offensé même qu'on parût avoir un autre objet. Ceux qui le flattoient étoient assurés de son mépris; & ceux qui ne le flattoient pas, de sa haine. Quoiqu'il ne fût cruel que par imitation, par foiblesse ou par ambition, il répandit beaucoup de sang : le desir d'affurer ou de faire craindre son autorité, lui paroissoit autoriser suffisamment cette barbarie. Rien n'étoit capable de le faire revenir de ses préventions, d'éteindre ses haines, d'adoucir ses mœurs : il étoit sans retour tout ce qu'il étoit. Sans connoissance des

hommes, fans zele pour la religion, fans génie pour les affaires, il fut l'auteur des mouvemens qui agiterent de fon tems la Suede : une place importante, beaucoup d'audace, & des circonstances fingulieres lui tinrent lieu de tous les talens.

Trolle apprit à Rome sa nomination à l'archevêché d'Upsal, & il se rendit auffi-tôt en Suede. Il ne voulut à son arrivée ni voir ni reconnoître l'administrateur. Plus humilié que touché du tendre & généreux intérêt que ce prince avoit pris à lui, il fit éclater un ressentiment, qui alarma également pour Stenon & pour la patrie. Cette passion qui n'est pas long-tems oisive dans des caracteres hardis & remuans, présageoit visiblement des orages que les gens modérés s'efforcèrent de dissiper. Le cœur du jeune prélat étoit trop aigri pour qu'on pût le déterminer à faire des démarches de conciliation. L'administrateur né généreux & raisonnable, prévint sur cela les desirs des citoyens. Il prodigua à son ennemi les marques d'estime, d'affection, de confiance, & ne gagna rien. L'archevêque ne pouvoit pas se consoler de n'être que le second dans un état qu'il avoit compté gouverner d'abord sous le nom de son pere, & dans la fuite sous le sien.

Toute entrevue qui ne rapproche pas des

ennemis, les éloigne nécessairement davantage. Stenon & Trolle, après avoir pris sur eux de se parler, se haïrent infiniment plus qu'ils ne faisoient auparavant. Comme ils ne ménageoient plus rien ni l'un ni l'autre, le premier convoqua les états du royaume, pour y faire punir un rebelle, & usa de beaucoup d'adresse avec Rome, pour l'empêcher de protéger, comme elle le faisoit souvent alors, un ecclésiastique qui troubloit l'ordre. Le second assembla de son côté le clergé & les Mécontents, s'unit avec les Danois, corrompit les gouverneurs de quelques places fortes. Tous ces mouvemens causoient une fermentation dangereuse, dont l'arrivée du légat augmenta la violence.

Jean - Ange Arcamboldi, que Léon X avoit choisi pour porter dans le Nord ces fameuses indulgences, qui en donnant naissance au luthéranisme, ont coûté tant de sujets à l'église, & tant de sang à l'Europe, avoit commencé sa mission par le Danemarck. Tout ce qu'il avoit d'affabilité dans les manières, de séduction dans la conversation, de souplesse dans l'esprit, de bassesse dans le cœur ne lui auroit pas procuré de grands avantages, si un intérêt politique & pressant n'eût engagé Christiern à le favoriser. Ce prince pensoit à subjuguier la Suede, & il ne

pouvoit la subjuguier que par le clergé ; traverser les vues de la cour de Rome eût été s'exposer visiblement à perdre les seuls partisans sur lesquels il pouvoit compter. Cette considération l'avoit déterminé à abandonner son royaume à l'avidité du légat , & ses peuples à leur simplicité. Arcamboldi s'étoit expliqué sur ces facilités en homme qui paroïssoit déterminé à tout faire pour les reconnoître. Ces dispositions apparentes ou réelles lui avoient valu l'ouverture entière des vues , des espérances , des craintes , des forces , des ressorts qu'on pouvoit avoir. Le roi lui avoit parlé comme à son ministre , & s'étoit déchargé sur lui du soin de lui assurer la conquête qu'il étoit résolu de tenter , & d'en avancer le tems le plus qu'il pourroit : sans se compromettre.

Il ne paroît pas aisé de deviner si le ministre de Léon arriva en Suede , résolu de servir ou de trahir Christiern. Tout ce qu'on fait , c'est qu'il laissa soupçonner qu'il étoit instruit de beaucoup de choses , & qu'il n'est pas naturel de croire que l'administrateur , homme médiocre & sans expérience , ait pénétré un vieux Italien , nourri depuis long-tems dans les intrigues de la cour de Rome. Nous serions portés à penser qu'Arcamboldi laissa échapper une partie de son secret pour qu'on lui

àchetât le reste. En effet , Stenon ne l'eut pas plutôt prévenu par de riches présens , invité à publier ses indulgences , & déchargé du droit du tiers que tous les princes d'Allemagne avoient pris sur l'argent qui en revenoit , que toute la politique de la cour de Danemarck fut dévoilée. La connoissance de tous ces mysteres développa les ressorts secrets de beaucoup d'événemens , dont on n'avoit pas pu démêler les causes , & dont il fut facile de prévenir les suites. Il s'agissoit de mettre à couvert la réputation & les intérêts du légat , & de le laisser en état d'acquérir de nouvelles lumieres qu'il pût communiquer , & on y réussit.

L'administrateur ayant laissé passer assez de tems pour faire perdre de vue les conférences qu'il avoit eues avec le prélat Italien , convoqua enfin le sénat. Il dit à l'assemblée qu'on tramoit une conspiration qui pouvoit aisément renverser l'état , & que les gouverneurs de Stockholm & de Nicopinc , s'étoient engagés à livrer leurs places. Comme le péril étoit pressant , les deux traîtres furent arrêtés sur le champ , & les Etats-Généraux assemblés pour instruire leur procès , & pourvoir au salut de la patrie. Si les accusés avoient ressemblé à la plupart des conjurés célèbres dans l'histoire , il eût été difficile de les

punir , parce qu'il eût été impossible de les convaincre. On étoit sûr qu'ils étoient coupables ; mais on avoit peu de preuves , & on ne pouvoit pas faire usage de celles qu'on avoit. Heureusement , soit foiblesse , soit repentir , ils avouèrent leurs intelligences avec le roi de Danemarck , & confirmèrent ce qu'on savoit déjà , que l'archevêque d'Upsal étoit l'auteur & le chef de la conspiration.

Si Trolle n'eût été qu'ambitieux , il auroit vu la difficulté extrême , peut-être l'impossibilité de faire réussir des projets connus , & il y a apparence qu'il les auroit abandonnés. Il lui eût été d'autant plus aisé de prendre ce parti , qu'on lui en levoit les difficultés en lui faisant toutes les avances que son orgueil pouvoit souhaiter. Ce prélat étoit malheureusement déterminé a la ruine de son pays , par un ressentiment que les contretens rendoient plus vif. Il ne daigna ni justifier sa conduite , ni se plaindre de ses complices. Toute sa politique se borna à demander la convocation de nouveaux états plus libres , pour donner à Christiern le tems devenir à son secours.

Il y avoit dans toute cette conduite un air de hauteur & d'indépendance , qui offensa vivement les états. Ils crurent , avec fonde-

ment, qu'un homme qui se permettoit ces hardiesses, étoit encore plus fortement appuyé au-dedans & au-dehors qu'on ne l'avoit d'abord soupçonné. Cette idée n'ébranla pas les résolutions qu'on avoit prises; mais elle inspira plus de précautions. Pour enlever à un ennemi, qui commençoit à paroître redoutable, les ressources qu'il pouvoit avoir, ou pour les rendre du moins inutiles, on arrêta tous ceux de ses parens ou de ses amis qui étoient suspects, & on assembla les milices du royaume. Ces arrangements avoient tellement affoibli le mauvais parti, & fortifié le bon, que l'administrateur ne balança pas à assiéger l'archevêque dans Steke, place qui avoit passé jusqu'alors pour imprenable. Il espéroit forcer ce château avant qu'on pût hasarder aucun mouvement pour le secourir ou pour faire diversion; mais les choses tournerent autrement qu'il n'avoit pensé. A peine la tranchée étoit-elle ouverte, qu'il fut averti que les Danois avoient fait une descente près de Stockholm, & qu'ils portoient par-tout le fer & le feu. Ces fâcheuses nouvelles le déterminèrent à partager son armée: il fit continuer le siege par l'infanterie, & marcha avec sa cavalerie à l'ennemi, qu'il joignit à Vedel. Il se livra là un combat aussi sanglant qu'il devoit l'être au commen-

cement d'une campagne , entre deux nations rivales , dans une occasion décisive , & pour de grands intérêts. La victoire , long-tems incertaine , se déclara enfin pour la Suede ; & ceux des vaincus , qui ne périrent pas dans l'action , regagnerent avec précipitation leurs vaisseaux , & ensuite le Danemarck.

Cette retraite , qui devoit diminuer la fierté de l'archevêque , ne fit qu'augmenter son désespoir : il parut plus déterminé que jamais à se défendre. Le retour des troupes victorieuses ne l'ébranla point ; & il se seroit enlevé sous les murs de la place , si sa garnison , qui n'avoit ni les mêmes haines , ni le même orgueil que lui , ne l'avoit forcé de capituler. Il croyoit que l'humiliation de se rendre , & celle de reconnoître l'autorité de l'administrateur , seroient les seules qu'il auroit à effuyer ; il se trompoit. Les états le déclarerent ennemi de la patrie , l'obligerent de renoncer à sa dignité , & le condamnerent à finir ses jours dans un cloître.

Quand le pape n'auroit pas été sollicité par le prélat déposé , & par Christiern , de s'élever contre ce jugement , il l'auroit fait. La cour de Rome dont les droits n'avoient pas été aussi - bien éclaircis qu'ils l'ont été depuis , appuyoit indifféremment le clergé dans toutes les affaires , avec une vivacité
&

& une fierté qui ne se démentirent pas en cette occasion. Elle fit menacer les états & l'administrateur des censures de l'église, s'ils ne rétablissent sans tarder l'archevêque sur son siège, & dans tous les avantages dont on l'avoit privé.

Il est glorieux pour l'humanité que, dans un siècle où la philosophie avoit fait si peu de progrès, un peuple entier ait distingué l'autorité légitime du chef de la religion, de l'abus qu'il en peut faire. Les Suédois, en marquant beaucoup de respect au souverain pontife, parurent assez tranquilles sur les foudres qu'il préparoit contre eux. Ils témoignèrent de la répugnance à lui désobéir : mais enfin ils lui désobéirent ; & ils aimèrent mieux l'avoir pour ennemi, que de risquer de rallumer dans leur patrie le feu des guerres civiles qu'ils avoient eu tant de peine à éteindre. Si cette généreuse résolution avoit été accompagnée d'un excès d'emportement, Rome se seroit trouvée heureuse : dans la résolution où elle étoit de pousser les choses à l'extrémité, elle auroit voulu paroître forcée à des violences par des outrages qui les justifiaient. L'impossibilité de mettre les apparences de son côté ne lui fit pas abandonner ses vues : elle mit en interdit la Suede, excommunia l'administrateur & le sénat,

ordonna le rétablissement de Trolle, & pour comble d'injustice, chargea le roi de Danemarck de procurer, par la voie des armes, l'exécution d'une bulle si odieuse.

Christiern étoit & se montra digne d'une telle commission. Il ne l'eut pas plutôt reçue, qu'il entra en Suede, & que, sous prétexte de servir l'église, il mit tout à feu & à sang jusqu'à Stockholm dont il forma le siege. Pour emporter la place en fort peu de tems, il comptoit sur la superstition du peuple, sur la frayeur des bourgeois, sur la grandeur de ses forces, & sur quelques intelligences qu'il avoit dans la garnison. Ces moyens lui manquerent ou ne furent pas suffisans, & il trouva une résistance que ses lieutenans désespérèrent de vaincre. S'il les avoit crus, il auroit abandonné une entreprise dont l'issue ne pouvoit être que funeste: sa présomption, sa haine, sa férocité l'aveuglerent. Il s'opiniâtra, & donna à l'administrateur le tems d'arriver avec toutes les forces du royaume. Il voulut alors s'embarquer; mais il étoit trop tard pour le faire avec sûreté; & il lui en coûta son artillerie, son bagage, ses meilleurs officiers, & presque toute son arriere-garde.

Ce malheur paroissoit devoir être le dernier de la campagne, & ne fut que le premier.

Retenu trois mois entiers sur les côtes de Suede par les vents contraires, Christiern couroit risque de périr par la faim s'il demeurait sur ses vaisseaux, ou d'être accablé s'il tentoit des descentes pour recouvrer des vivres. Dans cette extrémité, il hafarda des propositions de paix que son caractère & la situation où il se trouvoit auroient dû faire rejeter. Les Suédois n'avoient qu'à se tenir dans l'inaction pour voir périr l'ennemi le plus opiniâtre, le plus injuste, le plus féroce qu'ils eussent jamais eu, & avec lequel ils ne pouvoient jamais traiter avec sûreté. L'impatience de l'administrateur le fit consentir à entrer en négociation, & une générosité mal entendue le porta à envoyer des provisions & des rafraîchissemens à la flotte. Cette facilité donna au roi de Danemarck l'espérance d'attirer Stenon sur son bord & de l'y retenir prisonnier, ou de le faire massacrer; deux moyens qui lui paroïssent également propres à asservir la Suede. Heureusement pour ce royaume, le sénat s'opposa à une démarche où il ne trouvoit point de dignité, & encore moins de sûreté. Les ôtages que Christiern avoit envoyés ne rassuroient personne. Tout le monde étoit convaincu que la crainte de les faire périr n'empêcheroit jamais le tyran de commettre un crime utile.

Ce premier piège n'ayant pas réussi, le roi de Danemarck en imagina un autre qui lui parut plus adroit & qui l'étoit. Il feignit une confiance entière pour une nation qui n'en prenoit point en lui, & il offrit, pour abrégér les formalités, de se rendre lui-même à Stockholm. Comme la proposition n'offroit rien, au premier coup-d'œil, que d'honnête & de raisonnable, elle fut acceptée sans examen, & on fit partir témérairement les otages que Christiern paroissoit demander, moins pour sa sûreté que pour sa réputation. Ils ne furent pas plutôt sur la flotte, qu'on profita, pour s'éloigner avec eux, & pour regagner le Danemarck, d'un vent favorable qui s'étoit levé peu d'heures auparavant.

Christiern, voyant dans ses fers les six seigneurs de Suede les plus distingués par leur naissance, par leur crédit & par leurs talens, crut que l'union de Calmar ne souffriroit plus de difficultés. Il se persuada, ou que l'administrateur, privé de ses plus puissans appuis, se décourageroit, ou que les parens des prisonniers le forceroient à se démettre de sa dignité, ou qu'enfin les otages, séduits par ses caresses ou intimidés par ses menaces, se détermineroient à seconder ses projets. Ces espérances n'étoient pas chimériques; cependant elles ne se réalisèrent

pas. Stenon fut ferme, les familles, privées de leurs chefs, désintéressées, & les captifs généreux. Le tyran ne vit de ressource que dans la force des armes; & les dispositions de ses peuples ne lui permettoient guere de les reprendre avantageusement.

Les Danois haïssent leur roi; ils étoient abattus par des pertes encore récentes, & ils craignoient beaucoup plus qu'ils ne souhai-
toient des succès qu'on pouvoit tourner contre eux. Ces sentimens ne les dispoient ni à de grands sacrifices, ni à de grands efforts. Christiern le sentit : il chercha dans les trésors, dont il dépouilla le légat Arcamboldi, des ressources pour fournir aux frais de la guerre, & il rassembla de tous côtés des troupes étrangères pour la pousser avec vigueur. Le mécontentement de ses sujets ne lui permit pas de conduire lui-même son armée en Suede : il en confia le commandement à Othon Crumpen, le plus grand capitaine du nord.

Ce général entra dans la Gothie occidentale en 1519, & la ravagea. Si les Suédois s'étoient contentés de le fatiguer, & de lui couper les vivres, comme ils le pouvoient; cette expédition se seroit bornée à quelques cruautés, dont les suites auroient pu être de quelque avantage au royaume, en y rendant le

nom de Christiern odieux à ceux même qui avoient appuyé jusqu'alors ses intérêts. L'administrateur qui n'étoit que brave , se laissa malheureusement aigrir par les railleries & le mépris affecté d'un ennemi plus adroit que lui : il l'attaqua pour le punir de son audace , & il fut puni lui-même de son imprudence. Presque vainqueur au commencement de l'action , il fut blessé à mort sur la fin , & cet événement décida du sort de la bataille. Othon profita si à propos de la consternation où le malheur du chef avoit jetté les troupes , qu'il les enfonça & les dissipa.

Ce premier avantage étoit considérable ; sans être suffisant. Stenon qui avoit pris une frayeur simulée pour un mouvement de crainte , avoit cru pouvoir marcher aux Danois avec sa seule cavalerie , & avoit laissé son infanterie avec dix mille payfans à l'entrée de la forêt de Tywede. Cette présomption lui avoit coûté cher : mais ce qui avoit été un malheur pour le combat , devenoit une ressource après la défaite. La Suede se trouvoit encore couverte par de nombreuses troupes , dont une partie étoit redoutable par sa férocité , & l'autre par sa discipline. Il falloit , ou les forcer dans des retranchemens qui paroissoient inaccessibles , ou renoncer au fruit d'une première victoire. Othon qui

crainoit moins les difficultés qu'il n'aimoit la gloire, ne balançoit pas ; & le succès justifia ce que quelques hommes timides appelloient alors sa témérité. Après avoir été repoussé plusieurs fois , il pénétra dans les retranchemens , & tout ce qui s'y trouvoit fut pris , passé au fil de l'épée ou dispersé.

Cet événement fit la destinée de la Suede. Personne n'y ayant assez d'autorité ni pour rallier les fuyards , ni pour ordonner de nouvelles levées , ni pour convoquer les états , tout tomba dans une confusion horrible. Les payfans se réfugièrent dans les bois , les sénateurs s'enfermèrent dans leurs châteaux , la veuve de Stenon se retira avec ses enfans dans Stockholm. Le royaume n'auroit pu être sauvé que par l'élection d'un nouvel administrateur ; les circonstances la pouvoient faire paroître difficile , & les intrigues du clergé la rendirent impossible. Ce grand corps , qui ne sauroit être jamais assez respectable pour l'intérêt des mœurs , ni trop foible pour la tranquillité des nations , nourrissoit depuis près de deux siècles des idées d'ambition auxquelles il se livra avec fureur lorsqu'il crut pouvoir les réaliser. Il étoit soutenu & encouragé par Trolle qui avoit profité des malheurs publics pour remonter sur son siege , & qui y avoit rapporté tous les

vices qui l'en avoient fait exclure. Ce prélat ; en qualité de premier sénateur né, convoqua les Etats-Généraux à Upsal, & y fit arrêter la suppression de la dignité d'administrateur, & le rétablissement de l'union de Calmar en faveur de Christiern. L'assemblée n'étoit, il est vrai, composée que de quelques membres superstitieux, foibles ou ambitieux, qui avoient été, ou séduits par l'exemple des ecclésiastiques, ou intimidés par l'armée d'Othon, ou gagnés par les promesses de la cour de Copenhague : mais ce qui y avoit été arrêté fut successivement confirmé par tous les corps & par toutes les Provinces du royaume. Cette soumission générale fut également l'ouvrage des censures des évêques, de l'activité des négociateurs & de la valeur des troupes. A juger sans prévention de ce qui se passa alors, il paroît que le peuple combattit pour sa liberté, & que les grands n'aspiroient qu'à la gloire d'être les derniers à se soumettre. Cet honneur étoit réservé à Christine, veuve du dernier administrateur. Tout avoit subi le joug, & elle étoit encore libre dans Stockholm. Le roi de Danemarck l'y assiégea lui-même par mer & par terre, & la réduisit à rendre la place. Ce dernier revers n'eut rien d'humiliant : la princesse montra beaucoup d'habileté & de courage, mais elle manqua de munitions.

Le Nord entier étoit dans l'attente des suites qu'auroient tous ces grands événemens , lorsqu'on vit reprendre à Christiern la route de Copenhague. Sa présence y étoit nécessaire pour empêcher des mouvemens que la dureté de son gouvernement & la circonstance de son éloignement, faisoient regarder comme fort prochains. Le retour d'un roi victorieux & irrité inspira de la crainte , & peut - être du respect aux mécontents. Ils lui prodiguerent ces applaudissemens qui , lorsqu'ils ne sont pas la récompense de la vertu , sont une preuve évidente de servitude. Cette conduite rassurant le prince , & lui persuadant que les Danois étoient tels qu'il les souhaitoit , il tourna toutes ses vues vers ses nouveaux sujets.

La Suede pouvoit être retenue sous le joug ou par une douceur qui le lui fit trouver léger , ou par une rigueur qui la mît dans l'impossibilité de le secouer. Le premier parti étoit peut-être le plus sûr : mais le second étoit plus dans le caractère de Christiern , & il s'y arrêta. Il fut affermi dans ses idées par des confidens , qui ayant les mêmes mœurs que lui , l'assurèrent que l'unique moyen d'enchaîner pour toujours les Suédois , étoit de faire périr tous les grands de cette nation qui pouvoient inspirer des projets de liberté ,

les appuyer ou les diriger. Christiern partit pour Stockholm, déterminé à sacrifier à son ambition tout ce qui pourroit lui causer quelque ombrage.

Il trouva en arrivant comme il l'avoit ordonné, les états assemblés pour son couronnement. Cette cérémonie qui inspire la joie ordinairement, fut une occasion de deuil pour toute la Suède. L'archevêque d'Upsal demanda publiquement justice du siege de Steke, de la démolition de cette place, de la sentence qui l'avoit forcé de renoncer à sa dignité, & des dommages qu'avoit soufferts son église. L'attention qu'il avoit eue de se faire accompagner par ses amis & par ses parens, donnoit à cette démarche un air de décence & d'équité qui pouvoit en imposer à la multitude. Le roi en parut frappé comme s'il ne s'y fût pas attendu, quoiqu'il l'eût réglée avec celui qui la faisoit. Il montra pourtant une répugnance invincible à se mêler d'une affaire dont le saint siege étoit saisi, & il la renvoya aux deux évêques Danois, à qui le pape avoit adressé sa bulle : toute la part que sa conscience lui permettoit, l'obligeoit même, de prendre à cet événement, étoit, disoit-il, de procurer l'exécution de la sentence qui seroit prononcée. Pour s'en assurer le cruel pouvoir, il fit

arrêter la veuve de l'administrateur , les sénateurs ecclésiastiques & séculiers qui avoient assisté au jugement de Trolle , & tous les Suédois de quelque distinction , que l'éclat des fêtes ou l'envie de faire leur cour avoit attirés au château de Stockholm.

Ce préliminaire seul dictoit aux deux prélats , ministres des fureurs de Christiern , le jugement qu'ils devoient porter. Nourris & consommés dans le crime , ils auroient justifié la confiance du tyran , s'il n'eût été dégoûté de la longueur des formalités par la crainte des révolutions. Le danger qu'il trouva à suspendre le supplice des prisonniers le lui fit hâter : il leur envoya des bourreaux qui leur annoncèrent qu'il falloit mourir & mourir sans confession. Ce dernier trait de barbarie parloit d'une politique assez raffinée ; il pouvoit faire réjaillir sur la cour de Rome une partie de la haine qui devoit suivre cet événement : il n'étoit pas impossible que le peuple qui prend si aisément le change , s'imaginât que c'étoient des excommuniés , & non des citoyens qu'on poursuivoit. Pour persuader encore mieux que c'étoit la querelle de l'église , & non la sienne qu'il vengeoit , le roi fit mourir indifféremment tous ceux qui avoient encouru des censures , quoique plusieurs de ces malheureux fussent publique-

ment dévoués à ses intérêts. Le seul évêque de Lincopinc fut épargné en vue d'accréditer cette opinion : on trouva sous le sceau de ses armes qu'il avoit apposé à l'arrêt rendu contre Trolle, & qu'on examina à sa priere, que la violence seule l'avoit réduit à signer cette condamnation.

La fin tragique de tant de gens distingués n'affouvit pas la rage de Christiern ; elle les poursuivit même après leur mort, & s'étendit jusqu'à leurs cadavres. Ils furent privés des honneurs de la sépulture, & brûlés comme excommuniés. Celui du dernier administrateur fut déterré (*), & traité avec le même excès d'inhumanité (**). Sa veuve, & les meres ou les femmes de tous ceux qu'on avoit fait périr auroient eu la même destinée, si le tyran ne s'étoit laissé persuader qu'il lui étoit plus avantageux de les conduire en Dane-

(*) Quelques relations particulieres assurent que Christiern, après avoir fait déterrer le corps de l'administrateur, voulut se donner la cruelle satisfaction de le voir, & qu'il poussa la férocité jusqu'à se jeter dessus & le mordre.

(**) Pufendorf prétend que le corps de Suante-Sture fut mis en morceaux, & envoyé dans les provinces, pour inspirer une terreur générale. Il ajoute que les payfans furent désarmés d'abord après, avec menace de se voir couper un pied & une main, s'ils faisoient le moindre mouvement. Un payfan qui est né pour la charrue & non pour la guerre, disoit le tyran, devroit se contenter d'une main & d'un pied naturel, avec une jambe de bois.

marck pour s'affurer de la soumission de ceux de leurs parens ou de leurs amis qui restoient en Suède. Cette précaution ne lui parut pas encore suffisante. Son caractère défiant & sanguinaire le porta à proscrire ce qui restoit de gentilshommes puissans , affectionnés à leur patrie , ou aimés des peuples. Dès-lors le massacre de Stockholm fut renouvelé dans toutes les provinces. Avec ces victimes expira l'espérance & presque le desir de la liberté. Les loix anciennes furent abrogées , de nouveaux impôts établis , le despotisme porté au dernier période , & il ne se fit point de mouvement. La nation accablée par tant d'affreux revers, alloit en quelque maniere au-devant du joug. Tout le monde vouloit paroître avoir toujours été du parti des vainqueurs, & on ne craignoit rien tant que d'être soupçonné d'y avoir été mené par les événemens. Le vice-roi Théodore, archevêque de Lunden, homme foible & voluptueux, gouvernoit aussi tranquillement le royaume entier, que s'il eût exercé une autorité légitime, ou qu'il eût eu de grands talens. Rien ne causoit & ne pouvoit causer de l'inquiétude à Christiern que la personne de Gustave Vasa.

Ce jeune Seigneur qui descendoit des anciens rois de Suède avoit une taille avan-

tageuse , l'air imposant , une physionomie séduisante , une santé que les travaux , les besoins , les faisons , ne dérangoient jamais , une éloquence militaire qui prenoit un égal empire sur les esprits & sur les cœurs. Né avec un génie décidé pour la guerre , il réussissoit également à livrer une bataille , à former un siege , à brusquer un parti , à passer une riviere , à faire agir ses troupes dans la plaine & dans les montagnes. Sa valeur quoiqu'impétueuse étoit réfléchie , & il portoit toujours dans ses démarches qui étoient quelquefois nécessairement hasardées , les réflexions & les vues d'un législateur. Il savoit également saisir les circonstances & les faire naître , méditer ses desseins & en presser l'exécution , profiter des bons événemens & réparer les mauvais , régler le présent & prévoir l'avenir. Son caractère naturellement audacieux auroit tout voulu emporter par la force : ses réflexions l'avoient rendu capable d'employer à propos les présens , les carettes , les marques d'estime ou de confiance , & tous les détours de la plus fine politique. Contre l'ordinaire des conquérans , il n'étoit point aigri par les disgraces : ferme sans être opiniâtre , il conservoit toujours assez de sang-froid & de raison pour abandonner une entreprise dont le succès lui paroissoit impossible ou acheté trop chere-

ment. Il avoit le talent de tout voir par ses yeux fans paroître défiant , de tout faire lui-même fans avoir l'air de mépriser ses lieutenans , de conduire à la fois plusieurs projets très - différens & très-complicqués , fans être trop occupé. Son adresse à cacher également sa foiblesse aux siens & à l'ennemi , étoit singulière : il se conduisoit si finement qu'il persuadoit aux deux partis qu'un avantage qu'il ne pouvoit pas remporter n'étoit pas un avantage. Personne n'eut autant que lui l'art de se faire obéir fans commander , d'être adoré fans trop rechercher la faveur populaire , de s'attirer la confiance des autres fans prodiguer la sienne , d'exécuter de grandes choses avec de petits moyens. Tout le tems que la Suède fut malheureuse , il ne connut que trois passions , le desir de la gloire , l'amour de la patrie , la haine des Danois. Des circonstances plus favorables fournirent à son ambition l'occasion de se développer & de se satisfaire. C'étoit un homme supérieur , né pour l'honneur de sa nation & de son siècle , qui n'eut point de vices , peu de défauts , de grandes vertus & encore de plus grands talens.

Gustave avoit commencé à se signaler au siege de Steke , & au combat de Vedel. Dans la premiere de ces deux occasions , il avoit

montré tant d'intelligence, & une intrépidité si héroïque dans la seconde, qu'il avoit fixé sur lui les yeux de tout le Nord. Cette réputation naissante avoit causé tant d'ombrage à Christiern, qu'il avoit cru tous ses projets sur la Suède ruinés sans ressource, s'il ne réussissoit à perdre un ennemi qui pouvoit les traverser si efficacement. A force d'en chercher les moyens, il étoit parvenu à l'obtenir pour ôtage devant Stockholm & à l'amener en Danemarck par une trahison. Il l'y auroit fait périr s'il n'avoit craint d'irriter par-là une maison puissante, qu'il espéroit intimider & enchaîner en quelque maniere en le laissant vivre. Cette considération avoit garanti Gustave de la mort, mais non des fers : il auroit apparemment succombé sous leur pesanteur, comme la plupart des compagnons de son infortune, sans les soins d'Eric Banner son parent. Ce généreux Danois avoit obtenu qu'il lui fût confié en promettant de travailler avec chaleur à le détacher des intérêts qu'il avoit appuyés jusqu'alors. Il l'avoit mené à son gouvernement de Calo, & l'y avoit fait jouir des douceurs de l'amitié, des déférences de l'estime, & de plus de liberté qu'on n'en doit sagement accorder à un prisonnier. Ce traitement n'avoit pu faire oublier à Gustave qu'on asservissoit sa partie, & il s'étoit

s'étoit échappé pour l'aller défendre ou pour la venger après la mort de l'administrateur. Personne n'avoit voulu se joindre à lui, ni osé le recevoir, tant les courages étoient abattus, & la haine de Christiern contre lui active & publique. Après avoir erré long-tems proscrit, inconnu, trahi, il s'étoit tenu enfermé chez un ancien domestique de sa maison où il avoit appris la mort de son pere, & le massacre de Stockholm. Cette horrible catastrophe l'avoit déterminé à gagner la Dalécarlie, la contrée du royaume où il pouvoit se cacher moins difficilement, & espérer avec plus de fondement des secours pour une révolution. Les premiers pas qu'il avoit faits dans ces montagnes n'avoient pas été heureux. Il y avoit été volé par son guide, réduit par le besoin à travailler comme un simple ouvrier aux mines de cuivre, & forcé enfin de se découvrir, ce qu'il regardoit comme le plus grand de tous les malheurs. Il est vrai que le gentilhomme qui l'avoit reconnu avoit montré des égards pour sa personne, & une compassion fort vive pour ses malheurs : mais des sentimens qui se terminoient à lui n'affectoient pas son ame. Un homme d'un esprit assez élevé pour ne voir rien de grand dans l'univers que le salut public, & d'un cœur assez généreux pour

tout sacrifier au bonheur de le procurer, étoit ce qu'il cherchoit, & le hasard ne le lui avoit pas fait trouver. Un si grand avantage ne pouvoit être guere que l'effet du choix, & ce choix étoit tombé sur Peterson. Cet officier d'une valeur éprouvée sous les yeux mêmes de Gustave, s'étoit trouvé un traître, qui avoit voulu le livrer aux Danois : il avoit échappé à ce nouveau péril, & trouvé chez un curé un asyle qui devint le berceau de la liberté, de la gloire, & du bonheur de la Suède.

Cet ecclésiastique étoit un homme sage, désintéressé, instruit, accredité, zélé pour sa patrie. Les dehors simples qui cachotent cette grande ame aux yeux du vulgaire, ne tromperent pas Gustave : il sentit qu'il avoit trouvé un confident tel qu'il le lui falloit, & il ne tarda pas à lui communiquer ses projets. Dès-lors ces deux hommes d'une profession si différente, mais d'un même caractère, se devinrent nécessaires l'un à l'autre. Ils balancerent la destinée du peuple subjugué & du peuple vainqueur ; ils peserent les inconvéniens de la soumission & de la résistance, ils comparerent les obstacles qu'ils devoient trouver aux forces qu'ils pouvoient rassembler pour les vaincre. Tout bien examiné la révolution qu'ils méditoient

leur parut possible & le plan en fut arrêté.

Pour commencer à l'exécuter, le curé fit courir le bruit que la Dalécarlie n'avoit été plus ménagée jusqu'alors que les autres contrées du royaume, que parce que sa situation l'avoit rendue plus redoutable : que les conquérans humiliés d'avoir été forcés d'user de quelque condescendance, alloient entrer en force dans la Province ; qu'ils se proposoient d'y construire des citadelles, & d'y établir de nouveaux impôts ; & qu'ils en regardoient tous les habitans comme des victimes destinées à la mort ou à l'esclavage. Ces nouvelles répandues avec art par des ecclésiastiques qu'on avoit gagnés & avec enthousiasme par ceux qu'on avoit persuadés, firent une impression étonnante sur la multitude. Les esprits parurent aussi échauffés, & les cœurs aussi aigris que si on eût déjà éprouvé tous les maux qu'on craignoit. Comme ces dispositions étoient précieuses, & qu'il étoit important d'empêcher le feu qu'on avoit allumé de s'affoiblir ou de s'éteindre, Gustave se rendit à Mora où se faisoit tous les ans durant les fêtes de Noël un concours extraordinaire. Quoiqu'il fût assuré que sa naissance, sa réputation & ses malheurs avoient disposé les peuples prévenus de son arrivée à l'écouter favorablement ; les graces de sa

figure, la dignité triste & majestueuse de son maintien, la force de son éloquence produisirent un effet auquel il ne se seroit jamais attendu. La fidélité qu'on avoit promise à Christiern fut sur le champ déclarée nulle; la mort de tous les Danois qu'on trouveroit, arrêtée; & le rétablissement de la liberté publique juré avec des transports qui ne sont jamais excités que dans des assemblées populaires & tumultueuses. Quelques payfans foibles ou timides voulurent s'opposer au torrent: mais ils furent traités avec mépris. Gustave se vit en un moment à la tête de quatre cents hommes qu'il conduisit sans leur donner le tems de réfléchir, & par des chemins détournés au pied d'un château où le gouverneur de la Province faisoit son séjour. La sécurité de l'ennemi, la surprise d'une attaque imprévue, les ténèbres de la nuit, & une première ardeur firent réussir une entreprise qui pouvoit paroître téméraire, & qui n'étoit que hardie. La place fut emportée par escalade, & la garnison passée au fil de l'épée. Les jours suivans furent employés à forcer d'autres postes importans, à piller les magasins que les Danois avoient formés dans le pays, à massacrer ceux qui étoient chargés de lever les nouveaux impôts. A mesure que la petite armée passoit dans un canton, elle étoit

grossie par la plupart des habitans qui étoient en état de combattre. Bientôt on accourut des lieux plus éloignés, & la Province entiere se trouva en armes. Quelques gentilshommes proscrits qui s'y étoient cachés, se joignirent dès les premiers jours de l'an 1521, à ceux qui avoient levé les premiers l'étendart de la liberté, & devinrent les lieutenans de Gustave: ils donnerent de l'éclat à son parti, & l'aiderent à mettre quelque discipline parmi des combattans dont la férocité faisoit toute la science militaire. Ces deux avantages hâterent ses progrès, & il n'eut qu'à se montrer dans les petites provinces voisines de la Dalécarlie pour les déterminer à se soulever.

Si le vice-roi avoit eu le moindre des talens qu'exigeoit sa place, il auroit volé, à la premiere nouvelle de ces mouvemens, dans les lieux où ils se faisoient, & il se seroit trouvé infiniment plus fort qu'il ne falloit pour les étouffer. Un caractère timide, le goût des plaisirs, la crainte de perdre ses trésors de vue, lui persuaderent qu'il étoit plus sage d'attendre dans Stockholm les ordres de son maître, & il les lui demanda. Christiern se trouvoit alors dans une situation terrible: il avoit irrité le clergé de Danemarck en favorisant le luthéranisme, la noblesse en la dépouillant de ses privileges, le peuple en

l'accablant d'impôts: le mécontentement étoit si vif & si général qu'une révolution devenoit infaillible si le prince se fût éloigné. Ces circonstances le déterminèrent à se reposer entièrement sur le vice - roi de tout ce qui concernoit la guerre de Suède , & il lui envoya ordre de marcher aux mécontents.

Lorsque l'archevêque de Lunden voulut rassembler ses troupes, il se trouva beaucoup moins fort qu'il ne l'avoit espéré. La plupart des Suédois de son armée avoient abandonné leurs drapeaux, ou paroïssent disposés à les abandonner: les corps étrangers se rendirent maîtres des places qu'ils défendoient, & s'y fortifierent ou pour assurer leur solde, ou pour traiter plus utilement avec le parti qui resteroit victorieux: les Danois étoient ruinés par la débauche, & mécontents de quitter des quartiers où ils commettoient impunément des violences & des injustices. Malgré tous ces contre-tems, il restoit au vice - roi plus de forces qu'il n'en falloit pour vaincre, & il se porta sur la riviere de Brunebec pour en disputer le passage. Il espéroit que Gustave feroit ou intimidé par la menace qu'on lui faisoit de faire mourir sa sœur & sa mere, ou étonné par la largeur & la profondeur du fleuve qu'il falloit traverser, ou effrayé par la supériorité

de l'armée qu'il falloit combattre. La contenance fiere & hardie de ce jeune général & d'environ quinze mille Dalécarliens qui le suivoient , le détrompa. Il craignit des ennemis qu'il n'avoit compté d'arrêter qu'en s'en faisant craindre, & il se replia sans avoir rien hasardé sur Vesteras, capitale de la Vestmanie. La peur qui l'yavoit conduit ne lui permit pas de s'y arrêter. Il retourna à Stockholm & s'y plongea dans l'indolence & les voluptés dont il s'étoit arraché si tard & avec tant de répugnance. On eût dit qu'il croyoit la guerre finie parce qu'il s'étoit éloigné du péril, & qu'il n'entendoit plus le bruit des armes.

Gustave profita en grand homme de ces fautes, & de ces foiblesses. Il passa le Brunebec, & marcha droit à Vesteras. L'imprudence de former un siege difficile avec des paysans & sans artillerie, & le danger de laisser derriere soi une place forte, étoient trop sensibles pour ne pas faire impression sur lui. Il fit plus que connoître les difficultés, il les surmonta. Il s'approcha sur le soir de la ville à la tête de trois mille hommes, & se retrancha avec l'inquiétude apparente d'un homme qui commence à s'appercevoir qu'il s'est trop avancé. Son embarras trompa la garnison : elle crut n'avoir à faire qu'à un ennemi foible & découragé, & elle sortit de ses murs

pour l'accabler. Gustave , pour augmenter cette confiance , ne se défendit d'abord que foiblement , & se laissa pousser jusqu'à des défilés où il avoit placé son infanterie : alors il fondit avec des troupes préparées à cet événement sur des ennemis surpris & en désordre. Malgré cette inégalité , le combat fut vif & opiniâtre : on mettoit d'un côté un grand intérêt à conserver l'empire , & de l'autre un plus grand intérêt encore à recouvrer la liberté. A la fin les Danois plierent sans fuire & ils faisoient une retraite digne de l'intrépidité qu'ils avoient montrée dans l'action , lorsqu'ils se virent coupés par la cavalerie Dalécarlienne. Ce malheur put leur ôter l'espérance , mais il ne diminua pas leur valeur. Enveloppés de tous côtés ils se battirent en désespérés , & parurent moins occupés à défendre leur vie qu'à faire acheter cherement leur mort. Le peu qui échappa fut poursuivi si vivement que les soldats des deux partis entrèrent ensemble dans Vesteras. Peu s'en fallut que la facilité que trouverent les mécontents à s'en emparer , ne causât leur ruine. Au lieu d'affurer leur conquête par des précautions sages & une exacte discipline , ils se répandirent dans tous les lieux où ils espéroient trouver du vin & des liqueurs. La nouvelle en fut bientôt portée à ceux de leurs

compagnons qui étoient encore dans la plaine, & qui quitterent précipitamment leurs enseignes pour partager un plaisir auquel les peuples septentrionaux résistoient alors difficilement. Le gouverneur du château saisit l'instant où presque tous les Dalécarliens étoient ensevelis dans des caves pour hasarder une sortie, & tâcher de les égorger. Cette entreprise réussissoit, lorsque Gustave arrivé à propos, ramassa ceux de ses soldats dont la raison n'étoit pas tout-à-fait éteinte, & s'en servit heureusement pour repousser l'ennemi dans la citadelle. Il ne se trouva pas en état de l'assiéger, & il fut réduit à en former le blocus.

La prise de Vesteras donna aux armes des mécontents un éclat qui eut des suites très-avantageuses. Le projet de secouer le joug de Christiern qui jusqu'alors avoit paru chimérique, commença à n'être trouvé que grand. On en vint jusqu'à le croire facile quand on vit former à la fois quatre entreprises importantes qui réussirent. Arvide assiégea Vades-tene dans la Gothie ; Laurens-Petri, Nicopinc dans la Sudermanie ; & Olaius-Bonde, Orebro dans la Nericie ; c'étoient trois seigneurs puissans qui s'étoient récemment déclarés pour le parti de la liberté, & qu'on avoit chargés d'en hâter les progrès en leur donnant des secours suffisans pour appuyer la

bonne volonté des habitans de leurs provinces. Gustave dirigeoit de loin ces opérations, & faisoit investir sous ses yeux Upsal par Olai & Erics ses lieutenans de confiance. Quoique la ville fût grande & fort peuplée, elle se rendit sans résistance, parce qu'elle n'avoit qu'une garnison foible & des fortifications en mauvais état. Son archevêque avoit causé tous les malheurs de la Suède en y attirant & en y soutenant les Danois. Une conduite si odieuse devoit mettre naturellement ses biens & ses palais en péril : ils furent pourtant respectés, mais Trolle fut aussi peu sensible à ces ménagemens qu'à l'offre qu'on lui fit de lui confier la principale direction des affaires s'il vouloit appuyer la cause commune de ses conseils, de ses forces & de son crédit. Au lieu de se rendre à tant d'empressement, il partit de Stockholm avec environ quatre mille hommes, & marcha à grandes journées vers Upsal, dans l'espérance d'y surprendre & d'y exterminer les mécontents.

Ce projet n'étoit pas difficile à exécuter. Les Dalécarliens étoient retournés depuis peu dans leurs montagnes pour y faire la moisson. Envain leur avoit-on représenté qu'en se séparant ils donneroient à leurs ennemis le tems de se reconnoître, & à leurs

partisans de se refroidir : leur enthousiasme ne s'étoit pas trouvé assez fort pour leur faire sacrifier la subsistance de leurs familles à la gloire d'accélérer ou d'affurer la révolution. Leur retraite n'avoit rien changé dans la moitié du royaume qu'ils avoient conquise en moins de six mois : mais le mouvement communiqué à l'autre s'étoit ralenti, perdu même tout-à-fait. Gustave qui n'avoit cru ni juste ni possible de retenir malgré eux des gens qui servoient sans solde & qui étoient libres, s'étoit contenté de leur faire promettre qu'ils le rejoindroient dans quelques semaines pour finir avec lui le grand ouvrage qu'ils avoient si fort avancé. En attendant leur retour, il s'étoit enfermé dans Upsal avec six ou sept cents hommes qui étoient résolus de vivre & de mourir avec lui. Ce repos forcé n'étoit pas pour lui un tems d'inaction. Il en profitoit pour unir, pour encourager ses amis, & pour semer la discorde & la défiance entre les Danois & ceux des Suédois qui appuyoient encore leurs intérêts.

Ces entreprises paisibles & politiques occupoient si fortement Gustave, qu'il avoit tout-à-fait oublié qu'il pût y avoir des ennemis en campagne, & qu'il fallût envoyer des partis, avoir même des espions pour

savoir ce qui se passoit. Une si grande sécurité l'auroit perdu , si deux gentilshommes qu'il avoit secrètement gagnés n'eussent précédé de deux heures l'archevêque pour avertir qu'il approchoit. On ne jugea pas à propos de l'attendre dans une place ennemie & sans défense , & on se mit en marche pour gagner un bois qui n'étoit pas éloigné. Afin d'affurer cette retraite précipitée qui se faisoit à la vue d'un ennemi infiniment plus fort, l'intrépide chef forma une espece d'arriere - garde avec une compagnie de cavalerie qu'il avoit. Cette précaution sauva son infanterie entiere , & ne lui coûta guere que douze cavaliers. Trolle ne retira d'autre avantage de son expédition que le plaisir d'avoir vu fuir Gustave devant lui. Au lieu de le poursuivre jusqu'à ce qu'il l'eût pris mort ou vif , il alla jouir des honneurs du triomphe dans sa capitale. La haine ne lui tint pas lieu d'habileté en cette occasion ; & les Mécontens durent leur salut à l'indolence & à la vanité de l'homme du royaume qui souhaitoit le plus ardemment leur ruine.

Quelque peu important que fût cet événement , il fit beaucoup de bruit. Le jeune général pour redonner à ses armes leur premier éclat , rappella auprès de lui les troupes qu'il avoit envoyées dans la Gothie. Les vrais

Suédois qui croyoient le salut public attaché à sa conservation, se rendirent en foule auprès de lui. Douze cents Allemands pour lesquels on avoit traité à Lubec avec le colonel Saffi presserent leur marche, & montrèrent dans cette conjoncture plus de zèle qu'on n'en devoit naturellement espérer. Il est incroyable, quoique vrai, que tous ces mouvemens se soient faits, sans que l'archevêque en eût la moindre connoissance. Cette ignorance fit sa sécurité & par conséquent sa perte. Il reprenoit en conquérant la route de Stockholm lorsqu'il fut si vivement attaqué qu'il échappa à peine avec la dixième partie de ses troupes. Ces foibles débris allèrent offrir au vice-roi le triste spectacle de leur défaite, tandis que les vainqueurs rentrés dans Upsal délibéroient sur le choix des entreprises qu'ils pouvoient & devoient former.

Après de longues & sages reflexions sur tous les partis qu'il y avoit à prendre, il fut décidé qu'on marcheroit droit à Stockholm. On ne se propoisoit pas d'en faire le siège, parce qu'on n'avoit point de flotte : mais on pouvoit espérer que les Danois, effrayés par leurs derniers malheurs, abandonneroient la place, ou que les bourgeois, encouragés par le voisinage d'une armée victorieuse, feroient main-basse sur la garnison. Ni l'un ni l'autre

n'arriva , & il se trouva pourtant qu'on avoit fait une manœuvre aussi utile que savante. Le vice-roi & l'archevêque , dans la crainte que quelque malheureux hasard ne les fît tomber entre les mains de leurs ennemis, s'enfuirent en Danemarck sous prétexte de hâter les secours que le roi promettoit depuis long-tems , & que la haine que ses sujets avoient pour lui, l'avoit empêché jusqu'alors d'envoyer. La retraite de ces deux méchants hommes , dont l'un soutenoit son parti par l'autorité absolue que lui avoit confiée son maître , & l'autre par l'ascendant qu'il avoit pris sur le clergé , fut un événement décisif pour les mécontents. Il irrita à la vérité Christiern jusqu'à lui faire verser par férocité le sang de la mere & de la sœur de Gustave qu'il auroit dû épargner par politique , & à le déterminer à condamner à mort comme traîtres tous les Suédois qui n'avoient pas encore abandonné ses étendarts: mais ce coup de désespoir avança la révolution plus que la perte de plusieurs batailles. Dès cet instant l'indépendance du royaume parut assez assurée , pour qu'on crût pouvoir convoquer sans risque les États-Généraux , & donner quelque forme à un gouvernement qui n'en avoit point.

L'assemblée se tint à Vadestene , & ne fut pas nombreuse. La plûpart de ceux qui au-

Foient dû s'y rendre furent arrêtés ou par la difficulté d'éviter des troupes qui ravageoient encore presque toutes les provinces, ou par la crainte que les Danois ne reprissent tôt ou tard le dessus: il ne s'y trouva de députés que ceux que l'amour de la patrie, & la haine des tyrans élevoient au-dessus de tous les périls. Les résolutions des hommes de ce caractère ne pouvoient manquer d'être hardies, & leurs démarches vigoureuses. Ils renoncèrent solennellement à l'obéissance qu'ils avoient promise à Christiern, éleverent leur général, qui n'avoit dû jusqu'alors son autorité qu'à son courage, à la dignité d'administrateur, & arrêterent qu'on continueroit à faire une guerre vive & sanglante.

Gustave plus grand que sa fortune, se montra tout-à-fait digne d'exécuter de pareils décrets. Il engagea les terres de sa maison pour se mettre en état de former des entreprises convenables à sa nouvelle dignité. Avec ces secours il vint à bout de réduire ou de corrompre les gouverneurs de la plûpart des places qui tenoient encore pour les Danois. Quelques villes maritimes leur restoient encore; l'administrateur crut que pour les leur enlever il suffiroit de se rendre maître de la capitale: dans cette idée il en prit la route avec ce qu'il avoit de troupes. Il n'en étoit

qu'à deux journées, lorsqu'il apprit que deux de ses lieutenans qui en formoient depuis long-tems le blocus, avoient été forcés de le lever. Pour développer avec ordre les causes de cet important événement, il faut reprendre les choses de plus haut.

Lorsque Christiern se rendit maître de la Suede, il donna le gouvernement de Calmar à Severin de Norbi, amiral de Danemarck, & lui confia ensuite durant son absence le commandement de toutes les troupes qu'il y laissoit. Ce seigneur, sous des dehors insinuans & flatteurs qui lui attiroient tant de graces, se trouva avoir plus de vues & d'élévation qu'on ne lui en soupçonnoit. Il sentit que dans la fermentation où étoient alors les esprits, une révolution étoit inévitable, même prochaine; & il alla jusqu'à penser qu'elle pourroit se faire en sa faveur: la disposition absolue d'une puissante flotte de l'isle de Gotlande & du port de Calmar l'autorisoit à former de si hauts desseins. Le point important & difficile étoit d'en dérober la connoissance à la pénétration des politiques & aux soupçons du tyran; l'ambitieux Norbi en vint à bout en attendant des circonstances que des hommes plus vifs ou moins adroits que lui auroient manquées en cherchant à les prévenir. La premiere occasion un peu importante qu'il eut de
suivre

suivre ses projets fut d'abord après le massacre de Stockholm : il réussit à faire révoquer l'ordre qui avoit été donné de noyer la veuve de l'administrateur, en persuadant à Christiern qu'il lui étoit plus avantageux d'acquérir des trésors considérables qu'on lui offroit, que de faire périr une femme foible & sans amis. Ce service disposa favorablement pour lui la princesse, & fortifia l'espérance qu'il avoit conçue, qu'elle pourroit se déterminer un jour à l'épouser. Pour l'autoriser à une démarche si singulière & lever les difficultés qui devoient la traverser, Norbi s'exposa à tout : ses gouvernemens & sa flotte devinrent l'asyle de tous les Suédois proscrits ou malheureux qui vouloient ou osoient s'y réfugier. Le hasard voulut que cette conduite ne fût pas remarquée par Christiern : mais elle n'eut aucune suite. Dans le tems qu'elle commençoit à faire impression, l'héroïsme de Gustave fixa tous les yeux, & tous les vœux sur lui. Ses premiers succès n'alarmerent pas l'amiral : il pensa qu'un jeune homme sans ressources, sans conseil & sans expérience succomberoit sous le poids d'une entreprise aussi difficile que celle de briser les fers d'une nation, & que les mécontents se croiroient trop heureux dans leur désespoir de trouver quelqu'un qui pût les garantir d'une ruine ou d'une ser-

vitude entiere. Si Gustave avoit été un homme ordinaire , les choses auroient tourné ainfi sans doute : mais ce conquérant prit des mesures si justes , combina si bien ses démarches , étonna si fort par la hardiesse de ses entreprises , qu'il se vit presque maître de la Suede avant qu'on eût pensé à la lui disputer. Il auroit tout de suite couronné ses victoires par la prise de Stockholm , si Norbi n'avoit eu l'adresse de former par son crédit une flotte puissante qu'il y conduisit. Ce Danois qui n'avoit pas tout-à-fait abandonné ses projets , quoiqu'il eût beaucoup perdu de ses espérances , ne fut pas plutôt entré dans la place qu'il fit une sortie terrible & heureuse sur les assiégeans : leurs divisions empêcherent l'effet de leur valeur , & ils furent chassés de leurs lignes.

Gustave se trouva à portée & en état de prévenir les fuites de cette défaite. Il recueillit les débris des troupes Suédoises & Allemandes que la jalousie de leurs chefs avoit fait battre , & les ramena devant Stockholm. La discipline , l'union & la confiance furent bientôt rétablies dans l'armée : mais ces moyens seuls étoient impuissans pour emporter la place. Il falloit une flotte pour en fermer le port , & on s'adressa au magistrat de Lubec pour l'obtenir.

Cette république avoit d'abord offert le secours qu'on lui demandoit. Elle avoit été

dans la suite détournée de le donner par la crainte que lui inspiroit l'ambition, le génie & les succès de Gustave. La déroute de Stockholm que les deux partis lui exagéroient également, quoique par des motifs très-différens, la ramena à ses premières dispositions: elle craignit l'union de la Suede avec le Danemarck qui avoit déjà beaucoup diminué, & qui à la longue devoit ruiner totalement son commerce. Pour écarter ce danger qui n'étoit pas réel, & pour se venger de quelques injustices que Christiern lui avoit faites, elle s'engagea à fournir une flotte que dans des tems plus heureux on avoit sollicitée inutilement. Quoique ce traité partît d'un faux principe, & qu'il fût en quelque maniere l'ouvrage de la passion, la régence de Lubec ne perdit pas de vue ses intérêts. Elle exigea des conditions qui auroient été honteuses si elles n'avoient été indispensables: elles rendoient la république maîtresse absolue du commerce du royaume, & arbitre de la paix & de la guerre. Gustave ne fut un peu dédommagé de ces sacrifices que par la vivacité & la bonne foi avec lesquelles on le servit: il reçut aussi-tôt qu'il pouvoit l'espérer, le desirer même, les troupes de débarquement qui devoient le mettre en état de presser

le siège , & les vaisseaux qui pouvoient empêcher ses ennemis de le troubler.

Norbi n'étoit plus alors ni dans le port ni sur les côtes de Stockholm. Après en avoir fait lever le blocus , il étoit allé au secours des autres places maritimes qui tenoient encore pour le Danemarck , & qui étoient pressées. Ce soin ne lui avoit pas fait perdre de vue la capitale , & il y avoit envoyé de Finlande un convoi qui fut intercepté. Un malheur si grand l'instruisit de l'arrivée & des forces des nouveaux ennemis qu'il avoit à combattre. Il rassembla sur le champ tout ce qu'il avoit de vaisseaux , & tout ce qu'il put ramasser de vivres , & alla chercher , comme il le disoit , les téméraires qui osoient lui disputer l'empire d'une mer sur laquelle il avoit toujours régné. Les deux flottes se canonnerent un jour entier à la vue de Stockholm avec un acharnement extrême. Les Danois comptoient recommencer le combat le lendemain : mais quelques présages de tempête les réduisirent à chercher le soir même un abri auprès d'une île peu considérable dont le fond, sans être éloigné du rivage, étoit sûr. Une gelée extraordinaire dans la saison où on étoit les y surprit , & leurs vaisseaux se trouverent pris & arrêtés dans la glace. Gustave qui avoit l'œil à tout & qui

ſavoit profiter de toutes les occaſions ſe déterminâ ſur le champ à les aller brûler. Il ſe fit ſuivre des troupes étrangères plus propres que ſes Dalécarliens à ce genre de combat ; & à la faveur de la nuit & de la glace il les conduiſit juſqu'auprès de la flotte. Le feu vif & continuel qui en partoit les mit en déſordre ſans les mettre en fuite : les plus adroits ſe bornerent à y lancer des torches enflammées , mais les plus braves voulurent y monter. Cette double attaque étonna les Danois & les jetta dans l'incertitude. Partagés entre le ſoin d'éteindre le feu qui avoit pris à pluſieurs de leurs vaiſſeaux & celui de repouſſer les aſſaillans qui tâchoient de ſe rendre maîtres des autres , ils auroient peut-être tous péri , ſi le général de Lubec n'avoit fait ſonner la retraite. Il prétendit qu'il n'avoit pris ce parti que parce que ſes troupes étoient trop expoſées : mais perſonne n'ajouta foi à des diſcours ſi dénués de vraifemblance. On reſta généralement convaincu , ou qu'il avoit été gagné par l'argent de Norbi , ou que ſes ſupérieurs lui avoient donné des ordres ſecrets de n'affurer que le plus tard qu'il pourroit l'indépendance de la Suede. De quelque principe que partît ſa trahiſon elle ſauva les Danois : ils profiterent d'un ſoleil fort vif qui fondit la glace le lendemain pour s'éloigner

des côtes , & d'un vent favorable qui s'éleva ensuite pour gagner Calmar. Ce port n'étoit pas seulement pour eux un asyle , il leur offroit encore tout ce dont ils avoient besoin pour faire lever au printems le siege de Stockholm, qu'on ne discontinuoit point pendant l'hiver. Une révolution, qui dans l'intervalle changea la face du Danemarck, les força d'abandonner leurs vues.

Depuis que Christiern étoit monté sur le trône, il avoit été successivement esclave de toutes les passions qui dégradent les princes, & de celles qui font le malheur des sujets. Cette conduite avoit eu deux principes, la corruption de son cœur, & une foiblesse extrême pour une femme méprisable, nommée Colombule. Elle étoit née en Hollande, dans une condition obscure. La misere l'avoit conduite en Norwege, où elle subsistoit du commerce qu'elle faisoit de quelques fruits confits; & les intrigues d'un courtisan sans mœurs & sans honneur, l'avoient approchée du trône. L'abus qu'elle faisoit de l'empire qu'elle avoit pris sur son amant, l'avoit rendue si odieuse, qu'elle avoit été empoisonnée. Le roi, par un ressentiment qui étoit bien dans son caractère, avoit remplacé la fille par la mere. Sigebritte avoit été assez adroite pour convertir un dépit de Chris-

tiern , qui ne devoit naturellement durer que quelques instans , en une vraie frénésie. Instruite & sure de son ascendant , elle s'étoit emparée du gouvernement : le souverain , l'état , la religion , tout lui étoit assujetti. Par caprice , elle avoit introduit beaucoup d'usages ridicules ; par orgueil , elle avoit fait porter plusieurs loix injustes ; & par systême , autant que par avarice , elle avoit accablé d'impôts la nation entière. On avoit cherché à rendre cette tyrannie plus stable & plus éclatante , en dressant dans les places publiques des échafauds , où des juges flétris par le seul choix qu'on avoit fait d'eux , immoloient à leur gré ou sur la foi de quelques délateurs , tout ce qui restoit dans l'état de gens fermes , riches ou vertueux.

Christiern , en autorisant toujours les entreprises de sa concubine , & en enchérissant souvent sur ses fureurs , avoit encouru le mépris & la haine des peuples. Des sentimens si justes , mais si dangereux , étoient restés quelque tems cachés , & ils n'avoient éclaté que lorsque leur violence avoit été extrême. Au lieu de ramener ou d'intimider le monarque , cette connoissance l'avoit aigri & rendu plus défiant. Persuadé qu'il avoit perdu sans retour le cœur & l'estime de la nation , ou ne voulant pas faire les sacrifices néces-

fares pour les regagner , il avoit trouvé plus sûr ou simplement plus facile de l'accabler. Cette idée avoit coûté à tous les états du royaume leurs loix, leurs biens & leur liberté. Une tyrannie (*) si affreuse leur

(*) Meurfius & quelques autres écrivains prétendent que rien n'indispoisa autant les Danois contre le gouvernement que ce qui suit. Nous emprunterons , pour le rendre , les propres expressions d'un historien plus exact qu'élégant.

« Comme l'on s'étoit apperçu dans le Danemarck , ainsi que
 » cela arrive dans beaucoup d'autres pays , que les enfans des
 » gentilshommes & des meilleurs bourgeois n'étudioient ordi-
 » nairement que pour se former l'esprit , jusqu'à ce que l'âge
 » leur permit d'embrasser la profession des armes ou celle du
 » commerce , ou pour se mettre en état pour remplir les charges
 » civiles de l'état , & que bien peu se destinoient au ministère
 » ecclésiastique : pour empêcher que les églises ne vinssent à
 » manquer de ministres , on avoit établi que les enfans des
 » peres qui n'avoient pas le moyen de les entretenir aux
 » études , auroient la liberté de quêter de porte en porte pour
 » leur subsistance & leur entretien. Cet usage étoit presque aussi
 » ancien que l'établissement de la religion dans le royaume.
 » Pour empêcher qu'il ne dégénéraît en abus , on examinoit
 » auparavant avec soin les sujets qui se présentoient pour étu-
 » dier. On n'admettoit que ceux dans qui on trouvoit des dis-
 » positions pour les sciences : l'on appliquoit les autres ou à
 » l'agriculture , ou à la profession de quelque art utile à la
 » société civile ; & afin que l'on pût distinguer ces pauvres
 » étudiants du nombre des autres mendians , on les obligeoit de
 » porter une longue robe , faite de façon qu'elle pendoit seu-
 » lement de dessus l'épaule gauche , & couvroit pourtant tout
 » le corps , à la réserve du bras droit , qui demeuroit libre pour
 » pouvoir recevoir & ferrer les charités qu'on leur faisoit. Ils
 » portoient un bonnet rond , dont les bords étoient retrouffés
 » tout au tour : par derrière , ce bonnet formoit une pointe
 » épaisse & plissée qui leur tomboit sur le cou ; & de chaque

inspira une résolution violente : ils proposèrent au duc de Holstein de se joindre à eux pour détrôner Christiern , & de mettre sur sa tête une couronne que ses mœurs le rendoient digne de porter. Fridéric n'étoit pas né avec l'ambition nécessaire pour former lui-même ce projet : mais il ne fut pas assez généreux pour s'y refuser. Dès qu'on lui eut persuadé que la révolution étoit infaillible, & que l'Europe le verroit sans indignation succéder au roi son neveu , il rassembla secrètement des forces pour appuyer les mécontents. Les états de Jutland , furs d'être soutenus , leverent l'étendart de la révolte : ils renoncèrent publiquement à l'obéissance qu'ils avoient jurée à Christiern , & lui

» côté il y avoit un grand pli qui signifioit , suivant une tradi-
 » tion , que les Danois étoient retournés deux fois à l'idolatrie ,
 » après avoir embrassé la foi chrétienne. On vouloit par là les
 » avertir de s'attacher fermement à la doctrine chrétienne, que
 » leurs maîtres leur enseignoient avec tout le soin imaginable. »

Cette sorte d'habillement choquoit les yeux de Sigebritte :
 « Pour le faire abolir , elle s'avisa de dire que tous ces étudiants
 » qui alloient demander leur entretien de porte en porte ,
 » étoient autant de voleurs : que leur robe leur servoit à cou-
 » vrir leurs larcins ; & que si on ne les renvoyoit bientôt à la
 » charrue , la ville de Copenhague alloit se trouver pleine de
 » brigands. Enfin elle cria tant que Christiern , pour la contenir ,
 » fut obligé de donner un édit qui chassoit tous les étudiants ,
 » & abolissoit cet usage si ancien d'entretenir de pauvres éco-
 » liers des charités du public. » *Desroches.*

envoyèrent signifier sa déposition. Cette hardiesse lui en imposa : il crut tout perdu parce qu'on ne ménageoit rien ; & au lieu de faire tête à l'orage , comme il le pouvoit peut-être , & comme il le devoit certainement , il alla mendier un asyle & des secours auprès de Charles - Quint son beau - frere. Sa fuite plaça Fridéric sur le trône de Danemarck , presque aussi facilement que l'auroit pu faire le droit le plus incontestable.

Norbi apprit à Calmar la premiere nouvelle de cette révolution. Le soupçon , assez bien fondé , qu'il eut que n'ayant point contribué à l'élévation du nouveau roi , il auroit peu de part à sa faveur , lui inspira l'ambition de s'en rendre indépendant. Ce projet le conduisit avec sa flotte dans l'isle de Gotlande dont il étoit gouverneur , & qu'il espéra retenir pour lui , sous prétexte de la conserver pour Christiern. Sa retraite ôta aux Danois qui étoient encore en Suede le courage , l'espérance & la force de s'y maintenir. Ils abandonnerent d'eux - mêmes , avec précipitation , la plupart des postes qu'ils occupoient , ou y furent forcés en fort peu de tems. Bientôt il ne leur resta que quelques places peu importantes dans la Finlande dont on pouvoit , sans inconvénient , renvoyer la conquête à un autre tems , & la ville de

Stockholm dont des raisons de politique qu'il faut développer , empêcherent Gustave de se rendre maître.

La garnison qui défendoit depuis long-tems cette capitale , se trouvant fatiguée des incommodités d'un long siege , & désespérant d'être secourue , offrit de capituler : elle exigeoit pour unique condition une somme modique que les bourgeois auroient payée avec joie pour être délivrés d'une domination étrangere & tyrannique. Le reste de la nation avoit les mêmes sentimens , & paroïssoit attendre sa liberté de cet événement. L'administrateur , qui ne voyoit aucun danger réel pour l'état à le différer , crut que ses intérêts particuliers exigeoient qu'il ne le hâtât point : il craignit que les Suédois n'oubliassent ses services s'ils n'en avoient plus besoin , & la crainte de leur ingratitude le détermina à les forcer à la reconnoissance. Dans cette vue , il laissa traîner le siege , sous prétexte de le finir d'une maniere plus honorable : mais en effet , pour obliger , par ce fantôme de péril , les Etats-Généraux convoqués à Stregnez l'an 1523 , de lui déférer la couronne. Cette politique étoit plus artificieuse que nécessaire. Gustave fut proclamé roi avec une unanimité & un enthousiasme qui étoient sûrement les suites de la plus vive admira-

tion & d'une espece d'idolâtrie. Ce spectacle fut suivi d'un autre aussi touchant. Presque tous les membres de l'assemblée se rendirent au camp, & furent témoins, en y arrivant, de la reddition de Stockholm : tant les mesures, pour faire arriver à propos cet événement, avoient été bien prises. Pour qu'il ne manquât rien au bonheur public, l'ennemi fut chassé peu de tems après de la Finlande, & il ne resta pas un seul Danois dans le royaume.

Frideric, occupé à s'affermir sur le trône, avoit vu toutes ces opérations sans pouvoir les traverser. Cette impossibilité n'avoit pu être qu'un léger sujet de chagrin pour lui, à en juger par son caractère. S'il hasarda depuis quelques démarches qui paroïssent détruire cette conjecture, il y fut comme forcé par les pressantes sollicitations de Trolle, toujours ennemi de Gustave, & furieux contre sa patrie. Ce prélat, en lui répétant sans cesse qu'il ne pouvoit, sans devenir la fable de ses sujets & de l'Europe, souffrir un si grand démembrement de sa couronne, & qu'il n'y avoit rien de si aisé que de l'empêcher, parvint enfin à l'échauffer. Ce feu emprunté n'alluma pas, il est vrai, d'incendie ; mais il détermina le monarque Danois à se faire couronner roi de Suede,

& à envoyer sommer, par des ambassadeurs, les Suédois de le reconnoître pour leur roi : cérémonies toujours ridicules lorsqu'elles ne sont que des cérémonies. Ces démarches, qui devoient brouiller irréconciliablement les deux nations, furent l'occasion d'une réconciliation sincere. Gustave persuada à Frideric que leur salut dépendoit d'une union étroite contre Christiern leur ennemi commun. L'isle de Gotlande, où Norbi cherchoit à se rendre indépendant, & sur laquelle les deux rois formoient des prétentions, fut cependant le sujet de beaucoup de négociations & d'une légère rupture; mais de plus grands intérêts firent cesser cette division. La paix parut fixée depuis sur des fondemens inébranlables.

Dès que Gustave vit la tranquillité, la gloire & l'indépendance de la Suede bien établies au-dehors, il pensa à préparer dans l'intérieur du royaume le succès des grands changemens qu'il méditoit. Ce prince, aussi propre à gouverner qu'à vaincre, avoit senti que l'état ne seroit jamais heureux & puissant, qu'on n'eût substitué de bonnes loix à la barbarie ancienne, & une police sage aux abus introduits par les troubles civils. L'importance de ces innovations l'avoit frappé, & il s'étoit déterminé à les

faire. Ce n'est pas qu'il ne prévît les fuites terribles que pourroit avoir cette entreprise; mais sa fermeté lui fit braver des périls que l'élévation de son ame lui faisoit regarder comme nécessaires. Il fut éclairé, soutenu & dirigé dans ses vues par un homme célèbre, qu'il est important de connoître à fond.

Ce confident habile se nommoit Larz Anderson. Né de parens obscurs & sans fortune, il avoit d'abord cherché, dans l'église, des biens & des honneurs. Ses premiers pas avoient été heureux, & il étoit parvenu d'une maniere distinguée à l'archidiaconé de Stregnez. Des cabales l'éloignerent, dans la suite, de l'épiscopat, & le dégoûterent d'une carrière où l'on n'avançoit que par les suffrages de la multitude. Son élévation lui parut plus assurée s'il la faisoit dépendre d'un seul, & il s'attacha à la cour. Gustave démêla bientôt, dans la foule des courtisans empressés à lui plaire, un homme propre à le servir; & dédaignant toutes ces petites expériences si nécessaires aux princes médiocres, & qui ne leur suffisoient même pas, il l'éleva tout de suite au premier poste du royaume, & le fit son chancelier.

Anderson justifia cette hardiesse. C'étoit un génie que la nature avoit fait profond, & que les réflexions avoient étendu. Quoi-

qu'il eût l'ambition des grandes places, il avoit encore plus l'ambition des grandes choses; & il aimoit mieux voir croître sa réputation que son crédit. Il n'étoit pas citoyen dans ce sens qu'il se fût sacrifié pour sa patrie: mais il méritoit ce beau nom, si on veut l'accorder aux ministres qui ont des idées assez justes pour croire que leur gloire est inséparable de celle de leur roi & de leur nation. L'exemple de ceux qui l'avoient précédé, ni le jugement de ceux qui le devoient suivre, n'étoient pas la regle de sa conduite: ses projets n'étoient cités qu'à son tribunal & à celui de son maître. Cette indépendance, qui ne peut être sentie que par ceux qui l'ont, étoit accompagnée d'une sagacité qui saisissoit tout depuis les premiers principes jusqu'aux dernières conséquences, & d'une lumière qui fournissoit des vues sublimes & les expédiens propres à les faire réussir. Le talent de hâter les événemens, sans les précipiter, lui étoit comme naturel; & en paroissant céder quelquefois aux difficultés, il venoit toujours à bout de les surmonter. L'étude de l'histoire & ses réflexions l'avoient affermi contre les murmures, les tumultes, les révoltes même; & il étoit convaincu qu'avec du courage, du sang-froid & de la politique, on vient

tôt ou tard à bout de subjuguier les hommes & de les ramener à leurs intérêts. Il savoit le détail des loix comme un magistrat , & en possédoit l'esprit en législateur. On résistoit d'autant moins à son éloquence , qu'elle partoît d'une raison forte. Ce ministre appartenoit plus à un autre âge qu'à celui où il vivoit; & ses contemporains , qui n'étoient pas à beaucoup près aussi avancés que lui , n'aperçurent pas toute l'élévation de son caractère , ni l'influence qu'il eut sur les révolutions qu'éprouva la Suede.

Ce royaume étoit la proie des ecclésiastiques. Ils y étoient les maîtres d'un grand nombre de villes & de forteresses , & formoient dans l'état même une espèce de république indépendante de l'état. La puissance & l'ascendant que la religion leur donnoit sur l'esprit de la multitude étoient pour eux des moyens certains d'exciter à leur choix des séditions , ou d'appeller les Danois. Toutes les fois qu'ils étoient mécontents du gouvernement , & qu'on vouloit empêcher leurs nouvelles usurpations , ou les inquiéter dans les anciennes, ils troubloient le repos public. Pour comble de malheur, ils possédoient tout l'argent , toutes les richesses de la Suede ; & on étoit réduit ou à se passer de commerce ou, ce qui étoit presque

presque un aussi grand mal, à le laisser faire par l'étranger. Ces inconvéniens remarquables étoient accompagnés des abus qui sont les suites nécessaires des usages & des vices du clergé dans les lieux même où il est le moins puissant & le plus soumis.

La nation entière souhaitoit un remède à un si grand mal. Anderson en imagina un qui étoit peut-être infallible, mais que la religion réprouvoit certainement. Il crut nécessaire d'introduire dans le royaume le luthéranisme qui faisoit des progrès rapides en Allemagne, & qui l'avoit adopté par cet esprit d'inquiétude si ordinaire à tous ceux qui sont nés plus grands que leur condition. Il conjecturoit avec vraisemblance qu'on parviendroit, sans de trop grandes difficultés, à rendre les nouvelles opinions dominantes à la cour & parmi le peuple. La haine qu'on avoit pour le clergé & pour Rome lui en étoit un sûr garant. Dans ses idées, les ecclésiastiques ne pouvoient pas se détacher aussi aisément d'un culte qui avoit été jusqu'alors la source de leur opulence, de leur considération & de leur crédit: mais c'étoit précisément cette résistance qui devoit fournir un prétexte pour les dépouiller.

Gustave fut frappé des vues de son chancelier & les adopta. Une religion qui devoit

le rendre plus absolu, & sa nation plus redoutable, lui parut réunir tous les caracteres de vérité. Il l'auroit professée sans tarder, s'il n'avoit cru que, dans cette matiere, il étoit moins sûr de vouloir donner le ton à la multitude, que de consentir à l'en recevoir un jour. Cette considération le détermina à observer des dehors catholiques, jusqu'à ce qu'il eût établi solidement le luthéranisme dans le royaume. Le succès des moyens qu'il choisit pour y réussir, fut plus grand & plus rapide qu'il ne le pouvoit raisonnablement espérer. Cette secte, connue seulement alors par le rapport nécessairement infidèle de quelques négocians, de quelques soldats, de quelques étudiants, jetta tout-à-coup un très-grand éclat. Des docteurs de réputation, qu'on fit venir d'Allemagne, donnerent, par leur conduite, par leurs écrits, & peut-être par leur orgueil, une idée sublime de leur doctrine. Les hommes vertueux se rendirent à l'austérité de leurs mœurs, les gens d'esprit à la force de leur éloquence, & les courtisans à une certaine faveur qu'ils paroissoient avoir. Le goût de la nouveauté séduisit les femmes; & des disputes publiques, toujours fatales à la religion qu'elles soumettent à l'examen particulier, acheverent d'en imposer à la multitude:

elle voulut juger, & décida, comme il arrive toujours, contre l'autorité.

A mesure que le luthéranisme faisoit des conquêtes dans le royaume, Gustave en faisoit sur le clergé. Ce prince, pour intéresser le peuple au succès de son entreprise, commença par abolir une espece d'impôts que les curés avoient mis sur certains péchés. Il se rendit ensuite la bourgeoisie favorable en dépouillant les évêques du droit qu'ils avoient usurpé d'hériter de tous les ecclésiastiques du second ordre. Les magistrats lui durent bientôt après le rétablissement de leur juridiction extrêmement resserrée & presque anéantie par l'art qu'avoient eu les officiaux de s'emparer des affaires les plus profanes, sur le moindre rapport qu'elles avoient à la religion. Ces premières opérations furent terminées par une hardiesse importante. Les troupes furent mises en quartier d'hiver sur les terres du clergé, ce qui étoit sans exemple, & logées dans de riches abbayes, ce qui procuroit le double avantage de soulager les payfans & de contenir les moines.

Toutes ces épreuves furent si heureuses, que le roi se crut autorisé à hasarder davantage. Dans cette confiance, il fit observer au sénat que le royaume, dans l'état d'épuis-

sement où il étoit, ne résisteroit pas à l'empereur, si ce prince entreprenoit de rétablir Christiern comme on le publioit; & qu'il languiroit toujours si les négocians de Lubec continuoient à faire exclusivement le commerce. L'assemblée avoua que le mal n'étoit pas exagéré, & elle demanda aussi-tôt le remede. Le chancelier, qui étoit préparé à ce dénouement, proposa de prendre les deux tiers des dixmes pour l'entretien des troupes, & une partie de l'argenterie, & des cloches des églises riches, pour abolir, en payant les étrangers, les privileges odieux dont ils jouissoient. Quoique ces expédiens parussent ne devoir être goûtés que des ames d'une certaine trempe, ils furent généralement approuvés; tant l'autorité de Gustave & l'adresse d'Anderson avoient subjugué ou gagné les esprits. L'arrêt qui les autorisoit fut porté & mis aussi-tôt en exécution.

Cet acte d'autorité passa dans l'esprit du clergé & d'une partie du peuple pour une preuve évidente de la foiblesse du sénat, de la tyrannie du prince & des progrès du luthéranisme. Les mumures, les libelles, quelques mouvemens même qu'inspirerent d'abord ces idées, ne parurent pas sérieux. Il se forma quelque tems après un orage qui pouvoit avoir de fâcheuses suites. Les pay-

fans de plusieurs provinces se rendirent cette année, selon l'usage, à la foire d'Upsal, pour y traiter des affaires de leur commerce, & plus particulièrement encore de la conservation de leur liberté. Les atteintes qu'ils croyoient que le gouvernement y avoit données, & des insinuations artificieuses les avoient disposés à se plaindre, & à se faire eux-mêmes justice, si on refusoit de révoquer l'arrêt qui les offenoit. Ces dispositions à un parti extrême, étoient dangereuses dans une assemblée tumultueuse, & dans un état encore mal assuré. Gustave en prévint tous les effets en contenant par sa présence ceux qui pouvoient conduire une sédition. Quelques mécontents plus vifs, ou moins timides, ne furent pas si réservés; mais les démarches imprudentes qu'ils hasardèrent eurent une issue tout-à-fait funeste: l'autorité du roi, qu'ils cherchoient à ébranler, fut affermie par leur fuite ou par leur supplice.

Cette conspiration étoit à peine dissipée, que le clergé, qui en avoit été l'ame secrète, réussit à en former une autre. Il suscita un personnage de théâtre qui, sous le nom de fils aîné du dernier administrateur, se forma dans l'état un parti considérable. Quelques-uns y entrèrent par compassion pour ses prétendus malheurs; d'autres, dans l'espé-

rance d'une révolution qui pourroit rétablir leurs affaires ; presque tous les Dalécarliens, par zèle pour la religion ancienne. Ceux des évêques qui dirigeoient tous ces mouvemens avoient imaginé que le prince , dégoûté de ses projets par les conjurations multipliées dont ils étoient cause , mettroit fin aux persécutions qu'il leur faisoit souffrir. Cette conjecture eût été plus que vraisemblable avec un homme ordinaire : mais Gustave n'étoit pas seulement ébranlé par ce qui auroit consterné un autre. Il prit les moyens les plus courts & les plus sûrs pour finir une comédie dont le dénouement, s'il eût trop tardé, auroit pu n'être pas à son avantage, & se reposa du reste sur sa fortune. Elle le servit aussi-bien qu'il pouvoit souhaiter. L'imposteur fut abandonné par ses partisans en Suede, chassé par Frideric de Norwege où il avoit trouvé un asyle & des secours, & livré à la mort par les magistrats de Rostoc qui le sacrifièrent à leur sûreté.

Les impressions sensibles de terreur & de respect qui suivirent cet événement, firent croire à Gustave que le tems étoit arrivé de mettre la dernière main à ses grands desseins. Dans cette vue, il convoqua, l'an 1527, à Vesteras, les Etats-Généraux du royaume. Il se proposoit d'y obtenir la

confirmation de l'arrêt rendu par le sénat contre le clergé, à l'occasion des dixmes, d'y faire condamner les évêques à lui remettre toutes les forteresses dont ils étoient les maîtres, & d'y contraindre les ecclésiastiques séculiers & réguliers à se dessaisir de toutes les possessions qu'ils ne pourroient pas justifier appartenir à leurs églises ou à leurs communautés par des actes authentiques. Ces importantes opérations devoient amener naturellement l'extinction du culte ancien, réduire les deux puissances à une, & mettre fin, comme on s'exprimoit, à la tyrannie de la cour de Rome. Le roi, qui avoit prévu des contradictions, avoit pris pour les surmonter toutes les mesures que la prudence pouvoit inspirer. Il s'étoit donné des soins pour faire élire, dans les provinces, des députés dévoués à ses intérêts. Des officiers s'étoient rendus, par ses ordres, au lieu de l'assemblée, sous prétexte de solliciter le paiement des troupes; mais en effet, pour appuyer les vues du souverain. Sa cour étoit également nombreuse & brillante. Cet appareil de grandeur lui avoit paru nécessaire pour en imposer à la multitude toujours idolâtre de tout ce qui a de l'éclat.

Ces précautions, qui préparoient d'un

côté le succès des projets de Gustave ; augmentoient de l'autre les soupçons des mécontents. Le clergé, quelques seigneurs de la Gothie occidentale, & plusieurs députés du corps des payfans s'unirent pour s'opposer à tout ce qui seroit proposé dans l'assemblée de contraire à leurs intérêts, à la religion catholique & au gouvernement établi. Pour donner de la consistance à leur parti, & le rendre plus redoutable, ils penserent à choisir un chef, & jetterent les yeux sur Tureiohanfon.

Ce factieux étoit plus propre à décorer une liste de conjurés, qu'à conduire une affaire. Né inquiet & sans génie, il ne savoit ni se passer d'intrigues, ni les débrouiller. Son ambition ne partoît d'aucun des principes qui font souvent faire des choses héroïques ; mais de ces vils motifs qui conduisent toujours à des bassesses ou à des crimes. Il n'aspiroit pas proprement à être grand ; il auroit voulu seulement dégrader le roi qu'il haïssoit & dont il étoit jaloux. Quoiqu'il eût fait la guerre toute sa vie, il n'étoit ni général ni soldat : il manquoit d'habileté, & on lui refusoit même le courage. Le ridicule, plus autorisé alors qu'aujourd'hui, d'être fier de sa naissance, avoit dégénéré en lui en manie ; il aimoit mieux l'éclat qu'il

recevoit de ses peres que celui qu'il auroit pu jeter sur ses descendans ; & dans le choix , il auroit préféré le bonheur d'être un homme de qualité au mérite qui fait le grand homme. Les grandes possessions qui , aux yeux des sages , ne sont que le moyen de faire des heureux , n'étoient pour lui que des possessions : il y étoit si honteusement attaché que , dans une négociation dont il avoit été chargé pour l'isle de Gotlande , il avoit trahi les intérêts de sa patrie pour ne pas risquer les terres qu'il avoit en Danemarck. Au titre de premier sénateur & de grand maréchal du royaume , il avoit ajouté la qualité d'époux de la veuve du dernier administrateur. Gustave , qui craignoit toujours la passion des Suédois pour les fils de Sture , avoit cru devoir , pour sa sûreté , remettre leur mere entre les mains d'un homme sans talens.

Tureiohanfon , avec le caractère qu'on vient de tracer , ne paroissoit guere propre à balancer l'autorité de Gustave , & à déconcerter la politique d'Anderfon ; il procura pourtant à son parti un triomphe passager qu'un homme plus versé dans les affaires auroit peut-être rendu durable. La cour , par une précipitation dont nous n'avons pu démêler la cause , & qui ne pouvoit venir ni

de la situation des choses, ni des principes de ceux qui les dirigeoient, fit plus que de laisser entrevoir ses projets dans la première séance des états, elle les déclara ouvertement. Des prétentions si énormes révolterent le clergé; & l'air de despotisme qu'on affecta ou qu'on ne prit pas assez de soin d'éviter, disposa plusieurs de ceux qui ne lui étoient pas favorables à se ranger de son côté. Le grand maréchal, qui comprit qu'il seroit appuyé, défendit la cause des ecclésiastiques, de la religion catholique & de la liberté, avec un succès complet. Ce contre-tems jetta Gustave dans un étonnement dont il ne sortit que pour se livrer à une indignation mêlée d'ordres & de menaces. Il déclara qu'il vouloit être véritablement roi, ou abdiquer la royauté, & qu'il falloit ou qu'on consentît à toutes les demandes qu'il avoit faites, ou qu'on s'attendît à le voir sortir de Suede après qu'il auroit été remboursé de tous les frais qu'il avoit faits pour la tirer d'oppression. La hauteur & le dépit de ce discours, ayant plutôt révolté les esprits que ramené les cœurs, le prince quitta brusquement l'assemblée pour essayer si ce mouvement d'impatience ne produiroit pas quelque bon effet, & il se retira dans le château, suivi de la plupart de ses partisans.

Cette retraite étoit imprudente, & pouvoit avoir des suites très-fâcheuses. Il paroiffoit naturel que Tureiohanfon profitât de la fupériorité qu'elle lui donnoit pour preffer les délibérations, & pour faire arrêter ce qui convenoit à fon parti. S'il eût tenu cette conduite, il y a apparence que Guftave auroit été obligé de fe contenter de l'autorité dont il jouiffoit, ou qu'il fe feroit cru trop heureux d'obtenir dans la fuite une partie de ce qu'il exigeoit alors. Heureufement pour ce prince, le grand maréchal étoit un homme vain qui ne s'occupa que de fon triomphe; & fes amis, des gens aigris qui jouiffoient de leur vengeance. Le chancelier, dont la politique étoit toujours éclairée, & tranchante quand il le falloit, profita de cette inaction en grand miniftre. Il employa fi à propos & avec tant d'art, les careffes, les menaces, les promeffes, l'autorité & la raifon, qu'il ramena affez de voix à fon maître pour lui faire accorder tout ce qu'il vouloit, & même l'exclufion du fénat pour les évêques à laquelle il n'avoit pas pensé. Le mouvement devint infenfiblement fi vif, que Tureiohanfon & ceux des députés qui vouloient y réfifter, furent forcés de fe retirer à la hâte pour n'être pas maffacrés. Guftave n'attendit pas, pour faire porter

l'acte qui devoit changer le gouvernement ; que les imaginations fussent refroidies , ni pour l'exécuter que ceux qui le désapprouvoient eussent eu le tems de se reconnoître. Il partit de Vesteras , à la tête d'un corps de cavalerie fort considérable , parcourut rapidement les différentes provinces du royaume , & établit par-tout , sans obstacle , ce que les états avoient arrêté. Quelques mouvemens que hasarderent les Dalécarliens pour s'y opposer , ne furent pas heureux ; & la punition qu'on tira de la résistance d'un peuple fier , si brave & si redoutable , assura la soumission des autres Suédois qui n'avoient pas les mêmes avantages pour se défendre. Le mépris pour la communion romaine suivit la ruine & l'avilissement du clergé qui avoit été le but de toutes les innovations qu'on venoit d'introduire. Gustave se déclara enfin luthérien , & toute la nation voulut être de la religion du prince.

Rien ne prouve les progrès de l'esprit de servitude dans un état , comme l'influence du souverain sur la croyance des peuples. Le sacrifice de ses opinions , qui coûte si peu à la cour où on n'a proprement que des préjugés , est si grand à la ville & dans les provinces où on a des principes , qu'il prépare à tous les autres sacrifices , & même les.

assure. Cette réflexion, qui ne pouvoit pas échapper au roi, ne le détermina pas pourtant à rien précipiter. Soit qu'il craignît de trop faire appercevoir à ses sujets l'empire qu'il prenoit sur eux, ou qu'il soupçonnât qu'un esclavage trop prompt pourroit glacer leur courage, il différa long-tems l'exécution d'un projet qu'il regardoit comme essentiel à l'établissement de sa maison. Ce ne fut que l'an 1544, qu'il demanda aux états convoqués à Vesteras, que la couronne qui avoit toujours été élective, fût déclarée héréditaire. Quoique cette innovation dût entièrement changer la forme du gouvernement, & entraîner presque nécessairement la puissance absolue, elle n'éprouva point de contradictions. La nation avoit été préparée avec tant d'adresse à cet événement, elle connoissoit si peu l'usage de sa liberté depuis les dernières révolutions, qu'elle regarda la perte qu'elle faisoit du droit d'élire ses rois comme un événement fort simple. Tel fut le dernier acte d'un des regnes les plus éclatans que le nord ait vus; nous ajouterions d'un des plus heureux, si Gustave avoit été aussi juste (*) qu'il étoit grand,

(*) Dom Antonio de Cordoue, favori de dom Juan & lieutenant général de la cavalerie Espagnole en Flandre, disoit

& si en faisant , par son caractère , le bonheur de la génération qu'il gouvernoit , il n'avoit pas préparé le maheur de celles qui devoient la suivre , en établissant un despotisme dont ses successeurs ne pouvoient manquer d'abuser (*).

qu'il est très-difficile de trouver un grand héros ; un grand héros & un bon roi presque impossible ; un grand héros , un bon roi & un honnête homme ; c'est ce qu'on n'avoit jamais vu , & ce qu'on ne verroit jamais. Saint-Evremont.

(*) Depuis Gustave Wasa jusqu'à Gustave Adolphe , ce royaume eut si peu de considération en Europe , que Pibrac , chancelier de Henri IV , encore simple roi de Navarre , faisant des remontrances sur les procédés de la cour de France , se plaignit qu'elle n'avoit pas plus d'égard pour lui que pour un roi de Suede ou de Chypre.





HISTOIRE

Du divorce de Henri VIII, Roi d'Angleterre, & de Catherine d'Aragon, depuis 1527 jusqu'en 1534.

L'ANGLETERRE, la seule puissance considérable de l'Europe qui soit libre, a eu long-tems, comme les autres, un gouvernement injuste, vicieux & barbare. Ce n'est qu'après avoir été la victime de l'ignorance, de l'orgueil ou de la tyrannie des Bretons, des Romains, des Saxons, des Danois & des Normands qu'elle est parvenue à avoir des loix qui font sa sûreté, sa grandeur & son opulence. D'heureux hafards, une situation avantageuse, sur-tout le génie ferme & hardi de ses habitans, ont emmené par degrés cette heureuse révolution. Les obstacles qu'y ont mis des rois imprudens ou des ministres ambitieux, en la retardant l'ont assurée : elle est appuyée sur des principes solides & invariables aux yeux de ceux qui sont nés avec la pénétration nécessaire pour connoître les peuples, & avec le talent de les gouverner.

Quoique cette vérité ne fût pas aussi sensible il y a deux cents cinquante ans qu'elle

le paroît aujourd'hui , elle fut faisie par Henri VII, furnommé dans l'histoire le Salomon de l'Angleterre. Ce prince assez ferme pour n'être jamais rebuté par les difficultés, mais trop sage pour vouloir des choses chimériques, sentit l'impossibilité de subjuguier sa nation, & il se réduisit à former des alliances qui pussent redonner à sa couronne l'éclat que les guerres civiles lui avoient fait perdre. Le mariage du prince de Galles, son fils, avec Catherine d'Aragon, lui parut, après bien des réflexions, le meilleur moyen pour arriver à son but, & il en fit la proposition avec la dignité qu'il mettoit à toutes ses actions, & avec un empressement qui devoit flatter les rois catholiques.

Ferdinand & Isabelle qui avoient alors des démêlés vifs & importans avec Louis XII, crurent que cette alliance en imposeroit à leur ennemi, & ils l'accepterent. Cependant, parce que la couronne ne paroissoit pas encore assez affermie sur la tête de Henri pour qu'il fût tout-à-fait assuré de la conserver ou de la faire passer à ses descendans, la conclusion de cette importante affaire fut long-tems différée sous divers prétextes. A la fin les mouvemens qui agitoient l'Angleterre se calmerent, les esprits se réunirent, le trône ne parut plus chancelant, & le mariage fut célébré

célébré le 14 Novembre 1501. Cette union ne fut pas heureuse : le prince qui l'avoit contractée , âgé de quinze ans , selon quelques Historiens , & de seize , selon d'autres , mourut le 2 Avril 1502.

Cet événement pouvoit avoir des suites importantes. Il étoit possible qu'il rompît les liens qui unissoient l'Espagne & l'Angleterre , & qui les rendoient redoutables à tous leurs voisins. Une raison si forte devoit faire souhaiter aux deux cours un expédient propre à calmer leurs inquiétudes , & elles le trouverent : il fut arrêté que le nouveau prince de Galles épouserait la veuve de son frere. On avoit besoin pour former ces nouveaux nœuds d'une dispense du pape , & on la lui demanda.

La France n'auroit pas dû voir d'un œil tranquille des arrangemens dont elle étoit le principal objet , & dont elle pouvoit devenir la première victime. L'influence qu'elle avoit alors dans les affaires d'Italie, l'affuroit qu'elle traverseroit avec succès une négociation , qui de sa nature étoit remplie de difficultés. Cependant Louis XII resta dans une inaction entière , soit qu'il craignît d'unir plus étroitement ses ennemis en les contrariant , ou qu'il crût entrevoir dans les prétentions opposées qu'ils avoient , des causes presque

infaillibles d'une rupture assez prochaine : Henri qui n'avoit reçu que la moitié de la dot de Catherine , vouloit que le reste fût payé avant la conclusion du second mariage : Ferdinand soutenoit que le douaire de sa fille devoit lui tenir lieu de dot. Comme ces deux princes étoient trop avarés pour faire des sacrifices , & trop fermes pour céder , ils renvoyerent ces discussions d'intérêt à un autre tems , & sollicitèrent vivement le consentement du saint siege.

Jules second gouvernoit alors l'Eglise. Par un bonheur ou une adresse sans exemple , il étoit parvenu à la tiare , quoiqu'il y eût publiquement aspiré pendant dix ans. Les voies qu'il avoit prises pour assurer son élévation n'avoient pas fait espérer un pontife fort religieux ; ni le nom du premier empereur Romain qu'il avoit choisi , un prince pacifique. Son caractère se trouva tel qu'on l'avoit imaginé. Tout entier à la guerre & à la politique , il abandonna le soin de la foi & des mœurs à ses ministres les plus subalternes. L'Italie le vit plus d'une fois à la tête des armées (*) & l'Europe entière fut bouleversée

(*) Plusieurs historiens assurent , uniquement sur la foi d'un poëte latin fort obscur , nommé Gilbertus - Ducherius Vulto , que Jules II jetta un jour dans le Tibre les clefs de S. Pierre , résolu de ne se servir dans la suite que de l'épée de S. Paul.

par les intrigues. On remarquoit dans son caractère un fonds d'inquiétude qui ne lui permettoit pas d'être sans projets, & une certaine audace qui lui faisoit préférer les plus hardis. Il mesuroit ses entreprises plutôt sur son ambition que sur ses forces; & les prétentions les plus chimériques de quelques-uns de ses prédécesseurs étoient à ses yeux des

In Gallum ut fama est, bellum gesturus acerbum,

Armatam educit Julius urbe manum :

Accinctus gladio, claves in Tiberidis amnem

Projicit, & sævus, talia verba facit :

Cum Petri nihil efficiant ad prælia claves

Auxilio Pauli forsitan ensis erit.

Outre la passion de la guerre, Jules avoit encore celle de la table : *Bon Dieu ! que deviendrait le monde*, disoit Maximilien, *si vous n'en preniez un soin tout particulier, sous un empereur comme moi ; qui ne fais qu'un pauvre chasseur, & sous un pape aussi méchant & aussi ivrogne que Jules ?* Dupleffis Mornay, *Myftere d'iniquité.*

Jules n'étoit point esclave de sa parole, & comptoit pour peu de chose les sauf-conduits. Il disoit souvent que ceux-là étoient bien fous qui changeoient leur liberté & leur vie contre une peau de bête morte ; c'est ainsi qu'il appelloit le parchemin. *Apologie du concile de Pise.*

Ce pape étoit si peu scrupuleux qu'il fit appeler, dans une occasion importante, les ambassadeurs du roi catholique & de la république de Venise ses alliés, pour leur dire qu'ils ne devoient point être alarmés de la paix qu'il venoit de faire avec la France, parce qu'il n'avoit pour but que d'endormir cette couronne, afin de la prendre ensuite au dépourvu. *Benbo.*

Si ce pontificat eût été moins agité, il auroit été favorable aux savans. *Les belles-lettres*, disoit le pape, *sont de l'argent aux roturiers, de l'or aux nobles, & des diamans aux princes.*

droits inféparables de sa place. Comme il avoit plus de fierté que d'élévation, il étoit plus jaloux de l'empire que donne le rang, que de celui que donne le génie : il aimoit mieux régler les actions des hommes que leurs sentimens. S'il eut l'enthousiasme propre à communiquer ses passions à d'autres puissances, il manqua de la probité qui rend les alliances sinceres, & de l'esprit de conciliation qui les rend durables. Inébranlable dans le systême qu'il avoit formé de chasser d'Italie les *Barbares*, ainsi qu'on parloit alors, il varia plusieurs fois dans les moyens dont il se servit : la multitude qui juge & qui doit juger de tout par l'événement, trouva son dessein chimérique, & sa conduite pleine d'inconstance ; les gens éclairés qui voyent les choses dans elles-mêmes, applaudirent à ses vues, & le plainirent de n'avoir pas eu plus de forces, ou de n'avoir pas trouvé plus de secours. Les difficultés qui découragent les foibles, qui éclairent les sages & qui affermissent les ames élevées, l'aigrissoient ordinairement : il avoit alors le vice essentiel de cette situation ; il ne voyoit rien, ou il voyoit mal. Tout ce que les réflexions, l'âge & les revers donnent d'instructions fut perdu pour lui. Sur la fin de sa carrière, il fut aussi turbulent, aussi emporté & aussi extrême qu'il

l'avoit été au commencement. Sans la majesté de son siege, & les dissensions qui de son tems partageoient l'Europe, ses fautes l'auroient précipité dans les plus grands malheurs. Le sublime de sa place lui échappa, & il ne vit dans la puissance spirituelle que le moyen d'accroître la temporelle.

Avec ces principes, le pape ne devoit consulter & ne consulta en effet que ses passions ou ses intérêts sur la dispense qu'on lui demandoit. Sa haine pour la France lui fit trouver du plaisir à favoriser l'union de deux princes qui ne cherchoient qu'à humilier cette couronne, & dont il espéroit se servir un jour pour lui arracher ce qu'elle possédoit en Italie. Cependant il ne parut se déterminer qu'après avoir pris l'avis des théologiens, & s'être vu appuyé de leur suffrage. Si on avoit cherché la voie que la religion prescrivoit de suivre dans cette grande affaire, on auroit commencé par s'informer si le mariage avoit été consommé entre Arthur & Catherine, circonstance décisive dont il ne fut pas question.

Dès que la dispense accordée le 26 Décembre 1503, fut arrivée à Londres, Henri & sa belle-sœur furent fiancés solennellement : mais le prince qui n'avoit alors que douze ans, n'eut pas plutôt atteint sa quatorzième

année, qu'il fit en présence de plusieurs témoins une protestation en forme contre le consentement qu'il avoit donné. On n'a jamais démêlé les motifs qui déterminèrent le roi son pere à lui prescrire une démarche si singuliere. Comme des scruples n'étoient pas dans son caractère, il est vraisemblable qu'il craignit qu'un mariage si inusité ne laissât dans l'esprit des peuples quelques nuages sur le sort des enfans qui en pourroient naître, qu'il voulut par cette protestation mettre son fils en état de le rompre quand le tems de l'accomplir seroit arrivé, & jouir jusques-là de la dot de Catherine, & de la considération que l'alliance de l'Espagne lui donnoit. Quoiqu'il en soit de cette conjecture, la protestation fut tenue si secreete que le public ni les parties intéressées n'en soupçonnerent rien. Les choses resterent dans cet état jusqu'à la mort de Henri VII, arrivée le 22 Avril 1509.

Le premier acte d'autorité que fit le nouveau roi, fut de faire examiner par son conseil s'il lui convenoit de serrer les liens qu'il avoit formés avec la veuve de son frere. Tous les ministres s'accorderent à convenir que ses intérêts politiques le demandoient : mais Warham, archevêque de Cantorberi, & quelques autres prétendirent que la religion le défendoit. Cette opinion fut peu à peu

abandonnée de ses partisans. Tous les suffrages se réunirent en faveur du mariage. Il fut célébré dans le mois de Juin 1509, & la nouvelle reine ne tarda pas à paroître enceinte. Elle se bleffa plusieurs fois, & les enfans dont elle accoucha ne vécurent que quelques semaines. Il ne lui resta de son union avec Henri, que Marie qui fut déclarée princesse de Galles.

Peu de reines ont pratiqué sur le trône autant de vertus que Catherine. Des mœurs simples, le goût de la retraite, l'amour de l'ordre formoient le fonds de son caractère; & les soins domestiques, la priere & le travail, la suite de ses occupations. Ses actions ne furent pas la plupart fort éclatantes; mais elles étoient toutes louables, & avoient le mérite rare de n'être, ni inspirées par le desir de la gloire, ni soutenues par le cri de l'admiration. Son ame étoit plus pure qu'élevée, & son esprit plus droit qu'étendu. Elle eut peu de talens & encore moins de prétentions. Quoiqu'il ne parût dans sa conduite ni inclination ni éloignement pour les affaires, on peut soupçonner que la défiance où elle étoit d'elle-même l'en auroit toujours éloignée, si la volonté du roi ne l'en avoit rapprochée quelquefois. Le devoir étoit sa loi suprême, & on ne s'apperçut jamais qu'elle

le remplît imparfaitement ou avec répugnance; Les agrémens de son sexe lui manquèrent malheureusement. Elle n'avoit ni grace, ni dignité, ni desir de plaire; sa tristesse & son indolence augmentèrent avec l'âge & avec les infirmités. Le dégoût de Henri qui ne l'avoit jamais aimée devint insensiblement extrême, & ouvrit le cœur de ce prince à une passion fort vive pour Anne de Boulen.

Cette jeune personne qui étant encore enfant, avoit passé en France avec Marie, femme de Louis XII, avoit servi depuis en qualité de fille d'honneur la reine Claude, & ensuite la duchesse d'Alençon. Quelque important qu'il fût de fixer l'époque de son retour en Angleterre, on n'y a pas encore réussi. L'opinion la plus vraisemblable est qu'elle repassa la mer après la funeste journée de Pavie; soit qu'elle craignît de demeurer dans un royaume où tout devoit naturellement tomber dans la confusion, ou qu'on l'eût secrètement chargée d'employer ses charmes, & le crédit du comte de Norfolk son oncle pour détacher Henri de l'alliance de l'empereur. Si cette dernière conjecture est vraie, comme nous serions assez portés à le soupçonner, la régente avoit fait un bon choix.

Anne étoit plus que belle, elle étoit piquante,

Ses traits manquoient de régularité ; il en résultoit cependant un ensemble qui surpasseoit la beauté même. Une taille parfaite, le goût de la danse, une voix touchante, & le talent de jouer avec grace de plusieurs instrumens, relevoient en elle l'éclat de la première jeunesse. Quoique la France ne fût pas alors autant qu'elle l'a été depuis, en possession de servir de modèle aux autres peuples, Anne y avoit pris des manières, un ton, des modes qui fixerent sur elle les yeux & presque l'admiration de la cour de Londres. Cette première impression fut soutenue par une conversation vive & légère, par un enjouement ingénieux & de tous les instans. Les soupçons que pouvoit faire naître son air libre & trop caressant, étoient détruits par son âge & par sa dissipation. Elle ne montrait de l'empressement que pour les plaisirs & pour les fêtes, & il paroissoit si peu d'art dans sa conduite qu'il étoit presque impossible de lui supposer des projets. Sa coquetterie ne fit pas & ne devoit pas faire des impressions fâcheuses : on la regarda comme une suite de l'éducation frivole qu'elle avoit reçue, & non comme un vice du cœur, ou le fruit de la réflexion. Les événemens prouverent que son caractère avoit échappé aux courtisans les plus déliés : elle se trouva dissimulée, profonde, ambi-

tieuse, & fut tout cela à un haut degré & avant vingt ans.

Percy parut le premier sensible aux charmes d'Anne ; ou fut, si l'on veut, le premier séduit par son adresse. Ce jeune seigneur avoit de la naissance, la faveur du premier ministre & une fortune très-considérable : il offrit tous ces avantages, & ils furent acceptés. L'amant avoit rendu des soins avec tant de respect, & l'amante les avoit reçus avec tant de réserve, que leur union auroit été consommée avant qu'on eût soupçonné leur passion, si l'amour n'avoit éclairé le roi. Ce prince brûloit d'un feu violent & secret. L'histoire ne dit rien des motifs qui l'avoient empêché jusqu'alors de le laisser éclater, & son caractère ni celui d'Anne de Boulen n'aident pas à découvrir les causes de ce silence. Tout ce qu'on fait, c'est que Wolfey reçut ordre d'empêcher par les moyens qui lui paroïtroient les plus sûrs & les plus convenables, un mariage dont l'idée seule désespéroit son maître.

Quoique Percy fût domestique du cardinal, par un usage qui autorisoit alors les grands à se mettre au service des gens en place, il ne fut d'abord attaqué que comme il l'auroit été par son égal. On lui représenta que l'alliance qu'il projettoit ne convenoit ni à

sa situation ni à ses espérances ; que sa maîtresse , de bonne maison seulement par sa mere , n'avoit ni ancienneté ni illustration du côté paternel ; que son élévation n'étoit pas assez avancée pour l'autoriser à épouser une femme sans bien & sans crédit ; que le souverain désapprouvoit une union si peu assortie ; & qu'il falloit se résoudre à y renoncer ou à soutenir le poids de sa disgrâce. Quelques écrivains ajoutent qu'on voulut alarmer l'amour aussi-bien que l'ambition , & qu'on hasarda des insinuations qui pouvoient faire naître des doutes , & conduire peut-être au dégoût. Ces raisons & ces artifices ne firent point d'effet ; il fallut renoncer à la persuasion , & recourir à l'autorité du comte de Northumberland.

Ce vieux courtisan qui avoit pris cet esprit de servitude qu'on contracte si aisément auprès du trône , fut indigné de voir son fils dans d'autres sentimens. Il voyoit tant de facilité à faire céder ses goûts à ceux du prince , que la résistance dont on se plaignoit étoit à ses yeux un crime que rien ne pouvoit justifier. Tout autre mouvement de l'ame que l'ambition lui paroissoit si foible & si méprisable , que la situation violente de Percy ne lui inspira pas un instant de compassion. Il exigea brusquement le sacrifice

d'une passion extrême ; & telle étoit encore alors la force de l'empire domestique , qu'il obtint tout ce qu'il demandoit. L'obéissance fut même poussée plus loin qu'il n'étoit peut-être nécessaire , & que certainement on ne s'y attendoit : l'infortuné qu'on forçoit de renoncer à sa maîtresse , forma d'autres nœuds qui lui interdisoient à lui tout espoir de retour , & qui délieroient son rival de tout sujet de crainte.

Le roi crut la circonstance favorable pour déclarer lui-même à Anne les sentimens qu'il avoit pour elle , & il la trouva plus fiere qu'il ne l'avoit crue. Éclairée par ce qui venoit d'arriver sur la violence de la passion qu'elle avoit inspirée , & sure d'avoir assez de manège pour l'augmenter encore , elle crut qu'elle ne risquoit rien à montrer peu de complaisance & beaucoup d'élévation. Cette persuasion la détermina à paroître plus offensée que flattée des propositions du prince , & à lui signifier qu'elle seroit sa femme ou ne lui seroit rien. Tout ce qu'on imagina pour la faire changer fut inutile , & dans cette occasion l'ambition la rendit chaste.

C'est à cette époque que les écrivains catholiques fixent la première idée qu'eut Henri de faire divorce avec Catherine ; les protestans la font remonter plus haut. Ce

point de chronologie est si indifférent pour la religion , qu'il doit paroître très-singulier qu'on en ait fait une affaire de parti. Que le roi ait imaginé plutôt ou plus tard que son mariage étoit nul , c'est là une de ces circonstances qui visiblement ne changent rien au fond de la question. Les historiens ont pu avoir un autre intérêt : les uns ont voulu noircir , & les autres justifier un prince qui étoit parvenu à changer le culte reçu dans ses états : avec plus de réflexion ou moins de préjugés ils auroient vu que la réformation d'Angleterre ne devoit être ni approuvée ni condamnée par les mœurs de son auteur.

Quoi qu'il en soit de ces raisonnemens , pour établir ou pour détruire que le dessein du divorce a été inspiré par le desir de former de nouveaux nœuds avec Anne , il faudroit pouvoir marquer le tems de son retour en Angleterre , du commencement de la passion du roi pour elle , & de sa détermination à l'épouser ; trois objets sur lesquels on n'a fait jusqu'ici que des efforts assez inutiles. On n'a été guere plus heureux dans un autre point qui paroissoit aussi essentiel , c'est à trouver la date précise de la résolution prise par Henri de répudier Catherine. Dans cette obscurité chaque parti s'est formé le systême qui lui a paru le plus conforme à ses intérêts ,

& s'y est opiniâtrément attaché. On auroit évité les longues & ameres contestations que la différence des opinions sur cette matiere a occasionnées, si on avoit été assez désintéressé de part & d'autre pour s'appercevoir que Wolsey étoit l'unique, ou du moins la principale cause de ce grand événement.

Cet homme célèbre rapidement élevé de la condition la plus basse au ministere & à la pourpre, vouloit beaucoup de choses, & pouvoit tout ce qu'il vouloit. Redevable de son avancement à l'étude profonde qu'il avoit faite du caractere de son maître, il se soutenoit par l'art qu'il avoit de flatter ses goûts & ses passions. Son administration étoit un mélange singulier, & quelquefois bizarre de vices réels & d'apparences de vertus, de vues étendues & de petits intérêts particuliers. Habile à saisir les ridicules, & à faire sentir les fautes de ceux qui occupoient les premieres places, il vint à bout de les perdre, & il remplaça lui seul ses protecteurs & ses ennemis. Tant de bonheur lui donna les travers & les défauts des hommes agréables & nécessaires. Il eut la dureté d'un premier ministre bien affermi, & l'orgueil d'un favori sans rivaux. Son ambition, ses injustices, son luxe, ses vengeances aigrèrent inutilement les peuples : maître absolu de

tout ce qui entouroit le prince , il ne laissoit pas arriver les murmures jusqu'à lui , ou l'empêchoit d'y avoir égard en l'adoucissant par des soumissions , le persuadant par des justifications , ou lui imposant par des hauteurs , selon qu'il le voyoit disposé. Un ascendant si marqué étoit le fruit de sa complaisance , de sa dextérité , du soin qu'il avoit de ne mettre en place que des hommes médiocres & qui étoient à lui , sur-tout de la confusion que les prétentions de la France & de l'Espagne jettoient dans les affaires générales. Henri crut devoir au génie de Wolsey la gloire d'être l'arbitre de l'Europe qui étoit l'ouvrage des seules circonstances. Cet empire sur l'Angleterre en imposa aux autres nations : elles briguerent par des présens & des soumissions sans bornes l'appui d'un homme si puissant ; Charles-Quint même ; & François I chercherent à le gagner par les plus basses flatteries , & par les glorieux noms *de leur ami & de leur pere* , qu'ils lui prodiguoient. S'il avoit eu autant d'élévation dans le cœur qu'il avoit d'étendue dans l'esprit , il auroit profité pour rétablir le calme , de la confiance qu'on avoit prise en ses lumieres , ou de la déférence qu'on étoit forcé d'avoir pour lui : l'envie de perpétuer son rôle l'endurcit sur les malheurs

publics. Le principe fixe & invariable qu'il s'étoit fait de tout rapporter à lui le détermina à épouser successivement fans incertitude & fans légereté les querelles de diverses puissances. Il quitta le parti de l'empereur à l'occasion que nous allons dire.

Ce prince qui régloit toujours ses promesses sur ses intérêts & rarement sur ses sentimens ; avoit fait long-tems espérer à Wolfey qu'il le placeroit un jour sur le trône de l'église. Une promesse si flatteuse avoit fait des impressions très-fortes sur un ambitieux qui ne croyoit pas qu'on pût trop acheter cette élévation. Il avoit plusieurs fois sacrifié à cette chimere la gloire de son maître , la grandeur de sa nation , son repos & celui de l'Europe. Ses yeux ne s'étoient ouverts qu'après avoir vu Charles dans deux vacances consécutives du saint siege , appuyer & faire réuffir d'autres intérêts. Forcé alors de renoncer à une ombre que son imagination avoit réalisée ; & humilié de s'être laissé tromper grossièrement , il avoit paru alternativement furieux & abattu. Les déférences pleines d'estime & de considération que l'empereur avoit eues pour lui dans ces circonstances , avoient été une foible consolation qui n'avoit pas même duré. Les égards avoient fini avec les besoins , & la journée de Pavie avoit rendu

rendu au vainqueur tout son orgueil. Cette hauteur qui n'étoit pas dans les regles d'une bonne politique avoit achevé de dégoûter le cardinal d'une alliance si infructueuse, & l'avoit déterminé à réconcilier son maître avec François I. Une vengeance qui ne faisoit que traverser le projet de la monarchie universelle, n'avoit pas assouvi sa haine; & il avoit cherché à humilier son ennemi en faisant répudier Catherine d'Aragon sa tante. Le détail des intrigues qu'il fallut nouer & dénouer dans le cours de cette grande affaire est curieux & intéressant.

Wolsey porta dans cet odieux procès plus d'adresse que la passion n'en permet ordinairement, & plus de circonspection qu'on ne l'auroit dû espérer de la hauteur & de l'emportement de son caractère. On ne fait pas précisément en quel tems il l'entama : mais on conjecture avec assez de vraisemblance que ce fut sur la fin de l'année 1526. Ses premiers pas furent d'un politique qui vouloit réussir par la religion, moins à cause du respect qu'il avoit pour elle, que pour les secours qu'il en attendoit. Il chercha & il réussit à persuader Longland, évêque de Lincoln, & Confesseur du roi.

Ce prélat d'un esprit assez foible pour prendre les opinions qu'on vouloit lui inspirer,

avoit le courage nécessaire pour les soutenir, & plus de défintéressement qu'il n'en falloit pour agir vivement & sans détour. Dès qu'il eut été convaincu de la nullité du mariage de Henri avec Catherine, il en parla avec l'autorité que lui donnoit sa place, & avec l'enthousiasme d'un homme véritablement pénétré de ce qu'il disoit. Ses remontrances soutenues des conseils de Wolfey, & peut-être du manège d'Anne, firent naître dans l'esprit du roi des doutes qu'il prétendit dans la suite fort antérieurs au tems dont nous parlons. Le dégoût qu'on lui connoissoit pour des liens qui commençoient à lui devenir suspects, enhardit quelques théologiens qu'il consulta, à lui dire qu'il pouvoit & devoit les rompre. Cette décision & l'examen particulier que ses connoissances sur la science ecclésiastique le mettoient à portée de faire, le décidèrent entièrement pour le divorce. Sa résolution ne fut pas encore rendue publique : mais les gens éclairés eurent bientôt occasion de la pénétrer.

Trois ambassadeurs François arriverent en Angleterre le 16 Février 1527. Ils conclurent sans de grandes difficultés un traité de paix perpétuelle entre les deux nations, & ils arrêterent que Marie, fille de Henri, épouseroit François I ou son second fils, le duc d'Orléans,

Cette alternative étoit assez finguliere pour faire douter si l'engagement qu'on paroiffoit former étoit sérieux , ou si c'étoit seulement un voile pour couvrir un mystere que le tems éclairciroit. Dans d'autres situations que celle où se trouvoit l'Europe , on auroit eu certainement des soupçons : mais la nécessité d'opposer de fortes barrières à l'énorme puissance de l'empereur , paroiffoit alors si pressante , qu'un projet qui avoit quelque chose de bisarre ne parut qu'un excès de précaution pour cimenter une union importante à la sureté commune. Cette idée s'accréditoit lorsqu'il arriva un événement qui jetta un grand jour sur ce qui venoit de se passer.

L'évêque de Tarbes , celui des ambassadeurs qui avoit le plus le talent des affaires , & le seul qui eût le secret de celle-là , parut environ huit jours après la signature du traité , mécontent d'une négociation dont le succès étoit regardé comme complet. Son chagrin fut remarqué comme il le devoit être , & on chercha à en deviner la cause. Le public s'épuisa à l'ordinaire en conjectures , & les gens en places , en questions. Lorsque le prélat crut avoir assez long - tems tenu les esprits en suspens , il se laissa arracher son secret : il dit avec un certain embarras , assez

ordinaire à ceux qui ont des vérités fâcheuses à annoncer aux princes, qu'il craignoit beaucoup qu'une partie des liens que venoient de former les deux nations, ne fussent bientôt rompus; & qu'en particulier le mariage projeté ne pût pas s'exécuter. Pressé de s'expliquer sur le mystère que renfermoient ces dernières paroles, il avoua qu'il croyoit nulle l'union de Henri & de Catherine, & qu'il étoit instruit que les théologiens les plus habiles, ne pensoient pas autrement que lui.

Le roi parut frappé de ce discours, comme il l'eût été d'un coup de foudre. Son but étoit de persuader par cet étonnement, à l'Europe, que le premier doute sur son mariage, lui étoit venu à cette occasion. La comédie fut bien jouée, & cependant on en vit le nœud. Tout ce qu'il y avoit de gens éclairés, sentirent qu'on avoit pensé que l'idée du divorce étant originairement d'un étranger, auroit plus de poids à Rome, causeroit moins de scandale en Angleterre, & trouveroit les autres nations plus favorablement disposées. La France s'étoit prêtée par raison d'état à une finesse qui devoit rendre Henri & l'empereur irréconciliables. Le tour qu'on avoit pris pour faire entrer cette couronne avec bien-séance dans cette affaire, avoit été le plus heureux qu'on pût imaginer. On avoit parlé

de mêler le sang des deux maisons, artifice qui avoit fourni une occasion tout-à-fait naturelle de s'expliquer sur ce que l'un des deux pouvoit avoir d'équivoque ou de honteux. Comme tout étoit prêt pour tirer tout le parti possible des scrupules de l'évêque de Tarbes, il ne les eut pas plutôt laissés entrevoir, qu'on feignit de les regarder comme des vérités incontestables : il n'avoit laissé éclater ses soupçons qu'au commencement de Mai ; & Juillet n'étoit pas fini, qu'il étoit parti pour l'Italie un ministre chargé de solliciter auprès du saint siege, la dissolution du mariage avec Catherine.

Jules de Médicis gouvernoit alors l'église sous le nom de Clément VII. Cru généralement dans sa jeunesse fils naturel de Julien de Médicis, il auroit peut-être trouvé des obstacles insurmontables à son élévation, si le vice de sa naissance n'avoit été corrigé. Il dut ce bienfait important à Leon X son oncle, qui le déclara légitime sur la déposition de quelques personnes intéressées qui assuroient qu'il y avoit eu entre son père & sa mère, une promesse de mariage. Cet événement le rendit susceptible de tous les honneurs ; & il arriva rapidement, quoique par degrés, jusqu'à la pourpre. Il parut avoir dès lors la principale part au gouvernement, & soutenu

presque seul le poids des affaires les plus importantes. Le pape qui avoit des vues assez étendues, & une connoissance exacte de ses intérêts, formoit en secret le projet de ses entreprises, & en abandonnoit l'honneur & l'exécution à son neveu. Il lui faisoit un autre sacrifice que les hommes les plus généreux font rarement, & que les souverains ne devoient peut-être jamais faire : il lui laissoit la disposition libre & entière de toutes les graces. On vint à bout par ces artifices de former à l'heureux cardinal une réputation éclatante, & de lui assurer des créatures qui devoient le placer naturellement, & qui le placèrent en effet sur le trône après le regne court & obscur d'Adrien VI.

Le nouveau pontife ne répondit pas aux espérances qu'on en avoit conçues. Il parut généralement inquiet, irrésolu, alternativement foible & opiniâtre. On trouvoit qu'il mettoit la gravité à la place de la dignité, & qu'il avoit plus d'empire sur son extérieur que sur son imagination. Ce raffinement de dissimulation qui caractérisoit son siècle & principalement sa nation, formoit le fonds de son caractère : il mettoit beaucoup plus d'esprit à conduire une fausseté qu'il projettoit, qu'il ne lui en auroit fallu pour s'en passer. La crainte, ce mobile ordinaire de la plupart

des hommes, étoit le principe de presque toutes ses démarches ; les moins clairvoyans démêloient cette foiblesse à travers les apparences de vues & de politique, qu'il affectoit pour justifier ses fréquens changemens de parti ou de systême. Il fut souvent malheureux, & toujours au-dessous de ses malheurs. Il ne donna ni ne reçut jamais aucune marque de vraie confiance ; & pour qu'il accordât des graces, il falloit qu'on les lui arrachât, ou qu'il y fût forcé par les conjonctures. Aucun genre de plaisir n'étoit nécessaire ni à son repos, ni à son bonheur ; les affaires lui tenoient lieu de tout. Quoique d'une maison qui devoit son plus grand éclat à sa magnificence, il se livra à une économie (*) qui avilissoit sa dignité, & à une avidité qui lui faisoit contracter des alliances contraires au bien de son état, ou rompre des traités qui lui auroient été avantageux. C'étoit une ame commune, qu'il étoit possible de séduire, & facile de corrompre & d'intimider.

Quand l'agent de Henri n'auroit pas démêlé toutes les ressources que lui fournissoient tant de passions différentes, pour le succès de sa

(*) Entendant parler un jour d'un Romain qui étoit vingt jours sans boire & sans manger, il dit avec un enthousiasme qui déceloit son avarice : *De tels hommes, on en feroit une bonne armée.*
Antonio de Vera.

négociation , les circonstances pour tout obtenir , devoient lui paroître très-favorables. Rome venoit d'être saccagée par les troupes de l'empereur , & le pape étoit encore prisonnier au château Saint - Ange. L'éclat de ces événemens avoit plutôt affermi qu'ébranlé la cour de Madrid , dans ses projets de vengeance ; & le pontife ne pouvoit recouvrer ses états & sa liberté que par les efforts de la France & de l'Angleterre. Son caractère avoit fait penser qu'il sacrifieroit tout à des intérêts aussi essentiels , & au plaisir de se venger d'un ennemi orgueilleux & dur qui l'avoit accablé de maux & couvert d'opprobre. Dans cette persuasion on étoit parvenu à l'instruire , malgré la vigilance de ceux qui le gardoient , du service qu'on attendoit de lui , & on lui avoit fait envisager un secours prompt & assuré comme le prix de sa complaisance. L'armée qu'on venoit de former en sa faveur devoit , disoit-on , hâter ou retarder sa marche selon le parti qu'il prendroit dans un différend qui intéressoit essentiellement un des principaux membres de la ligue. Ce point de vue auroit infailliblement déterminé Clément à faire ce qu'on exigeoit de lui , s'il n'eût été arrêté par la crainte de Charles - Quint.

Ce prince , averti par la reine Catherine

des desseins de la cour de Londres, en avoit été offensé comme il le devoit être. Son ressentiment ne l'avoit pas empêché de voir qu'il étoit très - important de se rendre le pape favorable , & il lui avoit envoyé le général des Cordeliers pour le gagner. Quoique de Angelis ne fût arrivé à Rome qu'assez long-tems après l'agent de Henri , il avoit vu le pontife avant que Knight pût lui faire parvenir ses lettres. La plupart des historiens assurent qu'on s'étoit d'abord engagé à faire ce que l'empereur voudroit , & qu'on avoit fait bientôt après les mêmes promesses au roi d'Angleterre. Ces variations n'ont rien de surprenant. Clément flattoit les deux partis pour les intéresser , s'il se pouvoit , à son sort , & afin que si l'un ne se déterminoit pas à le relâcher de sa prison , il en fût tiré par l'autre. Sa liberté ne fut pas précisément la suite de ce manège ; mais des progrès de l'armée confédérée qui en étoient fort indépendans. On désespéra de pouvoir le retenir , & on s'engagea à briser ses fers le neuvieme de Décembre. La haine de Moncade avec qui il avoit traité lui paroissoit si vive & sa foi si suspecte, que dans la crainte d'une infidélité ou d'un plus grand crime encore, il s'échappa la nuit qui précédoit le jour de son élargissement , & s'enfuit déguisé en marchand , à Orviete.

Knight, chargé de l'affaire du divorce, & Caffali, ambassadeur d'Angleterre à Rome, qui avoit reçu ordre de se joindre à lui, se rendirent auprès du pape avec un empressement que dans une autre situation il auroit pris pour un trait de politique, & qui lui parut, parce qu'il étoit dans le malheur, une marque de l'intérêt que Henri prenoit à lui : cette disposition qui n'échappa pas aux deux négociateurs, les rendit plus hardis & plus pressans. Ils exécuterent leur commission avec assez d'adresse & beaucoup de vivacité, & n'oublièrent aucun des moyens qui pouvoient en assurer le succès.

Si Clément n'eût écouté que sa haine pour l'empereur, & son inclination pour le roi d'Angleterre, il n'auroit pas balancé à déclarer le mariage nul. Sa situation qui l'obligeoit à consulter plutôt les regles de la prudence que l'impétuosité de la passion, le détermina à une conduite pleine de ménagemens & de détours. Sans jamais témoigner d'éloignement, en montrant même toujours un penchant extrême à accorder ce qu'on souhaitoit de lui, il vint à bout de faire naître des incidens fort naturels & fort raisonnables qui ne le lui permettoient pas. Sa difficulté la plus réelle & la mieux fondée venoit de la position des Impériaux, qui se trouvant les maîtres de

la campagne , & des postes voisins de sa retraite , pouvoit prendre un parti violent si leur maître étoit offensé, Il eût été possible de prévenir cet inconvénient , en faisant avancer l'armée confédérée qui étoit à Boulogne , sous les ordres de Lautrec : mais ce général ne goûta pas ce projet , soit qu'il ne voulût pas fatiguer ses troupes durant une saison fâcheuse, soit qu'il craignît d'agir sans ordre de sa cour , ou qu'il ne crût pas raisonnable de hasarder aucun mouvement qui pût déterminer l'ennemi à se retirer dans le royaume de Naples qu'il devoit bientôt attaquer.

Le refus du général François , embarrassa les ministres Anglois sans les décourager. Ils employèrent si heureusement les instances , les promesses , les ruses , l'insinuation , qu'ils parvinrent à ébranler Clément. L'état d'incertitude où tomba ce pontife , lui devint à charge à lui - même , après l'avoir été aux autres. Pour finir ses irrésolutions , il prit le parti de se décharger en quelque maniere du sort de Henri , sur le cardinal des Quatre-Couronnés , homme ferme , décidé , fin & intelligent.

Ce cardinal sentit l'importance de l'affaire qu'on lui confioit , & la difficulté de la manier sans inconvénient. La politique arti-

ficiense & peu scrupuleuse de sa cour, lui parut convenir dans une conjoncture si délicate, & il s'y livra. Quoiqu'il fût né désintéressé, il accepta une partie des présens qu'on lui offrit pour le corrompre. Par cette ruse qu'il eut l'art de faire prendre pour de l'avidité, il inspira pour lui aux négociateurs Anglois une confiance aveugle. Dès lors ils perdirent leurs instructions de vue pour se livrer à ses insinuations. Elles tendoient à leur persuader que le conseil de Henri s'étoit trompé dans les moyens de parvenir au divorce, & qu'il y avoit des voies plus simples & plus sures de le faire réussir. L'air de candeur & d'intérêt qu'il mettoit dans ses discours, & l'idée qu'on avoit de sa dextérité & de ses connoissances, firent qu'on lui abandonna totalement le soin de cette affaire. Il ne pensa pas à la finir, mais à l'embarrasser, dans l'espérance que le tems qu'on employeroit à la débrouiller inspireroit au monarque Anglois d'autres résolutions, ou mettroit le pape en état d'accorder ou de refuser sans risque ce qu'on lui demandoit. Cette conjecture le conduisit à dresser le plan d'une bulle qu'il fit signer & agréer sans contradiction. Clément comprit aisément qu'elle ne l'engageoit à rien, & Knight & Cassali qui n'étoient point instruits de ces matieres, crurent sans

examen un homme qui paroïssoit dévoué à leurs intérêts.

Dès que cette bulle fut arrivée à Londres, elle fut trouvée ce qu'elle étoit, captieuse & inutile. Outre les autres précautions qu'on avoit prises pour empêcher qu'elle ne pût être d'aucun usage, on l'avoit datée du tems que le pape étoit prisonnier au château Saint-Ange. Cet artifice étoit si grossier, & pouvoit faire supposer une mauvaise volonté si déterminée, que le roi d'Angleterre en auroit paru offensé si les circonstances ne l'avoient forcé à beaucoup de modération. Il dissimula le ressentiment que ce procédé lui devoit naturellement inspirer, & il se contenta de prendre plus de précautions contre la politique & les subterfuges de la cour de Rome.

Le nouveau moyen qu'il imagina pour faire réussir la seule négociation qui l'intéressât alors, fut de joindre dans les premiers mois de l'an 1528, aux deux ministres qui l'avoient conduite jusqu'alors, trois hommes d'une capacité reconnue & d'un zele éprouvé, Staphilei, Gardiner & Fox. Le premier, doyen des auditeurs de Rote, étoit défiant par caractère. Un grand usage des affaires, & la connoissance qu'il avoit des hommes, augmentoient encore sa défiance naturelle. Son zele pour Henri, son aversion pour

Charles, l'habitude qu'il avoit des ruses Italiennes, & un naturel dur & difficile, le mettoient en garde contre tous les pièges. Le second moins propre à démêler & à conduire des intrigues, étoit favant, vif, poli, & insinuant. Le troisieme, incapable de bien jouer un premier rôle, ou de rien imaginer, excelloit dans l'exécution & sous les yeux d'un homme de génie.

Les anciens & les nouveaux négociateurs agirent tous avec l'ardeur qu'inspire ordinairement la rivalité, & avec une harmonie qu'elle détruit presque toujours. Leur politique étoit soutenue par les avantages des François qui, après avoir conquis le royaume de Naples, avec cet air héroïque qui caractérise leur nation, en assiégeoient la capitale. Il paroissoit si assuré que cette ville seroit prise, & que l'Italie alloit changer de maître, que le pape ne devoit pas être naturellement détourné d'obliger Henri, par la crainte d'offenser l'empereur. Heureusement pour ce pontife, il connoissoit assez le caractère du peuple victorieux, pour ne se pas décider par des premiers succès. Sans cela il se seroit pressé d'agir, & il auroit été la victime de sa précipitation. La France par une suite de fautes qui ne sont pas de notre sujet, perdit ses conquêtes; & Rome se trouva plus forcée

que jamais à respecter les volontés de Charles-Quint, & à craindre sa vengeance.

Clément n'avoit pas attendu cette dernière époque pour se conduire avec beaucoup de circonspection. Dans le tems même que les affaires des Impériaux étoient mauvaises, il avoit pris son parti en homme qui ne vouloit rien hasarder, & qui avoit des vues étendues; il avoit fait insinuer au roi d'Angleterre de se servir de l'autorité accordée à Wolfey, comme légat, pour faire casser le plus secrètement qu'il se pourroit son mariage, & pour former d'autres nœuds plus assortis à son caractère. Ce conseil, qu'il avoit fondé sur ce qu'il lui seroit plus facile d'approuver ce qui auroit été fait, qu'il ne l'étoit de permettre de le faire, ne s'étoit pas trouvé du goût de Henri. Ce prince l'avoit regardé comme un piège. Il avoit senti que l'éclat étoit indispensable dans une cause où il falloit nécessairement que la reine fût ouïe, & que d'ailleurs le jugement du légat ne décideroit rien, puisque le pape resteroit toujours le maître de l'annuler. Ces considérations avoient augmenté ses soupçons contre la cour de Rome : mais il s'étoit flatté que le succès de ses alliés la rendroient plus traitable, & que la crainte lui arracheroit ce qu'elle n'avoit osé accorder à la vengeance ou à l'inclina-

tion. Dans cette espérance, il avoit fait à propos des instances vives.

Ces instances avoient réussi en apparence au-delà de ce qu'on pouvoit espérer. Clément avoit d'abord établi Wolsey, juge de l'affaire du divorce, avec un pouvoir tel à-peu-près qu'on le souhaitoit. On avoit pensé depuis qu'une sentence rendue en faveur de Henri par son premier ministre, seroit plus que suspecte de partialité; & on avoit sagement demandé qu'il eût un adjoint. Le cardinal de Campege s'étoit trouvé du goût des deux cours, & avoit été nommé. Cette commission, pour être de quelque utilité, devoit être irrévocable, & Rome s'étoit engagée à ne la jamais révoquer. Enfin la plus commune opinion est que le pape avoit remis à Campege une bulle qui cassoit le mariage du roi, acte important & célèbre qui paroïssoit devoir finir un procès auquel tous les mouvemens de l'Europe commençoient à se rapporter.

Toutes ces facilités avoient fait croire à l'Angleterre entière que les desirs de son roi alloient être satisfaits. Quoique la première grace eût été accordée en Avril, la seconde en Juin, la troisième en Juillet, & la quatrième en Août, ces lenteurs n'avoient pas fait naître de soupçons : ce manège avoit
paru

paru à quelques - uns une suite du caractère du pape ; à d'autres , l'effet de la circonspection de son conseil ; & au plus grand nombre , une adresse pour augmenter le prix de la condescendance qu'on avoit. Cette confiance étoit d'autant plus raisonnable , que Campegé étoit parti pour Londres , immédiatement après les défâtres des François à Naples.

Au travers de tant de démarches si importantes , les esprits véritablement clair-voyans faisoient plus que soupçonner que Clément ne donneroit jamais les mains à un projet qui étoit également contraire aux intérêts de son siege , & à ceux de sa maison. Il ne pouvoit pas d'un côté approuver le divorce , sans convenir que Jules II avoit excédé son pouvoir , avec que la cour de Rome n'a jamais fait , & qu'elle étoit moins disposée que jamais à faire dans un tems où on attaquoit hardiment & avec succès son autorité : d'un autre côté , les Médicis chassés de Florence , n'y pouvoient être rétablis que par l'empereur , qu'on ne pouvoit pas se flatter de gagner en favorisant les projets de ses ennemis. Ces deux considérations étoient trop fortes pour pouvoir être balancées par aucun motif. Le chagrin qu'avoit d'abord causé au pape sa prison , lui avoit peut - être fait souhaiter de pouvoir être contraire à Catherine ; les

progrès des François l'avoient forcé dans la fuite de faire espérer qu'il le feroit : mais le dépit étoit fini, & sa situation avoit changé. Il se trouvoit le maître de suivre le parti le plus honorable & le plus avantageux ; & on ne peut pas douter qu'il n'y fût très-résolu. La démarche qu'il avoit faite en envoyant un légat en Angleterre, ne pouvoit imposer qu'à des gens bornés & peu politiques. Aux yeux des hommes d'état, c'étoit un moyen sage & réfléchi pour obtenir un meilleur traitement de Charles - Quint. A la veille d'un accommodement avec ce prince, il convenoit de paroître plus uni que jamais avec des alliés puissans, & de s'en faire chèrement acheter le sacrifice. Pour être convaincu que le pape n'avoit pas d'autre but, il n'y a qu'à suivre la négociation de Campespe.

Ce cardinal qui avoit été marié dans sa jeunesse, étoit entré depuis dans l'état ecclésiastique, & y avoit beaucoup réuffi. Sa dextérité, son application, son savoir, l'avoient placé naturellement dans les différentes scènes qui avoient troublé la religion ou les intérêts politiques de l'Europe, & il y avoit eu d'assez grands succès. L'éclat de ses ambassades avoit fait jeter les yeux sur lui, pour manier l'affaire du divorce,

& ce choix étoit d'autant plus heureux qu'il se trouvoit du goût des trois puissances qui y étoient principalement intéressées. Clément croyoit Campege attaché à son siege & à sa personne. Henri espéroit qu'il seroit intimidé par la crainte de perdre les bénéfices qu'il avoit en Angleterre, ou gagné par les offres considérables qu'on étoit déterminé à lui faire. Charles avoit pour lui les services qu'il avoit déjà reçus du cardinal, & encore plus, ceux qu'il pouvoit rendre lui-même à ses trois fils. Il n'y eut que François I de mécontent. Il craignit qu'un Ministre qui pouvoit beaucoup gagner à la réunion de l'empereur & du roi d'Angleterre, ne vînt à bout de la procurer; qu'il ne déterminât le premier à sacrifier sa tante, & le second à abandonner la France; & que le pape, forcé à plier sous le joug que ces deux puissances lui imposeroient, ne se déterminât à une démarche qui, après avoir dû les brouiller irréconciliablement, deviendroit pour elles un lien indissoluble. Ces craintes devinrent le sujet d'une négociation avec Wolfey, à qui on ne vint pas à bout de les communiquer, ou qui ne réussit pas à détourner le danger; & Campege arriva en Angleterre, au commencement d'Octobre 1528.

La première démarche de l'habile légat,

fut sage & pacifique. Il tenta d'engager le roi à abandonner son projet ; & il lui alléguait d'un ton animé & tendre tous les motifs qui pouvoient l'y déterminer ; le tort qu'il feroit à sa réputation , le désespoir d'une reine vertueuse & raisonnable , le mécontentement assez marqué des Anglois , les malheurs qu'éprouveroit la chrétienté , les guerres qu'il auroit à soutenir , & le peu de secours qu'il pouvoit espérer des François battus & fugitifs. Comme la raison ne peut rien contre la passion , Henri fut offensé , qu'au lieu d'une dispense on lui donnât des conseils ; & le cardinal qui joignoit la patience de sa cour à la souplesse de son caractère , tourna ses vues d'un autre côté. Il voulut persuader à Catherine de se laisser séparer d'un époux dont elle n'avoit ni le cœur ni la confiance ; de sacrifier son repos au repos de l'Europe ; de prévenir par un effort de courage , un schisme que sa résistance alloit introduire dans l'église , & de consentir enfin à un divorce auquel elle s'opposeroit inutilement. La reine ne se rendit pas à ces insinuations. Ce n'est pas qu'elle fût contente de son mariage : il avoit été fait sous des auspices peu favorables , & à des conditions qui avoient quelque chose de bien criminel. Une des clauses secrètes de son union avec Arthus,

avoit été , que pour affermir la couronne dans la famille des Teuders , dont elle épousoit l'aîné , on feroit mourir le jeune comte de Warwik , le dernier mâle des Plantagenetes. Elle n'ignoroit pas que cette condition avoit été remplie , & que pour en mieux convaincre Ferdinand son pere , on avoit tranché la tête au prince , en présence du chancelier de Castille. Ces horreurs lui paroissent l'origine des malheurs qu'elle éprouvoit : mais elle ne se croyoit pas pour cela autorisée à abandonner son état , les intérêts de sa fille , & les droits de sa religion.

Campege qui avoit prévu que le roi ne se désisteroit pas de ses poursuites , & que la reine ne leveroit pas son opposition , ne fut ni surpris ni embarrassé de leur résolution. Il avoit tiré de sa démarche le fruit qu'il en attendoit , qui étoit de gagner du tems : mais sa politique avoit été pénétrée par Henri , qui en étoit vivement offensé. Pour le calmer , le légat lui fit voir & à Wolfey cette fameuse bulle qui déclaroit le mariage nul. S'il avoit étendu cette marque de confiance à quelques autres personnes , peut-être auroit-on été content de lui. Non-seulement il ne le fit pas , il ne laissa pas même espérer qu'on pût l'y déterminer un jour. Le pape , bien loin de blâmer son ministre , comme on l'en pressoit,

le loua hautement d'avoir suivi ses instructions, & déclara en même tems que la décrétale qui n'avoit dû être communiquée qu'à ceux qui l'avoient vue, ne devoit être publiée qu'en cas que la sentence des légats fût favorable au roi. Cette fermeté que quelques historiens ont regardée comme un caprice, & d'autres comme une mauvaise finesse, étoit un trait de sagesse bien marqué. Clément avoit autant de raison de vouloir que la bulle fût tenue secrète, que Henri & Wolsey en avoient de désirer qu'elle fût rendue publique. Il évitoit par-là un piège assez adroit qu'on lui tendoit, & restoit absolument le maître d'avouer ou de défavouer suivant les occasions, un acte qui pouvoit avoir des suites fort importantes. Pour plus de sûreté, il voulut que Campege, qui pouvoit être intimidé, gagné ou corrompu, brûlât un écrit qui avoit produit l'effet qu'on en attendoit; & il lui ordonna de compliquer le plus qu'il pourroit un procès qui ne devoit pas être jugé.

Indépendamment de l'ordre du pape, cette affaire se remplissoit tous les jours de difficultés. Wolsey qui avoit fait la première ouverture du divorce, dans l'espérance de placer sur le trône une princesse du sang de France, qui lui devoit son élévation, s'étoit

repenti de sa démarche , auffi - tôt qu'il avoit foupçonné qu'il travailloit pour Anne de Boulen qui le haïffoit. Ce contre - tems ne l'avoit pas , il est vrai , porté à traverser le projet qu'il avoit formé : mais il ne le fuivoit pas avec cette ardeur & cette adresse qu'on met d'ordinaire dans les choses qu'on fouhaite vivement. La certitude de périr par le crédit de fon ennemie s'il réuffissoit , & par le mécontentement du prince s'il ne réuffissoit pas , jettoit dans fon ame un trouble terrible & continuel. Dans cette disposition d'esprit qui le réduisoit à regarder comme un mal le succès qu'il pourfuivoit , il étoit difficile & peut - être impossible qu'il fit des efforts heureux.

Un autre obstacle retardoit la marche de cette grande affaire. La reine pressée par les légats & par quelques prélats Anglois , de consentir au divorce , avoit fouhaité qu'il lui fût permis de se former un conseil qui l'aidât de ses lumieres dans une conjoncture si délicate. On lui avoit refusé des Espagnols pour guides , sous prétexte qu'on étoit en guerre avec eux : mais on lui avoit accordé des Flamands , que la neutralité dont ils étoient convenus avec l'Angleterre , rendoit moins suspects. Les espérances qu'on avoit conçues à l'arrivée de ces étrangers , que le

procès pour lequel ils étoient appelés, finiroit enfin, furent détruites par leur retraite précipitée. Le public l'attribua à l'idée qu'ils s'étoient formée qu'on ne parviendroit jamais à sortir du labyrinthe où on s'étoit engagé ; les politiques eurent d'autres soupçons qui n'étoient pas destitués de vraisemblance.

Depuis l'arrivée de Campege, on remarquoit un mécontentement presque général parmi le peuple ; & il étoit ordinaire d'entendre dire que de quelque maniere que les choses tournassent, celui qui épouserait la princesse Marie, seroit roi d'Angleterre. Pour parvenir à savoir si ces dispositions avoient gagné les grands, Wolfey dit un jour devant la meilleure partie de la cour, que l'empereur prétendoit être en état de faire chasser Henri de ses propres états par ses sujets mêmes. Le silence de ceux à qui ces paroles s'adreffoient, auroit changé en démonstration les doutes du cardinal, quand même un d'entr'eux n'auroit pas dit que le mot de Charles - Quint lui faisoit perdre plus de cent mille hommes. Cette découverte inspira des précautions au Gouvernement. Il chercha à intimider les partisans de la reine par des menaces vives & réitérées, par les mouvemens qu'on fit faire aux troupes, & par les ordres qui furent donnés à plus de vingt

mille Flamands , de sortir fans délai du royaume. On peut conjecturer fans témérité que des insinuations menaçantes & artificieuses déterminèrent les conseillers de la reine, à s'embarquer avec leurs compatriotes.

Tous ces événemens jettoient le roi dans un état violent , ou étoient la preuve qu'il y étoit déjà. Depuis qu'une malheureuse passion tyrannisoit son cœur , il n'avoit joui d'aucun repos. Inébranlable dans le projet qu'il avoit formé , il varioit sans cesse sur ses espérances & sur ses moyens. Ses résolutions se croisoient perpétuellement ; & il ne se déterminoit jamais à un parti qu'il n'en prît, l'instant d'après, un autre. Une incertitude si marquée portoit dans toutes les négociations un désordre que l'adresse & l'application des ministres ne pouvoient ni prévenir ni réparer. Réduits à exécuter les volontés du prince , ils travailloient un jour à gagner l'empereur , & le lendemain à réunir contre lui toute l'Europe. Ils passaient alternativement d'une confiance extrême en François premier à une défiance marquée & offensante. Tantôt ils bornoient toutes leurs attentions à Campege , & d'autres fois ils le négligeoient , pour ne s'occuper que des moyens de réussir à Rome même. On prit cette dernière résolution dans le tems dont nous parlons.

Brian & Vannes partirent de Londres sur la fin de Décembre 1528 , pour se rendre auprès du pape. Quoique leur commission fût difficile & délicate , ils la remplirent dans toute son étendue. Ils commencèrent , comme leurs instructions le portoient , par tâcher de persuader à Clément que Charles-Quint lui devoit être plus suspect qu'il ne l'avoit jamais été ; qu'il ne vouloit traiter avec lui que pour pouvoir l'accabler , lorsqu'il l'auroit détaché de ses alliés ; qu'il ne pensoit qu'à le faire déposer , & à placer de Angelis sur le saint siege ; que l'unique moyen qui lui restoit pour écarter tant de périls , étoit de resserrer les liens qui l'avoient uni à l'Angleterre & à la France , & d'accepter de ces deux puissances une garde de deux mille hommes , jusqu'à ce qu'elles fussent en état de faire agir leurs armées. Ces insinuations ne firent point l'effet qu'on en attendoit. Le pape étoit sûr qu'il n'avoit rien à craindre de l'empereur ; & il ne pouvoit compter ni sur l'activité de François qui s'étoit laissé accabler en Italie , ni sur l'habileté de Henri qui auroit pu prévenir ce malheur en faisant une forte diversion en Flandre , ni sur le zele de ces deux princes qui avoient négligé de lui faire restituer Ravenne & Cervia par les Vénitiens. D'ailleurs ce qu'il avoit

Éprouvé d'humiliations , de chagrins & de disgraces dans sa captivité , lui faisoit redouter un secours qui pouvoit & devoit presque nécessairement le faire retomber dans l'esclavage. Peut-être les négociateurs Anglois ne lurent-ils pas tout ce qui se passoit dans l'ame de Clément : mais ils en entrevirent assez pour passer à d'autres propositions.

Ils demanderent que si on pouvoit déterminer Catherine à se faire religieuse , il fût permis à Henri de légitimer sa fille , & de contracter un nouveau mariage ; que si pour engager la reine à prononcer des vœux , le roi étoit obligé d'en faire , il fût assuré d'en être dispensé d'abord après ; & qu'enfin si ces deux voies de conciliation étoient criminelles ou impraticables , le prince fût autorisé par le chef de la nouvelle loi à avoir deux femmes , comme cela étoit permis sous la loi ancienne. Ces prieres , quoique soutenues de tout ce que la raison pouvoit fournir de plus spécieux , & les promesses de plus séduisant , ne gagnerent rien sur l'esprit du pape ; & on eut recours pour dernière ressource à des moyens odieux , mais qu'on crut efficaces.

On reprocha à Clément son ingratitude pour les bienfaits qu'il avoit reçus de Henri ; l'imprudencce qui lui faisoit braver le courroux de François dont les armes malheureuses dans

Naples pouvoient & devoient prospérer dans le Milanois ; la foiblesse qui l'affervissoit aux volontés de l'empereur , & qui le rendoit esclave jusques sur le trône. Ces reproches humilians étoient suivis de menaces effrayantes. On faisoit craindre au pape d'être déposé, sous prétexte que son élection avoit été irréguliere ; que l'Angleterre ne secouât un joug qui devenoit tous les jours plus dur & plus injuste ; & que l'Europe entiere, éclairée & enhardie par un exemple si frappant , ne renonçât à l'ancien préjugé qui la tenoit sous la domination du saint siege. Ces discours où le dépit étoit plus sensible que la raison, ne balançant pas ce que les Médicis pouvoient espérer ou craindre de Charles-Quint, l'affaire du divorce fut ramenée au tribunal de Wolfey & de Campege. On se flattoit d'y obtenir une décision favorable avant que l'entiere réconciliation de Clément & de l'empereur ne fît évoquer ce grand procès à Rome.

Quoique Henri ne prît ce parti qu'avec répugnance , il l'auroit pris beaucoup plutôt, si on ne l'avoit nourri de l'espérance d'une bulle qui casseroit son mariage , sans le faire passer par les formalités d'un jugement. Dès qu'il eut été désabusé de cette chimere , il pressa les discussions qu'il avoit craintes ; & des deux Légats, l'un se prêta, l'autre parut se

prêter à son impatience. Autorisés le dernier de Mai 1529 , par des lettres du grand sceau , à exécuter leur commission , ils citerent le roi & la reine pour le 18 de Juin. Ce court intervalle fut employé à l'examen d'une des causes les plus importantes, & les plus singulieres qui eussent troublé la chrétienté depuis plusieurs siècles. Les avocats de Henri étoient Richard Samson , doyen de sa chapelle ; Jean Belt , docteur en droit ; Peter & Trigonel. Catherine avoit chargé de ses intérêts Guillaume Warham , archevêque de Cantorbery ; Nicolas West , évêque d'Ely ; Jean Fisher , évêque de Rochester ; Henri Standish , évêque de saint Asaph , & quelques autres. Le détail des raisonnemens qui avoient été déjà faits , ou qui furent faits alors par les deux partis , jettera du jour sur un fait jusqu'ici obscurci par les préventions ou l'infidélité des historiens.

Les canonistes de diverses nations qui attaquoient la validité du mariage , prétendoient que la bulle qui l'avoit permis étoit visiblement nulle & que l'autorité du chef de la religion ne pouvoit pas s'étendre jusqu'à permettre une union formellement proscrite dans les livres saints , & par la nature. Le bref que l'Espagne prétendoit avoir confirmé la bulle , ne les ébranloit pas :

ils ne regardoient cette célèbre piece dont d'ailleurs on ne produisoit pas l'original, & où il y avoit visiblement une erreur de date, que comme un nouveau trait des prétentions orgueilleuses & mal fondées de la cour de Rome. Cependant parce qu'il eût été dangereux, en poussant ce raisonnement, d'offenser le pape qu'on vouloit gagner, on se contenta de laisser entrevoir une vérité qu'on croyoit incontestable. L'adresse & les efforts des défenseurs du divorce se bornèrent à soutenir que Jules second avoit été surpris, ce qui, dans les maximes même ultramontaines, rendoit nul tout ce qui avoit été fait. La preuve de ce qu'ils avançoient leur paroissoit facile. L'acte qui autorisoit le mariage étoit fondé sur la requête de Henri & de Catherine, qui avoient exposé que leur union étoit essentielle à la tranquillité de l'Espagne & de l'Angleterre. Or, il étoit impossible qu'un prince âgé de douze ans eût eu des vues de politique, d'où on concluoit qu'il n'étoit pas l'auteur de la requête. Il étoit constant d'un autre côté que quand cette alliance n'auroit pas eu lieu, il n'y avoit ni prétexte, ni peut-être possibilité de guerre entre les deux couronnes, ce qui étoit la démonstration d'un faux exposé. Ces deux argumens

Contre la validité de la bulle étoient encore soutenus d'un autre qui paroiffoit fans réplique à ceux qui le faisoient. Ils croyoient que cette piece n'ayant eu pour but que d'entretenir la paix entre les souverains des deux nations, elle devoit avoir perdu toute fa force lorsque le mariage avoit été fait, puis-que Henri VII & Isabelle n'étoient plus en vie. On ajoutoit à toutes ces raisons, que le prince ayant protesté à sa majorité contre son mariage, il avoit renoncé à la liberté qui lui avoit été accordée d'épouser la princesse sa belle-sœur; & qu'un consentement postérieur, quel qu'il fût, n'avoit pas pu redonner à la bulle la force qu'elle avoit perdue.

Les partisans de Catherine affectoient pour les objections qu'on vient de lire, plus de mépris qu'ils n'en avoient peut-être, & y répondoient avec une confiance qui blesse quelque fois les sages: mais qui en impose toujours à la multitude. Ils soutenoient que si la défense d'épouser la veuve de son frere porté par le lévitique, eût appartenu à la loi naturelle, on ne trouveroit pas dans le deuteronomie une loi expresse qui ordonnoit cette union en certains cas. Ils ajoûtoient que personne n'étoit en droit de limiter, d'examiner même l'autorité du pape; & que puisque Jules II avoit

accordé la dispense, c'étoit une preuve certaine qu'il en avoit le pouvoir : qu'une erreur de date ne pouvoit pas annuller un bref dont l'original étoit incontestable, sur lequel on ne pouvoit former nul doute raisonnable depuis qu'on en avoit vu une copie signée par le nonce & par tout ce que la cour de l'empereur avoit de plus distingué : que sans les arrangemens qui avoient été faits, la guerre auroit été réellement inévitable entre l'Espagne & l'Angleterre à cause de la difficulté que faisoit Henri VII de rendre la dot de Catherine, & de lui donner une assurance pour son douaire ; que la mort de Henri & d'Isabelle n'avoit rien dû changer aux traités qui avoient été faits, & que c'étoit moins la personne des rois que leurs états qui contractoient des engagements : que la protestation du prince devenu majeur qu'on faisoit tant valoir, n'avoit pas été libre, & que quand elle n'auroit eu d'autre défaut que de n'avoir pas été signifiée, elle devoit être regardée comme non avenue. Enfin, on finissoit par rendre problématique la consommation du mariage d'Arthus avec Catherine ; & on opposoit aux discours du jeune prince & à l'opinion publique le serment de la reine, & l'aveu que Henri avoit lui-même fait à Charles-Quint qu'il l'avoit trouvée fille.

Ces

Ces discussions que nous abandonnons au jugement du lecteur, avoient été faites, lorsque la reine comparut en personne, & le roi par ses procureurs, le 18 de Juin, devant les légats. Catherine leur déclara qu'ils lui étoient suspects, l'un parce qu'il étoit favori de Henri ; l'autre, parce qu'il en avoit reçu un évêché, & elle les refusa pour Juges. Campege & Wolsey qui n'étoient pas préparés à cet incident, en furent étonnés. Pour avoir le tems de se reconnoître, ils remirent leur séance au 21, sous prétexte de laisser réfléchir une femme vertueuse, mais aigrie sur une démarche vive & précipitée. Ce délai n'apporta point de changement dans ses dispositions ; & elle persista dans la résolution qu'elle avoit prise. On l'auroit peut-être crue occupée de sa vengeance, si en se précipitant devant toute l'assemblée aux pieds du roi qui, ce jour-là, comparoït lui-même, elle n'avoit fait voir qu'il n'y avoit dans son cœur que le desir, & peut-être l'espérance de regagner un cœur qu'elle avoit malheureusement perdu. Cette posture, son amour & ses infortunes lui inspirerent tout ce qu'on peut imaginer de plus modeste, de plus tendre & de plus touchant. Des qu'elle eut fini de parler, elle se retira & alla attendre dans l'obscurité, dans les larmes & dans l'incer-

titude les effets d'une scene aussi attendrissante que celle qui venoit de se passer.

Le dénouement de ce coup de théâtre ne fut pas tel qu'on avoit cru pouvoir l'espérer. Tout l'attendrissement qu'on avoit remarqué dans le prince se réduisoit à une compassion stérile, & à des éloges vagues. Henri rendit justice à la conduite exemplaire, à l'humeur douce, à la soumission sans bornes de Catherine; & il parut fâché que la religion & la conscience ne lui permissent pas de finir ses jours avec une reine malheureuse qui n'avoit jamais rien dit ni rien fait que de louable. Il est vrai, à en juger par les apparences, qu'il auroit été fâché d'être cru, ou que sa passion l'aveugloit au point de ne lui pas laisser voir la contradiction de ses discours & de ses démarches. Tandis qu'il donnoit les plus grandes louanges à son épouse devant les légats, il faisoit former contr'elle dans un conseil d'état des plaintes vives & ameres. On l'y accusoit d'avoir toujours manqué de complaisance pour un mari qui n'avoit jamais cessé de lui donner des marques de tendresse; d'affecter une gaieté extrême, tandis qu'il étoit plongé dans la tristesse la plus profonde; d'inviter tous les gens attachés à son service à des plaisirs bruyans, au lieu de les occuper à fléchir le ciel irrité par son mariage; de se

montrer avec ostentation dans les lieux les plus fréquentés, pour gagner l'affection du peuple, & le disposer à entrer aveuglément dans ses intérêts. On pouffoit la méchanceté & l'audace jusqu'à vouloir faire tomber sur elle les soupçons d'une conspiration mal imaginée, & à presser Henri d'assurer ses jours, en n'admettant plus la reine ni dans son lit, ni à sa table, ni même à son entretien. Ces horreurs inventées pour intimider Catherine, & ce que les légats y ajoutèrent d'insinuation pour la gagner; tout fut inutile : elle ne voulut jamais consentir, ni à rompre son mariage, ni à se défister de sa récusation.

Cette fermeté embarrassa, ou parut embarrasser Wolsey & Campege, sans les arrêter. Tout convaincus qu'ils étoient que l'évocation de l'affaire du divorce ne pouvoit pas être refusée, on prit le 25 un défaut contre la reine, & les témoins commencèrent à être ouïs le même jour. Ils étoient trente-six ou trente-sept, presque tous parens du roi ou d'Anne de Boulen. Le procès avoit été réduit à quelques chefs importans, sur lesquels roula leur déposition. On leur demanda l'âge qu'avoit Arthus, lorsqu'il épousa Catherine; si le mariage avoit été consommé; de quelle manière s'étoit faite la protestation de Henri. Ils répondirent tous à la première question,

que le prince avoit environ quinze ans , dans le tems qu'il fut marié. La vieille duchesse de Norfolk répondit à la seconde, qu'elle avoit vu Arthus & Catherine dans le même lit. Fitzwater & Norfolk assurerent que le jeune prince en se levant le matin avoit demandé à boire , & qu'il avoit dit qu'il avoit été la nuit en Espagne. Vilougby ajouta qu'il répétoit souvent qu'il n'y avoit rien de plus charmant que d'avoir une femme. Warham , archevêque de Cantorbery répondit à la troisieme , qu'il avoit conseillé à Henri de faire sa protestation , & de la réitérer lorsqu'il parviendroit au trône ; & Fox , évêque de Winchester , confirma qu'elle avoit été faite. Les légats avoient ces éclaircissemens le 21 Juillet , & l'Angleterre entiere s'attendoit à un jugement le 23 , lorsqu'on le vit renvoyé au premier Octobre. Campege toujours fidele aux instructions qu'il avoit reçues de tirer en longueur cette grande affaire , prit cette fois-là pour prétexte , que c'étoit le tems des vacations à Rome , & qu'il étoit indispensablement obligé de se conformer à cet usage.

Des détours si singuliers devoient naturellement préparer ceux des Anglois qui avoient des lumieres , aux nouvelles qu'ils reçurent quelques jours après. Ils apprirent que par un traité signé à Barcelone le 29 de Juin ,

L'empereur s'engageoit à rétablir les Médicis dans Florence avec leurs anciennes prérogatives, à faire restituer Ravenne & Cervia au pape, à le mettre en possession de Reggio & de Modene, à lui abandonner le duc de Ferrare, & à le rendre maître du fort du duc de Milan. Charles en traitant aussi favorablement le saint siege, vouloit faire oublier à l'Europe entiere les horreurs du Sac de Rome, forcer les François déjà découragés à lui faire à Cambray, comme ils firent en effet un mois après, des sacrifices considérables, se venger sur-tout du roi d'Angleterre dont il avoit été abandonné, & qui l'insultoit cruellement dans la personne de sa tante. Ce dernier projet fut favorisé par Clément avec une vivacité & des apparences de soumission qui ne convenoient, ni à l'indépendance d'un souverain, ni à la dignité de l'église. Le pontife, immédiatement après son accommodement avec l'empereur, évoqua l'affaire du divorce, & se rendit par cette démarche foible & imprudente, l'instrument d'une haine, d'un orgueil, d'une politique qu'il auroit dû traverser, & dont il pouvoit très-aisément devenir un jour la victime.

Quoique la partialité de cette démarche offensât vivement Henri, il ne se livra pas d'abord à toute l'impétuosité de son caractère.

Les légats eurent la liberté de déclarer qu'ils n'avoient plus de pouvoir: mais il leur défendit de lui signifier la bulle qui les en privoit. Il y étoit cité à comparoître à Rome dans quarante jours, sous peine d'excommunication; deux prétentions, dont l'une attaquoit les droits de sa couronne, & l'autre pouvoit causer des troubles dans son royaume. Le pape parut revenir peu de tems après sur ses pas, & défavouer par des lettres particulieres ce que les brefs avoient de trop vif & de trop hardi. Ce retour apparent à la justice augmenta le mépris qu'on commençoit à avoir pour les censures de l'église, sans rien diminuer de la haine qu'on avoit conçue pour celui qui en étoit le chef. La tentative qui avoit été faite fut toujours regardée comme une de ces entreprises que Rome hasardoit alors, suivant les occasions, pour savoir jusqu'où pouvoit aller la foiblesse ou l'aveuglement des puissances soumises à sa communion.

Si une épreuve aussi hardie avoit fait naître dans la plupart des cœurs les dispositions qui agitoient celui de Henri, il y a apparence qu'elle auroit été l'époque de quelque grand éclat entre l'Angleterre & le saint siege. La religion des sujets en imposa à la passion du prince dont le ressentiment

se borna alors à l'humiliation ou à la ruine des légats. Campege fut insulté à Douvres, & traité par le magistrat en homme suspect & dangereux. Son appartement, ses bagages, ses papiers, tout fut visité. On lui demandoit les trésors de son collègue; & si les conjectures des meilleurs historiens sont vraies, on cherchoit la bulle qui déclaroit nul le mariage de Henri & de Catherine. Ces perquisitions étoient accompagnées de tant d'audace, de fureur & de désordre, qu'il n'est pas étonnant que le cardinal qui ne pouvoit pas se croire sans reproche, & qui avoit peu de courage, ait imaginé qu'elles finiroient par un assassinat; & que dans cette persuasion il se soit jetté aux pieds de son aumônier pour lui demander l'absolution. Rassuré sur ses craintes par l'événement, il se plaignit avec hauteur de la violence qu'on lui avoit faite, du peu d'égard qu'on avoit pour son caractère, & des mauvais bruits qu'on faisoit courir contre lui. La cour lui répondit d'une manière si fière, si vive, si dure même, qu'il se vit réduit à regarder comme un bonheur la facilité qu'on lui laissa de sortir du royaume.

Wolfey qui y restoit n'y étoit pas tranquille : il ne pouvoit pas se diffimuler à lui-même, que quoiqu'il fût le seul auteur du

malheureux projet qui occupoit tous les esprits, il n'avoit pas mis dans la poursuite de cette grande affaire toute la vivacité, ni employé tous les moyens que son maître exigeoit de lui. Il favoit d'ailleurs qu'on lui faisoit deux reproches considérables; le premier, d'avoir cédé en tout à son collègue, auquel comme plus ancien cardinal, & comme ministre d'Angleterre, il auroit dû donner le ton; le second, d'avoir écrit avec lui une lettre commune au pape, pour l'inviter à prononcer lui-même sur les prétentions opposées de Henri & de Catherine. Les raisons qui l'avoient déterminé à cette conduite avoient, il est vrai, paru bonnes à des gens fort déliés; & le sacrifice qu'il avoit fait de son orgueil à celui de Campege & de Clément, pour les rendre favorables au divorce, avoit été trouvé héroïque: mais les dispositions avoient changé avec les événemens. Le roi, chagrin de voir ses espérances reculées & presque anéanties, soupçonnoit son ministre de les avoir trahies, & ses doutes devinrent insensiblement des certitudes par l'artifice de ceux qui l'entouroient. L'histoire fournit peu d'exemples d'une conspiration aussi vive & aussi générale contre un favori, que celle qui se trama alors contre Wolfey: toute la cour y entra

par des motifs divers. Anne de Boulen qui, pour empêcher les murmures, s'étoit éloignée lorsqu'on se croyoit à la veille d'un jugement favorable, profita de l'ascendant qu'elle prit à son retour sur son amant, pour l'aigrir contre un homme qu'elle haïssoit par antipathie, par ressentiment & par politique. Les partisans de la reine étoient persuadés que si on parvenoit à perdre celui qui avoit originairement donné à Henri l'idée du divorce, il ne seroit pas impossible de rappeler ce prince à son devoir, ou en lui faisant honte de ses derniers sentimens, ou en l'intimidant par la crainte de ne pas réussir à rompre ses premiers nœuds. Les ministres qui n'avoient encore joui que d'une autorité limitée, équivoque & incertaine, cherchoient à fortir de la dépendance & à renverser l'unique barrière qui s'opposoit à leur ambition. Quelques seigneurs pour qui le roi avoit un goût décidé, qui vivoient dans sa familiarité, & qui étoient de ses plaisirs, souffroient impatiemment de ne jouer qu'un personnage agréable, tandis qu'ils voyoient sous leurs yeux & parmi eux un rival heureux, qui depuis vingt ans gouvernoit toujours l'Angleterre & souvent l'Europe. Les courtisans souhaitoient par inquiétude la fin d'une administration qui avoit duré long-tems ;

& par vanité, la chute d'un prélat sans naissance qui n'avoit jamais cessé de les humilier par son faste, & de les accabler de ses hauteurs. Les créatures même de Wolfey approuvoient certainement & appuyoient peut-être les mesures qu'on prenoit pour perdre leur protecteur : le péril de tomber avec lui leur paroissoit moins à craindre, que le malheur d'être le jouet de ses caprices, ou la honte de se soutenir par sa faveur. Ces intérêts particuliers étoient fortifiés par l'intérêt du roi. Ce prince prévoyoit les suites malheureuses de l'affaire qu'il poursuivoit ; & craignoit d'être conduit à des éclats capables de porter à des extrémités fâcheuses ses peuples déjà mal disposés. Pour les ramener & s'en assurer, il voyoit qu'il suffisoit de leur abandonner son ministre qu'ils regardoient comme l'auteur de tous leurs maux. Un sacrifice qui ne coûtoit rien à son cœur, & que la politique jugeoit nécessaire fut fait aisément. Wolfey se vit accablé d'une suite d'accusations, d'opprobres & de malheurs qui le conduisirent au tombeau. (*)

(*) Rien n'est plus singulier qu'un des chefs d'accusation qu'on intenta contre Wolfey ; c'est qu'ayant le mal de Naples, il avoit eu l'insolence de prendre son haleine trop près du roi : apparemment que pour lors cette maladie étoit plus contagieuse, ou la majesté des rois en plus grande vénéra-

Tandis que ce malheureux favori luttoit contre la disgrâce, la douleur & la mort, Henri parcouroit quelques-unes de ses provinces, pour dissiper le chagrin que lui avoit causé l'évocation de son procès à Rome. Gardiner & Fox qui étoient du voyage, trouverent à Waltham un homme obscur, mais habile, qu'ils consulterent sur un incident qui n'annonçoit pas un dénouement heureux. Cranmer, (c'étoit cet homme) répondit qu'il ne voyoit pas de voie plus simple ni plus facile pour sortir du labyrinthe où on étoit engagé, que de consulter toutes les universités de l'Europe. Ou les favans qui les composent trouveront, disoit-il, la dispense de Jules II suffisante, ou ils la croiront invalide. Le premier de ces jugemens doit calmer la conscience du prince; & le second mettra le saint siege dans l'impossibilité de prononcer contre les lumieres de tout ce qu'il y a de plus éclairé dans la Chrétienté. Ce raisonnement surprit & entraîna la cour: celui qui l'avoit fait y fut accueilli & placé chez le comte de Wiltshire, pere d'Anne de Boulen; & on ne tarda pas un instant à

» tion, qu'elle n'est à présent. Car si ce même cas rendoit
 » criminel aujourd'hui, la cour ne seroit pas si nombreuse au
 » levé & au couché des souverains. *Higgon's.*

suivre une ouverture dont on crut que l'issue ne pouvoit pas manquer d'être favorable.

Toute l'année 1530 fut employée à faire expliquer les universités. Celle d'Oxford donna des scènes scandaleuses. Les avances qu'on avoit faites aux anciens docteurs avoient si fort révolté l'orgueil des jeunes qu'on ne réussit pas à les faire délibérer tranquillement ensemble, bien loin de pouvoir les concilier. Cette première imprudence n'ayant pas pu être réparée par le zèle & la dextérité des agens de Henri, ils eurent recours à la violence. Les maîtres-ès-arts furent tous exclus des assemblées, & plusieurs bacheliers emprisonnés ou maltraités. Ce qui restoit de juges parut si corrompu par des présens, ou si effrayé par des menaces, que tous les soins se bornerent à presser une décision. Pour l'obtenir plus vite, on déterminâ l'université entière à se décharger d'une affaire si délicate sur trente-trois de ses membres qui furent pris au hasard, parce qu'il parut inutile de faire un choix parmi des gens qu'on supposoit également bien intentionnés. Cette sécurité, à en juger par l'événement, n'étoit pas sage. Les commissaires avoient la plupart des principes si opposés à ceux qu'on leur croyoit, que huit des plus dévoués à la faveur, furent

obligés , pour servir la cour d'enfoncer la porte du greffe , d'en enlever le sceau & de l'appofer à leur avis particulier , qui disoit que *tout homme qui épouse sa belle-sœur agit contre le droit naturel & contre le droit divin.*

Quoique les esprits ne fussent guere moins échauffés d'abord à Cambrige , on ne poussa pas si loin les démêlés. Personne ne fut privé du droit de suffrage , par l'attention qu'eurent les partisans du roi dès qu'ils virent les assemblées devenir tumultueuses , de faire nommer vingt-neuf docteurs pour former le jugement qu'on demandoit. Treize d'entr'eux se déclarerent assez promptement pour le divorce ; mais ce nombre ne suffisoit pas. Il falloit, comme on en étoit convenu , les deux tiers des voix. Gardiner & Fox les gagnerent par leurs intrigues ; & le mariage de Henri fut déclaré nul. Cette négociation auroit été moins longue & moins difficile , sans des intérêts de religion & de politique qui y avoient un rapport essentiel quoiqu'éloigné. On craignoit que le renvoi de Catherine ne jettât sur la naissance de la princesse Marie une incertitude qui pourroit un jour troubler l'état ; & que si Anne de Boulen montoit sur le trône , elle ne favorisât

le luthéranisme pour lequel on lui connoissoit un très-grand penchant.

Les universités de France dont les vues ne pouvoient pas s'étendre aussi loin , ou sur qui les malheurs qu'on prévoyoit ne devoient pas faire la même impression, furent les premières consultées , après celles d'Angleterre. On s'adressoit à elles avec d'autant plus de confiance qu'on connoissoit leurs dispositions. On les faisoit aigries contre Charles-Quint , qui venoit d'imposer à leur nation des loix fort dures , prévenues en faveur de Henri , qui par ses secours rendoit l'exécution du traité de Cambray possible ; soumises aux volontés de François , qui avoit à servir son allié , & à se venger de son ennemi. Ces divers sentimens de haine , d'affection , & d'obéissance , quoique dirigés avec tout l'art possible par Langei , le plus grand négociateur de l'Europe , & par l'évêque de Paris son frere qui étoit entré plus avant que personne dans l'affaire du divorce , ne produisirent pas ce qu'on s'en étoit promis. On se déclara peu contre Catherine. Son mariage ne fut condamné que par les universités d'Orléans & de Toulouse , par les jurisconsultes d'Angers & les théologiens de Bourges , par les facultés

de droit & de théologie de Paris. Il est vrai qu'excepté les jurisconsultes de Bourges, personne ne lui fut ouvertement favorable : mais nous croyons qu'on doit regarder comme ses partisans, tous les corps savans du royaume qui ne lui furent pas contraires. En effet, dans le projet qui avoit été formé d'intimider ou de convaincre le pape par des autorités, il n'étoit pas possible d'en avoir ni de trop fortes, ni en trop grand nombre. Cette réflexion qui ne pouvoit pas échapper aux agens de Henri, dut les porter à ne rien négliger pour s'en procurer. La satisfaction qu'on témoigna de la conduite qu'ils tinrent dans cette occasion, prouvé qu'ils firent ce qu'ils devoient faire, & que le silence de la plupart des universités du royaume, ne fut qu'une suite de l'impossibilité qu'on trouva à les faire expliquer comme on le souhaitoit. Une fermeté si rare est d'autant plus décisive, qu'on n'étoit pas scrupuleux sur le choix des moyens qui pouvoient surmonter les difficultés. Il est prouvé dans l'histoire par plusieurs témoignages incontestables, & par ceux de Sleidan & de Dumoulin en particulier, que la sorbonne partagée en plusieurs factions fort vives, n'avoit cédé qu'à des vues

d'intérêt & de politique , à la volonté du roi & à l'argent d'Angleterre.

Le dernier de ces moyens fut seul assez puissant pour déterminer les universités de Boulogne , de Pavie , de Ferrare & de Padoue , à déclarer le mariage de Henri & de Catherine contraire au droit divin. La corruption se seroit encore plus étendue en Italie , sans la méfintelligence de deux ministres plus occupés de leurs intérêts particuliers que de la gloire de leur maître. Cassali , qui étoit ambassadeur à Rome , mécontent que Crouke , qui n'avoit point de caractère , voulût se rendre trop indépendant , ne lui faisoit point à tems les remises nécessaires pour payer les docteurs qui offrirent leurs suffrages , ou ceux qui n'attendoient pour le donner que l'instant où on le leur demanderoit. La fureur de se vendre étoit montée à tel point , qu'on avoit un théologien pour un écu ; quelquefois pour deux , une communauté entiere ; & qu'un couvent de cordeliers passa pour cher parce qu'il en coûtoit dix. Ce compte singulier , rendu au roi lui-même par son agent , & dont l'original se voit encore dans les archives publiques d'Angleterre , n'a pas empêché Morison , qui le connoissoit , de dire qu'on n'avoit pas
acheté

acheté des voix : il soutient que l'argent qui fut distribué aux canonistes en cette occasion, n'étoit pas le prix de leur complaisance, mais le salaire de leur travail, & une preuve de la générosité du prince.

Il ne fallut pas recourir à une distinction aussi frivole, pour justifier les Allemands, soit que la honte dont s'étoient couverts les théologiens d'Italie & de France les eût éclairés, soit qu'ils se conduisissent avec plus de circonspection depuis que des disputes de religion troubloient leur patrie, ou qu'ils fussent retenus par la crainte du ridicule, du crime & de l'empereur, ils refuserent de se déclarer pour le divorce. Les docteurs de Cologne, qui avoient été plus ouvertement & plus vivement sollicités que les autres, furent loués publiquement de leur fermeté, de leur défintéressement & de leurs lumières.

« Rien n'a pu ni corrompre votre innocence,
 » ni diminuer votre autorité, ni vaincre
 » votre courage, leur disoit Pierre de Leyde.
 » Un puissant roi a marchandé vos suffrages.
 » Le mépris que vous avez fait de son or a
 » dû lui prouver que votre vertu étoit à
 » l'épreuve de ses largesses. J'ai honte de
 » rapporter ce que ses artifices & ses dons
 » ont obtenu de quelques autres universités,
 » mais vainement. Votre approbation est

» d'un si grand poids, que sans elle toutes
» les autres sont inutiles ». Les luthériens
mêmes ne furent pas favorables à Henri ; &
les plus savans d'entr'eux, Bucer & Me-
lanchton, décidèrent publiquement que la
loi qui défendoit d'épouser la femme de son
frere, étoit susceptible de dispense. Zuingle
& Calvin penserent autrement : mais le pre-
mier cherchoit à introduire ses opinions en
Angleterre ; & le second n'avoit pas vingt-
deux ans ; ce qui rendoit l'un suspect de
flatterie, l'autre de précipitation, & infir-
moit leurs jugemens. Il paroît inutile d'ajou-
ter que les universités d'Espagne & des Pays-
Bas ne furent point interrogées. On ne
soupçonnera pas le monarque Anglois d'être
allé chercher, dans les états de Charles-
Quint, des juges contre Catherine.

Cet aveuglement n'auroit pas été toute-
fois beaucoup plus étrange que celui où l'on
étoit en pensant qu'on rameneroit ou qu'on
subjugeroit Rome par les décisions de
quelques théologiens ou même de quelques
écoles. Cette cour, trop intéressée depuis
long-tems, & trop politique pour se con-
duire par les maximes foibles, bornées &
incertaines des casuistes, regardoit malheu-
reusement la religion moins comme sa fin,
que comme un moyen d'y arriver. Quand

Henri n'auroit pas eu occasion de connoître jusqu'alors ces dispositions, il auroit dû les pénétrer, par l'indifférence avec laquelle on avoit vu les manœuvres de ses ministres pour corrompre quelques docteurs, & les raisonnemens de ses écrivains pour persuader les peuples. Une inaction aussi méprisante ne l'avoit pas éclairé d'abord : il n'avoit ouvert les yeux que peu-à-peu ; & ce ne fut qu'après avoir perdu beaucoup de tems, qu'il s'aperçut que pour les intérêts de sa passion, il falloit mettre en jeu ceux de ses sujets : la chose n'étoit pas difficile.

Les Anglois, qui n'avoient vu au commencement, dans l'affaire du divorce, qu'une fantaisie presque indifférente, & dans la suite qu'un démêlé personnel entre leur roi & le pape, s'en formoient déjà une autre idée. Quelques-uns la regardoient comme dangereuse pour la religion : mais la plupart n'étoient alarmés que du péril où elle mettroit un jour l'état. Ils prévoyoit que si le mariage de Henri & de Catherine subsistoit malgré ce qui s'étoit passé, Marie leur fille seroit troublée, après leur mort, par ceux qui auroient quelques prétentions au trône. Une crainte aussi-bien fondée leur rappelloit les guerres civiles qui avoient duré si long-tems entre les maisons d'Yorck

& de Lancaſtre, & les rendoit attentifs à tout ce qui pourroit prévenir de ſemblables horreurs. Le moyen qui leur paroiffoit le plus sûr & le plus ſimple, étoit une déciſion du ſaint ſiege, qui déclarât nulle l'union contre laquelle on réclamoit avec tant de force, & qui en autorisât une autre qui ne ſouffriroit pas les mêmes difficultés. Ce ſyſtème, le même précifément que la cour avoit formé depuis long - tems, fit aifément adopter à la plupart des grands du royaume les vues qu'on leur préſentoit : ils écrivirent une lettre commune au pape.

Ils lui repréſentoient qu'il avoit manqué à la juſtice générale, & à la reconnoiſſance qu'il devoit à Henri, en cherchant des prétextes pour ne pas juger une affaire qui étoit aſſez inſtruite : que quand ces lenteurs auroient pu être une fois innocentes, elles étoient devenues viſiblement criminelles, depuis que tant de favans & pieux perſonnages de différentes contrées de l'Europe avoient déclaré le mariage nul : que ſi le roi n'étoit pas autorifé à former de nouveaux nœuds qui aſſuraſſent aux enfans qui en pourroient naître la ſucceſſion à la couronne, ſa mort ſeroit ſuivie de troubles civils que l'état, incertain de ſa fille, faiſoit regarder comme inévitables par les moins timides :

que l'Angleterre entiere voyoit avec chagrin ce qu'on faisoit pour compliquer un événement fort simple, & que, plutôt que de hasarder sa tranquillité, elle se porteroit, quoiqu'avec répugnance, à des extrémités fâcheuses: qu'il étoit encore tems de prévenir de si grands malheurs: mais que telle étoit la disposition des esprits, que peut-être dans peu il n'y auroit point de remede. Cette démarche, plus vive & plus fiere qu'aucune de celles qui eussent été encore hasardées, fut secrètement accompagnée de toutes les protestations que Henri crut propres à faire excuser la hardiesse, & de toutes les promesses qui paroissoient en devoir assurer le succès.

La cour de Rome, qui s'étoit fait, dans l'affaire du divorce, un plan suivi & fixe, ne reçut aucune des impressions qu'on vouloit lui communiquer. Soit qu'elle crût son autorité trop bien établie en Angleterre pour craindre qu'on pensât à la ruiner, ou qu'elle vît assez de ressources dans sa politique pour rendre inutiles les entreprises qu'on pourroit former, elle fut fidelle à ses maximes. Ses réponses furent pourtant pleines de flatterie & d'ambiguité: un ton fier & sévere auroit pu aigrir les grands qui avoient écrit, & justifier en quelque sorte les emportemens

auxquels il étoit aisé de voir que Henri alloit se livrer.

Ce prince, naturellement vif & emporté, se faisoit depuis trop long-tems violence, pour ne pas bientôt éclater. Sorti de son caractère pour les intérêts de sa passion, il devoit y être ramené par l'inutilité de ses efforts. Ceux qui le connoissoient le mieux ne doutoient pas qu'il ne prît tout-à-coup des partis extrêmes; & on fut généralement étonné de lui voir mettre de l'ordre, de l'adresse, & une modération apparente dans ses démarches. Le secret de cette conduite fut pénétré par quelques hommes d'état; mais la multitude s'y laissa tromper. Henri profita de cet aveuglement pour suivre sans interruption le projet qu'il avoit formé d'enlever l'Angleterre au pape. Plusieurs des voies qu'il prit pour atteindre un but qui devoit le venger de Clément, & couronner son amour pour Anne, étoient détournées; quelques autres l'y menaient plus directement, toutes ensemble devoient l'y conduire.

Il commença par défendre, sous des peines capitales, de recevoir aucune expédition de Rome qui ne fût appuyée de son autorité: cette précaution lui paroissoit nécessaire pour arrêter les entreprises d'une cour qui n'est forte ordinairement que de la foiblesse.

des autres. Le peuple, qui est peuple dans tous les pays & dans tous les tems, murmura d'abord contre une démarche qu'il croyoit bleffer la religion. Des écrits à sa portée, semés à propos, lui donnerent facilement d'autres impressions : il devint aussi favorable au divorce qu'il lui avoit été contraire. Une conquête aussi importante dans les circonstances où on se trouvoit, enhardit le prince à attaquer le clergé, qui tombe nécessairement quand il n'est pas appuyé par la multitude. Peut-être Henri auroit-il préféré une autre voie à celle de la violence : mais la plupart des ecclésiastiques s'étoient si ouvertement déclarés pour Catherine, qu'il parut plus difficile de les gagner que de les abattre. On avoit contre eux des griefs fort importants ; cependant telle étoit alors la force du préjugé & de l'habitude, qu'il fallut, pour ne pas échouer, recourir à des prétextes vains & éloignés.

Dans le tems qu'une superstition presque générale aveugloit l'Europe, Rome avoit usurpé les droits du souverain en Angleterre comme dans tous les états où le christianisme s'étoit établi. Cette usurpation s'étoit soutenue par les intrigues du clergé qu'elle faisoit jouir de beaucoup de privilèges, & d'une indépendance entière des loix & du

magistrat. Les plaintes que formoit quelquefois la nation contre des désordres qui empêchoient le gouvernement de se former, étoient rarement écoutées; & Richard second étoit le seul roi qui y eût fait une attention sérieuse. Il avoit décidé avec son parlement que le pape ne pourroit plus conférer aux étrangers des bénéfices vacans, comme il étoit en possession de le faire; que les naturels du pays qui y seroient nommés ne tireroient plus de lui leurs provisions, & que toutes les causes ecclésiastiques seroient jugées à l'avenir dans le royaume. Quoique cette loi célèbre, sous le nom de *Præmunire* qui en étoit le premier mot, obligeât sous peine de confiscation de biens, & de prison, elle n'avoit jamais été observée. Une ancienne possession & des intérêts particuliers, la fermeté des ministres de la religion & la foiblesse de plusieurs princes peu politiques, l'usage des pays voisins & les guerres civiles & étrangères, tout avoit contribué à faire tomber dans l'oubli un règlement si nécessaire. Henri le fit revivre, & il fut autorisé par les seigneurs & par les communes à poursuivre ceux qui l'avoient violé: le clergé entier se trouva coupable.

Wolfey venoit d'être légat, & tous les ecclésiastiques du royaume avoient eu recours

à lui, ou reconnu du moins son autorité: c'étoit une faute, ou, si l'on veut, un malheur inévitable. Le cardinal étoit tout-puissant, il exerçoit un pouvoir qui n'étoit pas contredit, & sa commission avoit été reconnue par des lettres-patentes & authentiques. Aux yeux de la raison la plus austere, c'eût été une justification complete; l'intérêt du roi étoit de la trouver insuffisante; & il affecta de la croire telle. Pour l'appaiser, il fut décidé qu'on lui offrirait une somme considérable. Ceux qui furent chargés d'en dresser l'acte, se trouverent des prélats courtisans qui y donnerent au prince le titre nouveau & singulier *de Protecteur & de Chef suprême de l'Eglise d'Angleterre*. Cette flatterie révolta tout ce qui comptoit les bienséances ou la religion pour quelque chose: leur répugnance ne fut pas écoutée, & ils la sacrifierent, quoiqu'avec tout le chagrin possible, à la conservation de leurs biens & de leurs dignités. Il n'y avoit point d'autre parti à prendre. Henri s'étoit si fort entêté d'un honneur qui augmentoit sa puissance, & qui le vengeoit du pape, qu'on ne pouvoit pas espérer de l'y faire renoncer volontairement, & qu'il paroïssoit dangereux de chercher à l'y contraindre. Outre que son caractère ne le portoit pas à rien relâcher, il étoit

affermi dans ses prétentions par les vœux du parlement qui, aigri depuis long-tems par les hauteurs & la tyrannie du clergé, en voyoit diminuer le poids ou approcher la fin avec complaisance. Le prince auroit bien désiré que les grands & les communes eussent embrassé aussi vivement les intérêts de sa passion que ceux qui lui étoient communs avec l'état : mais la crainte du peuple & des partisans de la reine les arrêtoit. Pour lever ce dernier obstacle qui paroissoit le plus grand des deux, Catherine fut de nouveau pressée de consentir à la dissolution d'un mariage qui faisoit tout son malheur. Elle fut aussi ferme qu'elle l'avoit toujours été ; & cette fermeté la fit éloigner, le 14 Juillet 1531, de la cour où elle ne retourna jamais.

Une violence aussi marquée étoit un événement désagréable dont il parut à Rome qu'on pouvoit tirer parti. Cette cour, qui venoit d'être dépouillée en Angleterre de ce qu'elle appelloit ses droits les plus essentiels, s'étoit trouvée, par les circonstances, hors d'état de venger son injure & de soutenir ses prétentions. Elle avoit sagement jugé que ses foudres, à qui les nouvelles opinions avoient fait perdre une partie de leur force, tomberoient tout-à-fait dans le mépris s'ils étoient employés pour des intérêts purement

temporels. L'infortune de la reine intéresseoit la religion, & pouvoit assez remuer les peuples pour rendre respectables les censures de l'église. Dans cette espérance, le pape somma Henri, au mois de Janvier de l'an 1532, d'éloigner sa maîtresse, & de reprendre sa femme; &, en cas de désobéissance, de comparoître à Rome avec Anne de Boulen pour y répondre sur le scandale qu'ils donnoient l'un & l'autre à la chrétienté.

Cette démarche ne fit pas sur la nation l'impression de terreur qu'on en espéroit, & elle aigrit beaucoup plus le roi qu'on ne l'avoit craint. Pour s'en venger, il se fit représenter par son parlement, que les annates, les provisions des bénéfices & les dispenses faisoient sortir inutilement des sommes immenses du royaume; que la mort nécessairement prochaine de quantité de vieux prélats alloit achever de ruiner l'Angleterre, si on ne réprimoit pour toujours & sans délai les exactions de la cour de Rome; qu'il convenoit de l'obliger à expédier gratuitement des bulles, ou de se passer de son consentement pour les occasions où on étoit dans l'usage de le demander; que tous les ecclésiastiques devoient être non-seulement déclarés déchus de leurs bénéfices, mais encore traités comme criminels, s'ils payoient

aucun de ces anciens droits au pape ; qu'il étoit dangereux que les évêques continuassent à prêter serment au saint siege le jour de leur consécration, & que l'honneur & la sûreté du trône exigeoient qu'ils ne promissent obéissance qu'à l'état dont ils étoient membres ; qu'il falloit sur-tout apprendre aux peuples, presque toujours superstitieux, le cas qu'ils devoient faire des excommunications qui troubloient l'ordre, & défendre qu'on y eût aucun égard, si ce qui se passoit en occasionnoit. Les deux chambres laissoient au prince la liberté de négliger ou d'ériger en loi le plan de gouvernement qu'elles lui avoient tracé. Cette déférence leur paroissoit propre à intimider Clément, & à le forcer d'accorder au roi ce qu'il demandoit.

Dans les dispositions où étoit Henri, il auroit été flatté d'humilier & de dépouiller la cour de Rome. Des voix qui venoient de se faire entendre, en faveur de Catherine, dans le parlement & parmi la multitude, le firent appercevoir du danger qu'il pouvoit y avoir à prendre une résolution violente. Cette considération le détermina à suspendre les coups terribles auxquels il étoit autorisé. Il espéra qu'il suffiroit de laisser agir la crainte, & que le saint siege abandonneroit le décret

d'un de ses pontifes plutôt que de hasarder sa domination. Le pape, qui démêla ses vues, feignit, pour les fortifier, une peur que peut-être il n'avoit pas : il empêchoit, par cette ruse, un éclat funeste, & se ménageoit du tems & des ressources pour ramener à la raison un prince séduit & inconstant. Le point important & difficile étoit de le rengager dans des négociations longues & compliquées : on en vint à bout de la manière que nous l'allons dire.

Edouard Karnes, envoyé à Rome au mois de Février, avec le caractère, jusqu'alors inconnu, d'*Excusateur* de Henri, mais sans procuration ni lettres de créance, y avoit trouvé les ministres d'Angleterre, sans considération & presque sans amis. Il avoit vivement travaillé à s'en procurer, & y avoit assez réussi pour causer de la jalousie aux Impériaux. Encouragé par ce premier succès, il avoit soutenu contre eux que le roi son maître ne devoit pas être cité hors de son royaume, & qu'on ne pouvoit pas lui refuser des commissaires qui jugeassent son procès dans ses états. Cette question, agitée seulement devant le pape, ne faisoit que peu de bruit, lorsque les éclats de l'Angleterre contre le saint siege firent arrêter que, pour donner aux esprits le tems de se calmer, elle seroit examinée publiquement. Cet arrangement fut

suivi, malgré tout ce que firent les ministres de Charles - Quint pour le traverser ; & les avocats de Henri & de Catherine plaiderent cette grande cause en plein consistoire. La majesté du lieu, la dignité de l'assemblée, & l'importance des affaires en imposèrent si peu aux orateurs, que toutes les séances se passèrent, durant cinq mois, en récriminations odieuses, en injures grossières, en basses plaisanteries. L'indécence fut poussée à un tel excès, que les honnêtes gens ne pouvoient pas la soutenir, & qu'il n'y avoit que le peuple, toujours avide des traits licentieux, & charmé quelquefois de l'opprobre des têtes couronnées, qui s'amusât d'un spectacle aussi déplacé.

Tandis que la plupart des cardinaux, désespérés d'être acteurs dans cette comédie, en pressoient d'un côté le dénouement, le pape travailloit de l'autre avec plus de vivacité encore à le reculer. Trop instruit de la situation des choses pour ne pas connoître le danger d'un jugement, & trop fidele à sa politique ordinaire pour s'en écarter dans la circonstance la plus critique de son regne, il renvoya le procès au mois de Novembre, sous prétexte qu'on entroit déjà dans les vacations. Pour paroître cependant s'en occuper toujours sérieusement, & amuser

Henri par les apparences, Clément demanda que la cour d'Angleterre donnât de pleins pouvoirs à l'*Excusateur* qu'elle avoit à Rome; & il offrit, si on faisoit cette démarche, de nommer les commissaires qu'on voudroit pour aller recommencer à Londres même les informations. Comme ce nouveau projet ne devoit pas être du goût d'un prince impatient naturellement, & livré depuis longtemps à une passion violente, le roi de France fut prié de l'appuyer de tout son crédit.

François I avoit été jusqu'alors pour le divorce. Si des raisons de bienfiance ou de politique l'avoient quelquefois réduit à dissimuler ses sentimens, elles ne les avoient jamais changés. Sa haine pour Charles-Quint, son attachement pour Henri, & ce qu'il croyoit le bien de son royaume, l'avoient empêché de voir les inconvéniens ou l'injustice du parti qu'il embrassoit; & il l'avoit toujours soutenu ouvertement ou en secret, par ses conseils ou par ses amis. Quoique le pape eût suivi avec plus d'attention que personne ces démarches; il ne désespéra pas de gagner un prince qu'il favoit franc, généreux & facile. L'étude profonde qu'il avoit faite des hommes, lui avoit appris que la confiance devoit presque nécessairement séduire un tel caractère, &

il l'employa. On peut conjecturer avec vraie semblance qu'il auroit réussi sans les nouveaux obstacles que la situation de l'Europe lui opposa.

La guerre qui divisoit les Turcs & la maison d'Autriche, ne paroissoit plus aussi vive qu'elle l'avoit été autrefois. Il se répandoit même un bruit confus que les deux puissances alloient convenir ou étoient convenues d'une trêve que Charles - Quint se proposoit de rendre fatale à ses voisins & à ses ennemis. Ce péril menaçoit sur-tout l'Allemagne, qui avoit déjà perdu une partie de sa liberté, & que ses dissensions mettoient hors d'état de défendre l'autre. Son chef pouvoit & devoit être naturellement tenté de s'emparer, sous prétexte de religion, de tous les états de l'Empire qui seroient à sa bienfaisance, ou qu'il jugeroit nécessaires à l'exécution de ses grands desseins. Ce qu'il avoit osé pour faire élire roi des Romains Ferdinand son frere, ne permettoit pas d'espérer beaucoup de modération, ni un grand respect pour les droits du corps germanique.

Les rois d'Angleterre & de France, qui sentoient les suites funestes que pourroit avoir pour eux l'agrandissement de leur ennemi, se proposerent de l'empêcher. Pour convenir des moyens qu'ils emploieroient, ils

ils eurent une entrevue, entre Calais & Boulogne, au mois d'Octobre. Le résultat des conférences fut qu'ils formeroient conjointement une armée de quatre-vingt mille hommes pour arrêter les progrès des Turcs. Ce mot, qui n'étoit là que pour le peuple, n'empêchoit pas que des forces si considérables ne fussent destinées à donner, & ne donnassent en effet, de l'inquiétude à l'empereur, de la confiance à Soliman, du courage aux Italiens & aux Allemands, de la considération aux deux princes qui les devoient fournir. Si François eût suivi, dans ces circonstances, les insinuations de la cour de Rome, & condamné la passion de Henri, la défiance se seroit bientôt mise entr'eux, ou du moins la confiance n'auroit pas été aussi entière qu'elle devoit l'être. Pour écarter jusqu'à des soupçons que quelques démarches antérieures auroient pu faire naître, il pressa son allié de se passer de la dispense du pape, & d'épouser sans délai une femme aimable, qui étoit devenue nécessaire à son bonheur. Ce conseil pouvoit avoir un autre avantage. Il devoit naturellement fixer dans les intérêts de la France Anne de Boulen, qui avoit suivi son amant avec le titre de marquise de Pembrok, & qui étoit témoin du zèle qu'on montroit pour son élévation. Elle ne

fut différée que fort peu de tems. Henri, flatté des éloges qu'une cour spirituelle & galante venoit de prodiguer à sa maîtresse, & encouragé par l'approbation qu'un prince puissant & célèbre donnoit aux vues qu'il avoit sur elle, se hâta de repasser la mer, pour mettre fin à ses résolutions. Selon l'opinion la plus générale & la mieux fondée, le 14 de Novembre fut choisi pour faire le mariage.

Roland Lée, alors simple prêtre, & depuis évêque de Lichefield, fut le ministre dont on se servit. Le roi l'avoit préparé de loin à cette complaisance, en lui confiant, comme sans dessein, que le pape lui avoit permis d'abandonner Catherine, & de prendre une autre femme, pourvu que ce fût sans scandale & sans témoins. Ce discours avoit été tenu si naturellement, qu'il n'étoit pas tombé dans l'esprit de Lée, qu'il pût y avoir des raisons de s'en défier. Lorsqu'il fallut commencer la cérémonie, il fit des réflexions qu'il n'avoit pas encore faites; & il demanda à voir l'acte en vertu duquel on agissoit. Ses instances furent quelque tems si vives, qu'on désespéroit presque de les surmonter. La grandeur de l'injure qu'il faisoit à son souverain le frappa à la fin avec tant de force, qu'il fut ou parut persuadé qu'on ne

le trompoit pas : il donna la bénédiction nuptiale.

Cet événement, quelque décisif qu'il fût, ne changea rien aux négociations qu'on suivoit à Rome. Les agens de Henri continuèrent à demander que puisque l'affaire du divorce regardoit la succession à la couronne, elle fût jugée en Angleterre, & selon les loix du royaume. Ils abandonnerent, après les plus pressantes sollicitations, des vues qu'ils désespérèrent de faire réussir, & se bornerent à obtenir qu'on remettroit la décision du procès à quatre commissaires, dont le premier seroit nommé par Henri, le second par la reine, le troisième par François I, & le quatrième seroit l'archevêque de Cantorbéry. Dans ce nouveau système, Catherine devoit conserver la liberté d'appeller de la sentence qui seroit rendue, à trois arbitres qui prononceroient définitivement & dans un lieu neutre : l'un devoit être Anglois, l'autre François, & le dernier du choix du pape. La cour de Londres, que le tems & les occasions avoient instruite, étoit très-convaincue de l'inutilité de ses démarches : mais c'est pour cela même qu'elle les laissoit faire par ses ministres. Son projet étoit d'amuser Clément, jusqu'à ce qu'elle se fût mise en état de tout finir sans lui & à son insu. Une

grossesse, qu'il n'étoit plus possible de cacher; déranger le plan qui avoit été formé. On fut forcé, en Avril 1533, de rendre public le mariage d'Anne de Boulen, avant qu'on eût pu déclarer nul celui de Catherine. Ce dernier événement qui, dans l'ordre des choses, auroit dû précéder l'autre, & qui lui fut postérieur d'un mois, est si important dans l'histoire que nous écrivons, qu'il nous paroît convenable de faire connoître à fond le prélat qui le dirigea.

Cet homme célèbre fut Thomas Cranmer. Un mariage, qui le fit chasser de l'université de Cambrige où il enseignoit, avoit commencé à le faire connoître; & l'affaire du divorce fixa tous les yeux sur lui. Il fut le premier qui écrivit en 1530 pour l'appuyer. Son livre, beaucoup plus hardi qu'aucun théologien n'auroit osé alors le faire, lui donna une très-grande célébrité, & lui assura la faveur du roi. Ces deux avantages, fort précieux pour un homme de son caractère, furent suivis d'une commission de confiance qui préparoit visiblement son élévation. On l'envoya à Rome pour y disposer les esprits à approuver un jour les fantaisies de Henri. Tout ce qu'il mit d'adresse dans cette négociation fut perdu pour son maître : mais il réussit si bien pour lui-même, qu'il effaç

presque entièrement les impressions tout-à-fait mauvaises, que sa conduite & ses ouvrages avoient données de sa personne & de sa foi. Il partit d'Italie pour aller suivre ses vues en Allemagne, où, quoique prêtre, il se maria avec la sœur d'Oslande, ministre fameux par ses variations & par ses fureurs. Les écrivains passionnés qui répandirent dans la suite qu'on l'avoit forcé à l'épouser, parce qu'il l'avoit séduite, n'appuyèrent d'aucune raison leur accusation, & n'y mirent pas même de la vraisemblance. Cranmer qui, dans le cœur, étoit luthérien, pouvoit bien former secrètement des nœuds qui, dans ses principes, n'avoient rien de criminel: mais sa politique étoit trop suivie pour qu'il s'exposât légèrement à des éclats qui pouvoient ruiner en un instant tous ses projets d'agrandissement. Son imprudence eût été d'autant plus grande, qu'il voyoit s'approcher le tems où il feroit le maître de se livrer impunément à tous les goûts qu'il pourroit avoir. La mort de l'illustre & sage Warham, archevêque de Cantorbery, arrivée le 23 Août 1532, hâta cet instant si désiré. On fit à Cranmer l'affront & la justice de penser que ses principes, moins fixes & moins austères que ceux du vertueux prélat dont on venoit d'être débarrassé, se plieroient aisément à

tout ce qu'on exigeroit; & cette flétrissante opinion qu'on avoit de lui, le plaça sur le premier siege d'Angleterre. S'il est vrai, comme l'ont écrit ses panégyristes, qu'il se fit presser pour y monter, ce ne fut qu'une apparence de vertu que les actions qui l'avoient précédée pouvoient faire paroître suspecte, que ses bassesses qui la suivirent rendirent méprisable. En effet, il n'eut pas plutôt reçu ses bulles, qu'il se fit sacrer le 13 Mars 1533, & qu'il prêta le serment de fidélité qu'on faisoit au pape depuis plusieurs siècles. Comme cette démarche ne pouvoit se concilier ni avec sa doctrine, ni avec la conduite qu'il alloit tenir, il crut sauver aux yeux du public la honte de sa contradiction par une protestation qui devoit naturellement la faire remarquer davantage. Les ménagemens lui parurent bientôt onéreux ou inutiles; & il devint sans réserve & publiquement le ministre des passions de Henri.

Ce rôle, quelque honteux qu'il fût en lui-même, étoit si naturel au nouvel archevêque, qu'il le commença, sans honte & sans ménagement, peu de jours après la cérémonie de son sacre. Par ses sollicitations & peut-être ses intrigues, il amena le clergé qui étoit alors assemblé pour prononcer sur l'affaire du divorce, à un jugement tel qu'on le souhaitoit.

L'ambition , la crainte & la conviction y avoient , il est vrai , assez disposé la plupart des membres de ce corps puissant. Cependant si un esprit souple & ardent en même-tems ne leur eût communiqué son mouvement , les suffrages n'auroient été ni aussi promptement donnés , ni aussi unanimes. Cette décision annonça aux esprits attentifs & clairs-voyans ce qui arriveroit. Cranmer s'en servit ou en abusa , pour déclarer nul le mariage de Henri & de Catherine. Le refus que fit la reine de le reconnoître pour juge, ni la précaution qu'avoit prise le pape de se réserver à lui seul la connoissance de ce grand procès , ne retarderent pas d'un instant la sentence : elle fut rendue le 23 de Mai.

Six jours après , Anne de Boulen arriva de Granevich à Londres dans une barque peinte galamment & précédée ou suivie de cent-vingt autres , remplies de ce que le royaume avoit pu fournir de meilleurs instrumens ; & la cour , de personnes plus considérables . Elle descendit avec sa suite à la tour où elle fut reçue au bruit de l'artillerie. On la fit reposer un jour , & le suivant elle alla au palais de Wittehal en habits royaux , & portée dans une litiere de fatin blanc toute ouverte. Une compagnie de négocians François vêtus magnifiquement & montés sur des

chevaux de prix , marchoient devant la princesse. On voyoit autour d'elle mylord Guillaume & le duc de Suffolc , dont l'un faisoit l'office de grand maréchal , & l'autre celui de connétable. Après eux venoient douze dames vêtues de drap d'or , & dont les haquenées étoient caparaçonnées de la même étoffe. Un chariot magnifiquement orné portoit la vieille duchesse de Norfolc & la comtesse de Vilfchire , mere de la nouvelle reine. Il étoit suivi d'un grand nombre de demoiselles à cheval , parées avec goût ; & de trois autres chariots remplis de jeunes personnes qui n'avoient d'avantage sur les premières , que celui que donne le rang ou la faveur. Les ambassadeurs de France & de Venise , accompagnés de l'archevêque de Cantorbery , & du grand chancelier , grossiffoient un si beau cortège. Plus de trois cents gentilshommes fermoient cette marche dont l'éclat étoit alternativement relevé par des arcs de triomphe , des inscriptions ingénieuses , & des spectacles diversifiés pour amuser le peuple. Le jour suivant qui étoit un dimanche , Anne se rendit à pied jusqu'à l'église où elle devoit être couronnée ; & elle fut servie selon sa dignité dans le somptueux repas qui suivit cette auguste cérémonie. La fête fut terminée par un tournoi de seize chevaliers

divisés en deux quadrilles : le frere du duc de Norfolc & milord Careu qui les menoient, rompirent leurs lances avec une adresse finguliere. Pour qu'il ne manquât rien à la satisfaction de la nouvelle reine, il fut défendu à Catherine de prendre, & à la nation de lui donner d'autre titre que celui de *princesse Douairiere de Galles*.

Le Pape reçut avec un chagrin violent & un dépit sensible la nouvelle de ce qui venoit de se passer en Angleterre. Il vit dans le jugement même une injustice qui le dépouilloit des droits de son siege, & dans l'éclat qui l'avoit suivi, un dessein marqué de le mortifier. Plus jaloux, comme presque tous les hommes, de ce qui regardoit sa personne, que de ce qui regardoit sa place, il se livra d'abord à l'espérance d'une vengeance entiere, & ne fut ramené à ses vrais intérêts, & à des vues raisonnables & pacifiques, qu'après plusieurs jours. Comme cette disposition étoit l'ouvrage des ministres de France, elle fut combattue avec une violence & une opiniâreté extrême par les partisans de l'empereur. Les cardinaux de cette faction parloient avec d'autant plus de hauteur, qu'ils avoient annoncé ce qui venoit d'arriver; & que leur prédiction, qui avoit passé jusqu'alors pour l'effet de leur passion, étoit attribuée

depuis l'événement, par le public, à la supériorité de leurs lumières. Une prévention aussi générale les rendoit plus maîtres dans Rome que Clément lui-même. Ils abusèrent de l'ascendant que les circonstances leur donnoient sur lui, pour lui arracher une bulle qui excommunioit Henri & Anne de Boulen, s'ils ne se quittoient avant la fin de Septembre. Ce terme, par les soins du Cardinal de Tournon, fut prolongé d'un mois, délai court, mais suffisant pour gagner l'entrevue de Marseille, sur laquelle les amis de Henri comptoient beaucoup.

Cette ville avoit été choisie pour être le théâtre du mariage (*) du duc d'Orléans avec Catherine de Médicis, union extraordinaire qui exerçoit depuis deux ans les politiques, & qu'ils avoient regardée la plupart comme un projet des plus chimériques qui eussent jamais été formés. L'Europe ne pouvoit se persuader que François, qui avoit de la hauteur dans l'ame, donnât à son second fils une épouse dont l'origine étoit récente, & qui étoit niece d'un pontife qu'il n'aimoit ni n'estimoit. L'empereur lui-même qui étoit né

(*) La dernière & la plus importante leçon que Clément donna à sa niece Catherine en la mariant, fut de lui bien recommander d'avoir des enfans : *Fate figlivioli in ogni maniera.*
Paul Jove.

foupçonneux, qui s'endormoit rarement fur ses intérêts, & dont le défaut étoit de prendre des précautions excessives, trouvoit si peu de vraisemblance dans cette alliance, qu'il ne fit aucune démarche pour la traverser. Quoiqu'une sécurité aussi entiere ne fût pas blâmée dans le tems, peut-être avec plus de pénétration ou de réflexion seroit-on parvenu à soupçonner qu'un prince qui avoit beaucoup de foiblesses, étoit capable de pousser sa passion pour le Milanois jusqu'à s'abaisser à tout pour le recouvrer, & que Clément pouvoit être tenté de lui en faciliter la conquête pour donner de l'illustration à sa maison. Tels furent les deux intérêts qui avoient donné l'idée du mariage, qui avoient surmonté les obstacles qui s'y opposoient, & qui le firent conclure à Marseilledans le mois d'Octobre. (*)

(*) Les annales d'Aquitaine nous ont conservé le souvenir d'une plaisanterie qui fit l'amusement des deux cours. Nous l'allons rapporter dans les termes de l'auteur contemporain. « A cette vue du pape & du roi, où tout le sang de France » étoit, & plusieurs princes & seigneurs, & aussi la royne de » France & sa suite, fut fait, comme le commun bruit étoit, » un joyeux tour, digne de mémoire, à trois dames de la royne, » vertueuses, chastes & dévotes. C'est que ces trois bonnes dames, » qui étoient veufves, de petite complexion, & souvent malades, » voulurent avoir la permission du pape de pouvoir manger de » la chair les jours prohibés; & pour ce impétrer du pape, » en feyrent requeste à M. le duc d'Albanye, son proche » parent, qui leur en feit promesse, & les feit venir au logis

Un événement aussi inespéré & aussi heureux devoit naturellement plonger le pape

» du pape en cette espérance. Le duc d'Albanye, fort familier
 » des dites veufves, pour donner quelque passe-temps au pape
 » & au roi, dit au pape : Pere saint, il y a trois jeunes dames
 » qui sont veufves, & en âge de porter enfans ; j'estime qu'elles
 » soient tentées de la chair, parce qu'elles m'ont prié de vous
 » faire requeste de pouvoir avoir approchement d'homme hors
 » mariage, si & quand elles en seront pressées. Comment ! dit
 » le pape, mon cousin, ce seroit contre le commandement de
 » Dieu, dont je ne puis dispenser ! Je vous prie, pere saint,
 » les ouïr parler, & leur faire cette remontrance, à quoi
 » s'accorda. Si entrerent les dites dames en la salle où étoit le
 » pape ; & après s'être jettées de genoux devant lui, & baïsé
 » ses pieds, l'une d'elles lui dit : Pere saint, nous avons prié
 » M. d'Albanye vous faire requeste pour nous, & vous remon-
 » trer nos aages, fragilités & petites complexions. Mes filles,
 » leur dit le pape, la requeste n'est raisonnable ; car ce seroit
 » contre le commandement de Dieu. Les dites veufves ignorant
 » le propos que ledit duc d'Albanye lui avoit tenu, lui répon-
 » dirent : Pere saint, vous plaïse nous donner congé trois fois
 » la semaine pour le moins en carême & sans scandale. Com-
 » ment ! dit le pape, de vous permettre le péché de luxure !
 » je me damnerois : aussi je ne le saurois faire. Les dites
 » dames entendirent incontinent qu'il y avoit de la raillerie,
 » & lui dit une d'icelles : Nous demandons congé de manger
 » de la chair seulement ès jours prohibés. Et le duc d'Albanye
 » leur dit : Je pensois, Mesdames, que ce fût chair vive. Le
 » pape entendit le passe-temps & se print à soubrire, disant
 » au duc d'Albanye : Mon cousin, vous avez fait rougir ces
 » dames-là, la royne n'en sera pas contente quand elle le sçaura.
 » Le roy, la royne & les princes sçurent incontinent cette
 » comédie, qui fut trouvée bonne. » Brantome a raconté le
 » même fait, & voici comme il finit : L'on m'a nommé les trois
 » dames, madame de Château-Briant, madame de Châtillon, &
 » madame la baillive de Caën, toutes très-honnêtes dames. Je tiens
 ce conte des anciens de la cour.

Dans une espece d'ivresse qui le dispoſoit à tout accorder. Ceux qui penſoient ainſi avoient preſſé Henri de profiter, pour finir l'affaire du divorce, d'une conjoncture qui pouvoit paroître décisive, & l'avoient déterminé à envoyer des ambassadeurs. On a conjecturé que leurs ſoins auroient réuſſi, ſi le prince, accoutumé à prendre de fauſſes meſures comme tous les hommes qui ſont dominés par des paſſions violentes, n'avoit négligé de leur donner des pouvoirs. Une inattention auſſi marquée offenſa également Clément qui laiſſa éclater ſon indignation, & François qui cacha la ſienne pour ne pas ſe mettre hors d'état d'être utile à un allié qu'il ſervoit par goût & par intérêt. Cette modération en inſpira au pape, & le fit conſentir à attendre en Provence le retour d'un courier qu'on fit partir pour l'Angletere. La cour de Londres qui n'avoit jamais eu des principes trop fixes & qui par une fatalité preſque inſéparable de certaines affaires, ne ſe conduiſoit plus que par humeur ou par dépit, ne profita pas des ouvertures qu'on lui faiſoit. Soit qu'elle ſe trouvât humiliée par la condeſcendance de la cour de Rome, ſoit qu'elle craignît de trop devoir aux bons offices de celle de France, elle ſe refuſa à

un accommodement qu'elle avoit sollicité très-vivement. Un procédé si bizarre fut accompagné de tout ce qui étoit capable de le rendre odieux. Les ministres Anglois qui étoient à Marseille, furent chargés d'appeller au futur concile de tout ce qui avoit été fait par le pape ; & ils exécuterent leurs ordres, sans les avoir communiqués au prince généreux & facile dont leur maître avoit employé la médiation. Cette conduite étoit trop extraordinaire pour qu'on n'y cherchât pas du mystère. Des politiques plus raffinés que profonds, prétendirent que Henri y avoit été poussé par des impulsions étrangères & artificieuses. François, sur qui tomboient les soupçons, les dissipa sans peine ; mais il étoit plus facile de ramener des imaginations égarées, que d'adoucir le cœur ulcéré d'un souverain pontife qui avoit été outragé. Clément reprit la route d'Italie, au désespoir de l'affront qu'il avoit reçu, & très-déterminé à s'en venger.

S'il y avoit un moyen de prévenir les fuites d'un ressentiment si vif, c'étoit une diligence extrême, & le roi de France la fit. Il envoya en Angleterre, sans perdre de tems, l'évêque de Paris du Bellay. Ce prélat qui joignoit à beaucoup d'esprit le talent des affaires, au

goût des lettres , la science de la cour , à la connoissance générale des hommes , la connoissance intime du caractère de Henri , profita si bien de l'ascendant que lui donnoient ces avantages sur un prince inquiet , extrême & irrésolu , qu'il parvint à lui faire souhaiter qu'on pût renouer des négociations avec le pape. Une commission aussi délicate étoit si visiblement au-dessus du talent des ministres Anglois les plus déliés , qu'on lui fit les plus vives instances pour qu'il s'en chargeât lui - même. L'ambition de réussir dans une chose très-difficile le déterminâ à ce qu'on souhaitoit de lui. Il partit pour Rome , en Décembre , sans être arrêté ni par les rigueurs de la saison , ni par la crainte que pouvoient lui donner les variations dont il étoit témoin , d'être un jour révoqué ou défavoué.

Le succès des démarches qu'il fit dans les deux premiers mois de 1534 , conjointement avec l'Evêque de Macon , leur parut à tous deux si grand , qu'ils se crurent presque assurés d'une décision favorable. Cette persuasion les déterminâ à presser un jugement qu'ils croyoient devoir rendre la tranquillité à Henri & à l'église. Avec moins de présomption ils seroient entrés en défiance de la sécurité du parti contraire , & n'auroient pas attribué

à son aveuglement ce qui étoit une suite nécessaire de la connoissance de ses forces. Le pape qui voyoit leur erreur , auroit pu les désabufer. Nous soupçonnons qu'il ne le fit pas , parce qu'il étoit las avec toute l'Europe d'un démêlé qui duroit depuis sept ans , & qu'il regardoit comme un grand bonheur d'être forcé en quelque maniere de le terminer. Un autre avantage qui devoit le frapper beaucoup , c'est qu'en prenant ce parti il paroissoit ne suivre que les impressions de la France , complaisance apparente qui ôtoit à cette couronne le prétexte de faire un éclat , & la mettoit dans une espede de nécessité d'abandonner les intérêts de l'Angleterre. Quoiqu'il en soit de ces conjectures , Clément assembla son consistoire le 23 de Mars. De vingt-deux cardinaux qui le composoient , tous , excepté trois , se déclarent contre le divorce. Leur décision fut suivie d'une sentence qui cassoit le mariage de Henri avec Anne de Boulen , & qui obligeoit le prince à reprendre Catherine , sous peine d'excommunication pour lui , & d'interdit pour son royaume.

La plupart des historiens racontent cet événement malheureux d'une autre maniere. Ils prétendent que le pape, gagné par les négociateurs François , consentoit à laisser juger
l'affaire

L'affaire du divorce à Cambrai par les juges qui ne seroient pas suspects au roi d'Angleterre ; qu'il y avoit lieu de croire qu'on étoit convenu de ce qui y seroit décidé , & qu'on avoit trouvé un tempérament qui , sans trop traverser la passion de Henri , mettoit à couvert les droits & la gloire du saint siege ; que pour assurer l'exécution d'un arrangement qui avoit coûté tant de soins & de travaux , il avoit paru nécessaire de lier par écrit la cour de Londres dont la politique étoit devenue incertaine , & la foi chancelante ; que du Bellay , qui voyoit augmenter ses espérances par cette précaution , l'avoit trouvée fort sage , & qu'il avoit agi vivement & sincérement pour obtenir de Henri l'engagement qu'on exigeoit ; que cet engagement n'avoit pas été porté à Rome dans le tems marqué , & que les impériaux avoient profité du retardement pour déterminer Clément à lancer les foudres de l'église , sans accorder un délai de six jours qu'on demandoit ; que le courier étoit arrivé deux jours après le jugement avec des nouvelles favorables : mais que les cardinaux dévoués à Charles-Quint avoient empêché qu'on ne revînt sur la démarche qui avoit été faite.

Quoique ce dernier récit fondé sur l'autorité de Martin du Bellay , écrivain exact ,

contemporain & profondément instruit, soit presque généralement adopté, nous ne balançons pas à lui préférer l'autre. Il est tiré des lettres des évêques de Paris & de Mâcon à François I. Ces deux négociateurs y paroissent si honteux d'avoir mal connu la disposition des esprits, & d'être en quelque maniere la principale cause d'un malheur irréparable, qu'ils n'auroient pas manqué de saisir l'anecdote du courier, si elle eût eu quelque fondement. Leur silence sur un fait important qui pouvoit les justifier, ou diminuer du moins leur faute, peut, si nous ne nous abusons, passer pour une démonstration de sa fausseté. Après tout, dans quelque esprit & de quelque maniere que cet événement eût été conduit, il ne décida de rien, puisque tout ce qui passa pour en être la suite, l'avoit précédé. La sentence d'excommunication ne fut portée que le 23 Mars, & le parlement avoit fait, le 14 du même mois, une loi qui défendoit de reconnoître l'autorité du saint siege.

Quelque simple que soit ce calcul, la plupart des historiens ne l'ont pas fait, & ils ont écrit que le jugement rendu à Rome en faveur de Catherine, avoit perdu la religion en Angleterre. Ce qui les a trompés, c'est qu'ils n'ont pu se persuader que Henri ait pu

prendre un parti violent , fans avoir vu si la décision qu'il sollicitoit depuis si long-tems , lui seroit contraire ou favorable. Plus de pénétration ou de réflexion les auroit convaincus que le roi avoit voulu tout à la fois faire approuver son divorce par Clément , & se soustraire à son obéissance , & qu'il croyoit avoir pris ses mesures pour se procurer ces deux avantages dans le même tems. Le premier de ces projets échoua , comme nous l'avons dit : mais le second réussit malheureusement. Henri recueillit le fruit d'une politique profonde & suivie , qu'il avoit eu la force de laisser regarder jusqu'alors , comme un excès d'emportement. Depuis quatre ans qu'il préparoit sa vengeance , il l'avoit beaucoup avancée , en accoutumant insensiblement ses sujets à un mépris extrême pour le pape : elle se trouva prête lorsque le tems d'agir fut venu ; & il s'y livra avec succès. Sans faire d'autre changement dans la religion , il défendit tout commerce avec le saint siege ; & il voulut être lui-même chef de l'église dans son royaume. Le parlement , sans qu'il fût besoin de négociations pour le gagner , de menaces pour l'intimider , ou de graces pour le corrompre , autorisa le schisme , & déclara criminels d'état tous ceux qui refuseroient

au roi un titre dont il étoit jaloux comme théologien & comme souverain. Il est vrai que la plupart des évêques & des ecclésiastiques du second ordre qui devoient se trouver dans les deux chambres, s'en absenterent lorsqu'on y passa cet acte : mais presque tous le souscrivirent bientôt après, convaincus qu'il y avoit une grande différence entre se conformer à une loi faite par une autorité légitime, & donner sa voix pour la faire. Leur exemple, très-puissant par lui-même sur l'esprit de la multitude pour lui faire oublier ses anciens principes, fut encore soutenu de tout ce qu'on crut propre à le fortifier. Cranmer, archevêque de Cantorbéry, dissipoit les scrupules des citoyens religieux ; & Cromwel, ministre d'état, intimidoit les foibles. Ceux qui eurent assez de lumière dans l'esprit pour démêler les sophismes, & assez d'élevation dans le cœur pour résister aux menaces, ne formerent qu'un nombre très-borné qui périt dans les supplices. (*) Le reste de la nation

(*) Le chancelier Thomas Morus est le plus célèbre de ceux qui furent condamnés à mort pour n'avoir pas voulu reconnoître la suprématie de Henri. C'étoit un homme vertueux & bizarre, qui avoit de l'érudition, mais qui manquoit de dignité. L'histoire a conservé quelques traits qui peignent bien ce caractère.

Un très-grand seigneur ayant envoyé à Morus deux flacons

adopta les idées schismatiques qu'on lui présentait. Elle suivit depuis les opinions de Zuingle sous Edouard, retourna à la communion de Rome sous Marie, & se forma sous Elifabeth un culte qu'elle professe encore aujourd'hui sous le nom de religion Anglicane.

Une innovation aussi singulière que celle

d'argent, d'un prix considérable, pour se le rendre favorable dans un procès fort important, le magistrat les fit remplir du meilleur vin de sa cave, & les renvoya à celui de qui ils venoient : *Vous assurerez votre maître*, dit-il à celui qui les avoit apportés, *que tout le vin de ma cave est à son service.*

La femme de Morus le conjurant d'obéir au roi, & de conserver sa vie pour la consolation de ses enfans : *Combien d'années*, lui dit-il, *pensez-vous que je puisse encore vivre ? Plus de vingt ans*, répondit-elle. *Ah ! ma femme*, lui dit-il, *veux-tu donc que je change l'éternité avec vingt ans ?*

La veille du jour qui devoit décider du sort de Morus, on vint à l'ordinaire pour le raser. *J'ai*, dit-il à son barbier, *un grand différend avec le roi ; il s'agit de savoir s'il aura ma tête, ou si elle me restera ; je n'y veux rien faire qu'elle ne soit bien à moi.*

Morus répondit à celui qui vint lui dire que le roi avoit modéré l'arrêt de mort rendu contre lui, à la peine d'être seulement décapité : *Je prie Dieu de préserver tous mes amis d'une semblable clémence.*

Au pied de l'échafaud où il devoit être exécuté, il dit à un des assistans : *Aidez-moi à monter, je ne vous prierai point de m'aider à descendre.*

Lorsque sur le point d'être décapité, il eut mis la tête sur le billot pour recevoir le coup mortel, il s'aperçut que sa barbe étoit engagée sous son menton, il la dégagea, & dit à l'exécuteur : *Ma barbe n'a point commis de trahison, il n'est pas juste qu'elle soit coupée.* Bullart, éloge de Morus.

que Henri faisoit dans ses états, pouvoit bouleverser l'Europe, & n'y produisit pas la plus légère fermentation. Le pape qui auroit pu allumer l'incendie, mourut avant que son esprit naturellement irrésolu, se fût fixé à aucun parti, ou que les circonstances lui eussent permis d'exécuter, de laisser entrevoir même les projets qu'il pouvoit avoir formés. Il emporta au tombeau la réputation d'avoir mal connu les intérêts de son siege, ou de ne les avoir pas su ménager dans l'affaire du divorce ; de s'y être livré à une politique tantôt lente & tantôt précipitée ; d'avoir nourri & détruit alternativement les espérances d'un roi aveuglé par sa passion ; de s'être enfin montré timide, soupçonneux & dissimulé, lorsqu'il auroit fallu avoir, ou affecter de la bonne foi, de la franchise, de la fermeté. L'empereur qui s'étoit chargé de faire exécuter la sentence rendue en faveur de Catherine, fut détourné d'une entreprise aussi hardie par le péril où elle le jettoit : ses réflexions le conduisirent à penser qu'il étoit plus dangereux pour lui d'aggraver un prince vif & puissant, qu'agréable de se livrer à une vengeance incertaine & inutile. François I qui avoit été autrefois assez offensé des hauteurs & des partialités de la cour de Rome, pour que Henri se

flattât & pût se flatter peut-être de l'affocier à ses violences, n'étoit plus dans les mêmes dispositions : les liaisons qu'il avoit prises avec le pape, la guerre qu'il alloit soutenir contre Charles-Quint, l'habitude des opinions anciennes, l'attachement que ses sujets avoient pour le saint siege ; tout se réunit pour l'empêcher de suivre l'exemple de son allié. Le roi d'Angleterre qui éprouvoit de la part de ses peuples moins de contradictions qu'il ne l'avoit craint, & qui trouvoit dans son cœur pour surmonter les difficultés, plus de fermeté qu'il ne l'avoit peut-être espéré, se livroit & formoit l'habitude de se livrer le reste de sa vie à ce que les passions ont de plus injuste, de plus violent & de plus absolu.

Pour ne parler que de celle qui fournit le fond de l'histoire que nous écrivons, elle causa la chute d'Anne trois ans après avoir procuré son élévation. Cette princesse qui conservoit sur le trône le fond de coquetterie qui l'y avoit placée, étoit généralement blâmée. Le roi seul n'appercevoit pas ce défaut de dignité ou de vertu, & il eut besoin de former de nouvelles amours pour être éclairé. Ses premiers soupçons furent fortifiés, si nos conjectures sont vraies, par ceux qui étoient restés secrètement attachés à Rome, & qui

pensoient que s'ils réussissoient à perdre leur ennemie , la réconciliation de l'Angleterre avec le saint siege deviendroit possible. L'intérêt de leurs opinions , le plus fort qui puisse occuper les hommes , les rendit ardens contre la reine : ils l'accuferent d'avoir un commerce criminel avec Noris , Smeton , Weston , Berretton , ses domestiques , & avec le lord Rochefort son frere. (*)

A juger d'Anne par ses réponses , elle n'étoit ni tout - à - fait innocente , ni aussi vicieuse que le prétendoient ses délateurs. De son aveu elle avoit tenu la plupart des discours imprudens , licentieux même qu'on lui attribuoit : mais elle soutint qu'il n'y avoit jamais rien eu que d'honnête dans ses actions. Les dépositions de ses complices s'accorderent avec les siennes ; & il n'y eut que le musicien Smeton à qui la crainte ou la vérité fit dire qu'il avoit souillé le lit du roi son maître.

(*) La manière dont l'archevêque de Cantorbery , Thomas Cranmer , s'y prit pour défendre Anne , ne pouvoit être ni plus fine , ni plus insinuante. « Comme , dit-il au roi d'Angleterre , » je n'ai jamais eu meilleure opinion d'aucune femme que de » la vôtre , je ne puis la croire coupable. Mais quand je vois » la rigueur extrême dont Votre Majesté use envers elle après » l'avoir si tendrement aimée , je ne puis imaginer qu'elle soit » innocente. J'espère néanmoins que Votre Majesté ne trouvera » pas mauvais qu'ayant de grandes obligations à cette princesse , » je prie Dieu de permettre qu'elle se justifie pleinement de tout » ce dont elle est accusée. » *Amelot , notes sur Tacite.*

Ce témoignage , quoiqu'il fût unique , qu'il dût être au moins balancé par ceux qui lui étoient opposés , & qu'il ne fût revêtu d'aucune des formalités que la loi exige , décida du sort des accusés. On les condamna tous à mort; & la sentence fut assez promptement exécutée. Il n'y eut que le supplice de la reine qui fut diféré de quelques jours par un raffinement de vengeance dont on trouve peu d'exemples dans l'histoire.

Cette princesse, qui avoit des singularités dans le caractère, se trouvoit en quelque maniere dédommée de son malheur par le souvenir de sa grandeur passée , & par l'espérance de celle qui attendoit sa fille Elifabeth. Henri lui envia cette double consolation; & pour la lui ravir , il pensa à faire déclarer nul son mariage avec elle. Dans cette vue il la fit accuser d'avoir eu, avant de monter sur le trône, des engagements indissolubles avec Perci. Le lord réfuta une calomnie aussi odieuse avec la fermeté qu'inspire aux ames élevées une innocence entiere : mais Anne se laissa persuader de convenir de ce dont on la chargeoit. Il n'est pas aisé de deviner les motifs de cette foiblesse : tout ce qu'on a imaginé pour l'expliquer se réduit à une conjecture assez vraisemblable. Les pairs du royaume qui avoient

jugé la reine , l'avoient condamnée à être brûlée vive , ou à perdre seulement la tête , selon qu'il plairoit au roi. La crainte qu'elle avoit du feu , & l'assurance qu'on lui donna , que si elle faisoit l'aveu qu'on lui demandoit , elle ne seroit que décapitée , purent fort bien l'y déterminer. Quoiqu'il en soit , sa déclaration fut suivie d'une sentence de divorce entre Henri & elle. Ce trait d'humiliation auquel elle n'étoit pas préparée , quoiqu'elle eût pu l'être , lui flétrit l'ame & la fit monter sur l'échafaut le 19 Mai 1539 , plutôt avec la tranquillité qu'inspire le désespoir , qu'avec le sang - froid que donne le courage.

Il n'y avoit pas vingt-quatre heures que cette tragédie étoit finie , lorsque le roi forma publiquement de nouveaux nœuds. C'étoit un mépris trop marqué des bienfécances pour ne pas partir d'un grand fond de corruption , & une passion trop vive pour ne pas faire soupçonner que sans la jeunesse & les graces de Jeanne Seymour , Anne de Boulen n'auroit pas été trouvée si criminelle. La nouvelle reine ne jouit de son élévation que jusqu'au mois d'Octobre 1537. Elle mourut en donnant la vie au prince Edouard. Ceux qui ont écrit que Henri , averti qu'il falloit se résoudre à perdre l'enfant ou la mere , avoit dit : *Allez , qu'on sauve le fruit ; il est assez de*

femmes au monde : mais on n'a pas, quand on veut, un fils, & que sur cette décision on s'étoit déterminé à faire l'opération césarienne, ont plus consulté leurs préjugés & les bruits populaires, que la vérité & les monumens authentiques qui nous restent de ce tems-là.

Les Historiens ont mieux démêlé les vues d'intrigue & de politique qui éleverent *Anne de Clèves* sur le trône. Ils conviennent assez généralement que Cromwel qui étoit secrètement lutherien, forma ce projet pour avoir une reine de sa religion, & que Henri l'adopta pour se procurer dans l'empire, par cette alliance, des amis dont il prévoyoit qu'il alloit avoir besoin. Ce nouveau lien ne fut pas heureux. Le prince qui l'avoit formé avec répugnance, & seulement par raison d'état, ne combattit plus son dégoût, dès qu'il vit la situation des affaires tout-à-fait changée; & il se fit prier par son parlement de faire examiner la validité de son mariage. Le clergé le déclara nul sous les ridicules & vains prétextes, que le roi n'y avoit pas donné un consentement intérieur, & que la reine avoit eu autrefois un engagement avec le fils du duc de Lorraine. Cette nouvelle fantaisie de Henri lui coûta à lui un crime, à son favori la vie, une bassesse au corps qui représentoit la nation, & l'honneur à *Anne de Clèves*.

Un terme auffi humiliant d'une élévation qui n'avoit duré que depuis Janvier 1540, jufqu'au mois de Juillet de la même année, n'empêcha pas Catherine Howard d'aspirer à la couronne : le duc de Norfolk fon oncle, & Gardiner, Evêque de Winchester la lui mirent fur la tête dès le 8 d'Août. Ces deux ministres avoient un deffein plus important que de s'affurer par - là le crédit que la mort de Cromwel leur avoit donné : ils portoient leurs vues jufqu'à la réconciliation de l'Angleterre avec le faint fiege. Leur projet auroit peut-être réuffi, fi la nouvelle reine n'avoit pas perdu, par le désordre de fes mœurs, l'ascendant que leurs confeils lui avoient fait prendre dans les affaires. Cranmer & les autres ennemis du parti qu'elle foutenoit, découvrirent fes intrigues : les preuves dont ils accompagnerent l'accufation qui fut formée contre elle, furent trouvées fi fortes, que le parlement la fit décapiter le 12 de Février 1542. (*)

(*) « Catherine Howard protefta, en mourant, de fon innocence, quoiqu'elle avouât n'avoir pas vécu fans reproche avant fon mariage. Sur cela, le parlement donna l'acte le plus absurde & le plus déraisonnable : il déclara que celle qui n'étant pas vierge auroit la hardieffe d'époufer le roi, feroit coupable du crime de lefe-majesté. C'étoit mettre toute perfonne qui paffoit dans le monde pour fille fans autre examen, & qui auroit eu le malheur de plaire à Henri, dans

Cette sévérité que le roi avoit ordonnée , plaça sur le trône au mois de Juillet de l'année suivante , Catherine Parr , veuve du baron de Latimer. Avec de l'esprit , des graces , une raison supérieure , de l'élévation , beaucoup de complaisance , & une conduite hors de tout soupçon , elle se vit plusieurs fois sur le point de subir les peines destinées au crime. Son attachement pour le luthéranisme effaçoit aux yeux de son époux ce qu'elle avoit de vertus ou de talens ; & on conjecture avec vraisemblance que ses opinions l'auroient conduite au divorce ou sur l'échafaud , si Henri ne fût pas mort au commencement de 1547. Il eut le tems & la sagesse de prendre , pour sa succession , des arrangemens fort justes : il appella Edouard au trône , & après lui , Marie & Elisabeth , quoiqu'il les eût fait déclarer autrefois bâtardes par le parlement , & incapables de succéder à la couronne. L'idée qu'on se forme ordinairement de ce prince est si fausse ou si confuse , qu'il nous a paru nécessaire de finir , par son caractère , l'histoire que nous écrivons.

La nature lui avoit donné beaucoup de

» la nécessité ou de se déshonorer soi-même , ce qui est contre
 » la loi de nature, ou bien d'exposer sa tête en cas de vérification.»
Higgon.

pénétration, mais de cette pénétration qui fait plutôt la fortune des particuliers, que la gloire d'un souverain. Son goût particulier & celui de son siècle le tournerent vers les sciences abstraites, & il perdit à l'étude de la scholastique, un tems qui pouvoit être utilement employé à approfondir les principes du gouvernement. Par un malheur qui a presque toujours des suites fâcheuses, il fut théologien & enthousiaste : l'amour de ses opinions le rendit d'abord controversiste (*), & enfin tyran. La libéralité qui est presque toujours un crime dans les rois, parce que ce n'est pas leur bien, mais celui de l'état qu'ils prodiguent, fut poussée à l'excès sous son règne ; il ruina ses sujets par des profusions criminelles & extravagantes. Une confiance aveugle en ses ministres, le réduisit à être, durant la moitié de son règne, le jouet

(*) Tout le monde sait que Henri VIII écrivoit, en 1521, contre Luther, un livre intitulé : *Des sept Sacremens*. Quoiqu'il y ait apparence que Wolsey, Gardiner & Morus aient eu beaucoup de part à la composition de cet ouvrage, il valut au monarque Anglois le titre de *défenseur de la foi*. Fuller dit à cette occasion, dans son histoire de l'église, que Patch, le fou de la cour, voyant un jour le prince de bonne humeur, lui en avoit demandé la raison, & que le prince lui avoit répondu que c'étoit à cause du titre de défenseur de la foi ; sur quoi le fou lui répliqua : *Je t'en prie, mon cher Henri, défendons-nous nous-mêmes, & laissons la foi se défendre seule*. Fuller.

de leurs passions ou la victime de leurs intérêts; l'autre partie fut employée à troubler le repos du royaume, & à l'inonder de sang. L'opinion qu'il avoit que l'Angleterre étoit le *balancier* (*) de l'Europe, l'empêcha de faire les efforts nécessaires pour que cela fût; & il se vit forcé plus d'une fois à recevoir les impressions des puissances qu'il auroit dû conduire par les siennes. Comme sa politique n'étoit ordinairement ni savante ni suivie, il formoit souvent des entreprises pernicieuses, ou abandonnoit celles qui avoient été sagement formées: on ne le trouvoit appliqué & ferme que dans les affaires qu'il regardoit comme personnelles. Ceux qui lui ont accordé des talens supérieurs, en voyant l'ascendant qu'il avoit pris sur ses peuples, nous paroissent avoir confondu l'effet qui étoit frappant avec la cause qui étoit cachée: plus d'attention leur auroit fait voir que la soumission des sujets fut par un pur hasard le fruit du système de religion que le dépit seul avoit inspiré au monarque: les catholiques & les luthériens convaincus que le prince ne pouvoit pas rester

(*) *Quod illic, de æquilibrio Gallix & Hispanix asseritur; Angliam esse examen Europæ, staterasque illa duo regna ejusdem Europæ, non omnino rejiciendum est à prudenti viro. Antonio Perez, lettre au comte d'Essex,*

dans l'espece de milieu qu'il avoit pris entr'eux, se déterminerent à une complaisance aveugle, les uns pour le ramener à ses premiers principes, & les autres pour l'attirer à eux. On ne peut nier que Henri n'ait connu les hommes, & qu'il ne les ait mis souvent à leur place; il lui manqua le talent de s'en servir: ou il les négligeoit par caprice, ou il les abandonnoit par foiblesse, ou il les humilioit par fierté & pour faire tomber les soupçons qu'on pouvoit avoir, qu'il laissoit prendre trop d'empire sur lui à ses favoris. Il donna dans tous les écueils des rois qui n'ont ni principes fixes, ni probité: les loix changeoient tous les jours sous son regne, & ce qui étoit plus affreux & plus ordinaire encore, le citoyen étoit jugé par la volonté du prince, & non par l'autorité de la loi. Ses passions, ses desirs, ses moindres fantaisies étoient des ordres pour ce même parlement, qui, habile depuis à faire naître ou à saisir des conjonctures favorables, a assuré la liberté de la nation sur des fondemens qui paroissent inébranlables(*). Tous ceux qui l'ont étudié avec quelque soin,

(*) « Le parlement étoit si fort subjugué, qu'il ordonna que » ceux qui auroient prêté de l'argent à Henri, seroient obligés » de l'en tenir quitte. Quelque injuste que fût cet acte, les » chambres ne furent pas fâchées que le roi le desirât, afin » de faire cesser l'usage des emprunts, qui, avec le tems, » auroient rendu les parlemens inutiles. » *Milord Herbert.*

n'ont

n'ont vu en lui qu'un ami foible, un allié inconstant, un amant grossier, un mari jaloux, un pere barbare, un maître impérieux, un roi cruel (*) Quoiqu'en montant sur le trône il trouvât une nation entiere prevenue en sa faveur, des trésors immenses, un état paisible, des voisins divisés, il ne fit rien pour le bonheur de ses sujets, & fort peu pour sa gloire. Pour peindre Henri d'un trait, il suffit de répéter ce qu'il dit à sa mort : *Qu'il n'avoit jamais refusé la vie d'un homme à sa haine, ni l'honneur d'une femme à ses desirs (**).*

(*) Henri, mécontent de François I, lui envoya pour ambassadeur un évêque Anglois, qu'il voulut charger de quelques discours fiers & menaçans. Ce prélat, qui sentit tout le danger de sa commission, chercha à s'en faire dispenser. Ne craignez rien, lui dit le prince : si le roi de France vous faisoit mourir, je ferois abattre bien des têtes à quantité de François qui sont en ma puissance. *Je le crois*, répondit l'évêque; *mais de toutes ces têtes, ajouta-t-il en riant, il n'y en a pas une qui vint si bien sur mon corps que celle qui y est.* Sans cette agréable réponse, qui divertit le roi, l'ambassadeur auroit été obligé de suivre, au péril de sa vie, des instructions pleines d'orgueil & de fiel. *Mylord Herbert.*

(**) On n'appelloit autrefois les rois d'Angleterre que *Votre Grace*. Henri VIII fut le premier qui se fit appeller *Altesse*, puis *Majesté*; ce fut François I qui commença à lui donner ce dernier titre dans leur célèbre entrevue de 1520. La magnificence de cette assemblée, connue sous le nom de camp de drap d'or, fut telle, dit du Bellai, que plusieurs y porterent leurs moulins, leurs forêts & leurs prés sur leurs épaulés.



HISTOIRE

DE LA CONJURATION DE FIESQUE,

En 1546 & 1547.

DE tous les états qui partagent l'Europe, il n'y en a pas un seul qui ait éprouvé autant de révolutions que celui de Genes. Connu dans l'histoire, deux siècles avant Jesus-Christ, il a successivement obéi aux Romains, aux Goths, aux Lombards, à Charlemagne, & à ses descendans en Italie. Libre par leur extinction de se donner des loix, il choisit le gouvernement populaire vers la fin du neuvieme siècle. L'enthousiasme de la liberté le rendit capable des plus grandes choses, & il parvint à concilier les avantages d'un commerce opulent avec l'éclat que donne la supériorité des armes. Malheureusement les esprits échauffés d'abord par l'amour de la patrie, ne le furent, dans la suite, que par la jalousie & par l'ambition. Ces deux violentes passions n'arrêterent pas seulement les progrès de la république; elles la remplirent cent fois d'horreur, & l'asservirent en différens tems à des empereurs,

aux Visconti, au marquis de Mont-Ferat, aux Sforces & à la France. André Doria la délivra, en 1528, du joug de cette dernière puissance, & y établit l'ordre qui subsiste encore aujourd'hui.

Par ses conseils & par ses soins, il fut fait un état des familles nobles & plébéiennes qui avoient six maisons dans Genes, & il ne s'en trouva que vingt-huit. Les Adornes & les Fregoses dont la puissance & les divisions causoient depuis si long-tems les malheurs publics, ne furent point compris dans le dénombrement, & on les agréa à ces familles avec tout ce qu'il y avoit de citoyens distingués par leur naissance, par leurs biens & par leurs services. Il eût été dangereux de n'y pas admettre ceux qui avoient montré jusqu'alors un caractère factieux & remuant: en les dispersant, on prévint les complots, & on se ménagea l'espoir des services qu'ils pourroient rendre lorsqu'ils auroient pris l'esprit du nouveau gouvernement. Les loix qui ordonnoient que le doge seroit de l'ordre du peuple & de la faction gibeline, & que les charges seroient également partagées entre le peuple & la noblesse, furent abrogées: la puissance absolue fut déferée aux vingt-huit familles qu'on avoit formées; les autres citoyens furent exclus du gouvernement.

Il fut réglé que dans cette multitude de souverains , on en prendroit tous les ans quatre cents pour former le *grand conseil* & pour gouverner l'état ; que cent d'entr'eux composeroient le *petit conseil* qui auroit le département de différentes affaires ; que ce petit conseil choisiroit tous les ans, dans les vingt-huit familles , vingt-huit sujets qui , avec dix-huit autres électeurs qu'ils s'associeroient eux-mêmes , nomméroient quatre personnes au grand conseil, que celui des quatre proposés qui réuniroit le plus de suffrages , seroit proclamé doge. On donna à ce premier magistrat de la république , pour son conseil particulier , huit gouverneurs qui formerent avec lui ce qu'on appelle *Seigneurie*. Cinq *censeurs suprêmes* furent chargés d'examiner la conduite de tous ceux qui sortiroient de place , & on les autorisa à les punir, s'ils trouvoient leur administration injuste ou vicieuse.

Ce plan de gouvernement , le seul peut-être qui pût convenir au caractère des Génois, & à la situation où ils se trouvoient , les devoit rassurer naturellement contre les entreprises de Doria. Si ce grand capitaine eût eu réellement les vues que lui ont supposées la plupart des historiens , ou il auroit laissé son pays dans l'anarchie , ou il y auroit établi des loix mauvaises , ou il se seroit emparé

de la dignité de doge , trois voies qu'il lui étoit aisé de prendre , & dont chacune devoit presque nécessairement le rendre maître de la république. Avec un peu d'attention , on démêle qu'il ne cherchoit ni à être tyran , ni à être citoyen , & qu'il vouloit se venger seulement de la France qu'il avoit bien servie , & dont il étoit maltraité. Ce projet qui étoit connu de tout le monde , & celui de maintenir la révolution , l'autorisoit , sans qu'on en prît ombrage , à se charger , comme il fit , du commandement des galeres de Charles-Quint. Il est vrai que ce moyen avoit quelque chose d'équivoque , & qu'il pouvoit servir à opprimer la liberté publique aussi bien qu'à la défendre : mais l'ordre que Doria avoit d'abord établi dans l'état , étoit une preuve de modération , que ce qu'il avoit laissé voir d'ambition ne devoit guere affoiblir , & que sa conduite fortifioit extrêmement. Content de l'empire que lui donnoient sur les esprits & sur les cœurs les grandes choses qu'il avoit faites , il paroïssoit préférer de bonne foi la tranquillité de la vie privée à l'embarras des grandes places , & se livrer aux affaires plutôt par zele que par goût. Il y a apparence que des dehors aussi imposans auroient trouvé une confiance entière , sans la présomption & les hauteurs

d'un parent éloigné qu'il avoit adopté pour fils.

Ce jeune homme se nommoit Jeannetin Doria. Arraché par une main puissante à des travaux obscurs auxquels les malheurs de ses peres avoient condamné ses premières années, il ne se trouva pas d'un caractère assez élevé pour soutenir le changement qui arrivoit dans sa fortune. Dans l'espece d'ivresse où le jetta un événement que personne n'avoit prévu, & que rien n'avoit préparé, il pensa qu'il y auroit de la dignité à traiter le peuple avec mépris, & la noblesse avec fierté : cette idée le conduisit à exiger des déférences qui approchoient de la soumission, à vouloir que ses volontés & ses opinions prévalussent toujours, & à prendre des manieres plus convenables au souverain d'une grande monarchie qu'à un citoyen d'un état libre. Son pere qui auroit pu réprimer un orgueil si révoltant, qui du moins devoit le tenter, restoit dans une inaction qui pouvoit avoir plusieurs principes : les uns l'attribuoient à un aveuglement de tendresse, & les autres à la foiblesse de l'âge : ceux qui passoient pour les plus éclairés soupçonnoient Doria de voir, peut-être sans en douter, avec complaisance, une espece de tyrannie qui étoit une suite & une preuve du respect qu'on avoit

pour lui. Quoiqu'il en soit de ces conjectures, les prétentions & les manières de Jeannetin révolterent tout ce qui avoit de l'élevation dans l'ame, & singulièrement Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagna.

Ce jeune seigneur, l'homme le plus riche de la république, & celui qui portoit un plus beau nom, avoit une taille avantageuse, la démarche noble & aisée, le regard vif, le teint éclatant. Il montoit bien à cheval, réussissoit dans tous les exercices du corps, parloit éloquemment, & mettoit de la grace à tout ce qu'il faisoit. Son air étoit toujours ferein, ses manières toujours enjouées, son humeur toujours égale. Il étoit magnifique jusqu'à la profusion, & si bienfaisant, qu'il préféroit à tous les autres avantages, celui de pouvoir donner. Quoiqu'il eût une politesse qui avoit l'air d'être trop générale, il s'en étoit fait une particulière pour les gens de mérite & de qualité, qui les flattoit sans offenser les autres. Son aversion pour toute sorte d'engagement l'empêchoit quelquefois de donner, même à propos, sa parole; mais il la gardoit avec une exactitude que les gens peu délicats trouvoient embarrassante, & les grandes ames, héroïque. La passion qu'il avoit de plaire indifféremment à tout le monde, lui donnoit un air de popularité qui auroit été louable

sous un monarque, & qui étoit peut - être un vice dans un gouvernement libre. On ne peut pas être plus séduisant qu'il l'étoit : avec un grand nombre de qualités brillantes, il avoit l'apparence de plusieurs vertus. L'inquiétude qui le pouffoit aux grandes places venoit du desir qu'il avoit de faire de grandes choses : l'ambition ne lui étoit inspirée que par la gloire. Une erreur qui étoit plutôt un malheur de son âge qu'un défaut de son esprit, lui fit confondre la célébrité avec une réputation fondée : il alla jusqu'à croire qu'il lui suffiroit d'occuper de lui ses contemporains, pour laisser un grand nom à la postérité. Tous ceux qui l'avoient étudié & qui se connoissoient en hommes, lui trouvoient à vingt-deux ans une politique très-rafinée & une dissimulation impénétrable : il leur paroissoit né pour asservir sa patrie ou pour l'illustrer.

Fiesque, avec le caractère qu'on vient de tracer, ne pouvoit pas manquer d'être mécontent de la situation où se trouvoit la république. Il la voyoit sous l'empire de Doria, & rien ne faisoit espérer qu'elle en dût sortir. Les arrangemens paroissoient si bien pris, pour que l'autorité passât dans les mains du fils à la mort du pere, qu'il y auroit eu plus que de l'imprudence à les traverser. Les mœurs de Jeannetin pouvoient,

il est vrai, faire soupçonner que les peuples se lasseroient tôt ou tard d'un usurpateur sans réputation & sans génie; mais il devoit trouver, selon les apparences, dans le commandement des galeres de Charles-Quint, dont on lui avoit accordé la survivance, de quoi soutenir ses hauteurs & étouffer les murmures. Ses premières démarches & les sentimens qu'on lui connoissoit faisoient craindre aux plus éclairés qu'il n'employât, pour assurer son crédit, un autre moyen plus bas & aussi odieux : ils pensoient que, jaloux & défiant comme il étoit, il écarteroit avec soin, des grandes places, tous ceux que leur naissance y appelleroit, ou que leurs talens en rendroient dignes. Le chemin des honneurs paroissoit désormais fermé pour tout ce qui n'auroit pas un cœur bas, ou un esprit borné.

La vue d'un tel avenir découragea les foibles, mortifia les citoyens, & irrita Fiesque. Il lui parut également indigne de lui de vivre dans l'obscurité ou d'en sortir par la faveur d'un homme qu'il méprisoit. Les intérêts de son ambition & de son orgueil firent de fortes impressions sur son ame, & le déterminèrent à tout hasarder pour se garantir de l'oubli & de l'oppression. Entre plusieurs moyens que lui présenta une ima-

gination forte & impétueuse , celui de faire périr Doria , fut le seul qui lui parut infail-
lible , & il s'y arrêta avec beaucoup de sang-
froid & de fermeté. La nécessité de changer
la forme du gouvernement pour soutenir
une démarche aussi hardie , ne l'effraya pas ,
& fut , peut-être sans qu'il s'en doutât , un
motif de plus : il devoit paroître doux à un
homme de son caractère d'abattre d'un même
coup ses ennemis , & de se placer à la tête
d'un état assez puissant. La révolution devoit
être l'ouvrage du génie seul : pour la main-
tenir , la force étoit nécessaire , & Fiesque
qui le vit , pensa à se ménager l'appui de la
France.

Cette couronne qui n'étoit ni éclairée ni
rebutée par les revers qu'elle avoit éprouvés
durant un demi-siècle en Italie , conser-
voit le desir & l'espérance de s'y rétablir.
Elle rapportoit tout à cette chimere , à
laquelle la gloire ainsi que les intérêts les
plus essentiels de la nation avoient été sou-
vent sacrifiés. Ces dispositions devoient si
naturellement la déterminer à appuyer des
mouvemens favorables au but qu'elle se pro-
posoit , qu'il parut suffisant de lui laisser
seulement entrevoir la conspiration , pour
l'y engager. César Frégose négocia sur ce
plan , & ne réussit pas. Soit que la cour de

France ne crût pas qu'il fût de sa dignité de se lier à des conjurés qu'on ne lui nommoit pas, soit qu'elle se trouvât offensée de l'air de réserve avec lequel on vouloit traiter, elle refusa de contracter aucun engagement, & ne parut pas même empressée à suivre les ouvertures qui lui avoient été faites. Les causes de cette indifférence furent aisément démêlées, & on fit partir sans délai, avec d'autres instructions un nouvel agent. Ce n'est pas que le premier se fût mal conduit, mais il avoit été trouvé généralement défiant ou peu instruit; & on ne crut pas devoir continuer à se servir, dans une conjoncture si délicate, d'un ministre qui n'inspiroit point de confiance, ou qui n'obtiendrait aucune considération.

Quoiqu'il en soit de cette précaution politique, les vues qu'on n'avoit pas daigné examiner, lorsqu'elles n'avoient été proposées que confusément, n'eurent pas été plutôt développées qu'elles firent des impressions profondes. Le projet de dépouiller l'empereur de l'influence qu'il avoit comme protecteur dans le gouvernement de Genes, & d'y réussir par la mort des Doria, flatta la haine & l'ambition de François I. Ce prince se livra à l'espérance d'être bientôt vengé d'un homme qui, après l'avoir bien

fervi , lui avoit fait beaucoup de mal ; & de triompher d'un rival qui n'ayant plus les mêmes facilités pour porter des secours dans le Milanois , se trouveroit hors d'état de s'y maintenir. Ces deux puissans intérêts le déterminèrent à accorder tout ce qu'on lui demandoit. Il fit espérer qu'il renonceroit immédiatement après la révolution en faveur de Fiesque , à tous les droits qu'il avoit sur Genes ; & lui abandonna , pour l'exécution de ses projets , la disposition des troupes Françoises qui étoient dans le Piémont , & des vaisseaux & des galeres qui étoient sur les côtes de Provence.

Cet appui , quelque grand qu'il fût , ne parut pas suffisant à Fiesque , dont le courage réfléchi & éclairé ne négligeoit pas les précautions. Instruit que les mêmes passions qui lui avoient rendu favorable la cour de France , régnoient à celle du pape , il s'occupa fortement du soin de les mettre en jeu. L'expérience qu'il venoit de faire , que les grandes affaires réussissent difficilement lorsqu'elles sont maniées par des subalternes , le détermina à conduire lui-même cette négociation. Heureusement il vivoit dans un pays , & se trouvoit dans des circonstances , où un voyage à Rome ne pouvoit pas inspirer raisonnablement des soup-

cons. Le séjour qu'il y fit , fortifia plutôt qu'il n'affoiblit cette sécurité, par l'attention qu'il eut, au milieu de ses projets , de ne paroître occupé que de ses plaisirs, & par l'art de cacher des desseins profonds sous un air frivole.

Il est vrai que tout étoit si favorablement disposé pour lui , que rien ne le trahissoit. Paul III qui avoit examiné le plan de la révolution qu'on méditoit , l'approuvoit avec les plus grands éloges. Il entroit dans tous les arrangemens en homme d'état , & en pressoit l'exécution par tous les motifs de gloire , d'élévation & de vengeance qui produisent communément les événemens extraordinaires. L'espérance d'être délivré d'André Doria , dont il avoit si souvent éprouvé les hauteurs, & auquel il avoit fait tant de perfidies , & de voir la puissance de l'empereur tomber en Italie, ou ne s'y soutenir que par le saint siege, le combloit de joie. Ces sentimens faisoient que Fiesque n'avoit pas besoin, pour réussir, de recourir à des voies obscures & détournées, à des ministres d'une probité douteuse, ou à de petits moyens, & que son secret étoit véritablement un secret.

Le cardinal Trivulce, le seul avec le pape qui en fût instruit, ne l'avoit pas même

pénétré. Il avoit été averti par la cour de France , dont il conduisoit les affaires , de ce qui se tramoit. La maniere dont il traita celle dont nous parlons , feroit plus que soupçonner qu'on étoit déjà mécontent de ce qui avoit été arrêté, & qu'il lui étoit prescrit par ses instructions de ne rien oublier pour faire prendre d'autres arrangemens. Cette conjecture répand la lumiere sur la conduite d'un ministre habile , qui sans cela feroit une énigme inexplicable. Avec cette clef on voit pourquoi Trivulce qui auroit dû naturellement éblouir Fiesque de la facilité de son entreprise , lui exagéroit continuellement la difficulté de la soutenir. Son but étoit sans doute de le porter à rendre les François maîtres de Genes pour les faire concourir efficacement à l'exécution de ses projets. A cette condition le roi très-chrétien s'engageoit à lui donner le commandement de six Galeres , à entretenir deux cents hommes de garnison dans sa forteresse de Montobio , à le faire capitaine de cent hommes d'armes , & à lui payer une pension de dix mille écus.

Ces offres, quoiqu'accompagnées de toutes les marques d'estime qui pouvoient les rendre flatteuses , & de toutes les assurances de protection qui devoient en garantir l'effet , ne se trouverent pas du goût de Fiesque. Il avoit

si fort compté que la France feroit l'instrument de son ambition , qu'il n'étoit guere possible qu'il consentît à n'être que l'instrument de l'ambition de la France. Ce qui se passoit alors dans son ame ne se peignit point pourtant dans ses yeux , par le talent qu'il avoit de se rendre impénétrable , & il ne parut qu'incertain , quoiqu'il fût offensé. Trivulce qui pensoit que son âge , son expérience , & une profonde connoissance des états & des affaires , devoient lui donner un grand ascendant sur un jeune homme qui n'avoit que du génie , fit tout ce qu'il put pour l'amener à convenir qu'il n'y avoit de parti raisonnable que celui qu'on lui proposoit. Tout ce manège fut inutile. Fiesque qui ne s'engageoit que lorsqu'il le vouloit , & qui ne vouloit pas s'engager alors , n'approuva , ni ne refusa rien : il se contenta de dire qu'il feroit ses réflexions , & il reprit le chemin de Genes.

Son voyage fut inquiet & agité. Ce qui venoit de se passer entre Trivulce & lui , jetta dans son esprit les semences d'une incertitude d'autant plus fatigante qu'elle n'étoit pas dans son caractère. D'un côté , il lui paroissoit difficile de se passer du secours de la France , & déshonorant d'un autre d'en recevoir des loix. Lorsque sa haine étoit plus

vive que son ambition , il penchoit , pour assurer sa vengeance , à mettre , puisqu'il le falloit , sa patrie sous un joug étranger ; & lorsque l'ambition l'emportoit sur la haine , il vouloit recueillir seul le fruit de son entreprise. Le choc de ses passions , dont les suites ordinaires sont le découragement ou la violence , réduisit le comte de Fiesque à une espece de lassitude , que des expériences sans nombre doivent faire regarder comme la ruine de toutes les affaires qui exigent de la célérité & de l'enthousiasme : il fut tiré de cet état d'inaction par un agent de Trivulce.

Ce cardinal , qui avoit réfléchi sur la conduite qu'il avoit tenue dans la négociation dont on l'avoit chargé , avoit senti lui-même le vice de sa politique. Il s'étoit apperçu que par des propositions trop visiblement intéressées , il avoit révolté un cœur fier & élevé , beaucoup plus sensible à la gloire qu'à la fortune. L'ordre qu'il pouvoit avoir reçu de les faire , & qui auroit entièrement rassuré un homme ordinaire ou un ministre courtisan , ne le justifioit pas à ses propres yeux. Il pensoit qu'il auroit dû s'écarter du mauvais plan qui lui avoit été tracé par une cour trop occupée de ses plaisirs , pour l'être beaucoup de ses affaires , & qui vouloit moins

te qui étoit bien que ce qu'elle croyoit facile. Cette opinion qui ne peut pas être dangereuse ; parce qu'elle ne sera jamais adoptée que par ceux qui auront autant de supériorité dans l'esprit que dans le cœur, le conduisit à vouloir réparer sa faute. Nicolas Foderato, gentilhomme de Savone, fort souple & fort délié, fut l'instrument destiné à l'exécution de ce dessein. Il fut envoyé à Fiesque, son allié, pour l'assurer que la France contente de partager la gloire de délivrer la république de la tyrannie des Doria & des Espagnols, lui abandonnoit à lui seul tous les avantages qui devoient suivre naturellement un service si considérable. La commission fut remplie avec des apparences si naturelles de candeur & de bonne foi, qu'elles firent les impressions qu'on en attendoit. Fiesque séduit par le desir de surpasser en générosité le plus grand roi de l'Europe, offrit de lui-même ce qu'il avoit été révolté qu'on lui demandât ; & il signa dans la première chaleur de cette disposition, un engagement tel que Trivulce lui-même l'auroit dicté.

L'illusion devoit être & fut en effet fort courte. A peine Foderato étoit parti pour aller porter à Rome la nouvelle du succès qu'il venoit d'avoir à Genes, qu'il fut rappelé. Fiesque qui s'étoit déjà apperçu de la

précipitation avec laquelle il avoit pris une résolution décisive pour lui & pour sa patrie, cherchoit à prévenir, puisqu'il en étoit encore tems , les suites de son imprudence. Dans cette vue, il se fit rendre ses dépêches, & voulut, avant que d'en faire d'autres, consulter ensemble sur son entreprise, & sur les moyens de l'exécuter, les trois membres de la république sur lesquels il pouvoit le plus sûrement compter, Vincent Calcagno, Jean-Baptiste Verrina & Raphael Sacco.

Calcagno dit le premier son avis. C'étoit un homme d'un certain âge, attaché sans intérêt de tout tems à la maison de Fiesque, & qui avoit une espece de passion pour le jeune comte. Comme il avoit le sens droit, les grandes entreprises commençoient par lui être toujours suspectes. Il étoit d'ailleurs né timide; & les réflexions ou l'expérience qui changent quelquefois les caracteres, l'avoient affermi, dans le sien. Tout ce qui avoit l'air trop élevé lui paroïssoit chimérique, & il regardoit comme imprudent tout ce qu'on abandonnoit au hasard. Son imagination étoit plus aisément étonnée que son cœur; & il étoit ferme jusques dans les périls qu'il avoit prévus, & qu'il avoit craints. L'ame de Calcagno se peignit toute entiere dans le discours qu'il tint.

Après quelques réflexions sur le crime, le danger & les suites des conspirations en général, il représenta à Fiesque, que celle qu'il projettoit ne pouvoit pas avoir une issue favorable, & que les Génois qui avoient si facilement, si honteusement subi le joug des Doria, étoient incapables des efforts nécessaires pour le secouer : qu'il ne suffisoit pas que l'exécution de son dessein lui parût possible; qu'il falloit encore qu'elle fût jugée facile par ceux qu'on prétendoit y engager, & qui n'y étant entraînés ni par de grands intérêts, ni par des passions violentes, ne seroient ni aveuglés sur les difficultés, ni encouragés à les surmonter : que tous ceux qui avoient du mérite ou des prétentions étoient enchaînés par des bienfaits ou séduits par des promesses, & qu'on pouvoit tout au plus espérer de gagner quelques hommes ruinés & flétris qui déshonorent plus un parti par le mépris où ils sont tombés, qu'ils ne le servent par leur désespoir : que l'âge du comte plus propre aux actions de vigueur qu'à celles de prudence, deviendroit insensiblement pour ses partisans une raison de se détacher de lui, & serviroit de prétexte à ses ennemis pour le décrier : qu'il se trompoit s'il espéroit que son entreprise seroit jugée favorablement, & qu'elle auroit le

fort de toutes les actions équivoques qui sont toujours envisagées du mauvais côté : qu'une résolution aussi désespérée que celle qu'il étoit sur le point de prendre étoit incompréhensible dans la situation brillante , sûre & heureuse où il se trouvoit , & ne pouvoit être pardonnée qu'à des gens dont la fortune seroit renversée , & la vie en péril : qu'il ne se conduiroit pas autrement quand il prendroit des conseils de ceux dont l'élévation le révoltoit , & qu'il travailloit pour eux en leur fournissant les moyens de le faire passer pour un homme vain , imprudent & dangereux : que l'humiliation des Doria seroit plus sûrement l'ouvrage du tems que d'aucune intrigue , & que la mort d'André qui ne pouvoit pas être éloignée entraîneroit nécessairement la perte de Jeannetin dont la conduite & le caractère ne pouvoient jamais inspirer ni respect ni confiance : que la révolution ne pouvoit pas se faire ou se soutenir avec les forces des mécontents ; & que la France , la seule puissance étrangère qui eût intérêt à la faire réussir , étoit trop vivement pressée par ses ennemis pour l'appuyer : que quand il ne seroit pas arrêté par toutes ces considérations , il devoit être retenu par la vue du sang de ses citoyens qu'il alloit répandre , de l'état qu'il renverseroit peut-être , & de

la destinée qui l'attendoit dans une ville où il seroit regardé comme un tyran par ceux même qui auroient le plus vivement servi sa jalousie, son ambition & sa vengeance.

Ces raisonnemens pressans par eux-mêmes, recevoient une nouvelle force de la sagesse de celui qui les faisoit, & de la déférence qu'avoit pour ses conseils, celui auquel ils s'adressoient. L'impression qu'ils firent sur Fiesque, fut si sensible qu'elle alarma vivement Verrina dont les vues étoient traversées par cette disposition.

Verrina étoit né brave, impétueux, éloquent; il avoit l'esprit vaste, mais déréglé; le cœur élevé, mais corrompu. Son penchant l'entraînoit au crime, & le mauvais état de ses affaires le lui rendoit presque indispensable. Une imagination vive & forte lui présentoit sans cesse des projets singuliers & hardis dont il n'examinait jamais ni la justice, ni les ressorts, & dont il prévoyoit rarement les suites. Il étoit ennemi de tout repos, du sien par inquiétude, de celui des autres par ambition. Le gouvernement établi dans sa patrie lui déplaisoit, précisément parce qu'il y étoit établi; & tous ceux qui entreprendroient de le changer étoient sur de trouver en lui des conseils dangereux & des services utiles. Ce caractère l'avoit rendu

cher à Fiesque dont il régloit les plaisirs ; partageoit la fortune, & dirigeoit en quelque maniere les passions. Il crut possible , avec ces avantages , de réfuter Calcagno , & il le fit à-peu-près en ces termes , qu'il adressa au jeune comte :

« Ce que vous venez d'entendre sur les
 » maux qui nous accablent est plutôt affo-
 » bli qu'exagéré. Nous avons encore plus
 » à craindre, & n'avons rien à espérer. Le peu-
 » ple est généralement abattu par une crainte
 » lâche, & la noblesse liée par un intérêt
 » sordide. Il ne reste à la république qu'une
 » ombre de liberté ; & sans se livrer à des
 » terreurs vaines, on ne peut pas s'empêcher
 » de voir que cette ombre même va s'éva-
 » nour. Les tyrans ne se sont pas emparés de
 » toutes les forces de l'état ; ils n'ont
 » pas subjugué les esprits & réduit les
 » citoyens , en les remplissant de soupçons,
 » à l'impossibilité de vivre sous un gouverne-
 » ment libre, pour se contenter d'une auto-
 » rité bornée que le caprice de la multitude
 » ou les intrigues de quelques hommes hardis
 » leur pourroit ravir. Leur ambition les fait
 » surement aspirer au trône , & leur fortune
 » les y conduira. Vous feub, ô Fiesque ! vous
 » pouvez écarter un si grand malheur. Une
 » naissance illustre , des richesses propor-

» tionnées à l'éclat d'un grand nom, un courage
 » au-deffus des événemens , des lumieres qui
 » percent dans un avenir reculé, une éléva-
 » tion que la bassesse commune augmente, des
 » amis disposés à tout sacrifier , une répu-
 » tation égale à vos talens & à vos vertus :
 » voilà ce qui vous autorise , du moins à
 » l'entreprendre. Ne soyez point arrêté par
 » la considération de votre jeunesse. Loin
 » d'être un obstacle , elle deviendra un
 » secours dans une entreprise qui exige plutôt
 » de l'impétuosité , que les froides réflé-
 » xions d'une prudence lente. Puisque Genes
 » ne peut plus se passer de maître , épargnez-
 » lui la honte d'obéir à qui n'est pas digne
 » de lui commander. Que la crainte de passer
 » pour un factieux ou pour un rebelle ,
 » ne vous empêche pas de vous saisir du pou-
 » voir suprême ; ces fantômes d'infamie for-
 » més par le préjugé pour enchaîner des
 » ames communes , sont dissipés dans des évé-
 » nemens éclatans par des succès heureux. La
 » modération, le plus grand mérite de quel-
 » ques conditions , est une foiblesse dans la
 » vôtre ; & si c'est un crime aux yeux du
 » vulgaire d'usurper une couronne , il est si
 » illustre à ceux des nations , qu'il est honoré
 » comme une vertu. Vos principes , quand ils
 » se trouveroient en contradiction avec ces

» maximes ne devroient pas vous arrêter ;
» Essayez toujours le diadème : s'il vous
» donne des remords ou des inquiétudes ,
» vous rendrez par générosité ou par lassitude
» la liberté à un peuple que vous aurez tiré des
» fers. En vain voudriez-vous penser qu'il est
» possible d'imaginer encore des tempéramens ;
» tel est votre bonheur que les partis extrêmes
» sont devenus nécessaires, & que le bien public,
» ainsi que votre sûreté particulière exigent
» que vous régniez. Jamais sans cette révo-
» lution vous ne coulerez des jours tranquilles.
» La haine & la jalousie qu'on a contre vous
» sont trop fortes pour rester plus long-tems
» oisives. Bornées jusqu'ici à votre humilia-
» tion, elles tendroient, n'en doutez pas,
» à votre ruine. L'inaction & l'obscurité aux-
» quelles vous pourriez vous condamner pour
» dissiper les soupçons, ou pour ramener le
» cœur des usurpateurs leur paroîtroient tou-
» jours des pièges. Ils ne pourroient pas se
» persuader que le comte de Fiesque fût sans
» ambition ; & jugeant de ce que vous seriez
» par ce que vous devez être, ils voudroient
» assurer leur salut & leur grandeur par votre
» perte. Un danger si pressant doit enfin ter-
» miner vos irrésolutions. Que Jeannetin,
» l'orgueilleux, le perfide, l'emporté Jean-
» netin tombe dans le précipice qu'il a creusé

» pour vous : qu'il y entraîne l'auteur de son
 » élévation & de nos malheurs , son dange-
 » reux pere. Que leurs esclaves, tous ceux
 » dont ils ont séduit l'esprit ou corrompu
 » le cœur , & qui pourroient les venger ,
 » périssent avec eux. Ils vivent dans une si
 » grande sécurité qu'il suffit des moindres
 » efforts pour les accabler. Osez vouloir être
 » le maître , & avec le secours seul de vos
 » amis , vous le ferez. »

Raphael Sacco, juge des terres de la maison de Fiesque , qui étudioit pendant ce discours le visage du jeune comte , y lut avec chagrin des résolutions violentes. Comme il n'avoit ni le courage de les combattre, ni assez d'autorité pour les faire changer , il se borna à parler des précautions qu'il convenoit de prendre. Son caractère lui faisoit voir tant de difficulté à faire la révolution , & tant d'impossibilité à la soutenir sans alliés , qu'il insista vivement pour qu'on acceptât les offres de la France. Cette opinion qui avoit pour le moins quelque chose de fort important ne persuada pas Verrina. Il soutint qu'on seroit généralement révolté dans Genes de toute intelligence avec les étrangers , avec les François sur-tout dont les imprudences avoient causé tant de maux à la république : que la jalousie de François I, & de Charles-

Quint seroit le plus sûr appui du gouvernement qu'on alloit former ; & qu'il paroïssoit presque également inutile de briguer l'amitié de l'un , & de prendre des précautions contre les efforts de l'autre : qu'il ne convenoit ni à la tranquillité ni à la dignité de l'état, que celui qui en seroit le chef , fût moins l'allié que l'esclave d'une autre puissance : qu'on avoit enfin plus de forces qu'il n'en falloit pour détruire environ deux cents soldats qui gardoient la ville , & pour s'emparer de quelques galeres qui défendoient le port. Ces raisonnemens étoient peut-être moins solides que brillans ; mais ils flattoient l'ambition , l'orgueil , la présomption de Fiesque , & ils décidèrent du parti qu'on alloit prendre. Foderato fut renvoyé à Trivulce avec de ces promesses vagues & équivoques , qui décrivent un particulier , & qui font quelquefois la réputation d'un homme d'état. La hauteur de ce procédé & la hardiesse d'une résolution si extraordinaire n'arrêterent pas : il parut possible , aisé peut-être de justifier l'un & l'autre par des succès , & l'on s'y prit de la maniere que nous allons dire.

Le chef de la conjuration borna d'abord son attention à ne se pas laisser pénétrer , & il se rendit en effet impénétrable. Sa conduite avoit quelque chose de si naturel & de si

aisé, qu'il n'étoit pas possible d'y soupçonner le moindre mystere. Quoiqu'il ne perdît pas son projet un instant de vue, il savoit paroître livré à toute la dissipation des gens de son âge & de sa naissance. Il avoit l'air de suivre ses goûts en tout, lors même qu'il ne consultoit que ses intérêts ; & on le croyoit passionné pour la vie privée dans le tems qu'il travailloit à se faire souverain. Libre sous le poids important & difficile qu'il portoit, il suivoit ses vues sans lenteur ni empressement, & il n'en retarda jamais le dénouement par ses incertitudes, ni ne le hâta par son impatience. Ses actions, sans avoir un air de systême, se rapportoient toutes à son but : il ne perdoit pas une démarche, un mot, un regard.

André Doria, malgré la profonde connoissance qu'il avoit des hommes, se laissa imposer par ces apparences. Soit qu'il fût séduit par les marques d'admiration que Fiesque lui donnoit sans cesse, ou qu'il n'eût simplement que cette confiance ordinaire aux vieillards qui ont fait de grandes choses, il ne lui tomba pas dans l'esprit que sa vie ou sa fortune fussent en péril. Peut-être aussi que la pénétration ne lui suffisoit pas pour deviner une conjuration si peu vraisemblable, & qu'il auroit fallu pour le mettre sur la voie,

d'heureux hasards qui n'étoient pas encore arrivés, ou un caractère défiant qu'il n'avoit jamais eu. Jeannetin, avec moins de lumieres pour voir ce qui se passoit, avoit le cœur assez corrompu pour le deviner, si on n'eût été au-devant de ses soupçons. Fiesque les prévint en lui prodiguant de ces faux témoignages d'estime & d'attachement que la politique a toujours voulu justifier contre la morale : l'habitude qu'il avoit contractée de sacrifier ses répugnances à ses intérêts le rendit capable de ce grand effort. Un autre moyen moins en usage, & par-là plus sûr, lui servit encore beaucoup à aveugler ses ennemis : il ouvrit indistinctement son palais à toute la noblesse, qui y trouvoit du goût, de la politesse, de la profusion & de la magnificence, sans liaison intime ni attachement particulier. En recevant ainsi tout le monde, il évita les raisonnemens qu'auroit occasionnés une vie plus retirée, & en ne montrant de prédilection pour personne, il empêcha qu'on n'imaginât qu'il pensoit à former un parti. Il est vrai qu'il se privoit, par cette conduite, du secours des membres les plus distingués de l'état : mais tant de raisons devoient leur faire craindre le pouvoir d'un seul, qu'il n'eût pas été prudent d'espérer qu'on les ameneroit un jour à le procurer.

Les négocians, cette précieuse portion de citoyens si honorée dans le gouvernement populaire, si opprimée dans le despotique, si négligée dans le monarchique, & si méprisée dans l'aristocratique, avoient d'autres passions & d'autres intérêts. Ils souffroient avec tant d'impatience le tyrannique orgueil des nobles & la perte de la liberté dont ils jouissoient avant la dernière révolution, qu'ils devoient plutôt souhaiter que craindre un mouvement vif & rapide dans l'état. Ces dispositions n'échappèrent pas à Fiesque, & il les cultiva avec beaucoup de soin & de succès. Un ton de compassion qui n'avoit rien d'insultant, parce qu'il avoit l'air du sentiment, lui servit à augmenter l'horreur que les mécontents avoient de leur situation ; & il réussit par des réflexions moins vagues qu'elles ne le paroissoient, à leur faire entrevoir la possibilité de la changer. Par cette politique il les disposa, sans qu'ils s'en apperçussent, à entrer dans ses projets, lorsqu'il jugeroit à propos de les exécuter ; & ils s'affuroit en même-tems du peuple qui suit aveuglément le mouvement qui lui est communiqué par ceux qui le font travailler ou qui le font vivre.

Un homme ordinaire se feroit contenté de tenir à la multitude par les négocians ; & peut-être cela auroit-il suffi, s'il n'eût été

question que de changer la forme du gouvernement. Il falloit à Fiesque, qui avoit des vues particulieres, des complices qui tinssent plus à sa personne qu'à son parti; & il employa, pour s'en procurer, des moyens qui sont toujours infaillibles entre les mains des gens habiles. Il obtint l'admiration du peuple par un extérieur brillant, sa confiance par des manieres ouvertes & polies, & son affection par des bienfaits. Le hasard qui vient presque toujours au secours de ceux qui en savent profiter, & qui est peut-être une des ressources sur lesquelles on doit le plus compter dans les grandes entreprises, lui fournit une occasion très-précieuse, de rendre, sans devenir suspect, plus vifs & plus étendus tous les sentimens qu'il avoit inspirés. Les ouvriers en soie, qui formoient dans Genes un corps très-nombreux, se trouvoient dans l'indigence par une suite de contre-tems qui depuis long-tems faisoient languir leur commerce. Fiesque leur prodigua à tous des secours; & ce qui les toucha peut-être davantage, ils les reçurent de ses propres mains, & accompagnés d'une bonté marquée. On avoit pris des mesures si sages pour que ces largesses ne fussent ni trop éclatantes ni trop cachées, que les Doria n'en furent ni jaloux ni alarmés, & que le peuple en fut séduit & gagné.

Ces dispositions étoient nécessaires au succès de la conjuration : mais elles ne suffisoient pas pour la faire réussir. Il falloit des soldats dont la valeur & la discipline affermissent ou réglassent le courage des bourgeois ; & Fiesque se rendit dans ses terres pour en former. Cette démarche qui devoit naturellement beaucoup alarmer les gens clair-voyans , fut regardée comme une action de citoyen dans une circonstance qui fut bien faisie & bien présentée. Le duc de Parme & de Plaisance , Pierre-Louis Farnese , voyoit avec chagrin que presque tout son domaine avoit été aliéné à vil prix ; & il pensoit à y rentrer. Les Pallavicins qui en étoient en possession étoient résolus à tout hasarder pour le conserver. Comme l'un pouvoit compter sur l'appui du pape Paul III son pere à qui il devoit son élévation , & que les autres étoient ouvertement protégés par l'empereur , on paroissoit déterminé des deux côtés à soutenir ses prétentions par la voie des armes. L'incendie pouvoit si aisément s'étendre & se communiquer au territoire de Genes , qu'il parut heureux même aux Doria , que quelqu'un qui avoit des possessions fort considérables sur la frontiere , voulût bien faire les efforts & les dépenses nécessaires pour l'arrêter. Cette sécurité donna le tems à Fiesque

de rendre deux mille de ses vassaux capables de conduire efficacement à l'exécution de ses projets , & la facilité de conclure un traité qui devoit la rendre plus facile.

Sa pénétration lui avoit fait découvrir d'abord dans Farnese un fonds d'inquiétude qui pouvoit être également un vice de son caractère , ou une suite de sa situation. En examinant ensuite les choses de plus près , il avoit démêlé que ce prince craignoit d'être dépouillé , à la mort du pape , de ses états , qui étoient un démembrement du Milanois. Comme il n'étoit guere possible de prévenir cet événement , sans affoiblir les Espagnols en Italie , Fiesque crut pouvoir hasarder la confiance de ses vues dont le succès conduiroit nécessairement à ce but. Le duc de Parme goûta l'idée qu'on lui proposoit. Une révolution à Gènes lui parut un moyen infailible pour arrêter l'ambition d'un ennemi redoutable , & pour le chasser peut-être de la Lombardie. Dans cette espérance , il s'engagea à fournir un secours de deux mille hommes , lorsque le tems de s'en servir seroit arrivé.

Soit que le gouverneur de Milan , Ferrand Gonsague , soupçonnât le mystere de cette négociation , ou qu'il eût seulement des notions vagues de ce qui s'étoit passé à
Rome

Rome & en France, il avertit André Doria de tout ce qu'il favoit. L'indifférence qu'on montra pour ses premiers avis le chagrina fans le rebuter ; & il en donna bientôt de nouveaux , fondés sur des conjectures moins incertaines, & accompagnés de raisonnemens plus vifs & plus pressans. Ce zèle & ces alarmes d'un ministre éclairé & ferme auroient dû ouvrir naturellement les yeux sur les précipices qui s'ouvroient de toutes parts : le retour de Fiesque à Gênes rassura contre des craintes qu'on avoit beaucoup de penchant à croire imaginaires, & mit le comble à l'aveuglement. Il flatta André avec tant d'adresse , & marqua tant de goût pour Jeannetin : on lui trouvoit une tranquillité si vraie dans l'esprit , & une si grande liberté dans les manieres , que sa présence seule fit tomber toutes les accusations. La sécurité fut poussée si loin , qu'on vit arriver dans ces circonstances , sans en concevoir le moindre ombrage , une des quatre galeres que tout le monde favoit lui appartenir , & que son frere Jérôme commandoit au service du pape. Le but réel étoit de s'en servir pour se rendre maître du port, & l'apparent de l'armer en course contre les Turcs. Il entra dans la ville sous ce prétexte un grand nombre des soldats de Farnese, & des vassaux



de Fiesque qu'on fit passer pour des aventuriers destinés à former l'équipage dont on avoit besoin. Ce secours, quelques soldats de la garnison qui s'étoient laissés corrompre, & environ dix mille habitans très-déterminés, dont Calcagno, Verrina & Sacco s'étoient assurés sans se découvrir, paroissant suffire à la révolution qu'on méditoit, les conjurés s'assemblerent pour prendre une dernière résolution.

La mort des Doria & de leurs partisans les plus affectionnés, fut d'abord unanimement résolue : mais on ne fut pas si aisément d'accord sur la manière de la procurer. Verrina vouloit qu'on fît la conjoncture d'une première messe qu'un ecclésiastique de qualité devoit célébrer dans peu, & à laquelle André & Jeannetin devoient assister avec leurs amis : il trouvoit dans cette démarche tout ce qu'il croyoit qu'on y devoit chercher, la célérité, la facilité & la sûreté. Fiesque qui aimoit la décence jusques dans le crime, fut révolté d'une idée qui lui paroissoit offenser la religion ; & il ne voulut devoir ni sa vengeance ni son élévation à un sacrilège.

Cette délicatesse fit imaginer un autre expédient, qui avoit peut-être quelque chose de moins odieux, & qui étoit certainement

plus criminel. Fiesque devoit donner à la principale noblesse de la république , une fête pour le mariage de Jules Cibo son beau-frere , avec une sœur de Jeannetin. Verrina lui proposa d'égorger d'un seul coup tous les convives , & de s'emparer sur le champ de l'autorité. Quelques historiens prétendent que ce projet n'eut pas lieu , parce qu'il n'étoit pas possible d'envelopper dans le massacre général Jeannetin , qu'une affaire indispensable fit sortir ce jour-là de Gênes : le plus grand nombre a écrit que Fiesque avoit montré une répugnance invincible pour une trahison qui bleffoit les loix de l'honneur , & qui finiroit toujours par être regardée comme un assassinat. Ce plan fut suivi de quelques autres que des discussions fort sages firent rejeter. On s'arrêta enfin à celui qui va être développé ; & on choisit , pour l'exécuter , la nuit du premier au second Janvier de l'an 1547. L'époque étoit adroitement fixée. Comme le doge qui sortoit de place le premier du mois ne pouvoit être remplacé que le quatre , la république devoit se trouver dans une espece d'anarchie , dont il étoit possible de tirer parti.

Le jour arrêté pour la révolution commençoit à peine à luire , que Fiesque plaça aux portes de son palais , des gens de

confiance qui avoient ordre d'y laisser entrer tout ce qui se présenteroit , & défense d'en laisser fortir personne. Ses confidens y réunirent après cette précaution , les soldats & les citoyens dont ils étoient assurés , & y firent secrètement apporter des armes. Pour lui , après avoir reconnu de nouveau tous les postes dont il lui étoit important de se rendre maître , & réfléchi encore une fois sur les moyens qu'il avoit imaginés pour s'en emparer , il se rendit sur le soir chez les Doria. Jeannetin aveuglé , comme tous les gens fiers , par des déférences , approuva qu'il fit partir , dans la nuit , la galere qu'il feignoit d'envoyer en course , & il se chargea d'y faire consentir son pere , s'il venoit à être instruit de la chose avant qu'elle fût faite , ou de la lui faire agréer après l'événement. La suite fit voir que ces précautions étoient sages & même indispensables. Il n'y avoit qu'une heure qu'on les avoit prises , lorsque quelques officiers inquiets des mouvemens extraordinaires qui se faisoient de toutes parts , & frappés d'un bruit sourd qui précède toujours les grands orages , avertirent de ce qu'ils avoient vu , & de ce qu'ils soupçonnoient. Leurs alarmes auroient éclairé sans doute André , si son fils ne lui en eût imposé par l'ascendant qu'il avoit sur lui , & par la

confiance qu'il lui fit de ce qui se passoit : il ajouta qu'on ne lui en avoit fait un mystère que dans la crainte qu'il ne désapprouvât, comme amiral de l'empereur, un armement qu'il pouvoit croire propre à rompre la trêve que ce prince avoit eu tant de peine à conclure avec les Turcs. Cette délicatesse gagna un esprit qui avoit beaucoup perdu de sa force, & le détermina à consentir à une entreprise qu'il restoit le maître de défavouer si les circonstances l'exigeoient.

Tandis que ces choses se passaient au palais Doria, Fiesque se rendoit dans la maison de Thomas Affereto son partisan zélé. Il y trouva, comme il s'y attendoit, trente des plus considérables bourgeois de Gênes que Verrina y avoit attirés sous divers prétextes. Il les détermina facilement à aller souper chez lui, où, au lieu d'un festin, ils ne trouverent que des gens inconnus, des armes & des soldats. L'étonnement où les jeta ce spectacle lui donna occasion de leur parler ainsi :

« C'est trop long-tems souffrir, mes amis ,
 » les maux qui nous accablent. Des cœurs
 » vraiment républicains auroient effacé la
 » honte de leurs fers par la mort de leurs
 » tyrans. Le desir de recouvrer la liberté
 » autrement que par la vengeance, seroit un

» opprobre dont il faudroit rougir ; &
» l'espérance une chimere dont il seroit
» absurde de se repaître. Chaque démarche
» que font les Doria est un pas vers l'autorité
» souveraine ; & nous ne saurions tarder à
» prendre une résolution hardie & généreuse,
» sans assurer le succès de leurs projets. Déjà
» vingt galeres les rendent maîtres du port ; ils
» disposent à leur gré des forces du Mila-
» nois , & toute la noblesse de l'état est à
» leurs ordres. S'ils n'avoient pas cru essen-
» tiel d'ajouter à ces avantages celui de ma-
» perte qu'ils ont cherché à procurer par le
» fer & par le poison , Gênes ne jouiroit pas
» même de cette ombre d'indépendance qui
» l'aveugle sur sa situation. J'ai des preuves
» que l'empereur s'est engagé à favoriser leur
» usurpation. Ce traité, si nous sommes lâches,
» hâtera notre esclavage, & justifiera , si nous
» sommes citoyens , des résolutions extrêmes.
» Ce n'est qu'en versant du sang que vous
» pouvez transmettre à vos descendans les loix
» que vous avez reçues de vos peres. Doria
» ou la patrie, il faut sacrifier nécessairement
» l'un ou l'autre. J'offenserois votre courage ,
» si je vous croyois capables de balancer. Cet
» appareil de guerre qui est sous vos yeux ,
» & qui vous a d'abord étonnés , doit vous
» animer à la ruine de deux ambitieux qui se

» croient nés pour vous subjuguier. Il y a
 » beaucoup de gloire & peu de péril dans ce
 » que je vous propose. D'un côté, nos enne-
 » mis n'ont point pris de précaution contre
 » un péril qu'ils ne soupçonnent pas; & de
 » l'autre, mes mesures sont si bien concertées,
 » qu'il est comme impossible au hafard de les
 » déranger. J'ai ici trois cents soldats armés,
 » & dans le port une galere bien équipée.
 » Les gardes des portes & du palais sont à
 » moi. La plupart des artisans n'attendent que
 » mes ordres pour se mettre en mouve-
 » ment. Deux mille de mes vaffaux, & deux
 » mille hommes que me fournit le duc de
 » Parme, arriveront auffi-tôt que je le vou-
 » drai. Que vous dirai-je enfin? mon entre-
 » prise est utile, juste, facile & fure. J'ai couru
 » tous les rifques de l'avoir concertée, & je
 » ne vous y affocie que pour en partager
 » l'honneur. »

Ce discours mit, ou trouva ceux à qui il
 s'adreffoit dans des dipofitions favorables;
 & il fut fuivi d'un murmure d'applaudiffe-
 ment. Des démonftrations de joie & d'appro-
 bation auffi générales partoient de différens
 principes. Les partifans fanatiques de Fiefque
 ne voyoient que lui; ils s'expofoient volon-
 tiers à tous les périls pour la fureté ou l'éle-
 vation de leur idole. D'autres efperoient de

faire servir à leur agrandissement les malheurs publics. Quelques-uns craignoient les effets de cette politique cruelle , qui dans quelques occasions traite nécessairement en ennemis ceux qui ont refusé d'être complices. Il n'y en eut que deux qui alléguant une horreur invincible pour les actions périlleuses & sanguinaires , demanderent à être dispensés de prendre part à une affaire où ils seroient plus embarrassans qu'utiles. L'indignation que causa dans l'assemblée une proposition qui couvroit si visiblement un attachement secret pour les Doria , auroit été suivie de la mort de ceux qui la faisoient, sans la modération raisonnée de Fiesque. Il sentit que les conjurés n'avoient pas besoin d'un spectacle sanglant pour être animés; & il crut qu'un acte d'humanité fait dans une occasion aussi délicate, lui concilieroit de plus en plus la multitude. Ces réflexions le déterminèrent à s'affurer seulement de deux hommes sur lesquels il ne pouvoit pas compter. Après cette précaution il quitta un instant ses complices qui prenoient quelque nourriture à la hâte, en s'exhortant mutuellement à bien faire, & il entra dans l'appartement de sa femme.

C'étoit Eléonor Cibo. Elle étoit jeune, belle, sensée & vertueuse. L'attachement

qu'elle avoit pour son mari étoit si vif qu'il absorboit en quelque maniere tous les mouvemens de son ame, & lui tenoit lieu de tous les plaisirs. Fiesque, quoique sensible à d'autres passions que celle de l'amour, répondoit à des sentimens si tendres. Malgré ce retour, peut-être même à cause de ce retour, il ne lui avoit rien communiqué de ses projets. Il avoit craint sans doute que les larmes d'une personne chérie ne le rendissent foible, & il n'avoit espéré d'être ferme que lorsqu'il auroit pris des engagemens indissolubles. Une raison aussi forte l'avoit déterminé à prier Paul Pensa, un de ses amis, d'entretenir Eléonor dans un lieu du palais fort écarté, pendant que les conjurés s'y rendoient de toutes parts. Cette précaution, pour lui dérober la connoissance des préparatifs d'une scene affreuse, s'étoit trouvée insuffisante; & elle avoit assez vu de choses pour n'être pas surprise, lorsque son époux lui annonça ce qu'il alloit entreprendre. Des pleurs, les expressions d'une tendresse extrême, le silence, le désespoir, tout ce qui pouvoit faire changer cette résolution fut employé inutilement. Fiesque se montra inébranlable. *Il n'est plus tems, Madame, dit-il à sa femme qui étoit à ses pieds, en la relevant; & dans une heure je ne suis plus,*

*ou vous verrez dans Gênes toutes choses au-
deffous de vous.* Il sortit après ces paroles ,
& alla faire avec les conjurés ses dernières
dispositions.

Dès qu'elles eurent été arrêtées , Verrina
se rendit un peu après l'entrée de la nuit
sur la galere de Fiesque qui étoit son poste.
Il donna par un coup de canon le signal de
l'attaque ; & l'action fut aussi-tôt engagée
dans l'ordre qui avoit été projeté. Corneille ,
frere naturel du chef de la conjuration ,
chargé de se rendre maître de la Porte de
l'Arc , en vint à bout avec trente hommes ,
& montra dans cette occasion de la ruse &
de la valeur.

Jerôme & Ottobon ses freres légitimes ,
suivis de Calcagno ne trouverent pas autant
de facilité à la Porte de saint Thomas. Elle
étoit défendue par les deux Lercaro , offi-
ciers intrépides , vigilans , expérimentés , &
dévoués aux Doria. Quoiqu'ils eussent été
surpris , leurs efforts pour n'être pas vaincus
balancerent ceux qu'on faisoit pour les vain-
cre , jusqu'à ce qu'une partie de leur troupe
qui avoit été gagnée , tourna ses armes contre
eux , & que l'autre , découragée par ce revers ,
prit la fuite : ils virent cette trahison & cette
lâcheté sans se laisser ni corrompre ni abattre ,
& ils continuerent presque seuls le combat.

Le cadet fut tué, & l'aîné fait prisonnier. Cet événement venoit d'affurer la porte aux conjurés, lorsque Jeannetin, éveillé par le bruit qui s'y étoit fait, arriva accompagné seulement d'un page. Il fut reconnu à la lueur d'un flambeau qu'on portoit devant lui, & massacré avec une fureur dont il y a peu d'exemples. Son pere n'auroit pas eu une destinée plus heureuse, si, comme on étoit convenu, les vainqueurs eussent marché au palais Doria après leur premier avantage. La certitude qu'ils avoient qu'un homme de quatre vingts ans ne pouvoit ni leur nuire ni leur échapper, les empêcha de s'affurer de sa personne, ou plutôt l'avarice de Jérôme qui craignoit d'exposer à l'avidité du soldat des richesses qu'il étoit résolu de s'approprier, l'obligea de ralentir leur ardeur. Cette faute donna le tems aux domestiques d'André de le faire monter à cheval, & de le mettre dans le chemin de Masone, château à quinze milles de Gênes.

Tandis qu'un vieillard célèbre dans l'Europe par sa valeur, commettoit une lâcheté qui ne doit surprendre que ceux qui n'ont pas étudié les hommes, Afferato échouoit dans le projet qu'il avoit formé de s'emparer par artifice de la porte de la Darfene. Scipion Borgognino répara par une attaque vive, brusque & audacieuse ce malheur qui pou-

voit tout perdre , & ouvrit , en emportant un poste aussi important, une communication libre entre les conjurés qui étoient dans la ville , & ceux qui combattoient dans le port.

Ces derniers avoient à leur tête le comte de Fiesque , qui après avoir établi tous les corps - de - gardes nécessaires , s'étoit rendu dans l'endroit où le péril étoit plus grand , l'intelligence plus essentielle , & le succès plus décisif. Il avoit trouvé en y arrivant , que Verrina, suivant les ordres qui lui avoient été donnés , s'étoit placé avec sa galere à l'entrée de la rade pour empêcher celles de Doria qui étoient défarmées de s'éloigner ; & il avoit profité de cette manœuvre avec beaucoup d'adresse , de vivacité & de bonheur. Les secours qui lui arriverent par la porte de Darfene , lorsqu'elle eut été forcée , en augmentant ses moyens , accélérèrent ses avantages : quelques heures de plus & un peu de constance devoient presque nécessairement le rendre maître de toutes les galeres.

Cette certitude redoubla par-tout l'activité & le courage des conjurés , qui , après s'être fortifiés à la hâte , dans les postes dont ils s'étoient emparés , se répandirent dans les rues , en criant *Fiesque & Liberté*. Ces deux mots , dont l'un rappelloit à un grand nombre d'ouvriers le nom de leur bienfaiteur , &

l'autre réveilloit dans tous les esprits l'idée du plus grand des biens, séduisirent la populace qui prit aussitôt les armes. Les citoyens riches livrés à une inquiétude mortelle, & à une consternation affreuse, attendirent dans l'inaction ce que le sort décideroit de leur vie & de leur fortune. La plupart des nobles oubliant lâchement l'intérêt qu'ils avoient à soutenir le gouvernement établi, & à empêcher une révolution, demeurèrent dans leurs maisons pour les garantir, s'ils pouvoient, du pillage. Le ministre de l'empereur se feroit déshonoré par une fuite honteuse, si on ne lui eût représenté que le caractère dont il étoit revêtu, & le respect qu'imprimoit sa cour, rendroient sa personne sacrée, quelque issue qu'eussent les mouvemens qui se faisoient. Il fut si bien rassuré par ce discours qu'il se rendit au palais pour y conférer avec Nicolas Franco, qui en qualité de doyen du sénat, gouvernoit l'état durant l'interregne, le cardinal Doria, & quelques autres personnes d'un rang distingué, sur la conservation de la république.

Il ne falloit pas des lumieres fort étendues pour voir qu'il n'y avoit qu'un parti à prendre; c'étoit, puisqu'on se trouvoit hors d'état de faire face de plusieurs côtés, de rassembler le peu qu'on avoit de forces dis-

persées, & d'attaquer avec vigueur le corps des conjurés. Selon toutes les apparences, des troupes disciplinées, commandées par des chefs autorisés, & conduites avec tout l'ordre que permettoient les circonstances, auroient battu des artisans qui n'obéissoient proprement à personne, & qui combattoient comme au hasard. Un premier succès auroit encouragé les citoyens timides, déterminé les incertains, & intimidé ceux qui troubloient leur patrie : cette révolution dans les esprits en auroit presque nécessairement entraîné une dans les affaires; & le désordre auroit fini par la mort, la fuite ou la soumission de ceux qui le causoient. Si de malheureux hasards avoient rendu inutile une résolution si sage, il restoit une ressource qui, employée à propos & avec dignité, réussit ordinairement : le magistrat se feroit montré avec cet appareil qui rassure les gens de bien, qui impose aux foibles, & qui déconcerte les scélérats : le respect & la crainte des loix auroient tenu lieu de soldats & d'armes.

Soit que ces réflexions ne se présentassent pas à ceux qui avoient l'autorité en main, ou qu'ils trouvassent à les suivre des dangers & des difficultés dont l'histoire ne parle point, ils prirent une résolution qui ne pouvoit guere produire d'autre effet que de faire

voir qu'ils en avoient pris une. Boniface Lomellino , Christophle Pallavicin , & Antoine Calva , les plus déterminés d'entre les sénateurs , furent envoyés avec environ cinquante hommes pour reprendre la porte de saint Thomas. Avant d'y arriver , ils furent chargés par une troupe de conjurés qui les poussa jusques dans la maison d'Adam Centurione dont ils n'étoient pas éloignés. François Grimaldi , Dominique Doria , & quelques autres gentilshommes qui y étoient , se joignirent à eux ; & ils continuerent tous ensemble l'entreprise qui venoit d'être traversée. Le poste qui étoit de la dernière importance fut attaqué & défendu avec toute l'intrépidité possible : il y eut beaucoup de sang répandu ; & l'avantage long-tems balancé resta aux plus opiniâtres , & par conséquent aux rebelles.

Une tentavive aussi funeste , dégoûta la partie du sénat , qui étoit assemblée , de la force ouverte , & tourna ses vues vers la négociation. La difficulté étoit de trouver des agens , de leur donner des instructions qui eussent un point fixe , & de parvenir à les faire écouter. Hector de Fiesque , Augustin Lomellino , Anfaldo Justiniani , Ambroise Spinola , & Jean Balliano furent chargés de la commission : ils n'étoient autorisés qu'à demander

le sujet du tumulte , & il leur étoit ordonné de s'adresser à celui qui étoit visiblement l'auteur de tout ce qui se faisoit , & que le bruit public supposoit au port. Les négociateurs furent attaqués contre leur attente ; & comme ils marchaient sans précaution , ils furent mis en fuite avec leur escorte. Justiniani seul tint ferme , & il demanda froidement à parler , au nom de la république , au comte de Fiesque.

Cet homme dangereux n'étoit déjà plus : en voulant passer sur une galere , où des cris qu'il entendit lui firent craindre que les forçats ne cherchassent à briser leurs chaînes , il étoit tombé dans la mer , & s'y étoit noyé. Sa mort étoit un mystere que personne n'avoit pénétré , & que Verrina qui en avoit été le premier instruit n'avoit communiqué qu'aux principaux de son parti , qui le devoient savoir. Le secret pouvoit être facilement gardé jusqu'à la fin de l'action , sans la vanité puérile de Jérôme qui répondit à Justiniani , qu'il n'y avoit plus d'autre comte de Fiesque que lui , & qu'il n'écouterait les propositions qu'on avoit à lui faire , que lorsqu'on lui auroit livré le palais. Une réponse aussi imprudente eut les suites qu'elle devoit avoir. Le sénat rassuré par le seul événement qui pût changer sur le champ & d'une manière
stable

stable la situation des choses, montra de la fermeté ; & les conjurés, par une raison contraire, perdirent toute leur audace : à mesure que la mort de leur chef se répandoit, & elle se répandit fort vite, on voyoit les esprits se refroidir, le courage expirer dans tous les cœurs, & les armes tomber des mains. Ceux mêmes que des haines plus vives, de plus grands intérêts, ou un caractère plus emporté avoient rendus jusqu'alors plus redoutables que les autres, se laissoient abattre par la terreur commune. La révolution fut si générale, qu'au point du jour il n'y avoit pas un seul factieux dans les rues de Gênes : ils étoient tous retirés dans leurs maisons, dispersés dans la campagne, ou retranchés dans quelque poste.

Tandis qu'on se livroit d'un côté aux impressions d'une peur extrême, on délibéroit de l'autre, au palais, sur le parti qu'il convenoit de prendre. Des sénateurs vindicatifs, vifs, ou sévères, vouloient armer la rigueur des loix contre les rebelles qui se foumettoient, & faire attaquer à force ouverte ceux à qui il restoit encore des ressources pour se défendre. Les chefs de l'état, que des préjugés, des passions, un zèle inconsidéré, & des intérêts particuliers ne gouvernoient pas, montrèrent plus de

modération. Ils trouvoient inhumain d'im-
moler des citoyens qui n'étoient dans le crime
que depuis quelques heures , que le hafard
ou la foibleffe y avoit engagés , qui s'y trou-
voient en quelque maniere fans le favoir,
& qui n'avoient fait que céder à une féduc-
tion dont les plus vertueux avoient eu bien
de la peine à se défendre. Ce fang ne leur
paroiſſoit pas affez corrompu pour devoir
être verſé ; & ils croyoient poſſible , aifé
même de le rappeler à l'amour de l'ordre,
du devoir , & de la patrie , par une indul-
gence qui , dans les circonſtances où l'on ſe
trouvoit , ne pourroit pas paſſer pour une
foibleffe. Une opinion auffi raifonnable pré-
valut ; & il fut arrêté qu'on porteroit aux
mécontents des paroles de paix & de concorde.

Paul Panfa (*) fut chargé de cette com-
miſſion difficile & honorable. Perſonne n'a-
voit , ni dans le ſénat , dont il étoit membre ,
ni dans le public , dont il étoit l'idole , une

(*) Paul Panfa avoit été chargé , comme nous l'avons vu ,
d'entretenir la comteſſe de Fieſque pendant que ſon mari faiſoit
les diſpoſitions qu'on vouloit lui cacher. Il ſeroit bien ſingulier
que Fieſque eût donné une pareille commiſſion à tout autre qu'à
un conjuré ; cependant l'hiſtoire n'en dit rien , & la confiance que
le ſénat marqua à Panfa , paroît prouver qu'il n'étoit pas regardé
comme tel. Voilà de ces nuages que les premiers hiftoriens laiſſent
quelquefois dans leur narration , & que les écrivains poſtérieurs
ne ſont plus en état d'éclaircir.

réputation plus entière & plus éclatante. L'idée qu'on avoit de sa probité étoit si forte, que l'amitié reconnue qui étoit entre le comte de Fiesque & lui, ne fut pas capable de le rendre suspect. Panfa qui étoit vertueux, & ce qui est encore plus important dans les affaires, qui avoit la réputation de l'être, parla aux conjurés, & il les persuada. Sur la promesse qu'il leur fit d'un pardon entier & sincère de ce qui s'étoit passé, ils mirent bas les armes: l'acte d'abolition leur fut livré immédiatement après, signé & scellé par Ambroise Senaregua, secrétaire de la république.

Ces formalités ne rassurèrent pas Ottobon de Fiesque, Verrina, Calcagno & Sacco, qui, convaincus que les crimes de lèse-majesté ne sont jamais remis sincèrement dans les états libres, allèrent chercher un asyle en France. Jérôme de Fiesque les y auroit suivis, si la crainte qu'une retraite si équivoque ne servît de prétexte pour le dépouiller des immenses possessions dont il venoit d'hériter, ne l'avoit déterminé à se retirer dans sa forteresse de Montobio. Tout le reste rentra paisiblement & comme sans efforts dans l'ordre accoutumé. La conspiration avoit commencé avec la nuit, & le jour

suivant n'étoit pas fini, qu'il n'en restoit aucun vestige.

Les sénateurs, dans les premiers transports de leur joie, envoyèrent à André Doria une députation chargée de le ramener, & qui le ramena en effet à Gênes. Il y fut reçu avec des distinctions qu'on ne devoit pas connoître dans des gouvernemens populaires, où elles détruisent l'égalité qui en est la base. Cet accueil ne lui fit pas oublier la honte dont il s'étoit couvert en fuyant : mais il lui fit sentir qu'il lui restoit encore assez de pouvoir pour se venger de ceux qui en étoient la cause. Dans cette persuasion, il se rendit le lendemain de son arrivée au sénat, où tout entier à son ressentiment, il s'éleva avec un emportement que son âge ne sembloit pas comporter, & avec plus de hauteur que l'assemblée n'en auroit dû souffrir, contre l'accommodement qui avoit été fait. L'indulgence qu'avoit eue le souverain de traiter avec ses sujets, lui paroissoit une lâcheté qui tôt ou tard renverferoit l'état, si par une sévérité devenue malheureusement nécessaire, on n'en prévenoit les suites. Ses créatures & ses amis appuyèrent avec succès, de leur éloquence, de leurs intrigues, & de leur crédit, des vues si contraires à la sùreté

publique. En vain quelques magistrats modérés & sages voulurent - ils réclamer la foi des fermens qu'on avoit faits : il leur fut répondu qu'un pardon accordé à des rebelles qui avoient les armes à la main , pouvoit être révoqué, & le devoit être. Ce principe , que la crainte fit à la fin adopter par ceux mêmes qui le trouvoient injuste , décida du parti qu'on prit.

La mémoire du comte de Fiesque fut flétrie ; & on rejetta dans la mer son corps qui n'en avoit été tiré qu'après quatre jours. Ses freres & ses plus zélés partisans furent condamnés au bannissement. On rasa ses palais jusqu'aux fondemens ; on confisqua ses terres , & on s'empara de ses châteaux. Paul Panfa fut enfin envoyé à Jérôme pour le déterminer à remettre Montobio au sénat , & à s'éloigner des terres de la république.

Une proposition aussi odieuse révolta avec raison celui auquel elle s'adressoit. Il prit la résolution de s'ensevelir , s'il le falloit , sous les ruines de sa place ; & il se prépara à une défense opiniâtre pour laquelle il ne pouvoit compter que sur ses propres forces. Le duc de Parme , loin de penser à le secourir comme il devoit , secretement peut-être , s'emparoit par ambition & par politique de quelques châteaux que la maison de Fiesque

avoit dans le Plaifantin. Les miniftres qui gouvernoient la France étoient trop livrés aux intrigues qu'avoit fait naître à la cour la mort de François premier, pour s'occuper d'autres intérêts. Les conjurés qui s'étoient retirés à Marfeille après leur défaite, y avoient beaucoup éprouvé de cette pitié barbare dont l'orgueil fe plaît à accabler les malheureux : mais on leur avoit refusé l'admiration qu'arrachent aux grandes ames les actions extraordinaires, lors même qu'elles ne font pas tout-à-fait juftes. Ce traitement les avoit préparés à fe passer d'appui. Ils ne furent ni furpris ni abattus, lorsqu'on ne leur en donna point ; & ils fe rendirent feuls à Montobio, déterminés à vaincre ou à mourir. Leur audace qui avoit quelque chofe de très-impoſant, auroit peut-être fait fouhaiter au ſénat qu'on pût trouver quelque voie d'accommodement, fi l'empereur ne l'eût entraîné par ſon autorité dans une réfolution contraire.

Ce prince avoit appris en Allemagne, où la guerre contre les proteſtans l'occupoit alors, tous les mouvemens qui s'étoient faits à Gênes. Il avoit craint & dû craindre que cette étincelle ne rallumât un incendie qu'il ne feroit pas à portée d'arrêter, & qui embraseroit la Lombardie. Quoique le fort qu'avoit

eu la conjuration l'eût un peu rassuré, il ne devoit pas être tout-à-fait tranquille, tandis que les mécontents resteroient les maîtres d'une place importante qui pouvoit servir de porte aux François pour rentrer en Italie. Il est vrai que cette puissance avoit pris du dégoût pour des guerres si éloignées, & que ses intérêts demandoient qu'elle y renonçât : mais il étoit possible que le desir qu'avoit Henri II de signaler son avènement au trône par quelque expédition considérable, changeât les inclinations & la politique d'une nation qui a toujours préféré ses rois à sa patrie. Des réflexions si judicieuses déterminèrent Charles à presser le siege de Montobio. Il fut formé avec beaucoup de célérité, & conduit avec assez d'intelligence par Augustin Spinola. Des pluies abondantes inonderent presque toujours son camp : les munitions de guerre lui manquèrent souvent : son artillerie étoit mauvaise, & elle creva : il n'avoit que deux mille hommes, & cependant il réduisit les assiégés à se rendre à discrétion après quarante-deux jours d'une résistance aussi vive & aussi opiniâtre qu'elle pouvoit l'être. Leur destinée fut telle qu'ils l'avoient dû prévoir. Le sénat plus inflexible que jamais, les condamna tous à mort; & la sentence fut exécutée avec une sévérité qui marquoit plus

de passion que de justice. Ottobon resté en France pour ménager des secours à son frere, n'ayant pu le sauver, pouvoit le venger un jour : l'ennemi de sa maison le poursuivoit partout, & le fit périr enfin au bout de huit ans par un genre de mort qui n'a jamais été connu que des tyrans.

Ainsi finit une conspiration qui, sans la mort du comte de Fiesque, auroit changé l'état de Gênes, & qui, par l'événement, établit sur des fondemens presque inébranlables l'autorité qu'on avoit voulu détruire.


F I N.



T A B L E

D E S M A T I E R E S

CONTENUES DANS LES DEUX VOLUMES.

 *La lettre a désigne le Tome premier,
& la lettre b le Tome second.*

A.

- A**BBAYES en Suede , forcées par Gustave à loger des gens de guere , *b.* pag. 131
- Abderame , gouverneur général des terres d'Espagne conquises par les Mores , secoue le joug du Miramolin de Damas. *a.* 209
- Abdication volontaire de Charles-Quint, *a.* 91
- La Cour de Rome qui n'avoit pas été consultée ne juge pas à propos de la reconnoître , *a.* 102
- Académie-Françoise, se plaint à Louis XIV de ce qu'on ne lui a pas fait les honneurs des cours souveraines , *b.* 48
- Accusation singuliere intentée contre Wolfey , *b.* 202
- Acuna. (Antoine d') Son caractère, *a.* 191. On lui refuse l'archevêché de Toledé qu'il demandoit pour prix de sa soumission , *a. ibid.*
- Sa fin , *a.* 204.
- Administrateurs , noms des souverains de Suede , lorsque cet état eut rompu son union avec le Danemarck , *b.* 68, Suppres-

- sion de cette dignité, *b.* 88. Elle est rétablie
 dans la personne de Gustave, *b.* III
Adornes, (les) famille puissante de Gênes, *b.* 259
Adrien, (le cardinal) précepteur de Charles-
 Quint, dispute à Ximénez la régence de
 Castille, *a.* 171. Prend les rênes du gou-
 vernement pendant l'absence de Charles
 Quint, *a.* 197. Prend le parti de la vio-
 lence contre les rebelles, 187
Adrien VI. (le pape) se ligue avec Charles-
 Quint contre la France, *a.* 270. Sa mort, *a.*
 276
Adrien VI, son regne avoit été court &
 obscur, *b.* 166
Africa (la ville d') prise par Dragut & reprise
 par Charles-Quint, *a.* 123 & suiv.
Afrique. Expédition de Charles-Quint en
 Afrique, *a.* 109 & suiv.
Aides, depuis quand sont devenues une im-
 position ordinaire, *b.* 44
Aignadel (bataille d') gagnée par Louis XII
 sur les Vénitiens, *a.* 268. Rend les François
 maîtres de la ville de Bresse, *a.* 305
Aimieres (le seigneur d') son procès pour la
 ville d'Hierge, *a.* 269
Aix prise sur la France par le connétable de
 Bourbon, *a.* 314
 Trouvée sans habitans par Charles-Quint, *a.*
 pag. 405
Alain d'Albert, pere de Jean, *a.* 149
Alains (les) demandent un établissement à
 Honorius, *a.* 150. S'emparent de l'Espagne
 & sont vaincus par les Goths, *a.* 151
Albe (le duc d') conduit en Navarre les troupes

DES MATIERES. 315

- de Ferdinand, ses succès, *a.* 225. Comment il profite de l'incertitude de d'Albret, *a.* 227 & 228
- Albert* (le cardinal) se flatte d'élever son frere à l'empire, *a.* 27. Perd cette espérance, *a.* *ibid.* & *suiv.* Donne sa voix à Charles-Quint, *a.* 33
- Albe* (le duc d') ne réuffit pas à l'attaque de Marseille, *a.* 406
- Albert*, roi de Suede, aliene les esprits de ses sujets, & est forcé de renoncer au trône, *b.* 65
- Alençon*, (la duch. d') sœur de François I va négocier la rençon de son frere à Madrid, *a.* 343
- Alençon*, (la duchesse d') Anne Boulen avoit été au service de cette princesse, *b.* 152
- Alexandre VI*, plaisanterie de ce pape sur la conquête du royaume de Naples par les François, *a.* 251
- Alexandrie*, garantie de l'invasion des François, *a.* 324
- Alger*, siege de cette ville par Charles-Quint, *a.* 121. Il y perd sa flotte & sa réputation, *a.* 123.
- Allemagne*, désordres qui y régnoient avant la *paix profane*, *a.* 82. Remede apporté à ses désordres, *a.* 83
- Allemagne*, les universités de ce pays consultées sur le mariage de Catherine, répondirent suivant leur conscience, *b.* 209. Redoute les entreprises de Charles Quint, *b.* 224
- Alliance* de François I avec Soliman; donne de François I une idée défavantageuse aux puissances de l'Europe, *b.* 412

- Alphonse*, roi de Navarre, *a.* 213
- Alphonse II*, roi de Naples, détrôné par les François, *a.* 251. Se réfugie dans l'isle d'Ischia, *a.* 252. Il recouvre ses états, *a.* 253.
- Ambassadeurs* de France à Londres, *a.* 162. Obtiennent Marie, fille de Henri VIII, pour François Premier ou son second fils, *b.* *ibid.* L'évêque de Tarbes étoit un des trois, *b.* 163
- Amérique*, par qui découverte, *a.* 112. Devient un objet de grande attention pour l'Europe, *a.* 213. Par qui & comment la découverte en fut fécondée, *a.* 159. A qui elle passa & comment, *a.* 162
- Andalousie* (l') en proie à une guerre civile, *a.* 222 & *suiv.*
- Anderfon*, d'une naissance obscure, *b.* 126 Parvient à l'archidiaconé de Stregnes, *b. ib.* Gustave le fait chancelier de Suede, *b.* 126. Quels étoient son caractère & son génie, *b. ibid. & suiv.* Son influence sur les affaires de la Suede, *b.* 128. Il favorise l'introduction du luthéranisme dans la Suede, *b.* 129. Appuie efficacement les propositions de Gustave aux états de Vesteras, *b.* 139
- Angelis* (de) sa commission de la part de l'empereur auprès du pape, *b. ibid.*
- Angers* (jurisconsultes d') leur avis sur le mariage de Catherine, *b.* 206
- Anghiari* (bataille d') ne coûta la vie à personne, *a.* 250
- Angleterre* (le roi d') *Voy.* Henri.
- Angleterre*, par quels degrés est arrivée à la forme de gouvernement dont elle jouit, *b.* 143.

- Simplement schismatique sous Henri ;
 Zuinglienne sous Edouard , redevenue
 catholique sous Marie, *b.* 244. S'est formée,
 sous Elifabeth , un corps de doctrine parti-
 culier , *b.* 245
Anglois, sollicités à faire la guerre à Louis XII
 par le pape Jule , *a.* 264
Anglois, mécontents du gouvernement, *b.* 184.
 Les grands de cette nation écrivent en
 commun une lettre au pape , *b.* 212. (Le
 peuple) devient aussi favorable au divorce,
 qu'il y avoit été contraire , *b.* 215
Angoulême (le duc d') commande les troupes
 Françoises avec le duc de Longueville, pour
 l'expédition de Navarre sous Louis XII, *a.* 227
Angoulême (la duchesse d') *Voy.* Louise de
 Savoie.
Anguien (le comte d') prend le commande-
 ment des troupes en Piémont , *b.* 20. Ses
 succès dans le Piémont , *b.* 22. Gagne la ba-
 taille de Cérifoles , *b.* 24
Anne de France, fille de Louis XI, gouverna
 la France sous Charles VII, *a.* 285. Donne
 sa fille Susanne en mariage à Charles de Bour-
 bon , comte de Montpensier , *a.* 286
Anne, substituée par le testament de Henri VIII
 à Edouard son frere , *b.* 253
Anne de Boulen. *Voy.* Boulen.
Anne de Cleves, quatrième épouse de
 Henri VIII, *b.* 251. Il la répudie , après
 avoir fait déclarer son mariage nul , *b. ibid.*
Antibes prise sur la France par le connétable
 de Bourbon , *a.* 314
Appel au futur concile par les ministres de

- Henri , de tout ce qu'avoit fait le pape
contre ce prince , *b.* 238
- Arcamboldi* (Jean-Ange) légat de Léon X ,
pour la distribution des indulgences , *b.* 75.
Commence sa mission par le Danemarck , *b.*
ibid. Y est bien accueilli du prince & du peu-
ple , *b.* 76. S'il seconda les vues de Christiern
sur la Suede , 76. Christiern lui prend les
deniers provenus des indulgences , *b.* 167
- Archiduc Charles.* *Voy.* Charles-Quint.
- Aretin* (l') se faisoit appeller le fléau des
princes , *a.* 122. Son mot à propos d'une
chaîne d'or dont lui fit présent Charles
Quint , *a.* 123
- Argenterie* des églises de Suede , fondue pour
les besoins de l'état , *b.* 132
- Arles* résiste au marquis du Guast , *a.* 406
- Armées Françaises* , n'étoient autrefois com-
posées que d'infanterie , *b.* 44
- Arquebusiers* Basques , *Voy.* Basques.
- Arragon* réuni avec la Castille par le mariage
de Ferdinand & d'Isabelle , *a.* 157. Le roi
d'Arragon est appellé au trône de Na-
varre , *a.* 211. Mais n'y monte pas , *a. ibid.*
- Arragonois* font une invasion dans la Navarre , *a.*
223
- Arrêt* du sénat de Suede , qui entame les dîmes ,
& ordonne la fonte de l'argenterie des
églises & des cloches , *b.* 132
- Arthus* , fils de Henri VII , épouse Catherine
d'Arragon , *b.* 144. Meurt l'année suivante , *b.*
145
- Artois* (comté d') relevoit , de tems immé-
morial , de la couronne , *a.* 411

DES MATIERES.		319
<i>Arvide</i> , seigneur Suédois, <i>b.</i>		105
<i>Affereto</i> , partisan de Fiesque, <i>b.</i>	155 & 162	
<i>Asturies</i> (royaume des) fut un des noms de l'Espagne, <i>a.</i>		157
<i>Attendulo</i> (Jacques.) <i>Voy. Sforce.</i>		
<i>Avalos</i> (Ferdinand d') excepté de l'amnistie accordée aux rebelles, est trahi auprès de l'empereur par un faux ami, <i>a.</i>	207.	
		208
<i>Averses</i> : les François commandés par Salusses, en sont mis dehors avec des conditions honteuses, <i>a.</i>		381
<i>Augustule</i> , dernier empereur d'Occident, <i>a.</i>	6	
<i>Avila</i> , ville d'Espagne, où les rebelles envoient des députés, <i>a.</i>		186
<i>Avignon</i> , lieu de campement de Montmorency à la vue de Charles Quint, <i>a.</i>	406.	
<i>Avocats</i> du roi & de la reine d'Angleterre, dans l'affaire du divorce, <i>b.</i>	158.	
		<i>b. ibid.</i>
		Plaident, en plein consistoire, la cause du roi & de la reine d'Angleterre, <i>b.</i>
		222
<i>Ausbourg</i> , (la ville d') diete tenue dans cette ville. Quels en furent les principaux articles, <i>a.</i>		82
<i>Autriche</i> , (Maison d') privilèges extraordinaires dont elle jouit seule pour tous ses états, <i>a.</i>		59
<i>Ayala</i> (Athanase d') beau trait d'amour filial de la part de ce jeune Espagnol, <i>a.</i>	205.	
		Il en est récompensé par l'empereur, <i>a.</i>
		206
<i>Aysa</i> , Mauresque de Tunis, <i>a.</i>	120.	
		Refuse l'offre de Mulsey Hascen de la racheter, <i>a.</i>
		120.

- B**AIARD (le chev.) arme François I,
chevalier, *a.* 268. Comment il défendit
Mezieres, *a.* 270 Blessé à mort à la tête
de la gendarmerie Françoisise, *a.* 298. Sa
remontrance au connétable de Bourbon, *a.*
301. Mort comme tous ses ancêtres, *a.* 302
Est universellement regretté, *a. ibid.* Son
convoi, lieu de sa sépulture, *a.* 303. Traits
remarquables de sa vie, *a. ibid. & suiv.* Son
portrait & son caractère, *a.* 310. Sa mort
encourage les ennemis de la France, *a.* 312.
Bandes noires, détruites à la journée de
Pavie, *b.* 47
Banner, (Eric) généreux parent du jeune
Gustave Vasa, qui adoucit sa situation à la
cour de Christiern, *b.* 96
Barbe, réputée tour-à-tour la marque d'un
homme vénérable & d'un petit maître, *b.* 56
Barberouffe s'empare du royaume de Tunis, *a.*
117. Est attaqué par Charles-Quint, *a.* 118.
Sauvé du poison par Charles-Quint, *a.* 119
Ordre barbare qu'il donna dans Tunis, &
perte qu'il fit de cette ville, *a.* 120. Resté
maître d'Alger & Amiral de Soliman, il
continue ses ravages & ses barbaries, *a.* 121.
Part pour Constantinople, *a. ibid.* Sa
mort, *a.* 123
Barberouffe, Pirate devenu roi d'Alger, *a.* 399
Part pour Constantinople, *b.* 20.
Barbezieux, ne sauroit empêcher Doria
d'entrer dans Gênes, *a.* 383
Barcelonne (traité de) contient plusieurs chefs
très

	DES MATIÈRES.	321
	très-avantageux pour le saint siege ,	<i>b.</i> 198
<i>Basques</i>	d'une grande agilité ,	<i>a.</i> 332
<i>Baviere</i> (le duc de)	est maintenant le second des électeurs séculiers ,	<i>a.</i> 54. Quels contretens il a effuyés par rapport à sa qualité d'électeur ,
		55
<i>Bayonne</i> .	Le dauphin & le duc d'Orléans vont au-devant de l'empereur jusqu'en cette ville ,	<i>b.</i> 6
<i>Beaumont</i> ,	ligue des seigneurs de cette maison contre celle de Gramont ,	<i>a.</i> 215
<i>Bellai</i> (du)	nous atteste la fureur des Milanois contre les François ,	<i>a.</i> 277
<i>Bellay</i> (du)	évêque de Paris , prend sur lui la commission épineuse de réconcilier Henri avec le pape, après son appel ,	<i>b.</i> 238. Succès de sa négociation ,
		<i>b.</i> <i>ibid.</i>
<i>Belt</i> (Jean)	l'un des avocats pour le roi , dans l'affaire du divorce ,	<i>b.</i> 189
<i>Bénéfices</i> :	quand est-ce qu'ils cessent d'être électifs ,	<i>b.</i> 34. A quelle occasion les papes s'en arrogerent la collation ,
		<i>b.</i> 36. Sous les enfans de Charlemagne ils étoient devenus vénaux & héréditaires ,
		<i>b.</i> 43
<i>Biagrassa</i> .	Bonnivet s'y retire & s'y fortifie ,	<i>a.</i> 297
<i>Bicoque</i> (la)	bataille donnée près de cette maison ,	<i>a.</i> 277
<i>Bigot</i> ,	nom d'un savant qu'on vouloit produire à la cour de François I ,	<i>b.</i> 57
<i>Bisignano</i> (la princesse de)	obtient les bonnes graces de Charles-Quint par ses prévenances ,	<i>a.</i> 134
<i>Blanche</i> ,	fille de Charles-le-Noble ,	roi de
	<i>Mém. Pol. Tome II.</i>	X

- Navarre, *a.* 313. Noms des enfans nés de son mariage avec Alphonse, *a.* *ibid.*
- Blanche*, fille de la précédente, & d'Alphonse, roi d'Aragon, *a.* *ibid.*
- Bohême* (le roi de) se déclare hautement pour Charles son beau-frere, *a.* 27. Ses prérogatives comme électeur, *a.* 52. Pourquoi la Bohême ne fut point comprise dans la division de l'Allemagne en cercles, *a.* 76
- Boisi* (Goufier de) gouverneur de François I, & son plénipotentiaire à Noyon, *a.* 231, 232
- Bonnivet*, employé par François I, dans une négociation importante, *a.* 26. Son caractere & ses défauts, *a.* *ibid.* & *suiv.*
- Bonnivet* prend Fontarabie, *a.* 271. Avoit été placé auprès du roi, par madame, régente, *a.* 287. Chargé de reconquérir le Milanois pour la France, *a.* 292. Entre en Lombardie à la tête de près de quarante mille hommes, *a.* *ibid.* Passe le Tefin à la vue du général ennemi, *a.* 295. Ne profite pas de cet avantage, *a.* *ibid.* Se contente de bloquer Milan, d'où il est forcé de s'éloigner, *a.* 296. Se fortifie dans Biagrassa, *a.* 297. Abandonne cette ville, *a.* 298. Est abandonné par les Suisses à Romagno, *a.* 299. Ne songe plus qu'à ramener les débris de son armée en France, *a.* *ibid.* Son arriere-garde est battue, & lui bleffé, *a.* 300. Conseille à François I d'aller en personne à Milan, *a.* 319. Opine pour le siege de Pavie, *a.* 324. Y périt, *a.* 334
- Bologne* (l'université de) déclare le mariage de Catherine, contraire au droit divin, *b.* 208

- Borgognino* (Scipion) se distingue parmi les conjurés du parti de Fiesque, *b.* 299
- Bossu* (le comte de) beau trait de bienfaisance de Charles-Quint à son égard , *a.* 137
- Bouffon* de François I. *Voy.* Triboulet.
- Bouillon* (le duc de) embrasse le parti de Charles, *a.* 24
- Bouillon* (le tribunal de) adjuge au prince de Chimai la ville d'Hierge, *a.* 269
- Boulen* (Anne de) aimée de Henri VIII, *b.* 152. Ses graces & ses talens, *b.* 153. Fond de son caractère, *b. ibid.* Ne se relâche à aucunes complaisances pour Henri, *b.* 156. Haïssoit Wolsey, *b.* 153, 200. Soupçonnée d'incliner pour le luthéranisme , *b.* 206. Qualifiée du titre de marquise de Pembrock, *b.* 225. Est épousée par Henri VIII, *b. ibid.* Devient aussi-tôt enceinte, *b.* 228. Fait son entrée à Londres, *b.* 231. Y est couronnée , *b.* 232. Sa coquetterie donne prise sur elle, *b.* 247. On l'accuse de commerces criminels ; dont. on ne peut la convaincre , *b.* 248. Henri prétend qu'elle étoit mariée, lorsqu'elle lui a donné la main , *b.* 249. Elle en convient , quoique le fait soit faux , *b. ibid.* Et meurt sur un échafaut , séparée de son mari par une sentence de divorce, *b.* 250
- Bourbon* (le duc de) commande l'armée Françoisise levée par Louis XII , pour le rétablissement de Jean d'Albret , *a.* 227
- Bourbon* (Charles de) comte de Montpensier, origine de sa fortune , *a.* 285. Devenu vice-roi du Milanois , il s'y fait aimer , *a.* 287. On le rend suspect à François I, *a.* 288. Il

fait cesser les soupçons en revenant en France, *a. ibid.* Susanne son épouse meurt sans enfans, *a. 289.* Il soutient un procès avec la reine mere, pour les domaines de Bourbon, *a. 290.* Les juges en ordonnent le sequestre, *a. ibid.* Il se ligue secrètement avec les ennemis de la France, *a. ibid.* Sa trahison transpire, *a. 291.* Il sert contre sa patrie en Italie, *a. 298.* Le chevalier Bayard le lui reproche, *a. 302.* Il conseille à ses alliés de marcher droit à Lyon, *a. 313.* Ce projet n'est pas goûté, *a. ibid.* Il assiege inutilement Marseille, *a. 314.* Il est obligé d'en lever le siege, *a. 317.* Campé à Soncino sur l'Oglio, *a. 324.* Détache le duc de Savoie des intérêts de la France, *a. 328.* Leve seize mille hommes en Allemagne, *a. 329.* Il fait consentir les Impériaux à livrer bataille aux François, *a. 330.* Il opine pour que François I fait prisonnier, soit conduit à Naples par mer, *a. 337.* Il passe en Espagne pour y veiller à ses intérêts pendant les négociations de l'empereur avec François I, *a. 346.* Il est compris dans le traité des deux souverains, *a. 348.* Il remplace le marquis de Pescaire au siege du château de Milan, *a. 357.* Il se rend maître de ce château, *a. 360.* Il reste dans la Lombardie avec peu de troupes & peu d'argent, *a. 362.* Fronsberg lui amene vingt mille Lansquenets, *a. 363.* Il est tué en donnant l'assaut aux murs de Rome, *a. 366.*
Boulogne : l'université de cette ville reprouve le mariage de Catherine, *b. 208*
Bourges ; avis des théologiens de cette université, sur le mariage de Catherine, *b. 207*

Bourgogne, François I la cede par son traité de rançon à Charles-Quint, *a.* 348. Sorti de la prison il offre de la racheter par deux millions d'écus d'or, *a.* 352. Charles-Quint se défiste de sa prétention sur cette province, *a.* 387

Bousquet, fou de François I, bon mot de cet homme, qui n'étoit pas une folie, *b.* 59, 60

Boutieres contribue beaucoup à la victoire de Cérifoles, *b.* 24

Brandebourg (le marquis de) songe d'abord à se faire empereur, *a.* 29. Embrasse ensuite le parti de la France, *a. ibid.* Se range du côté de Charles-Quint, *a.* 34. Ses prérogatives en qualité d'Electeur, *a.* 56

Brantome : raison que rend cet historien d'une faute que fit Bonnivet dans l'expédition d'Italie, *a.* 295. Pourquoi, selon le même, Bonnivet conseille à François I d'aller en personne à Milan, *a.* 319

Bresse, beau trait de générosité du chevalier Bayard, dans cette ville, *a.* 305. (La province de) conquise par l'armée de Chabot, *a.* 395

Brian & Vannes, sont envoyés au pape pour faire de nouvelles instances au sujet du divorce de Henri, *b.* 186. Raisons & motifs qu'ils font valoir au S. Pere, *b. ibid. & suiv.* Reproches & menaces, *b.* 187, 188

Bride de Naples, nom d'une citadelle construite par Charles-Quint pour contenir cette ville, *a.* 125

Brignoles, prise sur la France par le connétable de Bourbon, *a.* 314

- Brunebec* (le) riviere de Suede. Théodore se met en devoir d'en disputer le passage à Gustave, *b.* 102. Gustave le passe, *b.* 103
- Bruxelle*, états assemblés en cette ville où Charles-Quint abdica l'empire, *a.* 97. La cour de Charles-Quint étoit plus nombreuse dans cette ville que par-tout ailleurs, *a.* 141
- Bucer*, son avis sur le mariage de Catherine, *b.* 210
- Bugey* (le) conquis par l'armée de Chabot, *a.* 395
- Bulle*, s'il est constant qu'il y ait eu une bulle d'excommunication contre Jean d'Albret, *a.* 223
- Bulle d'or* (la) attribue aux grands officiers de l'empire le droit d'élire les empereurs, *a.* 9 Ne parle point de l'élection d'un roi des Romains dans le sens qu'on attache présentement à ce titre, *a.* 43. Pourquoi ainsi appelée: de quelle autorité elle est dans l'empire, *a.* 80
- Bulle*, qui autorise Christiern à porter la guerre en Suede, *b.* 82
- Bulle* dressée par le cardinal des quatre couronnés dans l'affaire du divorce de Henri, *b.* 172. Captieuse & défectueuse, *b. ib.* Autre plus décisive, *b.* 176. Mais qui ne fut que montrée, *b.* 181 Campege eut depuis ordre de la brûler, *b.* 182. D'évocation de l'affaire du divorce, *b.* 198. Portant menace d'excommunication contre Henri, & Anne de Boulen, *b.* 234
- Buren*, réponse hardie de ce seigneur à Charles-Quint, *a.* 139

Burgui (la ville de) prise par Jean d'Albret , *a.*

227

C

CAJAZZE fait le chevalier Bayard prisonnier dans Milan , *a.* 304

Calabre. (le duc de) On se met en tête à Naples que ce prince a été déclaré héritier de ce royaume par Ferdinand , *a.* 170

Calcagno (Vincent) consulté par Fiesque , lui donne son avis , *b.* 275. Ne peut parvenir à s'emparer de la porte de S. Thomas de Gênes , *b.* 298

Callaïciens (les) leurs goûts & leurs usages particuliers , *a.* 148

Calmar. (Union de) Voy. *Union.* Le gouvernement de cette ville est donné à Norbi , *b.* 114

Calvin , de quel poids peut être son avis sur le mariage de Catherine , *b.* 278

Calo , lieu où séjourna Gustave pendant sa détention en Danemarck , *b.* 96

Calva , (Antoine) l'un des sénateurs de Gênes lors de la conjuration de Fiesque , *b.* 303

Cambrai (ligue de) tous les membres de cette ligue deviennent ennemis de la France , *a.* 223

Cambrai (ligue de) contre les Vénitiens , *a.* 261
Divisions des princes qui y étoient entrés , *a.* 263. Conférences tenues en cette ville pour parvenir à la paix , entre l'empereur & la France , *a.* 387

Traité de paix , conclu en cette ville , *a.* 388
Ce traité ne fut sincere ni d'une part ni de l'autre , *a.* 390. Se donne à l'empereur , *b.* 19

- Cambridge* (l'université de) consultée sur l'affaire du divorce , *b.* 274
- Campege* (le cardinal) adjoint à *Wolsey* , pour le jugement du divorce de *Henri* , *b.* 176. Part pour *Londres* , *b.* 177. Est du goût de toutes les parties intéressées , *b.* 179. N'est pas du goût de *François I* , *b. ibid.* Ses conseils successifs au roi & à la reine d'Angleterre , *b.* 180. Montre au roi , sans la lâcher , une bulle qui déclaroit son mariage nul , *b.* 181. Est traité outrageusement , *b.* 199
- Canonistes* favorables au divorce de *Henri* , leurs moyens & leurs allégations , *b.* 189. Moyens & raisons de ceux de l'avis contraire , *b.* 190. Consultés sur le mariage de *Catherine*. Voy. *Casuistes & Universités.*
- Cantorbery* (l'archevêque de) Voy. *Warham.*
- Capitaine* : mot de *François I* sur les capitaines qui reviennent victorieux , *b.* 57
- Capitulation* (la) ce qu'on entend par ce terme dans l'empire , *a.* 84. Les capitulations ont diminué sensiblement l'autorité des empereurs , *a. ibid.* Par qui son faites les capitulations , *a.* 85. Projet d'une capitulation perpétuelle , *a.* *ibid.*
- Cappel* (l'avocat) dénoncé à la cour des pairs , sa félonie encourue par *Charles-Quint* , *a.* 411 , 412
- Caraccioli* (le cardinal) en possession de la confiance de *Charles-Quint* , *a.* 129
- Caraffe* , élevé sur le trône papal contre le gré de *Charles-Quint* , *a.* 92
- Cardinaux* , souffrent impatiemment l'indécente plaidoierie qui déshonore le confis-

DES MATIÈRES. 329

- toire, *b.* 222. Espagnols, avantage qu'ils prennent sur Clément, *b.* 233
- Carignan* bloqué par l'armée Françoisise, *b.* 23
- Ruse du gouverneur, *b. ibid.* Pris, *b.* 25
- Carpi.* Mot du cardinal Carpi au sujet de François I. *b.* 58
- Carranza* (Barthelemi) persécuté par l'inquisition après la mort de Charles-Quint, *a.* 102
- Carthaginois* (les) portoient leurs vues sur l'Iberle, *a.* 82. Comment ils s'y prirent pour la subjuguier, *a.* 82. Leur conduite après le succès, *a.* 149 & 150
- Cassali*, ambassadeur d'Angleterre à Rome, se joint à Knight, pour l'appuyer dans sa commission, *b.* 170. Jaloux de Crouke, *b.* 208
- Casuiſtes*, consultés par Henri, 203 & *ſuiv.* De quel œil Rome regarda leurs décisions, *b.* 210
- Caſtillans*, trait d'histoire qui fait foi de leur bravoure, *a.* 127
- Caſtille*, le nom de ce royaume est converti en celui de royaume d'Espagne après sa réunion avec l'Aragon, *a.* 157
- Caſtracaro* (bataille de) ne coûta la vie qu'à un seul soldat, *a.* 250
- Catherine* porte à Jean d'Albret le royaume de Navarre, *a.* 214. Reproche à son époux de s'être laissé enlever ce Royaume, *a.* 231
- Catherrine* d'Aragon, épouse Arthus, *b.* 144. Devenue veuve, est destinée au frere du défunt, *b.* 145. N'éleve point d'enfans que Marie, *b.* 151. Portrait de cette vertueuse reine, *b. ibid.* Avoit peu d'agrémens, *b.* 152
- Etoit tante de Charles-Quint, *b.* 161. Ne

- goûte pas le conseil de Campege, *b.* 180;
 Demande qu'il lui soit permis de se former
 un conseil, *b.* 183. Est citée devant les deux
 légats nommés par le pape, *b.* 188. Noms
 de ses avocats, *b. ibid.* Comparoît en per-
 sonne devant les légats, & les recuse, *b.* 189
 & 195. Va se jeter aux piés du roi, pour
 l'attendrir & le gagner, *b.* 189. Chargée au
 conseil d'état, de plusieurs chefs d'accusa-
 tions, 194. Malgré sa récusation, on prend
 un défaut contre elle, 195. Est éloignée de
 la cour pour toujours, *b.* 218. Réclame con-
 tre l'incompétence du jugement rendu par
 Crammer, *b.* 231. On ne lui laisse que le
 titre de princesse douairiere de Galles, 233
Catherine de Médicis, promise au duc d'Or-
 léans, *b.* 234
Caton de la cour, surnom donné au conné-
 table de Montmorency, *b.* 14
Cava, fille du comte Julien, déshonorée par
 le roi Rodrigue, *a.* 151
Cavalerie : Quels princes en ont mis les pre-
 miers dans les armées Françaises *b.* 44
Censeurs suprêmes, sortes de magistrats à
 Gênes, *b.* 260
Cercles de l'empire. L'époque de leur forma-
 tion, *a.* 57. Leur nombre & leur arrange-
 ment, *a.* 76. Par qui se fait la convocation
 de leurs assemblées, & par qui elles sont ré-
 glées, *a.* 77. Ont chacun un directeur, *a.* 78.
 Les anciens en avoient chacun deux, *a.* 78.
 Leurs droits & leurs obligations, *a. ibid.*
 Qui ont formé des liaisons entr'eux, *a.* 79
Cérifoles (bataille de) *b.* 24
Cervia. Voy. *Ravenne*.

- Chabot** (l'amiral de) chargé de l'expédition de Savoie , *a.* 394. Quelle raison peut l'avoir empêché de pouffer ses avantages , *a.* 395
- Chambre Impériale** établie par Maximilien I, en 1495 , *a.* 69. Fixée à Spire en 1530 , puis transférée à Wetzlar en 1689 , *a.* 70. Comment elle a été , & comment elle est composée , *ibid.* Règlement sur les sentences qui doivent y être rendues , & sur les causes concernant l'adjudication des gros fiefs de l'empire , *a. ibid.* & *suiv.* Perd dès son origine une partie de la considération qu'elle devoit avoir , *a.* 72. Comparée avec le conseil aulique , *a.* 73
- Champagne** : les comtes de Champagne appelés par droit d'héritage à la couronne de Navarre , *a.* 211
- Chancelier de Suede.** Voy. *Anderson.*
- Charges.** Quand est-ce qu'elles commencerent à être vénales en France , *b.* 39
- Charges**, réservées à Gênes & la noblesse , *b.* 259
- Charlemagne** prend le titre d'empereur d'Occident , *a.* 6. Partage de sa postérité en plusieurs branches , *a. ibid.* Est appelé par les Mores , & leur impose tribut , *a.* 209
- Charles-le-simple** hors d'état de soutenir ses droits , *a.* 6
- Charles VI.** (l'empereur) Sa mort , *a.* 18. Publie la bulle d'or en 1356 , *a.* 80
- Charles-Quint** (l'empereur) ses projets , *a.* 87. Son caractère , *a.* 88. Guerres dans lesquelles il est engagé , *a. ibid.* Projette de faire élire son frere roi des Romains , *a.* 89. Attire l'archiduc Maximilien en Espagne , *a.* 90.

Tente d'obtenir de Ferdinand, roi des Romains, qu'il renonce à l'empire, *a. ibid.*
 Abdique ses dignités & ses états, *a. 91.* Quels ont pu être les motifs de son abdication, *a. ibid & suiv.* Lequel de tous paroît le plus vraisemblable, *a. 97.* Quand & en faveur de qui il abdiqua, *a. 98.* Son discours à son fils lors de son abdication, *a. ibid.* Il paroît y avoir regret, *a. 99.* Sa réponse à un bouffon, *a. 100.* Se retire à saint Just, & n'en sort plus, *a. ibid.* Ce que lui dit un jour un novice, *a. 101.* Fait célébrer ses obseques de son vivant, sa mort, *a. ibid.* Ce qu'en dit plusieurs historiens, *a. 102.* Entre les bras de qui il rendit les derniers soupirs, *a. 103.* Portrait de ce prince, *a. 104.* Sa politique, *a. 106.* Avoit conçu le projet de la monarchie universelle, *a. 108.* Il n'étoit pas né pour la guerre, *a. 109.* Particularités de sa conduite, *a. 110.* Flexibilité de son caractère, *a. 111.* Son goût dans sa jeunesse pour les langues vivantes, *a. 112.* Cede Malte aux chevaliers de S. Jean, *a. 117.* Envoie une chaîne d'or à l'Aretin, *a. 122.* Etoit aimé des Catalans, *a. 125.* Il fit construire une citadelle à Naples, *a. ib.* Blâmé de n'avoir pas donné Florance à son fils Philippe, *a. 126.* Quel ordre il donne à Ferrant de Gonzague, *a. 127.* Sa politique envers ses différens sujets, *a. ibid. & suiv.* Ses procédés différens envers deux personnes qui lui avoient fait des présents, *a. 131.* Ce qu'il dit à un de ses courtisans qui le louoit excessivement, *a. ibid.* Sa réponse à quelques-uns de ses courtisans

qui le conjuroient de s'éloigner d'une batterie, *a.* 132. Ce qu'il dit au sujet d'un homme que l'on disoit n'avoir jamais eu peur, *a.* 133. Ce qu'il dit à un ambassadeur François, *a. ibid.* & *suiv.* Son extrême considération pour Titien, *a. ibid.* Il fait supprimer le mausolée d'une dame qui avoit eu des mœurs dépravées, *a. ibid.* Sa réception en Sicile, *a.* 134. Il rejette la proposition d'un de ses courtisans qui lui offroit de s'entremettre pour lui auprès d'une dame, *a.* 137. Sa réponse à une femme qui lui vouloit profiter sa fille, *a.* 136. Ce qui lui arriva à la chasse, *a.* 137. Ce qui lui arriva en jouant au berlan avec un simple gentilhomme, & ce qu'il fit en sa faveur, *a.* 137 & 138. Ce qu'il fit en faveur d'un homme de mérite négligé dans une fête, *a. ibid.* Ce que fit & ce que dit un de ses ambassadeurs devant Soliman, *a.* 139. Comment il prit la maniere hardie dont cinq cavaliers Espagnols lui demandoient la liberté d'une dame, *a.* 140. Il dîne chez Jean Daens, *a. ibid.* Sa lettre à son fils Philippe au sujet de la mort de Granvelle, *a. ibid.* & *suiv.* Ses regrets au sujet de la mort du cardinal de Tavera, *a.* 141. Jugement qu'il rendit entre deux femmes qui se disputoient le pas, *a. ibid.* Ne passoit pas devant un gibet sans le saluer, *a. ibid.* & *suiv.* Avec quel désintéressement il se rendoit justice, *a.* 142. Actions & paroles remarquables de cet empereur, *a.* 143. Quand est-ce qu'on lui donna, pour la première fois, le titre de majesté, *a.* 145. Difficultés qu'il avoit éprou-

- vées à son avènement au trône d'Espagne, *a.* 167. Sa partialité en faveur des Flamands, *a.* 182. Troubles qu'occasionna en Espagne son voyage d'Allemagne, *a.* 185. Quels remèdes il y apporta, *a.* 190. Ses remords sur la détention de la Navarre, *a.* 241
- Charles le mauvais*, fils de Philippe d'Evreux, occupe le trône de Navarre, *a.* 213
- Charles le noble* succéda à Charles le mauvais, *a. ibid.* Ses dispositions pour l'établissement de ses enfans, *a. ibid.*
- Charles de Lorraine* (le cardinal,) espéroit, dit-on, réussir à pacifier l'Europe, *a.* 396
- Charles VII*, ce fut sous son regne que fut faite la pragmatique-sanction, *b.* 36. Il remit l'infanterie Française en estime, *b.* 45
- Charles VIII* médite la conquête du royaume de Naples, *a.* 247. Avec quelle facilité il y réussit, *a.* 250. Il reprend la route de ses états, *a.* 253. Il s'en ouvre le chemin par une victoire, *a. ibid.* Portrait de ce prince par Brantome, *a.* 254. Il permit le premier d'exiger de l'argent pour l'expédition des arrêts, *b.* 41.
- Charles-Martel* s'empare des bénéfices ecclésiastiques, *b.* 43
- Charles-Quint*, ses guerres avec la France, *a.* 269. Rétablit François Sforce à Milan, *a.* 284. Forme une ligue redoutable contre la France, *ibid.* Promet Eléonore sa sœur au connétable de Bourbon, *a.* 290. Comment il traite François I son prisonnier, *a.* 339 & *suiv.* Alarmé de la maladie de François, il tâche de le tranquilliser par la promesse

d'une liberté prompte , *a.* 341 & 342. Il en differe encore long-tems l'exécution, *a.* 343, 344. A quelles conditions enfin il s'y prête, *a.* 347. Les puissances d'Italie redoutent son humeur conquérante , & se liguent contre lui avec la France , *b.* 5. Il ordonne des prieres pour l'élargissement du pape Clément VII, fait prisonnier par son général, *a.* 369. Il fait la paix avec François I, par le traité de Cambrai , *a.* 386. Projet de ligue qu'il propose aux puissances d'Italie qui ne l'agrément pas , *a.* 391. Fait la guerre en Afrique à Barberouffe, *a.* 393. Revient la faire aux François longés dans le Piémont, *a.* 331. Mauvais succès de son expédition dans la Provence , *a.* 401 , & *suiv.* Il est ordonné par arrêt du parlement qu'il sera cité sur la frontiere pour comparoître en personne ou par députés , *a.* 411 , 412. Faisoit à la France une guerre d'état : François I en vouloit personnellement à Charles , *a.* 412. Demande le passage par la France pour aller soumettre Gand , *b.* 5. L'obtient , *b. ibid.* Y passe sans rien craindre , *b.* 6. Imprudence de ce prince , présent au plaidoyer d'une cause , *b. ibid.* Indispose Soliman contre François I, par des lettres artificieuses, *b.* 7. Gagne la duchesse d'Étampes par un présent fait galamment , *b.* 10. Sorti de France , ne tient rien de ce qu'il a promis , *b. ibid.* Manque Landrecy & gagne Cambrai, *b.* 16. Se ligue avec l'Angleterre contre la France, *b.* 26. Pénètre en France avec beaucoup de facilité , *b.* 27. Il est mécontent de son

- allié, *b. ibid.* S'approche de Paris, & s'en éloigne ensuite, faute de vivres, *b.* 30
- Charles-Quint*, donne asyle à *Christiern II* son beaufrere, *b.* 122
- On craint en Suede qu'il ne le rétablisse sur le trône, *b.* 132. Promet au cardinal *Wolsey* de le faire pape, *b.* 160. Donne toutes sortes de satisfaction au pape, par le traité de *Barcelonne*, *b.* 197. On craint ses projets ambitieux, *b.* 224. N'ose entreprendre de faire exécuter le jugement de *Rome*, en faveur de *Catherine* sa tante, *b.* 246. Empêche le sénat de *Gênes*, de faire grace aux conjurés, *b.* 310
- Château-Brian* (la comtesse de) détermine *François I*, à se prêter à la guerre de *Navarre*, *a.* 233
- Château-Briant* (la comtesse de) sœur de *Lautrec*, *a.* 273
- Château* de *Milan* tient encore après la ville prise, *a.* 276. De *Nice* tient encore après la ville rendue & ne se rend pas, *b.* 20
- Chievre* (de) gouverneur de *Charles Quint* plénipotentiaire à *Noyon*, *a.* 231
- Chimai* (le prince de) son procès pour la ville d'*Hierge*, *a.* 269
- Christiern II.* Portrait de ce prince odieux, *b.* 69. Surnommé le *Néron* du Nord, *b.* 70. Projet de réunir la *Suede* au *Danemarck*, *b. ibid.* Fait part de son projet au légat *Ar-camboldi*, *b.* 76. Met la *Suede* à feu & à sang, sous prétexte d'une bulle du pape, *b.* 82. Il est chassé sur ses vaisseaux par l'administrateur, *b. ibid.* Demande une entrevue

vuë à Stenon , qui l'élude , *b.* 83. Offre lui-même d'aller à Stockholm , & enleve plusieurs seigneurs Suédois, *b.* 84. Se dispose à une seconde expédition , *b. ibid.* En donne la conduite à Othon Crumpen , *b.* 85. La Suede lui est assujettie , *b.* 87. Il en est couronné roi , 89. Il rétablit Trolle dans Upsal , *b.* 90. Commet des massacres sans nombre , *b.* 91. Se brouille avec son clergé de Danemarck , *b.* 101. Fait mourir la mere & la sœur de Gustave , *b.* 110. Est détrôné par les Danois , *b.*

121

Christine , veuve de Stenon , rend Stockholm aux troupes de Christiern , *b.* 87 , 88. Il la fait arrêter , *b.* 91. Elle est ammenée en Danemarck , *b.*

92

Gibo (Eléonore) femme du comte de Fiesque , *b.*

296

Citation du roi & de la reine d'Angleterre , devant les deux légats nommés par le pape , *b.* 189. Du roi devant le pape , *b.* 191

Clarice , belle Milanoise , *a.*

295

Claude . (la reine) Anne de Boulen avoit été au service de cette princesse , *b.*

152

Clément VII , (le pape) se ligue avec Charles Quint contre la France , *a.* 284. Entre ensuite dans la ligue , conclue par le traité de Cognac contre l'empereur , *a.* 357. Ne sert pas fort utilement la cause commune , *a.* 359.

Est assiégé dans le château de S. Ange , *a.* 368. Il traite avec ses vainqueurs , *a.* 369.

Reste encore cinq mois prisonnier dans le château S. Ange , *a. ibid.* Il est relâché , *a.* 370.

Fait sa paix avec l'empereur , *a.* 388. Lui

- donne l'investiture du royaume de Naples, *a.* 389
- Clément VII.* Portrait de ce pape, *b.* 165. Sa position lorsque Henri VIII fit solliciter auprès de lui l'affaire de son divorce, *b.* 167. Il craint le ressentiment de Charles Quint, *b. ibid.* Il s'échappe de sa prison, *b.* 169. Son irrésolution dans l'affaire du divorce, *b.* 171. Sur qui il s'en décharge, *b. ibid.* Politique déliée du pontife, dans toute cette affaire, *b.* 174 & *suiv.* Motifs personnels à Clément pour ne pas autoriser ce divorce, *b.* 177. Evoque cette affaire à lui, *b.* 197. Adoucit ce que sa bulle d'évocation avoit de dur, par des lettres particulieres, *b.* 198. Sa réponse à la lettre des seigneurs d'Angleterre, *b.* 213. Ordonne à Henri de rappeler sa femme, & d'éloigner sa maîtresse, *b.* 219. Donne audience à l'excusateur de Henri, *b.* 121. Fait discuter en plein consistoire la demande de Henri d'être jugé dans ses états, *b.* 222. Offre de lui nommer des commissaires sur les lieux, *b.* 223. Son dépit lorsqu'il apprend le jugement de Crammer, *b.* 233. Fait épouser sa niece par le duc d'Orléans, *b.* 234. Ressent vivement un mauvais procédé de Henri VIII, *b.* 237. Réprovue le divorce de Henri, *b.* 240. Meurt sans avoir puni l'acte schismatique des Anglois, *b.* 246
- Clergé (le)* essaye de rétablir le bon ordre en Allemagne, *a.* 82
- Clergé* : il importe pour les mœurs qu'il ne soit pas avili, *b.* 87. Intéressé à favoriser les

	D E S M A T I E R E S.	349
entreprises de Rome sur les droits des souverains ,	<i>b.</i>	215
Clergé du Danemarck s'aliene de Christiern ,		
	<i>b.</i>	101.
Clergé de Suede , demande la réunion de cet état à celui de Danemarck ,	<i>b.</i>	70.
Concourt néanmoins à l'élection de l'administrateur Stenon ,	<i>b.</i>	71.
Répand ensuite que l'élection n'a pas été libre ,	<i>b. ibid.</i>	
Se livre avec fureur à ses vues ambitieuses ,	<i>b.</i>	87.
Ses richesses & sa puissance avant la réforme ,	<i>b.</i>	128.
Moyen imaginé en Suede pour modérer l'un & l'autre ,	<i>b.</i>	129.
Contraint à loger des gens de guerre ,	<i>b.</i>	131.
Suscite des conspirations contre l'état ,	<i>b.</i>	132.
Son avilissement ,	<i>b.</i>	140
Clefer (le cardinal) : mot qu'on lui attribue au sujet de l'empereur Mathias son maître ,	<i>a.</i>	75
Cleves, (le duc de) allié de la France ,	<i>b.</i>	19
Cleves. Voy. <i>Anne de Cleves</i> ,		
Cloches des églises de Suede fondues pour les besoins de l'état ,	<i>b.</i>	132
Cognac (Traite de) Voy. <i>Traité.</i>		
Coilla (Antonia) fait une tentative inutile pour produire sa fille auprès de Charles-Quint ,	<i>a.</i>	137
Collège des électeurs. Voy. <i>Etats de l'empire.</i> Est le premier des trois de la diete , & a été long-tems le seul ,	<i>a.</i>	69
Collège des princes est le deuxieme ; ambition de ses membres & son succès ,	<i>a.</i>	67
Collège des villes impériales , est le troisieme ,		
		68

- Cologne* (l'électeur de) son indécision sur le choix d'un empereur après la mort de Maximilien I, *a.* 29. Donne sa voix pour Charles Quint, *a.* 34. Ses prérogatives comme électeur, *a.* 52
- Cologne*, les docteurs de cette ville consultés sur le mariage de Catherine, répondent suivant leurs lumières, *b.* 219
- Colomb* (Christophe) découvre l'Amérique, *a.* 112. Histoire détaillée de ce grand événement, *a.* 159
- Colombule*, maîtresse de Christiern II, *b.* 181
- Colonne* (Prosper) l'un des chefs de l'armée opposée à celle de Lautrec, *a.* 276. Général de celle que Bonnivet eut en tête. Son caractère & sa conduite dans la guerre, *a.* 292. Essaie en vain de disputer aux François le passage du Tesin, *a.* 294. Profite des fautes du général François, *a.* 296. Meurt pendant la campagne, *a.* 297, 298
- Côme*, garantie de l'invasion des François, *a.* 324
- Comédie* Espagnole sur la bataille de Pavie, *a.* *ibid.*
- Commerce* de Suede envahi par la ville de Lubec, *b.* 181. Expédient dont on use pour recouvrer ce commerce, *b.* 132
- Commissaires*. Jugemens rendus par des commissaires à bon droit suspects de partialité, *b.* 53
- Comtés de l'empire*, en quoi ils diffèrent des princes, *a.* 60
- Concordat* entre Léon X & François I, *b.* 37
- Combien il éprouva de résistance avant de

- passer en force de loi, *b.* 338
- Conditions* de la rançon de François I, *a.* 47
- Connétable* (le) de Bourbon, Voy. *Bourbon.*
- Connétable* (le) de Montmorency. Voyez *Montmorency.*
- Confédération* des principales villes d'Espagne soulevées contre Charles Quint , *a.* 186
Elle se rend maîtresse de la personne de la reine , *a.* 188 & 189. Elle transfere son assemblée à Tordesilas , *a.* 190. S'affoiblit beaucoup , *a.* 198. Est tout-à-fait ruinée , *a.* 199
- Confesseur* de Henri VIII. Voy. *Longland.*
- Confiscation* sur Charles-Quint des comtés de Flandre & d'Artois, *a.* 411
- Conjuration* de Fiesque. Sa cause, *b.* 264. Mesures pour la faire réussir , *b.* 265. Jour & heure choisis pour la faire éclater , *b.* 290. Elle éclate , *b.* 298. Elle est dissipée, *b.* 305. Elle est punie, *b.* 311
- Coni* fut une des trois villes du Piémont que les François jugerent bonnes à garder , *a.* 399. Elle se rendit sans résistance à Antoine de Leve , *a.* *ibid.*
- Conrad*, duc de Franconie, élu empereur, *a.* 7
- Conseil antique*, son autorité augmenté par Maximilien , & affermie par ses successeurs , *a.* 72. Est reconnu pour tribunal suprême de l'empire , *a.* 73. Etendu de sa juridiction, *a.* *ibid.* Appel de ses jugemens , *a.* 74. Exécution de ses arrêts , *a.* *ibid.*
- Comment il doit être composé , *a.* *ibid.*
- La cour de Vienne n'y nomme que six luthériens ou calvinistes , *a.* *ibid.*

- Conseil* du pape à Henri VIII, que ce prince ne goûte pas, *b.* pag. 180
- Conseil* (le) d'état d'Angleterre entasse accusations sur accusations contre Catherine, *b.* 194
- Conseil* (le grand) à Gênes, de combien de conseillers, *b.* 260. (le petit) tiré du grand, *b.* *ibid.*
- Conseillers* de Catherine écartés, *b.* 184, 185
- Confistoire* : on y plaide indécemment la cause du roi & de la reine d'Angleterre, *b.* 222.
- Henri y perd son procès définitivement, *b.* 240
- Conspiration* du connétable du Bourbon, *a.* 291. Vient à la connoissance du roi, *a.* *ibid.*
- Convoi* pour Stockholm intercepté par les troupes de Gustave, *b.* 116
- Cordoue* (Gonzalve de) attaque & prend Grenade sur les Mores, *a.* 157.
- Corneille*, frere naturel du comte de Fiesque, *b.* 298
- Corps Germanique* : comment composé, *a.* 35 & *suiv.* Mutations qui y font arrivées, *a.* 61. Comment s'y décident les affaires, *a.* 79
- Cortez*. (Fernand) Son départ pour la conquête du Mexique, *a.* 112. Son arrivée au Mexique, *a.* 113. Conspiration de ses soldats contre lui, *a.* *ibid.* & *suiv.* Il acheve la conquête du Mexique, *a.* 114. Il est rappelé en Europe pour rendre raison de ses extorsions & de ses cruautés, *a.* 115. Sa mort, *a.* 116
- Couronne de Suede* déclarée héréditaire, *b.* 141
- Couronnes du Nord* (toutes les) réunies sur une

- seule tête, *b.* 66
- Couronnement** de Christiern à Stockholm, *b.* 90
- Couronnement** d'Anne de Boulen à Londres, *b.* 233
- Crammer** : Avis qu'ouvre cet homme à Gardiner & à Fox, *b.* 203. Fut le premier qui écrivit pour appuyer le divorce, *b.* 228. Epouse quoique prêtre, la sœur d'un ministre Allemand, *b.* 229. Est nommé archevêque de Cantorbery, *b. ibid.* Devient ouvertement le ministre des passions de Henri, *b.* 230. Fait déclarer nul par le clergé d'Angleterre, le mariage de Henri & de Catherine, *b.* 231. Accompagne Anne de Boulen à son entrée dans Londres, *b.* 232. Entraîne dans le schisme par séduction le plus d'Anglois qu'il peut, *b.* 244
- Crémone** garantie de l'invasion des François, *a.* 324. Affiégée par le duc d'Urbain, *a.* 362
- Crespi** (Traité de) *b.* 31
- Cromwel**, ministre d'état, emploie l'autorité de sa place à faire des partisans au schisme, *b. ibid.* Luthérien dans l'ame, *b.* 251. Sa mort, *b. ibid.*
- Crouke**, chargé par Henri VIII de lui ramasser des suffrages de canonistes favorables à son divorce, *b.* 208
- Croyance** du souverain, combien influe sur celle des peuples, *b.* 140
- Crumpen** (Othon) le plus grand capitaine du Nord dans son tems, *b.* 83. Son expédition en Suede, *ibid. & suiv.*
- Cuba** (l'isle de) lieu d'où partit Ferdinand Cortez pour la conquête du Mexique, *a.* 112

- Curé* (le) d'une église de Dalécarlie, commence avec Gustave la révolution de Suede, *b.* 98
- Curés* de Suede levoient un impôt sur certains péchés, *b.* 131

D.

- Daens* (Jean) riche négociant d'Anvers, donne à dîner à Charles - Quint, lui sacrifie un billet de deux millions, *a.* 140
- Dalécarlie*, province de Suede, qui se déclare la première pour Gustave, *b.* 97
- Les Mécontens forcent le château du gouverneur, & passent la garnison au fil de l'épée, *b.* 100
- Dauphin* (le) fils aîné de François I. Son pere pendant sa prison lui mande qu'il peut prendre la couronne, *a.* 344. S'offre en ôtage à l'empereur lors de son passage par la France, *b.* 7. Fait le siege de Perpignan. Ce qui l'empêche de le prendre, *b.* 17. Marche contre l'empereur & le roi d'Angleterre, *b.* 28. Caractere de ce prince, *b.* *ibid.* S'oppose de tout son pouvoir au traité de Crespi, *b.* 30
- Dalécarliens* furent les premières troupes de Gustave, *b.* 97. Courent risque d'être massacrés dans Vesteras, *b.* 104. Quittent Gustave au milieu de ses opérations pour aller faire leur moisson, *b.* 106. Se soulèvent & sont punis de leur soulèvement, *b.* 140
- Damas* (le Miramolín de) étoit souverain de tous les Sarrasins, *a.* 209

- Danemarck** (le) prend de la supériorité sur les autres couronnes du Nord , *b.* 64. Les monarques du Nord y fixerent leur cour , *b.* 67
- Danois** , manquent d'égard pour les deux états unis au leur , *b. ibid.* S'élisent un roi sans les consulter , *b. ibid.* Viennent fondre sur la Suede , *b.* 80 , 82. En sont chassés , *b. ib.* Refusent à Christiern leurs services pour une seconde expédition , *b.* 83. Donnent de l'inquiétude à Christiern pendant son séjour en Suede , *b.* 89. Excédés de la tyrannie de Christiern se donnent à Fridéric , duc de Holstein , *b.* 121. Tout ce qui en étoit resté en Suede , l'évacuent , *b. ibid.*
- Darsene** (la) l'une des portes de Gênes , *b.* 299. Elle est forcée par les conjurés du parti de Fiesque , *b.* 300
- Défenseur** de la foi , surnom donné à Henri VIII , *b.* 254
- Diane** de Poitiers étoit attachée au parti du dauphin , *b.* 29
- Dietes** ou *assemblées des états* , fort anciennes en Allemagne , *a.* 65. Maximilien rétablit les dietes annuelles , *a.* 66. Elles sont converties en une diete perpétuelle assemblée à Ratisbonne depuis 1663 , *a. ibid.* Refort de cette diete , *a. ibid.* Comment elle est composée , *a.* 67. Comment les affaires s'y décident , *a.* 67. & *suiv.* Tribunaux qui émanent d'elle & lui sont subordonnés , *a.* 69. On peut recourir de ces tribunaux à la diete , *a.* 71
- Directeur** : on donna ce nom à celui qui fut le premier chargé par l'empereur de con-

- voquer & de diriger les assemblées des cercles, *a.* 77. Cette commission d'abord confiée aux princes les plus puissans, est devenue héréditaire, *a. ibid.* Par qui elle est exercée dans chaque cercle, *a. ibid.* & 78
- Dissection des corps humains* (la) a long-tems passé pour un sacrilège, *a.* 79
- Dispense* du pape pour le second mariage de Catherine d'Aragon, *b.* 145. La France n'y met point d'obstacle, *b. ibid.* Jule l'accorde, *b.* 149
- Dissolution* du mariage de Henri VIII avec Catherine. Voy. *Divorce.*
- Divorce* de Henri VIII. Quelle en fut la cause, *b.* 156. Stratagème pour y parvenir, *b.* 161 & *suiv.* Théologiens qui le décident indispensable, *b.* 162. Un ministre va le solliciter auprès du saint siege, *b.* 165. Comment la proposition en est reçue du pape, *b.* 170. Ce qui se passe à Rome par rapport à cette affaire, *b.* 171. Juges délégués à Londres pour la terminer, *b.* 176. Elle se complique de plus en plus, *b.* 182. Est de nouveau renvoyée devant les légats, *b.* 188. Est enfin plaidée à Londres, *b.* 189. Raisons pour & contre, *b. ibid.* & 190. Témoins entendus, *b.* 195. Jugement différé, *b.* 196. Evocation de l'affaire au pape, *b.* 197. Universités consultées, *b.* 193. Crammer prononce le divorce à la tête du clergé d'Angleterre, *b.* 230. Le consistoire, à trois voix près, se déclare contre, *b.* 240.
- Dîmes* des ecclésiastiques, entamées en Suede pour les besoins de l'état, *b.* 201

Doge, loix concernant son élection, abrogées par Doria, *b.* 259

Don gratuit accordé par les Pays-Bas à Marguerite d'Autriche, *b.* 2

Doria (André) tâche de détourner Charles-Quint du siege d'Alger, *a.* 122. Comment le corsaire Dragut lui échappe, *a.* 124. Il passe, d'Italie en Espagne, Don Philippe d'Autriche, *a.* 125

Doria (André) grand homme de mer, *a.* 369. Déplaît aux ministres de France, *a.* 373. Reçoit ordre de bloquer Naples par mer, *a.* 374. S'en acquitte avec succès, *a. ibid.* La cour de France ne tient pas avec lui les conditions de son traité, *a. ib.* François I ordonne qu'on l'arrête, *a.* 375. Il en est instruit & se donne aux Impériaux, *a.* 378. Il rend Gênes sa patrie, libre & indépendante, *a.* 382. Le sénat de Gênes lui érige une statue, *a.* 383. Secourt le château de Nice, *b.* 20.

Doria (André) met Gênes en liberté, & regle la forme de son gouvernement, *b. ibid.* S'il avoit des vues d'ambition, *b.* 260, 261. Ce qui a pu l'en faire soupçonner, *b. ibid.* Ne se doute aucunement des projets de Fiesque, *b.* 283. Pas même lorsque le gouverneur de Milan essaie de lui inspirer des soupçons, *b.* 288. S'enfuit à Masone, *b.* 299. Après la conjuration éteinte le sénat lui envoie une députation chargée de le ramener dans Gênes, *b.* 308. Il fait révoquer le pardon accordé aux conjurés, *b. ibid.*

Doria, (Jeannetin) fils adoptif d'André, *b.* 262. Son orgueil déplaît aux Génois, *b. ibid.*

- Avoit la survivance du commandement des galeres, *b.* 165. Il est massacré, *b.* 299
- Doria* (le cardinal) *b.* 301
- Doria* (Dominique) gentilhomme Gênois, *b.* 303
- Dragut* remplace Barberouffe, *a.* 123. Il transporte ses vaisseaux par terre pour échapper à la poursuite de *Doria*, *a.* 124. Avantage qu'il remporte sur *Doria*, *a.* 225
- Droit public de l'empire*: de quoi il est formé, 34. De quoi prétexte ou occasion, *a.* 35. Fondé sur les coutumes aussi bien que sur les loix écrites, *a.* 86.
- Duchâtel* (Pierre) évêque de Mâcon : sa querelle avec la sorbonne, *b.* 33. Sa réponse à François I au sujet de la disgrâce du chancelier Poyet, *b.* 54. Comment il écarte adroitement un rival, *b.* 57. Sa réponse à la question de François I s'il étoit noble, *b.* 60.
- Duprat* (le chancelier) ennemi passionné de Semblançai, *a.* 281. Avoit été placé auprès du roi, par madame régente, *a.* 287. Se joint à Montmorency pour perdre *Doria*, *a.* 377. Il fut l'auteur du concordat, *b.* 38
- Duren*; excuse que donne le gouverneur de cette ville pour n'avoir pas voulu se rendre, *a.* 225

E.

- E**CCLÉSIASTIQUES, puissans en Suede avant la réforme, *b.* 128. En Angleterre avoient tous été portés pour Catherine, *b.* 215
- Echarpe*: A quelle occasion François I s'avisâ

- un jour de se mettre le bras en écharpe, *b.* 53
- Edouard*, fils de Henai VIII & de Jeanne Seymour, *b.* 214. Succede à son pere, *b.* 253
- Elargissement* de François I, *a.* 347
- Electeurs* (les) leurs prérogatives, *a.* 47. Leur nombre, *a.* 50. Ne votoient autrefois que dans leur collège, votent à présent dans celui des princes, *a.* 67. Dresserent seuls la capitulation pendant plus d'un siecle, *a.* 84. Ce droit leur est ensuite contesté, *a.* 85. A quelle condition ils consentent au projet d'une capitulation perpétuelle, *a.* 87
- Elections* aux bénéfices, jusqu'à quel tems elles subsisterent, *b.* 34. Atteinte qu'y donnerent nos rois, *b.* 41. Rétablies à plusieurs reprises, *b.* 36.
- Electorat.* (huitieme) Comment érigé, & à quelle condition, *a.* 56
- Eléonore*, de Navarre, *a.* 213. Succede à son pere après avoir perdu son époux & son fils, *a.* *ibid.*
- Eléonore*, veuve du roi de Portugal, & promise au connétable de Bourbon, *a.* 290. François I la demande pour lui-même, *a.* 347
- L'obtient & l'épouse, *b.* 2
- Eléonor Cibo.* Voy. *Cibo.*
- Elisabeth*, fille de Henri VIII & d'Anne de Boulen, *b.* 249. Substituée par le testament de Henri VIII à Anne sa sœur, *b.* 253
- Ely* (l'évêque d') Voy. *West.*
- Empereur* : qui sont ceux qui peuvent prétendre à cette dignité, *a.* 35. Comment se fait son élection, *a.* 36. Ses pouvoirs, *a.* 37. Quels revenus sont affectés à cette dignité,

- a.* 38. S'il est au-dessus de l'empire, *a.* 41. Différens sentimens sur ce degré de puissance qu'il doit avoir, *a.* 42
- Empereur*, la forme de leur élection avant Frédéric II, *a.* 8. Plusieurs d'eux laissent régner le désordre en Allemagne ; par quel motif, *a.* 82. Serment qu'ils prêtoient jusqu'à Charles-Quint exclusivement ; *a.* 84. Quel serment ils ont prêté depuis, *a. ibid.*
- Empire* (l') rendu électif en 1077, *a.* 8. Par qui gouverné pendant l'interregne. Voyez vicaire de l'empire. Est divisé en cercles, *a.* 75. Par quelle gradation cette division s'est faite, *a.* 75 & 76
- Empereur*. Voy. *Charles-Quint*.
- Entrée* d'Anne de Boulen dans Londres, *b.* 231
- Entrevue* de François & Henri, *b.* 225. Du pape & du roi, *b.* 244
- Epigramme latine* contre Charles-Quint, *a.* 127
- Erics*, lieutenant de Gustave, *b.* 88
- Errad de la Marck*, évêque de Liege : quelle part il avoit aux affaires, *a.* 23. Sa situation, *a. ibid.* & *suiv.* Son caractère, *a.* 24. Les dispositions de la Cour de Rome à son égard, *a. ibid.* Pourquoi il se jette dans les bras de Charles, *a. ibid.*
- Espagne* (l') ses premiers noms, ses premiers peuples, comment leurs mœurs s'altèrent, *a.* 146. Subjugué par les Cartaginois, *a.* 149 & 150. Par les Romains, *a.* 150. Par les Sueves, les Alains, les Vandales & les Gots, *a.* 151. Par les Mores, *a.* 152. Quand elle prit ce nom, & quels autres noms elle avoit portés auparavant, *a.* 157. En com-

buftion à caufe des Flamands qui y avoient
 fuivi Charles-Quint, *a.* 184. Les principales
 villes forment entre elles une confédéra-
 tion, *a.* 186

Efpagne, (conseil d') redevable de fa repu-
 tation au cardinal Ximenez, *a.* 173. Sen-
 timens de la plupart de ses membres sur la
 confédération contre les Flamands, *a.* 187

Efpagne (rois d') depuis quand portent le
 titre de majesté, *a.* 145

Efpagnols reprennent un peu de supériorité
 sur les Mores; tribut qu'ils furent obligés
 de leur payer, *a.* 174. Reprennent presque
 tout aux Mores, *a. ibid.* Les chassent de
 toute l'Efpagne, *a.* 157. Vont les attaquer
 jusqu'en Afrique, *a.* 158. Fondent dans le
 nouveau monde un empire très-riche &
 très-puissant, *a.* 160. & *suiv.* Murmurent
 contre les Flamands qui avoient suivi Char-
 les-Quint & se soulèvent, *a.* 185

Efpagnols (les) se joignent aux François pour
 la conquête du royaume de Naples, *a.* 258.
 Brouillerie entre les deux nations confédé-
 rées au sujet de la conquête, *a. ibid.* Les
 Espagnols en restent seuls maîtres, *a.* 259

Efpagnols: on ne veut pas qu'il y en ait dans
 le conseil de Catherine, *b.* 183

Etampes (la duchesse d') conseille au roi de
 faire arrêter l'empereur, *b.* 8, 9. Etoit dans
 le parti du duc d'Orléans, *b.* 29. Livre à
 l'empereur Epernay & Château-Thierry, *b.*
 30. Détermine le roi à la paix, *b. ibid.*

Etat de l'empire Voy. Corps de l'empire.

Etats: leur autorité fut ébranlée par Fran-
 çois I, *b.* 44

- Etats* de Suede assemblés par Stenon, *b.* 75;
 L'archevêque Trolle y est dégradé, *b.* 80.
 Convoqués par Trolle, suppriment la
 dignité d'administrateur, *b.* 88. Sont ras-
 semblés par les ordres de Christiern pour
 son couronnement, *b.* 89. Assemblés par
 Gustave à Vadestene, *b.* 110. Assemblés
 à Vesteras, *b.* 134, 141
Evêchés : les rois de France de la première
 race y nommoient, *b.* 35
 A quelle occasion les papes se réservent-
 ils d'y nommer exclusivement, *b.* *ibid.*
Evêques de Suede, héritoient de leurs prêtres, *b.*
 131. Fomentent des conjurations contre
 Gustave, *b.* 133. Sont exclus du sénat, *b.* 139
Evocation de l'affaire du divorce de Henri
 VIII à Rome, *b.* 197
Evreux, origine de la maison d'Evreux, *a.* 213
Excusateur, titre singulier imaginé par la cour
 d'Angleterre, *b.* 221. Le pape demande
 qu'il soit muni de pleins pouvoirs, *b.* 223

F.

- F**ARNESE (Pierre-Louis) est assassiné, *a.*
 127
Farnese (Octave) ses malheurs, *a.* *ibid.*
Farnese (Pierre-Louis) songeoit à recouvrer
 ses domaines aliénés, *b.* 287. Appuyé par
 le pape Paul III, *ibid.* Caractere de ce
 duc, *b.* 288
Faux Stenon. Voy. *Stenon.*
Femmes, François I en attira beaucoup à sa
 cour, *b.* 49
Ferdinand

Ferdinand (l'archiduc) augmente beaucoup sa puissance, *a.* 88. Projet de Charles-Quint en faveur de ce prince, *a.* 89. Rappelle Maximilien à sa cour, & rompt avec Charles-Quint, *a.* 91. Refuse constamment de céder ses droits à l'empire, *a.* 98. Ne veut point consentir à ce qu'on vouloit de lui pour le roi son neveu, *a.* *ibid.*

Ferdinand, roi de Castille quitte cette qualité, puis reprend l'administration en qualité de régent, *a.* 100. Il casse un testament qu'il avoit fait en faveur de son petit fils Ferdinand, qu'il déclare son héritier universel, *a.* 101. Tâche d'obtenir, pour son fils, Catherine de Navarre, *a.* 214. Sa naissance, son portrait, ses occupations, *a.* 216. Sa conduite en montant sur le trône, ses principes, sa politique, *a.* 217. Ce que Philippe II disoit de lui, comment il doit être regardé, sa religion, *a.* 219. Comment un grand politique a fini son portrait, *a.* 220. Devient ennemi de la France, *a.* 223. Circonstances favorables à son ambition, *a.* *ibid.* Propositions qu'il fait à la Navarre, *a.* 224. Fait entrer ses troupes en Navarre, *a.* 215. L'envahit toute entière, *a.* *ibid.* Assure son usurpation, comment, *a.* 229. La possède jusqu'à sa mort, *a.* *ibid.*

Ferdinand gagne le royaume de Naples à l'Espagne, *a.* 259

Ferdinand (Consalve) seigneur Espagnol fait élever un tombeau à Lautrec, mort en combattant contre l'Espagne, *a.* 379

Ferdinand & *Isabelle* donnent leur fille Catherine.

- rine à Arthus, *b.* 144
- Ferdinand*, frere de Charles-Quint, élu roi des Romains, *b.* 224
- Feroniere* (la belle) l'une des maîtresses de François I, *b.* 32
- Ferrand Gonzague* fait part à Doria des soupçons qu'il a sur la conduite de Fiesque, & ne parvient pas à lui en communiquer, *b.* 289
- Ferrare* (le duc de) entre dans une ligue contre l'empereur, *a.* 370
- Ferrare*, Charles-Quint abandonne le duc de Ferrare au pape, *b.* 197. (l'université de) improuve le mariage de Catherine, *b.* 208
- Ferrari*, moine Augustin, souffle en chaire aux Milanois la haine contre la France, *a.* 276
- Fils* de France donnés en ôtages, *a.* 347. Mesures prises pour les mettre en liberté, *a.* 358. Sortent de prison, *a.* 387. Les deux aînés vont s'offrir en ôtages à l'empereur pour sa sureté lors de son passage par la France, *b.* 6
- Fiesque* (Jean-Louis de) comte de Lavagna, *b.* 263. Mécontens de voir son pays sous l'empire de Doria, *b.* 264. Projette de faire périr les Doria, *b.* 266. François Premier promet de le seconder; *b.* 267. Va lui-même à Rome intéresser Paul III dans son entreprise, *b.* 268. S'en retourne à Gênes mécontent du cardinal Trivulce, *b.* 270, 271. Mais le cardinal lui envoie faire des propositions plus attrayantes, & la négociation se renoue, *b.* 272. Il prend les avis

- de trois notables de la république , *b.* 274.
 Sa profonde dissimulation trompe les deux
 Doria , *b.* 283. Comment il gagne l'affec-
 tion du peuple , *b.* 285. De quel prétexte
 il se couvre pour discipliner des troupes
 sans donner d'ombrage aux Doria , *b.* 287.
 Il engage Farnese à lui fournir deux mille
 soldats , *b.* 288. Fait entrer une galere dans
 le port & des troupes dans la ville *b.*
 288. Discours qu'il tient à quelques bour-
 geois de Gênes ; *b.* 293. Se porte à l'en-
 droit où le péril est le plus grand ; *b.* 300.
 Se noie , *b.* 304. La nouvelle de cette mort
 glace tous les conjurés , *b.* 305
Finlande (l'isle de) donne retraite à quelques
 Danois , *b.* 122. Ils en sont chassés , *b.* 124
Fisher (Jean) l'un des avocats pour la reine
 dans l'affaire du divorce , *b.* 189
Fitzwater , sa déposition dans l'affaire du
 divorce , *b.* 196
Flamands (les) accompagnent en grand nom-
 bre Charles-Quint en Espagne , *a.* 175. S'y
 rendent puissans , *a.* 183
Flamands soufferts d'abord dans le conseil de
 Catherine , *b.* 183. Au nombre de plus de
 vingt mille sont renvoyés d'Angletere , *b.* 185
Flandre ravagée par les troupes de Charles-
 Quint , & par celles de François I , *a.* 277 &
suiv. (Comté de) relevoit de tems immé-
 morial de la France , *a.* 411. Préférable
 pour la France au Milanois , *b.* 3
Florentins , se liguent avec l'empereur contre
 la France , *a.* 284. Se liguent avec la France
 contre l'empereur , *a.* 370

- Flotte* nécessaire pour prendre Stockholm, *b.*
 114. Gustave en obtient une de la ville de
 Lubec, *b. ibid.* L'officier de Lubec, qui
 la commande fert mal Gustave, *b.* 117
- Foderato* (Nicolas) est le porteur des pro-
 positions recevables que Trivulce envoyoit
 faire à Fiesque, *b.* 273. Et retourne porter
 à Trivulce les réponses de Fiesque, *b. ibid.*
 & 282
- Foire d'Upsal.* Voy. *Upsal.*
- Foix* (le cardinal Pierre de) régent de
 Navarre, *a.* 213
- Fox* : quelle étoit la capacité de cet homme,
b. 173, 174. L'un des témoins entendus
 dans l'affaire du divorce, *b.* 189. Accom-
 pagne Henri à Waltham, *b.* 203. Gêne la
 liberté des suffrages à Cambridge, *b.* 205
- Fonseca* (Antoine de) commande un corps
 de troupes contre les rebelles d'Espagne, *a.*
 188
- France*, mise en interdit par le pape Jules II, *a.*
 223
- Fornoue* (bataille de) gagnée par Charles VIII, *a.*
 253
- Fossan*, fut une des trois villes du Piémont
 que les François jugerent bonnes à garder,
a. 339. Quoique dénuée de vivres & non
 fortifiée, Montpesat la défendit bien contre
 l'armée d'Antoine de Leve, *a.* 400
- François* (les) ligue des autres nations con-
 tre eux, *a.* *ibid.*
- François I* perd beaucoup par son impru-
 dence, *a.* 26. Son gouverneur, plenipoten-
 tiare pour lui à Noyon, *a.* 331. Se prête à

DES MATIERES.		357
la guerre de Navarre, <i>a.</i>		334
<i>François I</i> (l'empereur) à quoi il s'engage dans sa capitulation, <i>a.</i>		71
<i>François Phæbus de Foix</i> , Voyez, <i>Phæbus</i> . Vient au trône de Navarre, <i>a.</i>		214
<i>Francs</i> , leur établissement dans les Gaules, <i>a.</i> 5. Attaqués par différens peuples, les subjuguent, <i>a.</i>		6
<i>France</i> (la) ne s'oppose pas à la dispense que demande Henri VIII, <i>b.</i> 145. Le séjour qu'y avoit fait Anne de Boulen l'avoit rendu plus aimable, <i>b.</i> 153. Favorise le projet du divorce de Henri VIII, 163. & <i>suiv.</i> Perd ses conquêtes en Italie, <i>b.</i> 172. Avis de ses universités sur le mariage de Catherine, <i>b.</i> 205. Conservoit toujours l'espérance de se rétablir en Italie, <i>b.</i> 266. La conjuration tramée par Fiesque en est un moyen qu'elle saisit, <i>b.</i> 297. Fait faire à Fiesque des propositions qu'il ne goûte pas,		<i>b.</i> 270
<i>Franco</i> (Nicolas) doyen du sénat de Gênes,		<i>b.</i> 301
<i>François I.</i> Sa considération pour le cardinal Wolsey, <i>b.</i> 159. Etoit de l'avis du divorce, 154. Conseille à Henri d'épouser sa maîtresse, <i>b.</i> 156. Se trouve avec le pape à Marseille, <i>b.</i> 234. Fait des efforts inutiles pour réconcilier le pape & Henri, <i>b.</i> 256. Ses motifs pour ne pas imiter Henri dans son schisme, <i>b.</i> 246. Il entre dans les projets du Génois Fiesque, <i>b.</i>		247
<i>François</i> (les) font la conquête du royaume de Naples, <i>a.</i> 250. Ligue formée pour les		

en chasser, *a.* 251. Succès de cette ligue, *a.* 253 & *suiv.* Se rendent maîtres du Milanois, *a.* 255. En sont chassés par les Suisses, *a.* 265. Y rentrent, rappelés par les Milanois mêmes, *a. ibid.* Le reperdent, *a.* 266. Le reprennent, *a.* 269. Leur succès en Flandre contre Charles-Quint, *a.* 270. Devenus odieux aux Milanois, *a.* 272. Chassés du Milanois, *a.* 273. Manquent l'occasion de soumettre le royaume de Naples, *a.* 372. *François I* projette de reconquérir le Milanois, *a.* 207. Gagne la bataille de Marignan, *a. ibid.* Est armé chevalier par Bayard, *a.* 268. Réussit à la conquête du Milanois, *a.* 269. Entre en guerre avec Charles-Quint en Italie, *a.* 273. Perd le Milanois, *a. ibid.* Ligue redoutable contre ce prince, *a.* 284. Il n'en est point effrayé, *a. ibid.* Conspiration du connétable de Bourbon contre ce prince, *a.* 285. Elle l'empêche d'aller en personne à l'expédition du Milanois, *a.* 293. Il marche au secours de la Provence, *a.* 317. Il projette d'aller à Milan, *a.* 318. Il y arrive, *a.* 319. Faute qu'il fait en ne poursuivant pas l'armée Impériale, *a.* 322. Il forme le siege de Pavie, *a.* 324. Motifs qui l'empêchent de lever ce siege, *a.* 326. Il y est battu & fait prisonnier, *a.* 331 & *suiv.* Il demande & obtient d'être mené à Madrid, *a.* 338. Il est transporté sur ses propres galeres, *a. ibid.* Dureté qu'il essuie en Espagne, *a.* 339. Insulté par un grand d'Espagne, il le tue de sa propre main, *a.* 340. Il tombe malade à Madrid, *a.* 342. La promesse que

lui donne l'empereur, d'une prompte liberté, contribue à lui rendre la santé, *a. ibid.* Et l'inexécution de cette promesse le fait résoudre à passer sa vie dans sa prison *a. 344.* Il en sort par le traité de Madrid, *a. 346.* Il conclut à Cognac un traité avec le pape, les Vénitiens & le duc de Milan, contre l'empereur, *b. 9.* Il sert d'abord mollement ses confédérés, *a. 358.* Il entre dans une nouvelle ligue contre l'empereur, *a. 370.* Fait une faute en ne ménageant pas le Génois Doria, *a. 373.* Souscrit au traité de Cambrai, *a. 387.* Abandonne par ce traité tous ses alliés, *a. 388.* Travaille sourdement à susciter des ennemis à Charles-Quint, *a. 391.* Il sollicite singulièrement le duc de Milan, *a. 392.* Reçoit un outrage sanglant de ce même duc, *a. 393.* Songe pour l'en punir à reconquérir le Milanois, *a. ibid.* Et pour s'y ouvrir un passage, il déclare la guerre au duc de Savoie, *a. 394.* Il rentre dans ses droits sur le Milanois par le décès de Sforce mort sans enfans, *a. 397.* Mais l'empereur l'amuse & le joue, *398.* Il remporte sur l'empereur un avantage considérable en Provence sans tirer l'épée, *a. 408.* Il en vouloit personnellement à Charles-Quint, *a. 398.* Il se fait tort par son alliance avec Soliman, *a. 413.* Ne fait pas tirer de cette alliance tout le fruit qu'il eût pu, *a. 414.* Fait une treve de dix ans avec l'empereur, *a. ibid.* Refuse sa protection aux Gantois revoltés, *b. 3.* Laisse passer Charles-Quint par la France pour aller à Gand, *b. 6.*

- S'ouvre imprudemment à lui , pendant son séjour en France , *b.* 7. Lui fait confidence du conseil qu'on lui donne de le faire arrêter , *b.* 9 , 10. Se dispose à la guerre contre l'empereur , *b.* 16. La lui déclare , *b.* 17. Se laisse persuader de faire la paix , *b.* 30. Cause de sa dernière maladie , *b.* 32. Sa mort , *b.* 33. Son regne avoit été l'époque de plusieurs innovations importantes , *b.* 34. Son portrait , *b. ibid. &* 49. Bons mots & plaisanteries de ce prince , *b.* 58 , 59. François étoit fort galant , *b.* 60 & *suiv.*
- Frédéric* , électeur de Saxe , ses sentimens sur les deux prétendans à l'empire , *a.* 28. Est élu à l'empire , *a.* 32. Son portrait , *a. ibid.* Refuse la couronne impériale , *a. ibid.* Donne sa voix pour le roi d'Espagne , *a.* 33
- Frédéric* , roi de Naples , dépouillé de ses états , *a.* 258
- Frégose* , envoyé à Venise par François I , est égorgé en chemin , *b.* 16
- Frégoses* (les) famille puissante de Gênes , *b.* 259
- Frégose* (César) va implorer , mais inutilement le secours de la France , *b.* 266. Un autre envoyé réussit mieux , *b.* 267
- Fréjus* , prise sur la France par le connétable de Bourbon , *a.* 314
- Fridéric* , duc de *Holstein* : les Danois se mettent sous sa protection , *b.* 121. Il leve secrètement des troupes pour les défendre , *b. ib.* La fuite de Christiern le laisse monter au trône de Danemarck , sans aucun obstacle , *b.* 122
- Fridéric* se fait couronner roi de Suede par

DES MATIÈRES. 361

pure cérémonie, *b.* 124. Et laisse Gustave en paix, *b.* 125. Donne un asyle en Norwege au faux Stenon, puis l'en chasse, *b.* 134
Fronsberg (George) facilite au connétable de Bourbon la levée de dix mille hommes en Allemagne, *a.* 328. Rend une seconde fois au même le même service, *a.* 363

G.

GABELLE, depuis quand tournée en imposition ordinaire, *b.* 43
Gaillot de Genouillac, sert l'artillerie Françoisé à Pavie, avec toute la vivacité possible, *a.* 331
Galeas (Jean) neveu de Ludovic Sforce, *a.* 246. Méditoit, dit un auteur moderne, de remettre sa maison en possession du Milanois, *a.* 296
Galeres de Charles-Quint commandées par Doria, *b.* 261. Et ensuite par Jeannetin Doria, 265. Une des galeres appartenant à Fiesque, entre dans le port de Gênes, *b.* 288
 Doria consent qu'elle quitte le port pendant la nuit, *b.* 292
Gaston, comte de Foix, épouse Eléonore de Navarre, *a.* 220
Gand: soulèvement de cette ville, *b.* 2
Gantois, refusent de payer à Marguerite leur quote-part du don que les états de Flandre lui ont accordé, *b. ibid.* Prennent des mesures pour empêcher Marguerite de les y forcer, *b.* 3. Implorent la protection de la France, *b. ib.* François I la leur refuse, *b.* 4

Garde (le baron de la) Voy. *Polin*.

Gardiner , génie & caractère de ce négociateur , *b.* 173 , 174. Accompagne Henri à Waltham , *b.* 203. Force un peu la liberté des suffrages à Cambridge , *b.* 205. Met la couronne sur la tête à Catherine Howard , *b.* 252. Médite de procurer par son moyen la réconciliation de l'Angleterre avec le S. siege , *b.* *ibid.*

Gattinara , chancelier de Charles-Quint. Ses conseils par rapport à François I , *a.* 342

Gendarmerie Française soutient mal sa réputation à Pavie , *a.* 332. N'étoit autrefois composée que de gentilshommes , *b.* 45. François I refuse de prêter la fienne à Charles-Quint , *b.* 57

Gênes (la république de) assiégée par terre , secoue le joug étranger , *a.* 382

Gênes , de tous les états de l'Europe , celui qui a éprouvé le plus de révolutions , *b.* 258. N'a une forme fixe de gouvernement que depuis André Doria , *b.* 259

Génois , se liguent avec l'empereur contre la France , *a.* 284

Génois : Doria leur a donné le meilleur gouvernement qu'ils pussent avoir , *b.* 260

Génois au nombre de dix mille disposés à servir Fiesque , *b.* 290

Genouillac. Voy. *Gaillot*.

Gentil , premier commis des finances sous Semblançai , trahit indignement son maître , *a.* 282

Gentilhomme épousé par la veuve d'un grand d'Espagne , *a.* 129

- Gentilhomme*, quelle signification on donnoit autrefois à ce terme, *b.* 45
- Germanie*, ses commencemens obscurs, *a.* 2. Par qui habitée dans ses commencemens, *a.* *ibid.* Son histoire ne commence qu'à ses démêlés avec les Romains, *a.* *ibid.* Ses guerres, ses conquêtes, *a.* 5
- Germaines*, leurs mœurs primitives, *a.* 2. Leur figure, leur éducation, leurs exercices, *a.* 3 & *suiv.* Comment on leur donnoit leurs premières armes, *a.* 4. A qui ils déféroient l'honneur du commandement, *a.* *ib.*
- Giron* (Pedro) ses prétentions, & sa révolte, *a.* 168 & 169. Tentatives qu'on fait pour le gagner, *a.* 186. Assiége l'armée royale, *a.* 187. Se retire, & quitte la campagne, *a.* *ibid.* Se soumet enfin, *a.* 195
- Gonzague* (Ferrant de) manque Parme & prend Plaisance, *a.* 127. Est dépouillé du gouvernement de Milan, *a.* 142. Sauvé des rigueurs de la justice par Charles Quint, *a.* 142 & 143
- Gots* (les) demandent un établissement à Honorius, 151
- Gothie*, Arvide y assiége Vadeftene pour Gustave, *b.* 105. Gustave rappelle les troupes qu'il y a envoyées, *b.* 108
- Gothie Occidentale*, ravagée par le général Crumpen, *b.* 85. Quelques seigneurs de cette Province se préparent à remuer dans les états de Vesteras, *b.* 136
- Gothlande* : Norbi gouverneur de cette isle, projette de s'y rendre indépendant, *b.* 122, 125

364	T A B L E	
<i>Goths</i> renversent l'empire Romain;		163
<i>Goulette</i> (la) affiegée & prise par Charles- Quint, <i>a.</i>		118
<i>Gouvernement</i> de Suede, de tous le plus vicieux, <i>b.</i>		65
<i>Gouverneurs</i> de Stockholm & de Nicopinc dénoncés aux états de Suede comme traîtres, <i>b.</i> 77. Se confessent coupables, <i>b.</i>	<i>ibid.</i>	
<i>Grammont</i> , ligue des Seigneurs de cette mai- son contre celle de Beaumont, <i>a.</i>		215
<i>Granewich</i> , lieu d'où Anne de Boulen com- mence sa marche pour entrer dans Londres, <i>b.</i>		231
<i>Granvelle</i> , (le cardinal de) ce que l'on trouve dans ses mémoires au sujet de l'abdication de Charles-Quint, <i>a.</i> 96. Ce qu'il dit au roi Phillippe, <i>a.</i>		99
<i>Grandvelle</i> , (Nicolas Perrenot de) regretté par Charles - Quint, dont il avoit été le chancelier, <i>a.</i>		140
<i>Grasse</i> , prise sur la France par le connétable de Bourbon, <i>a.</i>		314
<i>Gravanolé</i> (le) l'un des deux bras du Tessin, <i>a.</i>		326
<i>Grégoire VII</i> , entreprises de ce pape sur les droits des souverains, <i>b.</i>		35, 36
<i>Gregoire VII</i> , (le pape) son attentat sur l'empire, <i>a.</i>		7
<i>Grenade</i> , Mores d'Espagne réduits au seul royaume de Grenade, <i>a.</i> 156. Le perdent, <i>a.</i>		157
<i>Grénoble</i> , lieu de la naissance & de la sépul- ture du chevalier Bayard, <i>a.</i> 302. Le chevalier y fait un trait de générosité		

DES MATIÈRES		365
admirable , <i>a.</i>		307
<i>Grifons</i> tentent , en faveur de la France , une diversion qui leur réussit mal , <i>a.</i>		299
<i>Grossesse</i> d'Anne de Boulen oblige Henri à déclarer son mariage avec elle , <i>b.</i>		228
<i>Guerres</i> continuelles entre la Suede & le Danemarck depuis leur défunion , <i>b.</i>		68
<i>Guast</i> (le marquis du) ne réussit pas à l'attaque d'Arles , <i>a.</i> 406. Fait massacrer deux envoyés de François I , <i>b.</i> 16. Considéré par les Piémontois , <i>b.</i> 22. Battu à Cérifoles , <i>b.</i> 24. Fait prisonnier par le neveu de Doria , <i>a.</i>		374
<i>Gatimozin</i> , (l'empereur) supplice que Ferdinand Cortez lui fait souffrir & à un de ses favoris , <i>a.</i>		183
<i>Guillaume</i> (mylord) accompagne Anne de Boulen à son entrée dans Londres , <i>b.</i>		231
<i>Guinegate</i> . Bataille de) le chevalier Bayard y fait prisonnier un Anglois , à qui il se rend ensuite lui-même , <i>a.</i> 308. Question que cette aventure extraordinaire occasionne , <i>a.</i>		309 , 310
<i>Guipuscoa</i> , province d'Espagne ravagée par le duc de Bourbon , <i>a.</i>		226
<i>Guise</i> (le duc de) Voy. <i>Lorraine.</i>		
<i>Gustave Vasa</i> , du sang des anciens rois de Suede , <i>b.</i> 93. Portrait de ce héros , <i>b. ibid.</i> S'étoit trouvé a Steke & à Vedel. <i>b.</i> 48. Etoit un des six ôtages que Christiern avoit enlevés devant Stockholm , <i>b. ibid.</i> S'échappe du Danemarck pour aller chercher les moyens de délivrer sa patrie , <i>b.</i> 96 Souleve d'abord la Dalecarlie , <i>b.</i> 97. Gagne les		

autres provinces de proche en proche. *b.*
 100. Prend des villes, & s'y fortifie,
 105. Fut à deux doigts d'être surpris dans
 Uptal, *b.* 108. Grossit son armée de 1200
 Allemands, *b.* 109. Mene son armée devant
 Stockholm, *b. ibid.* Assemble les états de
 Suede, *b.* 110. Y est proclamé adminis-
 trateur, *b.* 111. Marche à Stockholm, *b. ib.*
 Ce qui l'empêche de s'en rendre maître.
b. 114. Il y reçoit un échec par la flotte
 de Norbi, *b. ibid.* Il obtient une flotte de
 la ville de Lubec, *b. ibid.* Il brûle la flotte
 de Norbi, *b.* 178, 179. Est proclamé roi
 devant Stockholm, & y entre, *b.* 123.
 Vit en paix avec Fridéric, *b.* 125. Fait
 Anderson chancelier de Suede, *b.* 126.
 Favorise le luthéranisme dans ses états, *b.*
 129. Est à deux doigts de voir échouer ses
 projets à Vesteras, *b.* 139. Va par tous
 ses états faire exécuter les décisions de Ves-
 teras, *b.* 140. Se déclare ouvertement luthé-
 rien, *b. ibid.* Fait déclarer la couronne de
 Suede héréditaire aux états de Vesteras
 de 1544. *b.* 141

H.

- HENRI** (l'empereur) ne porta que le titre
 de roi, *a.* 7
Henri, second fils de Thibaud comte de
 Champagne, neveu de Sanche, succede à
 son aîné, laisse une fille; ce qu'il fait pour
 elle, *a.* 211
Henri, roi de Castille surnommé l'impuif-
 fant, *a.* 213

Henri d'Albret, fils de Jean, succede à ses pere & mere, *a.* 231

Henriquez, (l'Amirante Frédéric) donné pour collegue à Adrien, *a.* 190

Henri, roi d'Angleterre, se ligue avec l'empereur contre la France, *a.* 284. Entre dans les ressentimens du connétable de Bourbon, *a.* 290. Protecteur de la ligue conclue par le traité de Cognac, *a.* 357. Avoit été l'instrument de l'ambition de Wolfey, *a.* 359. Entre dans une nouvelle ligue contre l'empereur, *a.* 370. Lui déclare la guerre & ne la lui fait pas, *a.* 390. Ligué avec l'empereur contre la France, *b.* 26. Se méfie de son associé, *b.* 27

Henri VII, roi d'Angleterre, marie son fils Arthus, *b.* 144. Protestation étrange qu'il fait faire à son fils Henri, *b.* 150. meurt en 1509. *b.* *ibid.*

Henri VIII, pour lors prince de Galles, épouse la veuve de son frere Arthus, & proteste deux ans après contre ce mariage, *b.* 145. En resserre les nœuds, lorsqu'il est sur le trône, *b.* *ibid.* Se dégoûte de la reine, & prend du goût pour Anne de Boulen, *b.* 151. Jaloux de Percy, *b.* 154. Déclare sa passion à Anne, *b.* 156. Ses scrupules sur son mariage avec Catherine, *b.* 162. Il envoie solliciter son divorce auprès du pape, *b.* 165. Il joint trois nouveaux ministres aux deux précédens, *b.* 173. Ne goûte pas le conseil de Campege, *b.* 180. Etat violent où sa passion le jette, *b.* 185. Il envoie deux nouveaux négociateurs

auprès du pape , *b.* 186. Il consent d'être
 cité devant les deux légats, nommés pour
 juger l'affaire du divorce , *b.* 188. Noms de
 ses avocats , *b.* 189. Il comparoît par ses
 procureurs , *b.* 193. Il se roidit contre les
 soumissions & les supplications de la reine ,
b. 194. Cité à Rome , *b.* 198. S'en venge
 sur les légats , *b.* 199. S'apperçoit trop tard
 qu'il a perdu un tems précieux à consulter
 des docteurs , *b.* 211. Médite d'enlever
 l'Angleterre au pape , *b.* 214. Il commence
 par attaquer le clergé , *b. ibid.* Fait revivre
 le *Præmunire* de Richard II , *b.* 216. Se
 fait appeller chef de l'église Anglicane ,
b. 217. Renoue avec le pape de nouvelles
 négociations , *b.* 221. Suit le conseil de
 François I de s'attacher par le mariage Anne
 de Boulen , *b.* 226. Il épouse secretement
 le 14 Novembre 1532 , *b. ibid.* Est conseillé
 d'envoyer à Marseille des ambassadeurs au
 pape pour faire sa paix , *b.* 237. Ce qui
 empêche que l'accommodement ne réussisse ,
b. ibid. Motifs de sa conduite , *b.* 242.
 Impétuosité de ses passions , *b.* 247. Il fait
 périr Anne de Boulen sur un échafaud ,
b. 250. Épouse Jeanne de Seymour , *b. ibid.*
 Veuf de Seymour , il la remplace par Anne
 de Cleves , *b. ibid.* Celle-ci par Catherine
 Howard , qui finit par être décapitée , *b.*
 251. Et épouse pour la sixieme, Catherine
 Parr , *b.* 253. Caractere de ce prince , *b. ibid.*
Hierge (la ville d') disputée par deux seigneurs ,
 donne lieu à une longue guerre , *a.* 269
Holstein (le duc de) Voy. *Fridéric*.
Hongrie ,

- Hongrie* ; Soliman y entre à la tête de cent mille hommes , *a.* 413. Il se retire & abandonne ses conquêtes , *a.* 414
- Honorius* : traité de cet empereur avec les Gots , *a.* 150. Il leur abandonne l'Espagne , *a.* 151
- Hanovre* (électorat d') est le dernier des électorats , *a.* 57
- Haro* (le comte de) entreprend de soumettre les rebelles d'Espagne , *a.* 128. Y réussit , *a. ib.*
- Hascen* (Muley) détroné par Barberouffe , *a.* 120. Est rétabli par Charles-Quint , *a. ibid.*
- Henri VIII* , roi d'Angleterre ambitionne la couronne impériale , *a.* 23. Quel parti il prend entre les deux rivaux qui l'éloignent , *a. ibid.* Entre dans une ligue contre la France. *a.* 223.
- Henri* , roi de Navarre , & pere de Jeanne qui en fut reine après lui , *a.* 211
- Hespérie*. Voyez *Ibérie*.
- Howard* (Catherine) cinquieme femme de Henri VIII à qui elle dut son élévation , *b.* 252. Est décapitée pour avoir tenté de procurer la réconciliation de l'Angleterre avec le saint siege , *b.* *ibid.*

I.

IBERES, leurs mœurs , *a.* 146. & suiv. Leur maniere de combattre , & leurs armes , *a.* 147. Ce qu'ils faisoient de leurs morts , *a.* 148. Différence de ceux qui habitoient le midi d'avec ceux des côtes de l'Océan. Voyez *Callaïciens*. Commencerent avec les *Cartaginois*. Voy. *Espagnols*.
Mém. Pol. Tome II. Aa

- Ibérie* (l') ses peuples & son état primitif, *a.*
 146. Subjuguée en partie par les Cartha-
 ginois. *Voyez. Espagnols.* 149
- Ignace de Loyola* blessé à Pampelune, assiégée
 par les François, *a.* 236
- Impériaux* (les) entrent dans la Provence
 & y prennent plusieurs villes, *a.* 313.
 Assiègent inutilement Marseille, *a.* 314.
 Laissent reprendre Milan par François I, *a.*
 321. Leurs dispositions pour défendre les
 autres villes du Milanois, *a.* 332, 333.
 Gagnent sur les François la fameuse bataille
 de Pavie, *a.* 331 & *suiv.* Mesures qu'ils
 prennent pour empêcher que François
 Premier ne leur soit enlevé, *a.* 336. Font
 ombrage aux princes d'Italie, *a.* 352.
 Prennent & saccagent Rome, *a.* 366 & *suiv.*
 Viennent à Naples quelques jours avant
 Lautrec, *b.* 23
- Impositions.* François Premier en fit d'inouïes, *b.*
 42
- Impôts* sur les péchés, *b.* 131
- Indulgences*, dispensées par Léon X, *b.* 75.
 Droits que tiroient les princes Allemands
 sur l'argent qui en revenoit, *b.* 77
- Indien* (un) détermine les Espagnols à la
 conquête du Pérou, *a.* 116
- Infanterie Française*, étoit capable d'exécuter
 les plus grandes choses, *b.* 44. Par quelle
 raison & dans quel tems fut avilie, *b.* 45.
 Qui est-ce qui la remit en estime, *ibid.* & *suiv.*
- Inigo*, comte de Bigorre élu roi de Navarre, *a.*
 210. Comment il gouverna, *a.* *ibid.*
- Inspruck* : Charles Quint chassé de cette

- ville, *a.* 91
Isabelle, mere de Catherine d'Aragon, *b.* 144
Ischia, Alphonse II détrôné par les François, se refuge dans cette ville, *a.* 252
Italie, son heureuse & brillante situation en 1402, *a.* 244. Foiblesse de ses troupes lorsque Charles VIII médita la conquête du Milanois, *a.* 249. Théâtre de la guerre entre Charles-Quint & François I, *a.* 271
Italie : les universités de ce pays vendirent leurs suffrages à Henri, & ne les vendirent pas même cher, *b.* 208
Ivrée, lieu du rendez-vous assigné aux Suisses pour joindre l'armée de Bonnivet, *a.* 299

J.

JACOMUZZO. Voy. *Sforce*.

- Jean d'Albret* épouse Catherine de Navarre, *a.* 214. En devient par-là souverain, *a.* 215. Son incapacité pour le gouvernement, *a.* *ibid.* Sa défiance oisive, *a.* 221. S'il est vrai qu'il ait été excommunié nommément par Jules II, *a.* 223. Il refuse à Ferdinand la permission de passer à travers ses états, *a.* 224. Il les perd, *a.* 225. Il se retire en France, *a.* *ibid.* Se présente pour reconquérir la Navarre, *a.* 227. Il échoue dans son projet par sa mauvaise conduite, *a.* *ibid.* Il médite une nouvelle tentative, 229. Qui lui réussit aussi peu, *a.* *ibid.* & *suiv.* Sa mort, *a.* 231
Jean (le prieur de S. Jean) chargé de réduire Toledé, son succès, *a.* 199
Jean, roi de France, époque de sa prison, *a.* *ib.*
Jean, frere d'Alphonse, roi de Navarre, *a.* *ibid.* II

- Paris son frere, *b.* 206
- La Mark*, duc de Bouillon, envoie faire un défi à Charles - Quint. Guerre qui s'en suivit, *a.* 269
- Landrecy*, Charles - Quint l'assiege & ne le prend pas, *b.* 19
- Landriano* (la bataille) hâta le moment de la paix entre Charles - Quint & François I, *a.* 385
- Langei*, commandant pour la France dans le Piémont, *b.* 17
- Lannoi* (le comte de) viceroi de Naples, *b. ibid.*
Campé à Soncino sur l'Oglio, *a.* 324. Fait prisonnier François I, *a.* 334. Ne fait pas où conduire son prisonnier, *a.* 337. Laisse saccager Rome, *a.* 365
- Lansquenets*, vont au nombre de vingt mille servir sous le connétable de Bourbon, *a.* 363. Il les mene saccager Rome, *a.* 364. La plupart luthériens, ils se plaisent à outrager les évêques & les cardinaux, *a.* 367. Il y en eut six mille de détruits à la journée de Pavie, *b.* 47
- Lanusa* (Juan de) premier magistrat d'Aragon, traverse en tout l'archevêque de Sarragosse, *a.* 170
- Latin*, proscriit des tribunaux par François I, *b.* 53
- Laurens-Petri*, seigneurs Suédois, *b.* 105
- Lautrec*, frere de la comtesse de Château-Brian, proche parent de Henri d'Albret, *a.* 233
- Lautrec* ne veut point faire de mouvemens sans ordres de sa cour, *b.* 171
- Lautrec*, son portrait, sa mauvaise conduite

DES MATIERES: 375

- dans le Milanois, *a.* 271. Par quels moyens
 il tente d'en réparer les suites funestes, *a.*
 299. Chassé de Milan se réfugie sur les
 terres de Venise, *a.* 276. Rentre dans le
 Milanois, *a.* 277. Y perd une bataille, &
 en est rechassé, *a.* 279. Rejette ses mauvais
 succès sur la duchesse d'Angoulême, *a.*
 280. Rempporte quelques avantages sur les
 Espagnols devant Bayonne, *a.* 292. Com-
 mande une armée combinée contre l'em-
 pereur, *a.* 370. Soumet à Sforce une
 partie du Milanois, *a. ibid.* Marche vers
 Rome pour délivrer le pape, *a.* 372. Puis
 s'avance vers Naples, *a. ibid.* Il meurt
 devant cette place, *a.* 379. Un seigneur
 Espagnol lui fait élever un tombeau, *a.* 379
Lée (Roland) épouse Henri avec Anne de
 Boulen, *b.* 226
Légats nommés pour juges par le pape dans
 l'affaire du divorce de Henri VIII, *b.* 245.
 La reine les refuse l'un & l'autre, *b.*
 193, 195
Légions formées par François I. *b.* 47
Leon X (le pape) ses prétentions impérieu-
 ses, *a.* 17. Comment il pensoit sur le compte
 de Charles-Quint & de François I, *a.* 21
Leon, l'un des noms qu'avoit porté ancienne-
 ment le royaume d'Espagne, *a.* 157
Léon X distribue des indulgences, *b.* 75. Prend
 parti pour l'archevêque Trolle, *b.* 80.
 Lance ses foudres contre les Suédois, &
 commet Christiern pour les égorger, *b.* 82
Lercaro (les deux) officiers intrépides, *b.* 298.
 Le cadet est tué, & l'aîné prisonnier. *b.* 342

- Lescun*, frere de la comtesse de Château-Brian,
proche parent de Henri d'Albret, *a.* 233
- L'Esparre*, frere de la comtesse de Château-
Briant, proche parent de Henri d'Albret, *a. ib.*
Chargé par le roi de la guerre de Navarre, *a.*
234. Ses succès dans la conduite de cette
guerre, *a.* 235. Son imprudence, *a.* 236.
Il penetre en Espagne, *a.* 237. Fait le siege
de Logrono, *a. ibid.* Est forcé de le lever, *a.*
239. Est battu près de Pampelune, *a.* 240.
Perd la Navarre qu'il avoit conquise, *a.* 241.
- Lettre écrite au pape par les grands d'Angle-
terre*, *b.* 212
- Lettres*: leur renaissance sous François I, *b.* 47.
- Leve* (Antoine de) défend Pavie assiégée par
les François, *a.* 128. Aspire à la grandesse
d'Espagne, & ne l'obtient pas, *a. ibid.*
- Leve* (Antoine de) défend Pavie, *a.* 324.
Portrait de cet officier, *a. ibid.* Dresse des
Basques à combattre par pelotons, *a.* 333.
Contient le Milanois sous l'obéissance de
l'empereur, *a.* 364. Reçoit quelques foibles
secours, mais dont il fait tirer parti, *a.*
383. Dissipe entièrement l'armée de Saint
Pol, *a.* 385. Reprend deux villes du Pié-
mont aux François, *a.* 339. Est persuadé
de la vérité d'une prédiction qu'un astro-
logue lui avoit faite dans son enfance, *a.*
403. Fait sa cour à l'empereur par une
flatterie indigne d'un homme de guerre, *a.*
387. Périt dans l'expédition de Provence, *a.*
404
- Leyde* (Pierre de) sa lettre aux casuistes
Allemands, *b.* 209

DES MATIERES. 377

- Lichefield* (évêque de) donné pour récompense à Roland Lée , *b.* 226
- Ligue* contre la France , *a.* 184. Une partie des confédérés s'en détache , *a.* 312. Conclue par le traité de Cognac , *a.* 357. Froideur & inaction de tous les confédérés , *a.* 358. (nouvelle) conclue entre diverses puissances contre l'empereur , *a.* 370.
- Lincoln* (l'évêque de) Voy. *Longland.*
- Lincopinc* (évêque de) comment il évite la mort , *b.* 92
- Lodi* : Pescaire se fortifie dans cette ville , *a.* 324
- Logrogno* affiegée par Espare , *a.* 237. délivrée par les troupes Espagnoles , *a.* 239
- Lombardie* , conquise par Othon I , 7
- Longland* : génie & caractere de ce prélat , *b.* 161
- Longueville* (le duc de) donné pour collègue au comte d'Angouleme dans l'expédition pour le rétablissement de Jean d'Albert , *a.* 227
- Lorraine* (Claude de) premier duc de Guise , remporte des avantages sur les Allemands en Champagne , *a.* 292. Sur les Espagnols devant Péronne , *a.* 411
- Lovellino* (Boniface) l'un des sénateurs de Gênes lors de la conjuration de Fiesque , *b.* 303
- Louis-le-Débonnaire* perd son empire sur les Mores , *a.* 209
- Louis de France* , troisieme fils de Philippe le Hardi , donne naissance à la maison d'Evreux , *a.* 273
- Louis Hutin* marie sa fille à Philippe , comte d'Evreux , *a.* 212
- Louis XII* , roi de France , s'occupe sérieusement du soin de rétablir d'Albret sur le

- trône de Navarre , *a.* 225. Ses craintes & ses résolutions , *a.* 226
- Louis XII* , médite la conquête du Milanois , *a.* 255. Il réussit , *a.* 256. Il projette ensuite celle du royaume de Naples , *a.* 257. Il en vient à bout , aidé par les Espagnols , *a.* 252. Sa réponse à un ambassadeur de Vénise , *a.* 261. Il attaque les états de cette république , *a. ibid.* Ligue de plusieurs puissances contre ce prince , *a.* 263. Il recouvre ce qu'il avoit perdu au-delà des Alpes , *a.* 265. Il prédit les défastres que François I causera à la France , *b.* 59
- Louis XIV* son mot au sujet de François I , *b.* 58
- Louise de Savoie* , mere de François I , appelée madame la régente , *a.* 279. Ennemie de la comtesse de Château-Briant , *a. ibid.* Ses menées pour perdre la comtesse , *a. ibid.* Son amour pour Charles de Bourbon ; sa haine pour Anne de France , *a.* 285. Elle obtient , pour Charles , l'épée de connétable , *a.* 286. Elle est piquée de son indifférence , *a.* 288. Son amour tourne en haine , *a.* 289. Et sa haine s'arme de la vengeance , *a.* 290. Sa bonne conduite dans la régence du royaume pendant la détention du roi , *b.* 4. Elle négocie la paix à Cambrai entre le roi & l'empereur , *a.* 386. Fait consentir le roi à la paix de Crespi , *b.* 30
- Lubec* (la ville de) lui envoie 1200 Allemands , *b.* 109. Lui fournit dans la suite une flotte avec quoi il assiege Stockholm par mer , *b.* 114
- Lucayes* (les isles) les premières où Christophe

DES MATIERES. 379

- Colomb, ait pris terre, *a.* 159
- Ludovic*, généreux traitement qu'il fait au chevalier Bayard, *a.* 303
- Lunden* (l'archevêque de) vice-roi de Suede, Voy. *Théodore.*
- Luthéranisme* : ce qui y donna naissance, *b.* 75. S'introduit en Danemarck, *b.* 101. En Suede, *b.* 129
- Luthériens* appelés d'Allemagne en Suede, *b.* 130. Si les théologiens de cette communion furent plus favorables à Henri que les catholiques, *b.* 210
- Lyon*, le connétable de Bourbon veut y mener les ennemis de la France, *a.* 313

M.

- MACON* (l'évêque de) négocie de concert avec du Bellai, *b.* 239
- Madrid.* François I y est transporté, *a.* 338. (Traité de) Voy. *Traité, a.* 347
- Magdelaine de France*, regente de Navarre pour son fils, *a.* 213
- Malte* (l'isle de) donnée aux Chevaliers de S. Jean, par Charles-Quint, *a.* 117
- Mantoue*, (le duc de) entre dans une ligue contre l'empereur, *a.* 370
- Maréchal* (grand) de Suede. Voyez *Tureiohanfon.*
- Marguerite* d'Autriche, tante de Charles-Quint, traite de la paix avec Louise de Savoie, *a.* 387. Obtient un don des états de Flandres, *b.* 2. Ses procédés violens pour obliger les Gantois à en payer leur quote-part, *b.* *ibid.*
- Marguerite* fille naturelle de Charles - Quint,

- mariée à Alexandre de Médicis , puis à
Octave Farnese , *a.* 127
- Marguerite* , reine de Danemarck , *b.* 64. Mot
de Waldemar au sujet de cette princesse sa
fille , *b.* 65. Régnait aussi sur la Norwege
comme héritière de son fils , *b. ibid.* Forme
le projet d'ajouter la couronne de Suede
aux deux qu'elle porte déjà , & y par-
vient , *b. ibid.* Les fait déclarer unies à per-
pétuité , *b.* 66
- Mariage* de Henri VIII & de Catherine d'Ara-
gon. Condition affreuse qui en fut une des
clauses secretes , *b.* 180. Déclaré nul par le
clergé d'Angleterre présidé par Crammer ,
b. 231. Mariage du même prince avec Anne
de Boulen , *b.* 226. Du duc d'Orléans &
de Catherine de Médicis , *b.* 234
- Marie* , reine douairiere de Hongrie , chargée
de faire consentir Ferdinand son frere à
renoncer à l'empire , *a.* 90. Ne réucit pas
dans sa négociation , *a.* 98
- Marie d'Angleterre* , troisieme femme de
Louis XII , avoit été aimée par Fran-
çois I , *b.* 34
- Marie* , femme de Louis XII , *b.* 152
- Marie* , princesse de Galles , fille de Henri VIII ,
b. 151. Projet de mariage de cette princesse
avec François I , ou son second fils le duc
d'Orléans , *b.* 162
- Marignan* (bataille de) gagnée par les Fran-
les Suisses , *a.* 267. (Victoire de) fut l'ou-
vrage du connétable de Bourbon , *a.* 287.
(le marquis de) avec le général Scalanghe ,
assiege les François dans Turin , *a.* 335

- Marine Espagnole* (la) tombe dans une espece d'anéantissement après la malheureuse expédition d'Alger, *a.* 123
- Marseille*, assiégée par le connétable de Bourbon, *a.* 313. Belle résistance que fait cette ville, *a.* 314. Délivrée des assiégeans au bout de quarante jours, *a.* 318. Résiste au duc d'Albe, *a.* 406
- Marseille*, ville assignée pour la célébration du mariage, entre le duc d'Orléans & Catherine de Médicis, *b.* 234
- Martel* (Charles) défait les Mores près de Tours, *a.* 155
- Martin*, roi de Scicile, épouse Blanche, fille de Charles-le-Noble, *a.* 213
- Masone*, château à quinze milles de Gênes, *b.* 299
- Massacre* des Doria résolu, *b.* 266
- Maximilien I* (l'Empereur) auteur de la division de l'Allemagne en cercles, *a.* 10. Son portrait, *a. ibid. & suiv.* Ses démarches, *a.* 13. Projette d'assurer l'empire à sa postérité, *a.* 16. Jette les yeux sur Ferdinand le plus jeune de ses petits fils, *ibid.* Sa mort & les effets qu'elle produit, *a.* 20. Avoit établi la chambre impériale en 1495, *a.* 69. Avoit étendu l'autorité du conseil aulique, *a.* 72. Avoit établi l'ordre en Allemagne, *a.* 82. Etoit devenu ennemi de la France, *a.* 223.
- Maximilien* (l'Archiduc) est attiré en Espagne par Charles-Quint, *a.* 155, 156. Retourne à la cour de Ferdinand, *a.* 157
- Mayence* (Archevêque de) Voyez *Albert*. Ses prérogatives comme grand chancelier de

- l'empire, *a.* 50. On s'adreffoit autrefois à lui pour les apels des sentences de la chambre impériale, *a.* 71
- Mécontens* soulevés contre Christiern. Voyez *Gustave.*
- Mécontens* soulevés contre Gustave. Voyez *Tureiohanfon.*
- Médiane*, prédications fingulieres du curé de Médiane, *a.* 196
- Medina*, conférence de la comteffe de Medina avec Pédro Giron, *a.* 193
- Medina-del-campo* (la ville) ses habitans se joignent aux autres rebelles d'Espagne, *a.* 188
- Medina de Riofeco*, ville d'Espagne que Pedro Giron manque de prendre par sa faute, *a.* 193
- Médis* (Alexandre de) épouse Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint, *a.* Meurt avant elle, *a.* 127
- Médis.* (Laurent de) Son influence sur toutes les affaires d'Italie, *a.* 245. Révolutions que causa sa mort, *a.* 246
- Médis* (Catherine de) Voy. *Catherine.* Charles-Quint s'engage à rétablir les Médis dans Florence, *b.* 197
- Melanhton* : son avis sur le mariage de Catherine, *b.* 210
- Mendoza* (Marie Pacheco de) femme de Padilla ; caractère de cette femme, *a.* 191. Ses vues ambitieuses, *a. ibid. & suiv.* Elle dépouille l'Eglise de Toledé, *a.* 195. Elle en excite les habitans à la révolte sous prétexte de venger son mari, *a.* 197
- Mendoza* (digue de) vice-roi de Valence, s'oppose aux rebelles, *a.* 201. Ne se souf-

- trait à leur vengeance que par la fuite, *a.* 202. Il convoque le banc & l'arriere banc, *ibid.* Il se décourage & veut tout abandonner, *a.* 203. Circonstances & conseils qui le rassurent, *a.* *ibid.*
- Merveille*, gentilhomme Milanois, ministre secret entre François I & Sforce, *a.* 392. Est la victime de l'affreuse politique de Sforce, *a.* *ibid.*
- Metz*, assiégée par Charles-Quint, qui est forcé d'en lever le siege, *a.* 92
- Mexique*, conquis par Fernand Cortez, *a.* 110
- Mezieres*: défense de cette ville par Bayard, *a.* 270
- Milan* est enlevé aux François, *a.* 275. Sforce y est rétabli par les Impériaux, *a.* 284. Bloqué par Bonnivet, *a.* 297. Le chevalier Bayard, entre seul dans cette ville l'épée à la main, *a.* 303. Il en est rechassé par les mêmes, *a.* 360, 361. Contenu sous l'obéissance de Charles, par Antoine de Leve, *a.* 364. Pouvoit être repris par Lautrec, *a.* 371. Pourquoi il ne le reprit pas, *a.* 372
- Milan*. Charles-Quint met le sort du duc de Milan à la discrétion du pape, *b.* 197
- Milanois*, devient le théâtre de la guerre, entre Charles-Quint & François I, *a.* 269 & *suiv.* Charles forme le dessein d'en chasser les François, *a.* 172. Il y réussit, *a.* 275 & *suiv.* Il y rétablit François Sforce, *a.* 284. Les François tentent vainement de le reconquérir, *a.* 292. Autre tentative aussi inutile par François I en personne,

- a.* 313 & *suiv.* Les Impériaux s'y établissent;
a. 361. Il est encore menacé d'une invasion de la part des François, *a.* 393. François I rentre dans tous ses droits sur ce duché par la mort de Sforce, *a.* 397. Belle occasion de le reconquérir manquée par la France, *a.* 414. Autre occasion aussi belle, *b.* 25
- Milanois* (les) se lassent de la domination Française, *a.* 272. Leurs efforts pour s'en délivrer, *a.* 275. Leurs succès, *a.* 279 & *suiv.*
- Mines*, Gustave réduit à y travailler pour sa subsistance, *b.* 97
- Ministre* de l'empereur. Les conjurés de Gênes respectent son caractère, *b.* 301
- Modene*. Charles - Quint s'engage à restituer cette place au pape, *b.* 197
- Moncade* (Hugues de) obligé d'abandonner la Sicile dont il étoit vice-roi, *a.* 170, 171
- Moncade*, vice-roi de Naples après Lannoi, *a.* 373
- Moncade* : suspect au pape, *b.* 169
- Montaignu* : très-bon mot d'un célestin au sujet de la mort de ce seigneur, *b.* 52
- Montluc*, contribue beaucoup à la victoire de Cérifoles, *b.* 24
- Montmorency*, emploie Duprat à perdre le Génois Doria, *a.* 375. Son plan singulier de campagne lors de l'irruption de Charles-Quint en Provence, *a.* 404. L'empereur n'ose attaquer son camp, *a.* 406. Rien ne peut l'engager à offrir ou accepter la bataille, pas même l'empressement du roi qui la désiroit, *a.* 407. Sa constance dans son plan
force

force les Impériaux à s'en retourner, diminués des deux tiers, sans avoir rien fait, *a.* 408. On ne devine point pourquoi il ne les poursuivit pas lors de leur retraite. *a.* 409. On fait seulement que François I ne l'en estima pas moins, *a.* 410. Il combat l'avis du cardinal de Tournon, *b.* 2. Motif du sien, *b.* 5. Il est disgracié, *b.* 11. Portrait de ce seigneur, *b.* 13. Il est exilé à Chantilli, *b.* 15

Montobio, place forte du comte de Fiesque, *b.* 307

Montpensier (le comte de) *Voy. Bourbon.*

Montpesat, gentilhomme de Quercy, se couvre de gloire par la résistance qu'il fait dans Fossan, *a.* 400

Montferrat, (conquête du) *b.* 25

Mora, espece de ligue faite tumultuairement en cet endroit par l'assemblée de la province, *b.* 99

Mores appelés en Espagne par le comte Julien, *a.* 152. S'emparent de ce royaume, *a. ibid.* Attaquent Pélage dans les montagnes de l'Asturie, *a.* 153. Ne gagnent sur lui que de l'affujettir à un tribut, *a.* 154. Leurs projets & leurs tentatives sur la Gaule Gotique, *a.* 155. Sont détruits près de Tours par Charles Martel, *a. ibid.* Leurs guerres civiles, tribut qu'ils exigeoient des chrétiens, *a.* 156. Ils perdent tous leurs royaumes, excepté Grenade, *a.* 157. Qu'ils perdent aussi en 1491, *a. ibid.* L'Espagne les produisit jusqu'en Afrique, *a. ibid.*

- Moroné*, vice-chancelier de Milan, d'ami des François devenu leur ennemi, *a.* 276.
 Arrêté & interrogé juridiquement, par Pescaire son complice, *a.* 357
Morus (Thomas) périt dans les supplices, *b.* 244
Mousquet, occasion où l'on s'en sert pour la première fois, *a.* 301
Munster, congrès assemblé dans cette ville, *a.* 85

N.

- N** *NAJARE* (le duc de) général Espagnol ; son caractère, *a.* 235. Ne peut défendre la Navarre contre l'Esparre, *a.* *ibid.*
Naples, Charles-Quint y fait bâtir une forteresse pour la tenir en bride, *a.* 125. Sédition excitée dans cette ville à l'occasion d'un faux bruit, *a.* 170
Naples (royaume de) conquis par Charles VIII, *a.* 250. Leur est enlevé, *a.* 254. Reconquis par Louis XII, *a.* 255. Reperdu, *a.* 258. Le connétable de Bourbon pouvoit avoir des vues sur ce royaume, *a.* 364. Les François laissent échapper l'occasion de le soumettre tout entier, *a.* 372. Doria devoit bloquer la ville par mer, tandis que Lautrec l'assiégeoit par terre, *a.* 374. Brouillé avec les François, il alla au contraire y porter des vivres, *a.* 379. Lautrec est tué devant cette ville, *a.* *ibid.* Salusse qui lui est substitué en leve le siege, *a.* *ibid.* Et fait même une retraite honteuse, *a.* 381. Les autres François & les confédérés qui tenoient d'autres places, s'y maintinrent

DES MATIERES.	387
jusqu'à la paix , <i>a.</i>	282
<i>Nassau</i> se défie de Sickengen , <i>a.</i>	270
<i>Navarre</i> partagée en deux factions , <i>a.</i>	169.
Réunie à la couronne de France , <i>a.</i>	212.
Invasion des Arrangonois dans ce pays , <i>a.</i>	223.
Veut secouer le joug de l'Espagne à la mort de Ferdinand , <i>a.</i>	229.
Le secoue en effet , secondée par les François , <i>a.</i>	236.
Est reconquise par les Espagnols , <i>a.</i>	240
<i>Navarre</i> (Pierre) grandes qualités de cet officier , <i>a.</i>	379.
Il est fait prisonnier à la bataille de Ravenne , <i>a.</i>	380
<i>Négocians</i> de Gênes avoient plus à espérer qu'à craindre d'une révolution , <i>b.</i>	285
<i>Négociateurs</i> dans l'affaire du divorce , <i>b.</i>	165
<i>Négociateurs</i> députés par le sénat de Gênes vers le comte de Fiesque , <i>b.</i>	304
<i>Nemours</i> (le duc de) tué à la bataille de Ravenne , <i>a.</i>	264
<i>Néricie</i> , province de Suede , <i>b.</i>	105
<i>Néron du Nord</i> , surnom donné Christiern II , <i>b.</i>	70
<i>Nice</i> , le connétable de Bourbon prend sa route par ce comté , pour entrer en Provence , <i>a.</i>	314.
Une treve de dix ans y est conclue entre la France & l'Empire , <i>a.</i>	414.
Affiégée & prise par les troupes combinées de Turquie & de France , <i>b.</i>	20
<i>Nicopinc</i> : le gouverneur de cette ville convaincu de trahison , <i>b.</i>	77.
Affiégé par les troupes de Gustave , <i>b.</i>	105
<i>Noblesse</i> immédiate de l'empire , ambitionne l'indépendance des états , <i>a.</i>	64.

primitif, mutations qu'il a souffertes, *a. ibid.*

& suivantes

Nomination: Quand est-ce que la nomination aux bénéfices fut réservée à nos rois, *b. 34*

Norbi (Severin de) amiral de Danemarck, gouverneur de Calmar, 112. Ses vues ambitieuses, *ibid.* Espere d'épouser la veuve de Stenon, *b. 113*. Donne asyle à tous les Suedois malheureux, *b. ibid.* Ecarte les troupes de Gustave de Stockholm, *b. 114*. Secourt les autres villes maritimes, *b. 116*. Sa flotte est attaquée par celle de Gustave, *b. 117*. Songe à se rendre indépendant dans l'isle de Gotlande, *b. 122*

Nord (toutes les couronnes du) avoient une forme de gouvernement barbare, *b. 64*. Réunies sur une même tête, *b. 66*. Déclarées unies à perpétuité par un décret solennel, *b. ibid.*

Norfolk (le comte de) oncle d'Anne de Boulen, Sa déposition dans l'affaire du divorce, *b. 196*. (la duchesse de) sa déposition dans la même affaire, *b. ibid.* (le duc de) oncle de Catherine Howard, lui met la couronne sur la tête, *b. 252*. Médite la réconciliation de l'Angleterre avec le saint siege, *b. ibid.*

Northumberland (le comte) oblige Percy de renoncer à Anne de Boulen, *b. 155*

Norwege, unie au Danemark dans la personne de Marguerite, *b. 65*. Le faux Stenon réfugié en Norwege, *b. 133*

Novareze, pays ruiné, ou l'armée Françoisé est enfermée par les confédérés, *a. 299*

Noyon, conférences tenues en cette ville, *a. 231*. Quel en étoit l'objet, *a. ibid.*

O.

- O***DRON* (le comte de l') fait une levée de 6000 hommes pour le connétable de Bourbon , *a.* 329
- Officiaux* en Suede s'immisçoient sous divers prétextes dans la connoissance des affaires profanes , *b.* 131
- Olai*, Lieutenant de Gustave , *b.* 106
- Olais Bonde*, seigneur Suédois , 105
- Olivier* obligé de quitter sa barbe pour être reçu maître des requêtes , *b.* 56
- Orange* (le prince d') prend le commandement des troupes impériales , après la mort du connétable de Bourbon , *a.* 368
- Orebro*, ville de Nerice en Suede , *b.* 105
- Orléans* (le duc d') second fils de France , sous François I , *b.* 3 , 4. S'offre en ôtage à l'empereur , lors de son passage par la France , *b.* 6. Ses expéditions dans le Pays-Bas , *b.* 17. Basse jalousie qui borne ses succès , *b. ibid.* Portrait de ce prince , *b.* 28. Opine pour le traité de Crépi , *b.* 30
- Orléans* (le duc d') épouse Catherine de Médicis , *b.* 234
- Orléans* (l'Université d') son avis sur le mariage de Catherine , *b.* 206
- Orviette*, asyle où se réfugie le pape Clement VII, après s'être échappé de sa prison , *b.* 269
- Otages* enlevés frauduleusement par Christian devant Stockholm , *b.* 84
- Othon I* fait revivre le titre d'empereur en sa personne , *a.* 7

- Ottobon* de Fiesque, frere de Jean-Louis, *b.*
298. Sa mort, *b.* 311
- Oviedo*, l'un des anciens noms qu'à portés
le royaume d'Espagne, *a.* 157
- Oxford* (l'Université d') consultée sur l'affaire
du divorce, donne des scenes scandaleuses,
b. 204

P.

- P***ADILLA* (Jean) l'un des seigneurs Espa-
gnols qui étoient à la tête des Mécontens,
son caractere, *a.* 191. Il embrasse le parti
des rebelles dans un tems où leurs affaires
déclinoient, *a.* 195. Passage de Brantome
à son sujet, *a.* 196. Il est forcé d'accepter
la bataille que lui offroit le comte de Haro,
a. 197. Il la perd, est pris & mis à mort, *a.*
198
- Padoue* (l'université de) déclare contraire au
droit divin le mariage de Catherine, *b.* 208
- Paix profane*, remédia aux désordres de
l'Allemagne, *a.* 81. Pourquoi elle fut
ainsi appelée, *a.* 82
- Paix du Seigneur*, ce que c'étoit, pourquoi
ainsi appelée, *a.* 81
- Palatin* (le comte) se vend chèrement, mais
sincerement à François I. *a.* 29. Donne sa
voix par crainte à Chales - Quint, *a.* 33.
Etoit originairement seul vicaire né de
l'empire, *a.* 45. Il en fut dépouillé au profit
de l'électeur de Baviere, *a.* 46. Les deux
maisons se sont accordées depuis à exercer
le vicariat en commun, *a.* *ibid.* Droit
extraordinaire des comtes Palatins, *a.* 69

- Palavicins* (les) en possession de presque tous les domaines de Farnese , *b.* 218. Protégés par l'empereur , *b.* *ibid.*
- Palavicin* (Christophe) , *b.* 303
- Palerme* , bravoure d'un soldat de cette ville au siege de la Goulette , *a.* 118
- Pampelune* , prise sur Jean d'Albret par le duc d'Albe , *a.* 225. Ouvre ses portes au François , *a.* 209
- Pansa* (Paul) ami de Fiesque , *b.* 297. Porte aux conjurés, de la part du Sénat, des paroles de paix , *b.* 306
- Papes* , leurs prétentions sur l'empire , *a.* 7. Excitent l'Allemagne à la révolte contre ses souverains , *a.* 147
- Pape* (le) se ligue avec Charles-Quint contre la France. Voy. *Adrien*. Son successeur. Voy. *Clément*.
- Pape* , Wolfey se flattoit de le devenir , *b.* 160
- Pardon* accordé aux rebelles de Gênes est révoqué , *b.* 308
- Paris* , avis de l'Université de cette ville sur le mariage de Catherine , *b.* 206. (évêque de) Voyez *du Belay & Langey*.
- Parlement* : Par quels degrés il est arrivé au point où il est , *b.* 40
- Parme* (la ville de) inutilement assiégée par Ferrant de Gonzague , *a.* 127
- Parlement* d'Angleterre , aigri de longue main contre le clergé , *b.* 218. Propose au roi d'ordonner qu'on n'enverra plus d'argent au pape , sous quelque prétexte que ce soit , 219. Fait un acte portant défense de reconnoître l'autorité du saint siege , *b.* 242

- Parme & Plaisance.* Le pape se ligue avec Charles-Quint, pour recouvrer ces deux villes, *a.* 271. Affiégées par les confédérés, *a.* 275
- Parr* (Catherine) fixieme femme de Henri VIII, *b.* 253. N'évita l'échaffaud, ou le divorce, que par la prompte mort du roi, *b.* *ibid.*
- Pavie*, siege de cette ville par Lautrec, *a.* 277. Antoine de Leve se charge de la défendre contre l'armée de François I, *a.* 324. Elle est investie par l'armée Françoise, *a.* *ibid.* François I, y est fait prisonnier, *a.* 331
- Pavie* (l'université de) déclare contraire au droit divin le mariage de Catherine, *b.* 208
- Paul IV.* (le pape) refuse de reconnoître Ferdinand pour empereur, *a.* 102
- Paul-Jove*, historien de Charles-Quint, *a.* 402, 403
- Paul III* est enchanté du projet de Fiesque, *b.* 269. Protecteur & pere de Farnese, *b.* 287
- Paysan.* Réponse plaisante d'un paysan à François I, *b.* 59
- Paysans Suédois*, font une émeute, *b.* 133. Envoient des députés aux Etats de Westeras, *b.* 136
- Pays-Bas*, fermentation qui commençoit à les agiter, *b.* 1. Guerre de ce côté. *b.* 17
- Péchés*, les curés de Suede les avoient mis à contribution, *b.* 131
- Pelage* sauve les restes de la nation Espagnole après la bataille de Xerès, *a.* 153. Se cantonne dans l'Austurie, *a.* *ibid.* Y resiste aux Mores & traite avec eux, *a.* 88. S'il est vrai qu'il transmet la couronne à ses enfans, *a.* 155. S'il est même vrai qu'il la porta lui-

- même, *a.* *ibid.*
- Pelotons*, usage de combattre par pelotons, venu, dit-on, des Grecs, & adopté par quelques généraux modernes, *a.* 333
- Percy*, épris pour Anne de Boulen, *b.* 154. Fils du comte de Northumberland, *b.* *ibid.* Renonce à Anne de Boulen, *b.* 156. Déclare n'avoir jamais été son époux, 180
- Péronne*, assiégée par le prince de Nassau, *a.* 409. Délivrée par le duc de Guise, *a.* 411
- Perpignan*, inutilement assiégée, *b.* 18
- Perou*, comment on fut déterminé à la conquête de ce pays, *a.* 116. Par qui la conquête en fut faite, *a.* *ibid.*
- Perrenot de Granvelle*. Voyez *Granvelle*.
- Pesaro*, chef des troupes Vénitiennes dans la guerre d'Italie, *a.* 298
- Pescaire* (le marquis de) l'un des chefs de l'armée opposée à celle de Lautrec, *a.* 276. Fut aussi l'un des généraux de celle qu'eut en tête Bonnivet, *a.* 298. Ses regrets sur la mort du chevalier Bayard, *a.* 301. Il fait embaumer le corps de ce brave capitaine, *a.* 302. Traverse les projets du connétable de Bourbon, *a.* 321. Raille le connétable sur le mauvais succès du siège de Marseille, *a.* 317. Est chargé de la défense de Lodi, *a.* *ibid.* Stratagème dont il use, pour animer les Espagnols à la journée de Pavie, *a.* 333. Il opine pour que François I, prisonnier, soit conduit à Naples par terre, *a.* 336. Se rend coupable d'une double trahison, *a.* 313 & *suiv.* Sa mort soupçonnée de poison, *a.* 357.

- Péter*, l'un des avocats pour le roi dans l'affaire du divorce, *b.* 6
- Peterfon*, officier Suédois, valeureux, mais traître, par qui Gustave faillit être livré aux Danois, *b.* 98
- Philippe* (le roi) son mariage, ses titres, & quand il reçut l'abdication de son pere, *a.* 98. Ce qu'il répondit au cardinal Granvelle, *a.* 99
- Philippe* d'Autriche passe d'Italie en Espagne, *a.* 125
- Philippe* (l'Archiduc) fils de l'empereur Maximilien, épouse Jeanne, fille de Ferdinand & Isabelle, *a.* 164. Monte sur le trône de Castille, & meurt dans l'année même, *a.* 166
- Philippe* le Bel épouse l'héritiere de Navarre, & en devint roi par la mort du pere de sa femme, *a.* 212
- Philippe*, chef de la maison d'Evreux, épouse Jeanne, fille de Louis Hutin, *a.* 206. Il fut pere de Charles le mauvais, *a.* 213
- Philippe II.* Sa naissance, *a.* 370
- Phæbus* de Foix, petit-fils de Gaston, *a.* 213
- Pie IV.* (le pape) reconnoît Ferdinand pour empereur, *a.* 102
- Pied - de - porc* (S. Jean de) lieu d'où les généraux de Louis XII, observoient le duc d'Albe, *a.* 227
- Piémont* conquis jusqu'à Doine par l'armée de Chabot, *a.* 394. Les François n'en avoient conservé que trois villes, *a.* 398, 399. Foulé par les amis & les ennemis, *b.* 21
- Pierre de Leyde*, son éloge des docteurs de Cologne, *b.* 260

DES MATIÈRES. 395

- Pisgithone*, château où François I fut conduit immédiatement après sa prise à Pavie, *a.* 335
- Pizare* (François) est chargé de la conquête du Pérou, *a.* 116. Qui lui réussit au-delà de toute espérance, *a.* 117
- Plaisance* (la ville de) prise de cette ville, par Ferrand de Gonzague, *a.* 127
- Plantagenetes*, le comte de Warwick fut le dernier de cette Maison, *b.* 172
- Plénipotentiaires*(les) de Cambrai étoient deux femmes, *a.* 387
- Pluralité des voix* suffit pour la décision des affaires concernant tout le corps Germanique, *a.* 80
- Pol* (Saint) Voy. *Saint Pol.*
- Polin* (le capitaine) depuis Baron de la Garde, *b.* 17
- Ponce* (Constantin) prédicateur de Charles-Quint, poursuivi après la mort de ce prince comme hérétique, *a.* 102
- Poyet* : disgrâce du chancelier Poyet, *b.* 54
- Pragmatique Sanction* : quand & par qui elle fut arrêtée, *b.* 36
- Præmunire*, règlement de Richard II. Voyez *Richard. b.* 216. Henri VIII fait revivre cette loi, *b.* *ibid.*
- Princes de l'Empire*, sont les premiers de l'Empire après les électeurs, *a.* 59. Qui sont ceux qu'on doit comprendre sous ce titre, *a.* 60. Objet intéressant pour eux, *a.* 68. Ont un suffrage personnel dans leur college, *a.* *ibid.*
- Provence* : irruption dans cette province par

- le connétable de Bourbon , *a.* 313. Autre ;
par Charles-Quint , *a.* 402. Montmorency
l'avoit fait ravager pour ôter à l'ennemi
les moyens d'y subsister , *a.* 404. Les impé-
riaux l'évacuent sans avoir pu faire aucun
mal , *a.* 408
Pyrenés ravagées par les troupes de Charles-
Quint , & par celles de François I , *a.* 271
La France porte la guerre de ce côté , *b.* 17

Q.

- QUATRE-COURONNÉS** (le cardinal des)
commis par le pape pour discuter l'affaire
du divorce de Henri , *b.* 271. Politique ru-
fée de ce cardinal , *b.* *ibid* & 272

R.

- RANÇON** de François I , *a.* 344
Ravenne & Cervia , enlevés au pape Clément
VII , *b.* 186. Charles-Quint s'engage par le
traité de Barcelone , à les lui faire rendre ,
b. 197
Recès de l'Empire , ce que c'est , quand est-ce
qu'il se publioit , quels ont été le premier
& le dernier , *a.* 79. Celui de 1654 con-
tient le traité de Westphalie , à qui il
donne force de loi perpétuelle , *a.* 84
Récusation que fait Catherine de ses Juges , *b.*
193. Elle y persiste , *b.* *ibid.*
Réformation d'Angleterre : les mœurs de Henri
VIII ne font pas ce qui la doit faire approu-
ver ou blâmer , *b.* 157
Régente (Madame) Voy. *Angoulême.*

- Regimentum*, nom d'un tribunal perpétuel créé en 1500, *a.* 65. Autorité qu'il devoit avoir, *ibid.* Est abandonné en 1512, pour reprendre l'usage des dietes annuelles, *a.* 66
- Rigo*, Charles-Quint s'engage à restituer cette place au pape, *b.* 197
- Remords* inutiles de plusieurs rois d'Espagne, *a.* 241
- Répudiation* de Catherine d'Aragon. Voyez *Divorce.*
- Révolution de Suede* dirigée par Gustave Vasa, 96 & *suiv.* Par où elle commença, *b.* 97. Le vice roi la laisse nonchalemment faire des progrès, *b.* 106. Un trait de férocité de Christiern en hâte l'accomplissement, *b.* 110. La déposition de Christiern l'acheve & la rend durable, *b.* 121
- Richard II*, roi d'Angleterre : son Règlement au sujet des bénéfices, & des causes ecclésiastiques, connu sous le nom de *Præmunire.* *b.* 216
- Rincon* envoyé par François I, à Constantinople, est égorgé en chemin, *b.* 16
- Roche-du-Maine* (la) officier député par Montpesat pour aller complimenter l'empereur, *a.* 40. Réponses fines & spirituelles de cet officier aux questions de l'empereur, *ibid.*
- Rochefort* (le lord) frere d'Anne de Boulen, *b.* 248
- Rochester* (l'évêque de) Voyez *Fisher.*
- Rodes* (l'isle de) prise sur les chevaliers de S. Jean par Soliman en 1552, *a.* 117
- Rodolphe*, duc de Suabe, élu empereur, *a.* 8
- Rodigue* (le roi) son incontinence perd l'Espagne, *a.* 151

- Roi des Romains.* Ce titre étoit autrefois celui du chef de l'Empire , *a.* 42. Qui est-ce qui le porte à présent , *a.* 43. Ses obligations & ses prérogatives , *a. ibid.* Par qui est élu , & dans quel cas il doit l'être , *a.* 44
- Romagnano* sur la Sessia. Bonnivet y attend l'arrivée d'un renfort de Suisses , *a.* 299
- Romains* attaquent la Germanie , *a.* 5. Disputent l'Espagne aux Cartaginois , *a.* 150. La leur enlèvent , *a. ibid.*
- Rome* ; prétentions de la cour de Rome par rapport à l'Empire , *a.* 7. Elle s'obstine à ne pas reconnoître Ferdinand pour empereur , *a.* 192
- Rome.* Sac de cette ville par le connétable de Bourbon , *a.* 366
- Rome* (la cour de) ne se regle pas sur les divisions des casuistes , *b.* 202. Ses anciennes usurpations sur les droits des souverains , *b.* 215
- Ronquillo* (le prévôt) chargé par Adrien de la poursuite des rebelles d'Espagne , *a.* 188
- Rostock* , les magistrats de cette ville font périr le faux Stenon , *b.* 134

S.

- S**ABATTE (Pierre) bon mot de ce bouffon à Charles - Quint , *a.* 131
- Sac de Rome , *a.* 366. Dure deux mois entiers , *a.* *ibid* & 367
- S**acco (Raphaël) consulté par Fiesque sur le projet de conspiration , lui donne son avis , *b.* 274, 281

Saint-Difier arrête sept semaines l'empereur ,
b. 27

S. Pol, Général des troupes Françoises pro-
 jette tout à la fois la prise de Milan &
 celle de Gênes , *a.* 384 , 385. Il est battu
 par de Leve à Landriano , *a.* 385

Saint-Asaph (l'évêque de) Voyez *Standish*.

Salomon, Henri VII , surnommé le Salomon
 de l'Angleterre , *b.* 144

Salvatiera (le comte de) chef du conseil des
 rebelles d'Espagne , échappé à la vigilance
 de ceux qui le poursuivoient , *a.* 205

Salusses (le marquis de) succede à Lautrec &
 ne le remplace pas , *a.* 379. Fait une retraite
 honteuse en quittant Naples , & est lui-
 même fait prisonnier , *a.* 381 , 382. Se jette
 dans les bras de l'empereur , parce qu'on
 lui a prédit que la France périra , *a.* 399

Samorra (Louis) Franciscain , encourage les
 soldats de Charles-Quint au siege de la
 Goulette , *a.* 118

Samson (Richard) l'un des avocats pour le
 roi dans l'affaire du divorce , *b.* 189

Sandoval, motif qu'il donne de l'abdication de
 Charles-Quint , *a.* 93. Trait qu'il rapporte
 d'un gouverneur de cette ville lorsqu'elle eut
 été prise par l'armée de Charles-Quint , *a.* 122

Sanche devenu incapable des soins du gouver-
 nement , *a.* 210. Appelle son neveu à son
 secours , *a.* 211. Le déshérite ensuite &
 se choisit un autre successeur , *a.* *ibid.*

San-Erbas, bouffon que Charles-Quint salua
 dans Valladolid , *a.* 99 Raison que Char-
 les-Quint rendit lui-même de ce salut , *a.* 100

- Saragoffe* (l'Archevêque de) traversé dans son gouvernement d'Aragon par Jean de Lanuza, *a.* 170
- Sarrasins*, détruits par Charles-Martel près de Tours, *a.* 155. Voyez le surplus à l'article *Mores.*
- Saffi* (le colonel) amène à Gustave 1200 soldats Allemands, *b.* 109
- Savoie* (Louise de) ses intrigues, *a.* 24
- Savoie* (la) conquise par l'armée de Chabot, *a.* 395
- Savoie* (le duc de) fait rendre de grands honneurs au corps du chevalier Bayard, *a.* 302. Se détache des intérêts de la France, *a.* 328. François I, lui déclare la guerre, *a.* 393. Secourt le château de Nice, *b.* 20
- Saxe* (électeur de) Voyez *Frédéric*. Est vicaire né de l'empire, *a.* 45. Ses prérogatives en qualité d'électeur, *a.* 55
- Saxe* (le duc de) élu par les seigneurs Germains, *a.* 7. Fait élire Conrad son ennemi, *a. ib.*
- Saxons* vivent indépendans des Monarques François jusqu'à Charlemagne, *a.* 6
- Scalaghe* (le Général) secondé du Marquis de Marignan assiege les François dans Turin, *a.* 402
- Scheiner* (Mathieu) son portrait, *a.* 18. Est fait cardinal, *a.* 19. Ce qu'en disoit François I, *ibid.* Ses desseins, *a.* 20. Fait agréer ses conseils par l'empereur Maximilien, *a. ib.*
- Schisme* autorisé en Angleterre par le parlement, *b.* 242, & *suiv.* A coûté la vie à ceux qui ne l'ont pas adopté, *b.* 244. N'a produit

- produit aucun changement dans l'Europe, *b.* 246
- Segovie*, excès commis par les révoltés d'Espagne en cette ville, *a.* 187
- Seigneurie* (la) ce qu'on entend par ce terme à Gênes, *b.* 260
- Seigneurs* (quelques) de la Gothie occidentale se préparent à remuer aux états de *Vesteras*, *b.* 136
- Seigneurs Anglois* écrivent en commun au pape, *b.* 212
- Semblançai* sur-intendant des Finances sous François I. *a.* 280. Son procès, *a.* 281. Sa condamnation réputée injuste par tous les historiens, *a.* *ibid.*
- Sénat de Suede*, son arrêt au sujet des dixmes, des cloches, de l'argenterie des églises. Voy. *Arrêt.*
- Sénat* (le) de Gênes, essaie de la force ouverte contre les conjurés, qui ne lui réussit pas, *b.* 303. Il tourne ses vues vers la négociation, *b.* *ibid.*
- Sénateur* (premier) Voy. *Tureiohanfon.*
- Sénateurs* qui avoient concouru à la condamnation de *Trolle*, tous mis à mort, *b.* 91
- Serment*: quel étoit celui de François I, *b.* 59
- Sesse* (Augustin) sa réponse à une question de Charles-Quint, *a.* 131
- Seymour* (Jeanne) troisième femme de Henri VIII, meurt en accouchant, & non pas de l'opération Césarienne, *b.* 250
- Sforce* (Ludovic) son origine, *a.* 246. Tente d'usurper la souveraineté du Milanois, *a.* *ibid.* Il y réussit, *a.* 252. Dépouille de ses *Mém. Pol. Tome II.* C c

- états, & fait prisonnier par Louis XII, *a.* 256.
 Anecdotes sur ce prince malheureux, *a.* 257
- Sforce* (Maximilien) fils de Ludovic, rétabli dans le Milanois d'où son pere avoit été chassé, *a.* 265
- Sforce.* (François) Effet que produit son arrivée à Milan, *a.* 277. Rétabli dans le Milanois par Charles-Quint, *a.* 284. Se ligue avec l'empereur contre la France, *a. ibid.* Etoit d'une fanté foible, *a.* 296. Campe à Soncino sur l'Oglio, *a.* 324. Les puissances d'Italie attendent impatiemment de l'empereur son investiture, *a.* 353. Pour suivi comme criminel de lese-majesté, *a.* 356. Affié gé dans le château de Milan, *a.* 357. Souscrit au traité de Cognac pendant ce siege, *a. ibid.* Rend le château aux impériaux, *a.* 361. Entre dans une nouvelle ligue contre l'empereur, & recouvre une partie du Milanois, *a.* 370. Rétabli dans ses états, moyennant une somme d'argent, *a.* 389. Prend avec François I des mesures secretes pour se tirer de la dépendance de l'empereur, *a.* 392. Puis sacrifie indignement l'agent du roi aux supçons de l'empereur, *a. ibid.* Meurt sans laisser d'enfans, *a.* 397
- Sicile* (la) comment Charles-Quint y est reçu, *a.* 134. Prend les armes contre son vice-roi, *a.* 171
- Sickingen* (François de) ce qu'il étoit, *a.* 25. Vient à la cour de France, *a. ibid.* Embrasse les intérêts de la maison d'Autriche, *a.* 26
- Sickingen* se desie de Nassau, *a.* 270

- Sigébrite*, maîtresse de Christiern II. *b.* 89
- Signet*, gentilhomme dont la cause fut plaidée au parlement de Paris, en présence de Charles-Quint, *b.* 6
- Simonei*, chevalier de Malte, qui facilita à Charles-Quint la prise de Turin, en s'emparant du château, *a.* 120
- Sion* (le cardinal de) Voy. *Scheiner*, *a.* 18
- Sleidan*, historien, qui avoit écrit défavantageusement de Charles-Quint, *a.* 145
- Soldat* Espagnol (un) fait à François I un présent qu'il agrée, *a.* 336. François (un) donne cent écus pour avoir la permission d'approcher de son prisonnier, *a.* *ibid.*
- Soliman* prend l'Isle de Rhodes en 1552, *a.* 117.
Démarche fiere d'un ambassadeur de Charles-Quint en présence de ce Sultan, *a.* 139
- Soliman* : la crainte d'une irruption de Hongrie de la part de ce Sultan, rend Charles-Quint plus traitable avec ses ennemis, *a.* 389. L'alliance de François I, avec lui, décrie François en Europe, *a.* 412. Ses avantages sur les terres de l'empire, *a.* 413. Indisposé contre François I, par les lettres artificieuses de Charles-Quint, *b.* 8
- Sommation* à Henri, de la part du pape, de rappeler sa femme & d'éloigner sa maîtresse, *b.* 219
- Soncino* sur l'Oglieo : l'armée impériale y fait un campement, *a.* 324
- Sorbonne*, son avis sur le mariage de Catherine justement suspect, *b.* 207
- Sorella* (Guillaume de) projet noir de ce

- brouillon pour perdre le vice-roi de Valence, *a.* 201
- Spinola*, (Ambroise) l'un des députés envoyés pour traiter avec le comte de Fiefque, *b.* 303
- Spinola* (Augustin) assiege & prend Montobio, *b.* 311
- Spire*. (la ville de) On y fixe la chambre impériale en 1530, *a.* 69. Elle est détruite par les François, *a.* *ibid.*
- Standish*, (Henri) l'un des avocats pour la reine dans l'affaire du divorce, *b.* 158
- Staphilei*, génie & caractère de cet homme, *b.* 173
- Steke*, place forte du domaine de l'archevêque d'Upsal, *b.* 79
- Stenon*, est élu administrateur de Suede, *b.* 71
 Confere au fils de son compétiteur l'archevêché d'Upsal, *b.* 72. Ne reçoit de lui, malgré ce bienfait, que des témoignages de haine, *b.* 74. Convoque les états du royaume pour y faire juger l'archevêque, *b.* 75. Est éclairé sur les menées de Christiern par le légat Arcamboldi, *b.* 76. Usage qu'il fait de ces lumieres dans les états, *b.* 77. Ses mesures pour abattre le parti de Trolle, *b.* 78. Chasse Christiern débarqué en Suede, *b.* 82. Meurt en combattant Crumpen, *b.* 86. Sa veuve. Voy. *Veuve*. Son corps est exhumé par Christiern, *b.* 92
 Un prétendu fils de Stenon, suscité contre Gustave, *b.* 133. Périt à Rostoc, *b.* 134.
- Stockholm*, le gouverneur de cette ville convaincu de trahison, *b.* 77. Assiégée une pre-

miere fois par Christiern, *b.* 82. Une seconde, *b.* 88. Massacre de cette ville par le même Christiern, *b.* 91. Bloquée par les lieutenans de Gustave, *b.* 212. Gustave y reçoit un échec, *b.* 114. Pourquoi, pouvant y entrer, differe-t-il? *b.* 123. Se rend à Gustave proclamé roi, *b.* 124

Stregner : les Etats-Généraux assemblés dans cette ville, déferent la couronne à Gustave, *b.* 123

Sture. Voy. Suante - Sture.

Suante-Sture, administrateur de Suede, *b.* 70
Gustave craint la passion des Suédois pour ce nom, *b.* 137

Sudermanie, province de Suede, *b.* 105

Suede, patrie des Gots qui renverserent l'empire Romain, *b.* 63. Après de grandes expéditions, rentra dans l'obscurité, *b. ibid.* Unie au Danemarck par l'union de Calmar, *b.* 65. S'en sépare, *b.* 68. Partagée en deux factions, *b.* 70. Assujettie à Christiern, *b.* 101. Massacrée de sang froid par Cris-tiern, *b.* 91. Trop abattue pour tenter de recouvrer sa liberté, *b.* 93. Ressource unique qui lui reste, *b. ibid.* En proie aux ec-clésiastiques, *b.* 128. Déclare la couronne héréditaire, aux états de Vesteras tenus en 1544, *b.* 141

Suédois, autrefois connus sous le nom de Goths, *b.* 63. Offrent la couronne de Suede à Marguerite, *b.* 65. Secouent le joug du Danemarck, *b.* 68. Résistent à Leon X, *b.* 81. Retombent sous le joug de Christiern, *b.* 87. Le secouent irrévocablement, *b.* 111

- Suffole* (le duc de) accompagne Anne de Boulen à son entrée dans Londres, *b.* 231
- Sueves* (les) demandent un établissement à Honorius, s'emparent de l'Espagne, sont vaincus par les Goths, *a.* 150, 151
- Suisses* (les) leurs dispositions à l'égard des concurrens du trône de l'empire, *a.* 22. prennent parti contre la France quand & pourquoi, *a.* 223
- Suisses* (les) chassent les François du Milanois, *a.* 267. Sont battus par ceux-ci à Marignan, *a.* 274. Fournissent dix mille hommes contre la France, *a.* 257. En fournissent le même nombre à la France, 277. Ces dix mille Suisses refusent le service faute de paiement, *a.* *ibid.* Dix mille arrivés pour secourir Bonnivet, achevent de ruiner ses affaires en Italie, *a.* 298. Sont parrains des trois princes, fils de François I, *b.* 57
- Suisses* (infanterie) aux gages de la France, *b.* 46
- Susanne*, fille d'Anne de France, épouse le comte de Montpensier, *a.* 286. Meurt sans laisser d'enfans, *a.* 289

T.

- T**AILLE ; depuis quand est devenue perpétuelle, *b.* 43
- Tarbes* (l'évêque de) son doute feint sur la légitimité de Marie d'Angleterre, *b.* 232
- Tavera* (le cardinal de) archevêque de Tolède regretté de Charles-Quint, *a.* 141
- Témoins*, au nombre de trente-six ou trente-sept, la plupart reprochables dans l'affaire du divorce, *b.* 195
- Théodore*, vice-roi de Suede pour Chris-

- tiern , *b.* 93. Laisse nonchalamment croître
 le parti de Gustave , *b.* 101. Va se montrer
 en armes au jeune prince , & s'en retourne ,
b. 102. S'enfuit en Danemarck , *b.* 110
Termes , contribue beaucoup à la victoire de
 Cérifoles , *b.* 24
Tesin : passage de ce fleuve par l'armée Fran-
 çoise , *a.* 294. Les François veulent le
 détourner de Pavie , *a.* 326
Thais contribue beaucoup à la victoire de
 Cérifoles , *b.* 24
Théologiens , portés pour le divorce de Henri
 VIII , *b.* 150 & suiv.
Thibaut , neveu de Sanche , après avoir servi
 son oncle s'attire sa disgrâce , *a.* 211. Regne
 sur la Navarre après son oncle , *a.* *ibid.*
Thibaut , fils du précédent & son successeur
 à la couronne de Navarre , *a.* *ibid.*
Thomas (Porte de S. Thomas) l'une des
 portes de Gênes , *b.* 298
Tison. Un tison est jetté sur la tête de Fran-
 çois I , *b.* 55
Titien (le) fait trois fois le portrait de Char-
 les-Quint , *a.* 133. Est extrêmement confi-
 déré par l'empereur , *a.* *ibid.*
Toledo , l'église de cette ville est dépouillée
 par l'épouse de Padilla , *a.* 195. Elle est
 excitée à la révolte par la veuve de Padilla ,
a. 198. Elle est assiégée par le prieur de
 S. Jean , & se rend à composition , *a.* 199
Tordesillas (la ville de) lieu où étoit gardée la
 reine Jeanne , *a.* 189. L'assemblée d'Avila
 y est transférée , *a.* 190. Elle est escaladée
 par le comte de Haro , *a.* 194

- Treves* (l'archevêque de) favorable à François I. dans sa concurrence à l'empire, *a.* 28, 29.
 Donne sa voix pour Charles-Quint, *a.* 34.
 Ses prérogatives comme électeur, *a.* 50, 51
- Toulouse*, (l'université de) son avis sur le mariage de Catherine, *b.* 206
- Tour* (la) Anne de Boulen y est reçue au bruit de l'artillerie, *b.* 231
- Tournoi* à l'occasion du couronnement d'Anne de Boulen, *b.* 232
- Tournon* (le cardinal de) son avis à l'occasion du soulèvement de Gand, *b.* 3. Son avis sur le passage que demandoit l'empereur à travers la France, *b.* 5. Conseille au roi de le faire arrêter, *b.* 9. Remplace auprès du roi, Montmorency disgracié, *b.* 15
- Tournon* (le cardinal de) rend un bon office à Henri, *b.* 234
- Traité* de Madri, *a.* 347. François est résolu à l'exécuter de bonne foi, *a.* 351
- Traité* de Cognac, *a.* 357
- Traité* du pape Clément VII, avec les impériaux, *a.* 369
- Tranchée des Dames* : contremines faites à Marseille par les femmes, *a.* 316
- Tremouille* (la) fut cause en partie de la perte du Milanois, *a.* 266. Remporte des avantages sur les Anglois, *a.* 292
- Trêve* de dix ans entre la France & l'Empire, *a.* 414
- Trêve* entre le Danemarck & la Suede, la plus longue qu'il y ait eu, *b.* 68
- Triboulet* : son bon mot si connu sur le passage de Charles-Quint par la France, *b.* 9

- Tribunaux* supérieurs émanés de la diète, subordonnés à elle, *a.* 69
- Trigonet*, l'un des avocats pour le roi dans l'affaire du divorce, *b.* 189
- Trivulce*, Sa naissance fut cause en partie de la perte du Milanois, *a.* 266
- Trivulce* (le maréchal de) accusé auprès du roi par Lautrec, *a.* 273. Ne peut obtenir du roi un mot d'audience. Il en meurt de dépit, *a. ibid.* Son épitaphe, *a.* 274
- Trivulce*, gouverneur de Gênes ne sauroit empêcher Doria de s'y rendre le maître, *a.* 382
- Trivulce* (le cardinal) fait à Fiesque des propositions pour la France, qu'il ne goûte pas, *b.* 270. Il insiste en vain, *b.* 271. Il se repent d'avoir rebuté le jeune Fiesque, *b.* 272. Il lui fait faire des propositions plus engageantes, *b.* 273
- Trolle* (Eric) est proposé pour administrateur en Suede, *b.* 71
- Trolle* (Gustave) fils d'Eric, fait archevêque d'Upsal par Stenon, *b.* 72. Son caractère *b. ibid.* Sa conduite, *b.* 74. Cabale contre l'état & l'administrateur, *b.* 75. Convaincu de trahison dans l'assemblée des états, ne se déconcerte point, *b.* 78. Affiégré dans Steke, *b.* 79. Forcé de se rendre, dégradé & mis dans un cloître, *b.* 80. Rétabli par Christiern, *b.* 87. Fut à deux doigts de prendre Gustave dans Upsal, *b.* 107. Fier de l'avoir forcé à la retraite, *b.* 108. Battu par l'armée de Gustave, *b.* 109. S'enfuit en Danemarck, *b.* 110.
- Tuniente* (Pierre de) mérite & obtient une

- récompense honorable au siege de la Goulette, *a.* 118
- Tunis* (le royaume de) envahi par Barberousse, *a.* 117
- Tunis* (la ville de) assiegée par Charles-Quint, *a.* 119. Prise par cet empereur, *a.* 120. Incident particulier qui arriva lors de cette entreprise, *a.* *ibid.*
- Turcs* menacent la Hongrie d'une irruption, *a.* 387. Entre sur les terres de l'Empire, *a.* 413. Se retirent & abandonnent leurs conquêtes, *a.* 414. Sont indisposés contre la France par les lettres artificieuses de Charles-Quint, *b.* 8. Le capitaine Polin les fait revenir de leurs préventions, *b.* 19. Joint aux François pour le siege de Nice, *b.* 20
- Tureiohanfon*, chef des mécontents soulevés contre Gustave. Son caractère & son génie, *b.* 136. Ses titres & ses dignités, *b.* 137. S'éleve contre les propositions de Gustave à Vesteras, *b.* *ibid.* Ne fait pas profiter de l'avantage qu'il commençoit à prendre sur le roi, *b.* 139.
- Turin* fut une des trois villes du Piémont, que les François jugerent bonnes à retenir, *a.* 399. Ils y font assiégés par deux mille impériaux, *a.* 402
- Tywede*, (la forêt de) théâtre d'un sanglant combat, *b.* 86.

U.

UNANIMITÉ requise pour la décision des affaires d'Allemagne, qui n'intéressent qu'une partie du corps Germanique, *a.* 89

- Union* de Calmar, articles du décret ainsi appelé, *b.* 66. Rompue, *b.* 68. Renouée, *b.* 88.
- Universités* consultées sur l'affaire du divorce, *b.* 134. Les suffrages de celles d'Angleterre sont extorqués par violence ou par subordination, *b.* 135. Celles de France consultées ensuite, *b.* 206. Peu de celles-ci se déclarerent contre Catherine, *b. ibid.* Motifs qui en portèrent d'autres à se déclarer contre elle, *b.* 208. Celles d'Espagne & des Pays-Bas ne furent point consultées, *b.* 210.
- Upsal* (l'archevêque d') Voy. *Trolle*. Etats convoqués en cette ville, *b.* 88. Affiégée par les troupes de Gustave, *b.* 106. Gustave court risque d'y être surpris, *b.* 107
- Upsal*. (foire d') Un gros de payfans s'y ameute, *b.* 133
- Urbain* (le duc d') chef des troupes de l'église dans la guerre d'Italie, *a.* 298. Son caractère, *a.* 361. Laisse prendre à sa vue le château de Milan, *a. ibid.* S'amuse mal-à-propos au siege de Cremone, *a.* 362. Par esprit de vengeance laisse saccager Rome & affiéger le pape, *a.* 369
- Usurpations* de Rome sur les droits des souverains, *b.* 146

V.

- V**ADESTENE dans la Gothie, assiégée par Arvide, *b.* 105. Assemblée des états de Suede dans cette ville, *b.* 110
- Valence* (le royaume de) désolé par des bandis, *a.* 170. Confédération des villes de ce

- royaume , *a.* 200 & *suiv.* La tranquillité y est entièrement rétablie en 1522 , *a.* 204
- Vandales* (les) demandent un établissement à Honorius , *a.* 151. S'emparent de l'Espagne , font vaincus par les Goths , *a.* *ibid.*
- Vénalité* des charges : quand & à l'occasion de quoi introduite en France , *b.* 39. Si c'est un bien ou un mal , *b.* 41
- Vannes* , voyez *Briant.*
- Vedel* (bataille de) *b.* 79
- Velasco* (Inigo de) connétable donné à Adrien pour collègue , *a.* 157
- Venise* (la république de) ses dispositions favorables à François I , 15 , 16
- Venise* : son état florissant en 1508 , *a.* 259. Sa politique , *a.* 260. Ligue de plusieurs souverains contre elle , *a.* 260 & 261. Perd la bataille d'Aignadel , *a.* 262. L'autre & les François chassés de Milan , se retirent sur ses terres , *a.* 276. Entre dans une ligue contre la France , *a.* 284. Se ligue avec la France contre l'empereur par le traité de Cognac , *a.* 357. Laisse à ses alliés le soin de ses propres intérêts , *a.* 360. Renouvelle la ligue de Cognac avec la France , *a.* 370. Fait la paix avec l'empereur moyennant des restitutions , *a.* 389
- Vénitiens* se joignent aux François contre Ludovic Sforce , *a.* 256
- Vera* (Diegue de) chargé par le duc d'Albe , de la défense de S. Jean Pied-de-porc , *a.* 228.
- Verrina* (Jean-Baptiste) consulté par Fiesque , lui donne son avis , *b.* 274. Posté à l'entrée de la rade sur la galere de Fiesque , *b.* 298

- Vesteras*, capitale de Vestmande. Action chaude à la porte de cette ville, *b.* 103. Gustave y entre vainqueur, *b.* 104. Le gouverneur, retiré au château, fait une sortie sur la ville, *b.* 105. Gustave y rassemble les états en 1525, *b.* 124. L'arrêt sur les dixmes, &c. y est confirmé, *b.* 139. Autres états tenus dans cette même ville en 1544, *b.* 141
- Veuve* d'un grand d'Espagne qui épouse un de ses gentilshommes, *a.* 129
- Veuve de Stenon* (la) se retire dans Stockholm, *b.* 87. Y soutient un siege & se rend, *b.* *ibid.* Est emmenée en Danemark par Christiern, *b.* 92. A qui elle a l'obligation de la vie, *b.* 113. Epouse Tureiohanon, *b.* 137
- Vianne* (le prince de) fils d'Aphonse roi d'Aragon, *a.* 213. Ses fautes & ses malheurs, *a.* *ibid.* Meurt sans laisser de postérité, *a.* *ibid.*
- Vice-roi* (le) de Navarre pour l'Espagne, laisse conquérir cet état par les François, *a.* 236
- Vicaires de l'Empire*, (les deux) dans quel cas ils gouvernent, *a.* 44. Leur pouvoir, leurs droits & leurs prétentions, *a.* 45
- Vice-Roi* de Suède pour Christiern, voyez *Theodore.*
- Villafagna* (Antoine de) chef d'une conspiration contre Fernand Cortès, *a.* 114
- Villatar*, bataille donnée près de cette ville entre les rebelles d'Espagne & l'armée royale, *a.* 197. Perdue par les rebelles, *a.* 198
- Villes impériales*, composent le troisieme collège, *a.* 68. Comment elles se partagent,

- & comment chaque ville vote, *a.* *ibid.*
Villes libres de l'Empire, leur état ancien, &
 leur état actuel, *a.* 34
Visconti. Voyez Galeas.

W.

- W**ALDEMAR, roi de Danemark, pere de
 Marguerite, *b.* 69
Warham, improuve le mariage de Henri VIII
 avec Catherine d'Aragon, *b.* 150. Fut un
 des avocats de la reine, *b.* 158. Sa déposition
 dans l'affaire du divorce, *b.* 196. Sa
 mort en 1532, *b.* 229
Warwik (le comte de) dévoué à la mort par
 le traité de mariage de Catherine d'Aragon,
b. 180
West (Nicolas) l'un des avocats pour la reine
 dans l'affaire du divorce, *b.* 189
Westphalie (le traité de) sa teneur & ses effets,
a. 83. Acquiert force de loi perpétuelle, *a.*
 84
Wetzlar (la ville de) On y transfere la chambre
 Impériale en 1689, *a.* 69
Whitehall: Anne de Boulen est introduite dans
 ce palais lors de son entrée dans Londres,
b. 231
Wildfang, droit extraordinaire accordé à la
 maison Palatine, *a.* 56
Villugby, sa déposition dans l'affaire du
 divorce, *b.* 189
Wilshire (le comte de) pere d'Anne de
 Boulen, *b.* 203
Winchester (l'évêque de) voyez *Fox.*

- Wolsey*, favori du roi d'Angleterre, *a.* 359.
Excite son maître à faire la guerre à l'empereur, *a.* 360
- Wolsey* (le cardinal) dissuade Percy d'épouser Anne de Boulen, *b.* 154. Cause unique ou principale de la répudiation de Catherine, *b.* 157 & *suiv.* Son portrait, *b. ibid.* Etoit en haute considération, même chez les autres nations, *b.* 159. Trompé par l'empereur, *b.* 160. Songe à réconcilier son maître avec François I, *b.* 161. Ses menées pour faire réussir le divorce de Henri VIII, *b. ibid.* & *suiv.* Nommé pour juge de l'affaire par le pape même, *b.* 176. Motifs qui l'avoient porté à faire l'ouverture du divorce, *b.* 182. Motifs qui le refroidissoient, *b. ibid.* & *suiv.* Son adresse pour sonder les sentimens de la nation, *b.* 184. Ses inquiétudes sur son sort, *b.* 199. Sa disgrâce, *b.* 201. Sa mort, *b.* 202
- Worms*, diete tenue dans cette ville, ce qu'on y regle, *a.* 82

X.

- X**ATIVA (le château de) sert de prison à un duc de Calabre, *a.* 170
- Xerès, nom de la bataille qui livra toute l'Espagne aux Mores d'Afrique, *a.* 153
- Ximénez (le cardinal) en concurrence pour la régence de Castille avec le Cardinal Adrien, *a.* 171. L'emporte sur son compétiteur, *a.* Portrait de ce grand ministre, *a. ibid.* & *suiv.* Le consul d'Espagne lui dut sa grande réputation, *a.* 173. Est d'avis

416 TABLE DES MATIERES.

qu'on renvoie les Flamands d'Espagne, *a.*
180. Sa mort & les suites qu'elle eut, *a.* 184

Z.

ZUINGLE, dans l'affaire du divorce, fut
favorable à Henri, *b.* 210

Fin de la Table des Matieres.

57584097

